QUARANTIÈME ANNÉE N° 11928 — SAMEDI 4 JUIN 1983

APRES LA MORT DE DEUX DE LEURS COLLÈGUES

Plusieurs centaines de policiers manifestent devant le ministère de la justice à Paris

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Marchais accentue ses critiques contre le chef de l'Etat

M. Mauroy menace de poser la question de confiance

En réponse aux critiques de M. Georges Marchais sur les conclusions du sommet de Williamsburg et aux divergences qui s'expriment à l'intérieur du parti socialiste sur l'efficacité de la politique gouvernementale, l'hôtel Matignon a fait savoir, jeudi soir 2 juin, que M. Pierre Mauroy n'hésitera pas à « poser la question de confiance » *devant l'Assemblée nationale si* « un doute se crée sur l'existence de la majorité ».

Ce rappel à l'ordre du premier ministre s'adresse, aussi, au président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, qui, tout en affirmant dans une interview au Nouvel Observateur *que* « la politique de rigueur peut servir l'intérêt national », *souligne en même temps ses convergences d'analyse avec M. Jean-Pierre Chevènement.*

M. Jacques Delors avait répliqué, pour sa part, à M. Georges Marchais, qui l'avait mis en cause pour ses déclarations sur le sommet de Williamsburg : « Il arrivera un moment où M. Marchais atteindra des limites à ne plus dépasser ». *Le secrétaire général du P.C.F. a répondu au ministre de l'économie, sur TF 1, en se réclamant de la* « démocratie » *qui a-t-il dit,* « veut que l'on puisse s'exprimer librement ».

Le gouvernement cherche à banaliser l'agitation qui se fait jour tant du côté du P.C.F. que de certaines composantes du P.S. Ainsi M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, s'est-il référé aux « cactus » évoqués en son temps par Georges Pompidou, lorsque des critiques avaient été émises au sein de la majorité d'alors.

La mise en cause de M. Delors par M. Marchais, mercredi soir, à Ivry, visait moins, selon le P.C.F., le ministre lui-même que sa déclaration sur *« l'appréciation positive et l'appui »* des partenaires de la France, à Williamsburg, à propos de la politique menée par le gouvernement.

Observant que le président de la République n'a pas obtenu, lors de ce sommet, le moindre changement dans les positions américaines en matière économique, les communistes s'étonnent que les responsables gouvernementaux puissent porter un jugement positif sur cette rencontre.

M. Marchais a rappelé, jeudi, que M. François Mitterrand avait fait, avant d'aller à Williamsburg, une proposition de conférence monétaire internationale, avec laquelle le P.C.F. était, au demeurant, d'accord. Or, selon le secrétaire général et en dépit du sentiment de la délégation française, aucun progrès n'a été fait dans cette direction.

Les communistes tiennent donc à mettre en évidence que la recherche d'un consensus des partenaires de la France à la politique qu'y mène une majorité de gauche ne peut constituer le critère de la réussite de cette politique.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

Les P.C. et les euromissiles

Les dirigeants soviétiques espèrent toujours apparemment qu'une nouvelle et vigoureuse campagne des « mouvements de paix » en Europe occidentale parviendra à empêcher au dernier moment l'installation, qui doit commencer en décembre, des Pershing 2 et des missiles de croisière. C'est l'une des raisons de l'impasse constatée à Genève. Et c'est dans l'espoir de faire tomber cette carte maîtresse du Kremlin que les responsables américains annoncent maintenant qu'aucun déblocage de la négociation n'est probable avant le début du déploiement.

Il pouvait paraître normal que, dans cette grande épreuve de détermination, les forces sur lesquelles Moscou s'était appuyé dans le passé seraient appelées de nouveau à la rescousse. Mais, paradoxalement, la contestation a surtout été depuis trois ans le fait des pacifistes allemands, néerlandais, britanniques ou scandinaves, des Eglises et des écologistes, beaucoup moins des deux grands partis communistes ouest-européens, qui, chacun pour ses propres raisons, se sont trouvés assez largement en retrait.

Cette situation semble devoir maintenant être rectifiée. A Rome, c'est le P.C. italien qui voit dans la déclaration de Williamsburg sur la sécurité « une grave décision dérogeant à toutes les procédures qui régissent l'alliance atlantique » et dénonce le « nouvel élément de fracture et de tension » que constitue selon lui « l'affirmation selon laquelle les missiles américains devront être de toute façon déployés ». A Paris, c'est la vaste campagne que lance le P.C.F. pour le « pique-nique géant » du 19 juin en faveur de la paix, et surtout les critiques, indirectes mais nettes, adressées à M. Mitterrand lui-même. Alors que M. Mitterrand avait cru faire un geste en direction des opinions européennes en prévoyant un déploiement limité des engins américains et en écartant le chiffre officiel de 572 qui a la préférence des Américains, M. Marchais, lui, veut qu'on en revienne au « déploiement zéro », même si l'attitude soviétique actuelle exclut en fait toute réduction correspondante des SS-20.

Au moyen d'acrobaties dialectiques, son adjoint, M. Gremetz, s'était attaché tout à la fois à justifier la position de Paris et à « comprendre » celle de Moscou. Mais, depuis Williamsburg, la contradiction est par trop patente, et l'on peut se demander si ce problème de missiles ne sera pas la goutte d'eau qui fera déborder le vase de la patience communiste, ou encore la première « couleuvre » que le partenaire de la difficile coalition constituée il y a deux ans ne parviendra plus à avaler.

En même temps, le P.C. a été emporté par son élan au risque d'affaiblir sa position : sa proposition de faire participer la France aux négociations de Genève va à l'encontre de toutes les traditions gaullistes dont il se réclame lui-même en partie — elle a été rejetée d'emblée par les anciens « compagnons » du général et par la gauche du P.S. Elle ignore la préoccupation très généralement exprimée de voir la force de dissuasion française exclue du marchandage, puisqu'un négociateur français sera encore plus soumis à la pression soviétique sur ce point.

Et s'il est vrai que M. Andropov n'a jamais demandé à la France de venir à Genève, il serait le dernier à s'y opposer : le Kremlin a toujours pris soin de préciser que s'il ne formulait pas une telle exigence, ce n'est pas qu'il voulait exclure la France, mais tout simplement parce que Paris le refusait.

La guérilla au Salvador contrôle désormais près du tiers du pays

La situation militaire se dégrade rapidement au Salvador, où la guérilla contrôle déjà près du tiers du pays et s'est solidement implantée ces derniers jours dans la partie orientale, en occupant le centre de communications de l'armée qui couvrait la région.

M. Reagan, qui vient de relever de ses fonctions l'ambassadeur des Etats-Unis, multiplie les initiatives pour renforcer le gouvernement et l'armée d'un allié vital pour les Etats-Unis, ainsi que pour affaiblir le gouvernement sandiniste du Nicaragua, son adversaire. Conscient, néanmoins, que la guerre du Salvador risque de devenir un bourbier, il recherche apparemment un marchandage global en Amérique centrale.

Durcissement à Washington

De notre correspondant

Washington. — *« La politique des États-Unis en Amérique centrale est inchangée »*, répète le président Reagan après chacune de ses nouvelles initiatives. Inchangée peut-être, mais progressivement accentuée. On a assisté depuis quelques semaines à une escalade et à un durcissement qui sont sensibles à différents niveaux : le remplacement de responsables, l'accroissement de l'assistance militaire, le développement des opérations clandestines et les attaques verbales.

Le remplacement de responsables est le moins facile à interpréter. M. Thomas Enders, assistant du secrétaire d'État pour les affaires interaméricaines, va céder sa place à l'ambassadeur au Brésil, M. Langhorne Motley. Simple routine, a-t-on d'abord expliqué. Puis la Maison Blanche a laissé entendre qu'elle n'était pas contente de la manière dont M. Enders appliquait la politique présidentielle.

Ce serait une divergence sur la méthode, non sur le fond. Mais nul n'ignore à Washington que ce « dur » avait évolué et penchait de plus en plus pour une solution politique. Il s'était heurté aux tenants de la fermeté : le responsable du Conseil national de sécurité, M. William Clark ; l'ambassadrice à l'ONU, Mme Jeane Kirkpatrick, et le commandant des forces en Amérique latine, le général Nutting.

Un marché a eu lieu alors entre la Maison Blanche et le département d'Etat. On a fait comprendre à M. George Shultz que s'il voulait contrôler la politique centre-américaine — devenue l'apanage de M. Clark — il devait se séparer de M. Enders. Mais rien ne dit que le secrétaire d'Etat va vraiment prendre les choses en main et que cela se traduira par une nouvelle modération.

D'une part, on ignore si M. Shultz est un modéré ou s'il a les moyens de l'être.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec Mme Bouchardeau sur la chasse

« LA FRANCE DOIT APPLIQUER PAR ÉTAPES LA LÉGISLATION INTERNATIONALE »

(Lire page 18.)

AU JOUR LE JOUR

Tournoi

Quel championnat ! On ne nous aura même pas épargné ces duels fratricides qu'affectionnent les Français.

Il y a les partisans honteux du coup droit et ceux qui prônent le « smash » de la rigueur. Il y a les gauchers qui veulent cogner différemment. Il y a ceux qui contestent l'arbitrage du juge de chaise de Matignon. Il y a le courant « lift » qui attend son heure au fond du court et les remplaçants qui s'échauffent.

De toute façon, nous sommes tranquilles : il y aura au moins un socialiste en finale au tournoi de Bourg-en-Bresse.

BRUNO FRAPPAT.

L'ENGOUEMENT POUR LE TENNIS

Les marronniers de Roland-Garros

Tous les records d'affluence auront été battus, cette année, aux Internationaux de tennis de Roland-Garros. L'engouement pour ce sport a débordé le cercle traditionnel des initiés, et cet engouement donne lieu lui-même à des débordements où le sport n'est pas le seul enjeu.

« Le jour des demi-finales dames n'est pas un bon jour. » Prototype de la « bof génération », le petit arnaqueur qui proposait, jeudi, des tickets au « noir » à l'ombre des marronniers en fleurs de l'avenue de la Porte-d'Auteuil n'a pas fait de bonnes affaires ce jour-là.

par ALAIN GIRAUDO

Depuis de début de la grande quinzaine du tennis, plus de vingt et un mille personnes, en moyenne, ont franchi quotidiennement les portes du stade Roland-Garros, soit 9 % de plus que l'année dernière (pour une augmentation de 22 % des recettes). Mais le jour des dames les entrées ont plafonné à dix-sept mille.

Contrairement aux Britanniques, qui vouent une admiration sans borne au jeu féminin, les Français, malgré deux millions de pratiquants dont un bon nombre de femmes, ne mettent pas encore sur un pied d'égalité Chris Evert-Lloyd et Mats Wilander. Il est vrai que la terre battue ne met pas particulièrement en valeur la qualité de ces échanges, pourtant aussi richement dotés que ceux des hommes. Il reste que les Internationaux de France sont devenus un événement qui fait courir tout Paris.

« Cent sacs une place numérotée pour la demi-finale hommes. » Notre arnaqueur qui possède trois billets de 110 F est sûr de les vendre à dix fois leur valeur. Les places pour les quarts de finale se négociaient déjà à cinq fois leur tarif officiel. Trois autres margoulins rôdent dans les parages. *« Ce sont les mêmes qui opèrent aux abords du Parc des Princes les jours de football »*, dit un contrôleur de la société de surveillance.

« Il y a dix ans, quand la boxe marchait fort avec Boutier et Cohen au Palais des sports de la porte de Versailles, il y avait les mêmes problèmes. » C'est un professionnel qui a filtré les publics des concerts de rock, du Cirque de Moscou et des réunions politiques qui parle. Il juge la foule qui passe au guichet avec un œil de maquignon. Le rapprochement entre les passionnés du ring et ceux des courts n'est pas dénué de fondement.

Les quelques amateurs éclairés qui venaient naguère écouter la musique mate des tziganes de la raquette seraient aussi surpris en revenant sur les lieux après dix ans d'absence qu'un banlieusard qui aurait laissé un pavillon de meulière au bout d'une impasse et retrouverait une H.L.M. au milieu d'un échangeur d'autoroute.

L'odeur des merguez flotte maintenant aux abords de la porte d'Auteuil, où la chaussée est jonchée de tonnes de dépliants publicitaires. Dans l'enceinte du stade dont le ciment armé cinquantenaire a subi d'abondantes greffes de béton, le jean a supplanté le tweed et la flanelle, créant un faux nivellement social. Les différences sont affaire de griffe et de gadgets.

Si l'on ne vend guère que des affiches, des livres et des T-shirts à l'intérieur de Roland-Garros, l'abondance des stands de démonstration de vêtements, de matériel, d'équipement ou de stages sportifs donne à ce rassemblement des allures de foire avec les établis des cordeurs de raquettes où s'agglutinent les enfants fascinés par l'agilité manuelle de ces artisans. On fait aussi la queue devant un glacier qui propose des sorbets dans des balles de plastique qui sont à Roland-Garros ce que les fraises à la crème sont à Wimbledon.

(Lire la suite page 12.)

« LES AFFAIRES HERSANT » ET LE STATUT DE LA PRESSE

L'Élysée et les réformes

Agaçant. Voilà un patron de presse qui développe son empire, envers et contre tous, qui semble considérer la justice et le fisc comme des adversaires de faible taille, qui méprise la législation — il n'est pas le seul, mais lui, il en « rajoute », — qui se moque ouvertement des journalistes et déclare à Grenoble que l'absence de grève des journalistes du *Dauphiné libéré* constitue un accueil *« enthousiaste »* !

Agaçant... Surtout pour un gouvernement de gauche que M. Robert Hersant et une grande partie des journaux qu'il contrôle combat jour après jour, colonne après colonne. Certains syndicalistes ou militants de gauche piaffent : alors quoi, ce gouvernement-là ne fera rien pour l'arrêter ?

Le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, M. Georges Fillioud, espère bien que l'exaspération qui commence à toucher un certain nombre de responsables politiques à propos « des » affaires Hersant va enfin lui permettre de débloquer la mise en chantier des réformes juridiques et économique qu'il a annoncées comme « prioritaires » au début de cette année (le Monde du 13 janvier).

Depuis cette date, on attendait le démarrage d'une concertation avec les milieux professionnels, la nomination d'un conseiller d'État, sorte de « M. Presse » comme il y a maintenant un « M. Câble », l'ouverture d'un débat sur un sujet controversé. Rien, si ce n'est, et c'est beaucoup, la mise au point du dossier et de certaines propositions de réformes par le secrétariat d'Etat et son service des études juridiques et techniques (S.J.T.I.), que dirige M. Jean-Pierre Hoss.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 26.)

DEUX ÉLECTIONS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

- M. Léopold Sedar Senghor, la négritude debout
- M. Jacques Soustelle, l'ethnologue des Aztèques et des Mayas

(Lire nos articles page 23.)

Le Monde

idées

Démocratisation du secteur public

Le Sénat discutera à partir de lundi prochain du projet de loi sur la démocratisation du secteur public. Pour Pierre Bey, les conséquences de son application pourraient être positives à condition que l'on ne rogne pas sur les nouveaux pouvoirs accordés aux représentants des salariés. Jean-Paul Bachy voit dans ce texte le reflet de la cohérence entre objectifs économiques et objectifs sociaux des socialistes. Mais Marc Blondel estime que c'est là une dangereuse expérience de démocratie directe, et Yves Durrieu, qui élargit son propos aux lois Auroux, met en garde contre la dérive étatique, du fait de la « surreprésentation » des pouvoirs publics.

Changement social et dynamisme industriel

par JEAN-PAUL BACHY (*)

CONTRAIREMENT à ce que certains disent, le monde du travail comprend le langage de la rigueur et n'entend pas créer *a priori* des difficultés au gouvernement. Il y a nettement moins de conflits sociaux aujourd'hui que sous le septennat de Giscard. Encore faut-il que, sur le long terme, le monde du travail se reconnaisse dans la politique pratiquée. Il lui faut donc des signes tangibles.

L'un des enjeux de la période réside dans un autre partage du pouvoir. Contrairement à ce qu'affirme la droite, on ne peut espérer une amélioration de la productivité, donc de la compétitivité des entreprises françaises, *sans une association plus* étroite de tous les salariés, à commencer par les ingénieurs, techniciens et cadres, à la décision économique. Jamais la droite n'a démontré comment l'exercice d'un pouvoir patronal de « droit divin » pouvait être un gage d'efficacité économique. L'exemple de beaucoup de pays européens, *plus en avance que le nôtre*, démontre en revanche qu'une reconnaissance pleine et entière du syndicalisme comme partenaire et qu'une protection meilleure des salariés contre les licenciements sont des facteur positifs de dynamisme industriel. Il ne faut donc pas attendre du parti socialiste qu'il accepte je ne sais quel marchandage avec le patronat ou la droite, pour retarder la mise en œuvre des nouveaux droits des travailleurs.

Comme le disait récemment Jacques Delors, des compromis sont inévitables et nécessaires entre toutes les forces économiques et sociales. Mais s'il est un point qui n'est pas négociable, c'est bien celui-là.

Dans le secteur privé, les salariés comprennent qu'il y ait, de la part d'un patronat qui se montre l'un des plus traditionalistes de tous les pays industriels, des résistances au changement. Ils attendent avec d'autant plus d'intérêt de la part des entreprises *nationalisées qu'elles donnent* l'exemple du dynamisme et de l'ouverture sociale.

Faire du secteur public le lieu privi*légié de nouvelles formes de gestion*, telle est depuis longtemps l'ambition des socialistes. Elle s'inscrit dans une perspective positive. Sous le poids des contraintes tatillonnes et technocratiques, la droite avait défiguré les entreprises publiques et dénaturé leur fonctionnement.

Les socialistes, en associant largement les travailleurs aux décisions, veulent au contraire y faire souffler un vent nouveau. Il s'agit en fait de donner au secteur public les moyens *d'une nouvelle dynamique indus*trielle. Tel est le sens des propos récents du président de la République et du ministre de l'industrie, qui soulignaient la nécessité de l'autonomie de gestion. Tel est aussi le sens des dispositions les plus novatrices du budget sur la démocratisation du secteur public qui vient d'être adopté à l'Assemblée nationale.

Présence des travailleurs élus au suffrage universel dans les conseils *d'administration aux côtés des repré*sentants de l'État et de personnalités qualifiées, mise en place de conseils d'atelier... Ces dispositions qui complètent les lois Auroux déjà en vigueur concernent plusieurs centaines d'entreprises publiques de tailles très différentes.

Un vent nouveau

La droite a bien compris l'importance de ce projet puisqu'elle veut aujourd'hui au Sénat, après l'avoir fait à l'Assemblée, le combattre pied à pied. L'essentiel, cependant, se fait *sur le terrain. Les lenteurs savam*ment entretenues par les directions de certains groupes nationalisés dans la mise en œuvre des lois Auroux votées depuis la fin de 1982 et les blocages délibérément provoqués par certaines hiérarchies laissent mal augurer de l'avenir.

Quand la première entreprise condamnée pour entrave à l'application des dispositions des lois Auroux est l'une des plus prestigieuses des sociétés nationalisées de mars 1982, ce n'est pas acceptable. Quand tel directeur technique d'une autre grande entreprise diffuse à tous ses cadres « pour application » un argu*mentaire expliquant comment* contourner la loi sur les comités d'entreprise votée, ce n'est pas acceptable non plus.

Ceux qui ont peur de la démocratisation des entreprises, ceux qui refusent de voir le syndicalisme et les salariés eux-mêmes jouer pleinement leur rôle dans la vie économique, se privent d'un atout irremplaçable.

Les propositions du gouvernement ne mettent pas en cause le pouvoir de direction, elles maintiennent l'unité de décision. Simplement, elles prennent acte que la démocratie s'est généralisée, que les travailleurs ont évolué et que l'entreprise ne peut pas, sans se priver elle-même d'une source de progrès et de dynamisme, *rester à l'écart de ce mouvement.* Nous, socialistes, pensons qu'il y a, en effet, une autre légitimité ! Les travailleurs, par leur qualification et leurs efforts quotidiens, créent la richesse. Leur présence, leur dévouement et leur conscience professionnelle font qu'une entreprise est prospère ou ne l'est pas. Qu'ils *soient totalement privés du pouvoir* de décider relève d'un postulat anachronique.

Le gouvernement veut que les salariés *accèdent à une nouvelle* conscience de leur rôle et de leur force dans l'entreprise. Il n'est pas acceptable, pour des raisons d'équilibre social mais aussi de développement économique, qu'une part croissante des salariés vivent en état de sécession intellectuelle par rapport à leur travail ; qu'ils soient réduits au *rang d'exécutants alors que, en ex*primant leur expérience du travail, en utilisant leurs connaissances concrètes sur la production, en développant leur imagination, ils peuvent provoquer des progrès de productivité, imaginer de nouveaux produits ou encore diminuer la fatigue accumulée...

*Libérer l'initiative au profit des tra*vailleurs, partager avec eux les informations indispensables sur les décisions économiques qui engagent *l'avenir de l'entreprise, apparaît* comme une nécessité tout à fait légitime. Loin d'être aberrante sur le plan économique, cette perspective est un gage de meilleure efficacité.

La droite a toujours prétendu qu'il y avait contradiction entre la démocratisation du pouvoir économique et l'efficacité de la gestion. C'est l'inverse qui est vrai. Mobiliser les énergies de tous les salariés est, en effet, l'une des clés de la compétitivité, donc du redressement industriel. *C'est encore plus vrai des entreprises* publiques que des autres, compte tenu de leur poids sur le plan industriel.

La cohérence est profonde de ce point de vue entre les objectifs économiques et les objectifs sociaux des socialistes.

(*) Secrétaire national du parti socialiste, chargé des entreprises.

Utopie ou leurre ?

par MARC BLONDEL (*)

LE projet de loi relatif à la « démocratisation du secteur public » a fait l'objet de plusieurs consultations des organisations syndicales depuis dix-huit mois.

Lors de celles-ci, comme lors des auditions au Parlement, de l'avis du Conseil économique et social ou encore au Haut Conseil du secteur public, la C.G.T.-F.O. a fait connaître ses observations. Et il faut constater *que sur l'essentiel, sauf sur le droit* d'expression politique à l'intérieur de l'entreprise, nous n'avons pas été entendus puisque le texte est resté identique quant au fond, fond qui touche à la conception même de la démocratisation. En principe, une telle notion devrait être flatteuse aux oreilles des syndicalistes. Alors, pourquoi nos réserves ?

Pour ne pas être victime de l'idéologie, qui est courante en ce domaine, les choses méritent d'être *bien précisées*. Dans les faits, le texte entend faciliter l'accession de certains travailleurs aux postes de responsabilité. Un tiers du conseil sera élu, mais, en corollaire, toute possibilité de représentation des intérêts des travailleurs dans l'entreprise sera retirée. Sous prétexte de démocratisation, on supprime donc un *droit à certains salariés*.

A partir de ce moment, dire que les administrateurs seront à égalité est une contrevérité, qui s'amplifie du *fait de la part numérique* (deux tiers étant désignés par le gouvernement), et l'élection ne permet plus le contrôle syndical, mais ouvre la voie aux excès naturels lors de la propagande pour obtenir des voix.

Laisser croire que les administrateurs ainsi élus pourront modifier la politique de gestion de l'entreprise tient de l'utopie ou du leurre. Tout au plus ils seront caution des décisions prises et très rapidement les contradictions apparaîtront.

Cet *élément prend* encore *plus* de signification lorsqu'on sait que certaines organisations syndicales sont avant tout une courroie de tansmission ou un syndicat-parti.

Le texte prévoit, en outre, la création de conseils d'atelier dans lesquels les salariés *« s'expriment dans tous les domaines intéressant la vie de l'atelier ou du bureau »*.

Il est finalement clair que la conception qui sous-tend ce projet est la démocratie directe, par opposition à la démocratie par *délégation* à laquelle nous sommes attachés à Force ouvrière. Il s'agit, en effet, de mettre en place des mécanismes visant à reléguer les organisations syndicales au second plan en les désaisissant de certaines fonctions, à chercher à les mettre en opposition en les plaçant en situation potentielle de conflit avec un salarié administrateur ou un conseil d'atelier, voire aussi à les court-circuiter en raison de l'impossibilité de réalisation d'une unicité syndicale, de type syndicat-parti, à laquelle certains rêvent.

Notons aussi, et c'est là une contradiction significative, que ce texte, prônant la démocratie directe, est soumis au Parlement, dont les élus ont démocratiquement un pouvoir de délégation... Alors, quand on parle d'*avancée sociale démocratique*, nous protestons.

Mais encore, et surtout, le projet n'est pas ressenti comme une revendication par les travailleurs concernés.

Contrôle ouvrier

Rappelons, en effet, que les salariés sont avant tout attachés à des garanties, que d'ailleurs l'exposé des motifs des lois de nationalisation du gouvernement *Léon Blum* avait incluses et dont la C.G.T.-F.O. s'est faite le porte-parole en réclamant, au nom des travailleurs, le maintien *des contrats collectifs et de l'emploi.* Et si, sur le premier point, nous avons obtenu satisfaction, encore qu'il n'y ait guère de grain à moudre actuellement, sur le second, force est de constater que toutes les entreprises industrielles nationalisées en 1982 ont, sans exception, allégé leurs effectifs. Fidèles aux orientations de la vieille C.G.T. – que F.O. perpétue, – selon lesquelles l'émancipation et la défense des travailleurs passent par le contrôle ouvrier et *non l'intégration, nous avons* expliqué tout cela à qui de droit en citant parfois les expériences réussies des anciennes nationalisées.

Défendre les intérêts *quantitatifs* des salariés serait-il une chose archaïque en période de difficultés économiques ? Nous ne le pensons pas, ne serait-ce, d'ailleurs, que parce que les défenseurs privilégiés du qualitatif ont des racines antérieures à la révolution industrielle.

(*) Secrétaire confédéral de la C.G.T.-F.O.

Une orientation déterminante

par PIERRE BEY (*)

L'ANCIENNE majorité avait pris un risque important en bloquant le rapport Sudreau et, contrairement aux fermes promesses de M. Giscard d'Estaing à M. Jean Menu, président de la C.G.C., en s'opposant à l'entrée des cadres dans les conseils des sociétés. Ces deux mesures ont eu des effets sensibles, peut-être déterminants, sur le résultat des élections de 1981 tant a été grande la déception de la part agissante de l'encadrement. Celui qui s'implique sait que les rapports sociaux du pays doivent dépasser les oppositions nées de la lutte des classes.

Les nationalisations, discutables en elles-mêmes, ne sont pas la panacée mais elles existent ; elles peuvent amener une évolution des comportements. Si elles sont bien conduites, elles induiront dans l'ensemble de l'économie nationale la mutation qui s'impose.

Le législateur doit jeter des bases opérationnelles pertinentes et veiller aux protections qui éviteront leur contournement. La loi de 1945 qui introduisait dans les conseils d'administration, avec voix consultative, les représentants des trois collèges des comités d'entreprise portait de belles perspectives... Dans la plupart des cas, le patronat a alors évacué des conseils tout ce qui aurait pu aider les syndicalistes à se faire une idée plus claire des fondements de la politique de l'entreprise. Les conseils ne sont qu'une instance formelle : président, administrateurs, syndicalistes, émargent ensemble et n'échangent rien.

Pendant huit ans, j'ai participé aux conseils d'une grande entreprise. M. Ambroise Roux, président de la C.G.E., régnait sans présider : c'était l'Alsthom, elle est devenue *Alsthom-Atlantique, elle a signé* de bons et de moins bons accords, que les syndicalistes dénonçaient en vain ; cinq présidents se sont alors succédé mais les conseils restaient d'une tranquille solennité.

Des lacunes

Le 20 septembre 1979, quand le président déclarait : *« Le climat social de nos usines est calme »*, je suis intervenu pour signaler que ce n'était qu'apparence : *« Monsieur Bey n'importunez pas messieurs les administrateurs, vous passerez à mon bureau... »* Le 26, la grève du centenaire se déclenchait à Belfort. Nous étions 8 000, et elle devait durer deux mois. Au conseil suivant, à *la date fixée depuis longtemps*, le conseil a bien voulu écouter mes commentaires sans autres débats ; pourtant cette grève de deux mois n'était ni fortuite ni innocente.

En d'autres occasions, il ne fallait pas qu'une mince audace pour braver les interdictions orales et écrites du président, pour attirer, parfois avec succès et quelques retours de bâton, l'attention du tout-puissant et redouté président Ambroise Roux.

Le comportement de l'encadrement C.G.C. dans la grève du centenaire d'Alsthom me vaut d'être au conseil de la C.G.E. nationalisée.

Le fonctionnement du conseil de la C.G.E. n'est pas pleinement satisfaisant. Il sera amélioré si la loi de démocratisation comble les lacunes du statut provisoire. Le résultat pourrait atteindre un niveau assez positif pour induire dans les sociétés de droit privé un goût de renouveau qui n'a que trop tardé.

C'est au nom de l'efficacité industrielle que le gouvernement a demandé d'ajuster le seuil d'application de la loi. S'il y croyait, cet argument devrait justifier l'inverse. L'entrée des syndicalistes dans les conseils a deux buts : c'est pour les salariés un peu de contre-pouvoir régulateur face à ceux qui décident ; c'est pour les syndicalistes l'impérieuse nécessité de dépasser la revendication pour apprendre la participation et toutes ses implications. Ce n'est pas un luxe coûteux, c'est un investissement social rentable, s'il est aménagé convenablement. Bien sûr, le temps à allouer aux administrateurs salariés est à moduler suivant l'étendue de leur représentation.

On a pu lire approximativement : « Le gouvernement serait hostile aux déplacements des administrateurs salariés dans les établissements du groupe d'entreprise qu'ils représentent. » Pourquoi ? Les nationalisations ont coûté cher aux finances publiques. Je suppose que le gouver*nement y croit encore. La* vocation admise des administrateurs salariés est de ramener au conseil des avis déduits de l'appréciation de ceux qui *vivent* les orientations du conseil. Ils doivent pouvoir connaître, c'est-à-dire avoir la possibilité de visiter, sans s'immiscer dans la gestion, d'autres établissements que ceux où ils travaillent. Les réalités socio-industrielles doivent alimenter les débats du conseil, il ne faut pas entraver les porteurs du concret.

L'avenir des relations sociales dans les entreprises du secteur public va dépendre du niveau de la considération accordée à ceux qui représentent le personnel dans les conseils. Comment croire à une saine évolution en aval si, au sommet, les dispositions ne sont pas prises pour *un mieux attendu et né*cessaire ?

(*) Administrateur général de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.).

Gare à l'étatisation !

par YVES DURRIEU (*)

LES projets sur le pouvoir des travailleurs dans l'entreprise ne contentent personne. Pourtant ces lois, tout en permettant une avancée au plan social, ne justifient pas les attaques hystériques du patronat. Elles assurent la représentation syndicale dans l'entreprise, tout en proposant, à terme, un droit d'expression individuel des travailleurs. Elles favorisent certaines initiatives du personnel en matière de *sécurité dans le travail et rendent* obligatoires des rendez-vous entre direction et salariés de l'entreprise, en particulier pour les discussions salariales. Ce qui ne fait que confirmer les pratiques les plus courantes des pays occidentaux, y compris la France ; il n'y a que quelques grandes firmes (Citroën, Simca, etc.) qui contournent ces règles en utilisant leur syndicat bidon, et une bonne partie des P.M.E., qui évitent toute implantation syndicale. C'est à elles que les lois Auroux s'adressent, sans remettre en cause « le pouvoir patronal ». Mais celles-ci ne changeront rien ni dans les entreprises privées modernes ni dans le secteur public.

Or le gros problème auquel se heurte aux plans économique et social le gouvernement, c'est l'utilisation rationnelle d'un secteur public grandissant dans une économie mixte, encore soumise en majorité à la logique du profit privé.

Du temps de Giscard, on avait tendance à exploiter le secteur public à la manière du secteur privé, c'est-à-dire à lui imposer des critères de gestion financiers à court terme. Et pourtant, on n'a pu nier, même dans ce contexte hostile, les réussites économiques d'un certain nombre de ces entreprises : pour la recherche des débouchés, en France et à l'étranger (voir Renault et la SNIAS) ; pour le perfectionnement *technologique et les approvisionne*ments en matières premières (voir E.D.F. et G.D.F.) ; pour la recherche de meilleurs matériels (voir S.N.C.F.).

Le rôle du secteur public élargi doit, désormais, consister à favoriser la relance économique, grâce à une politique judicieuse d'investissements qui tienne compte de la perméabilité des marchés, mais aussi permette aux entreprises de pousser avec une volonté délibérée leurs avantages sur ces *marchés (en particulier sur le marché français)*. Pour mener cette politique tout à la fois opportuniste et volontariste, il faut respecter la logique propre de ces entreprises et donc leur autonomie, dans le cadre du Plan qui tolérera l'initiative en matière de recherche de marchés, de choix des produits et de fixation des *prix*.

Comment rendre autonome une entreprise publique sans donner davantage de pouvoirs à ses travailleurs ? Sinon, on favorise une caste de technocrates (énarques ou autres), que ce soient ceux qui ont « pantouflé » dans ces entreprises, ou ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui règnent dans les ministères. Au contraire, la remise du pouvoir des entreprises publiques entre les mains des travailleurs permet à chacun, de l'ouvrier au cadre, en passant par les techniciens et la maîtrise, de faire leurs suggestions et d'arbitrer leurs différends par la voie la plus démocratique, l'élection. C'est ainsi qu'on réalisera la paix sociale et qu'on évitera l'étatisation, en faisant du secteur public l'élément pilote de l'économie mixte.

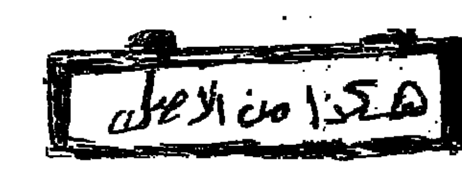
Enfin, en cette période d'austérité, il serait bon que les travailleurs décident eux-mêmes de la part consacrée à leur pouvoir d'achat et *de celle revenant aux investisse*ments, afin qu'ils fassent l'apprentissage de leurs responsabilités. Or la grosse lacune de la politique actuelle du gouvernement est de ne pas savoir utiliser le secteur public dans le cadre de cette économie mixte qu'il veut créer.

En ce qui concerne précisément les droits des travailleurs dans leur entreprise, les articles 8 et 9 de la loi du 2 février 1982 sur les nouvelles nationalisations sont caractérisés par les *tendances étatiques : deux tiers* des conseils d'administration désignés par l'Etat, un tiers représentant les travailleurs. Et cela pour deux ans.

La thèse selon laquelle le secteur public ne doit pas précéder, dans le progrès social, le secteur privé est dangereuse, car, au contraire, le secteur public devrait servir à démontrer qu'une politique sociale d'avant-garde, loin de pénaliser la bonne marche d'une entreprise, assure la paix sociale et *favorise par là même* une meilleure rentabilité. Or c'est cette thèse négative quant au secteur public qui semble l'emporter actuellement, quand on constate que la loi sur les droits des travailleurs dans les entreprises publiques (anciennes et nouvelles) a pris du retard, et surtout qu'elle semble vidée de ses *dispositions les plus intéres*santes.

Il est donc à craindre que le secteur public n'échappe pas à l'étatisation, qui a fait fiasco partout dans le monde, et qu'il ne remplisse pas sa fonction d'entraînement auprès du patronat privé, qui, sans aller jusqu'à emprunter les pratiques autogestionnaires *des entreprises pu*bliques, devrait être amené à accepter des méthodes s'en approchant si elles prouvaient leur efficacité.

(*) Président de Socialisme et Autogestion.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

SELON M. WEINBERGER

L'U.R.S.S. dispose depuis longtemps d'engins nucléaires en Europe de l'Est

Le groupe parlementaire du parti social-démocrate de R.F.A. a tenu une session à huis clos, mercredi 2 juin, sans se prononcer à ce stade sur la position à prendre à propos du déploiement des missiles américains, nous indique notre correspondant à Bonn Alain Clément. En même temps, l'organisation syndicale D.G.B. a écarté l'idée d'une grève générale visant à empêcher le déploiement, comme le réclamait M. Lafontaine et d'autres radicaux du S.P.D., et fait savoir qu'elle respecterait la décision du pouvoir légitime.

● A MOSCOU, M. Andropov a reçu, jeudi, M. Harriman, ancien ambassadeur des Etats-Unis en U.R.S.S., et son épouse pour un entretien de plus d'une heure. Le secrétaire général du P.C. soviétique a saisi cette occasion d'appeler les Etats-Unis à la *« modération réciproque »*, celle-ci devant être *« la base des efforts communs visant à trouver des ententes mutuellement acceptables afin d'éviter l'irréparable »*, annonce l'agence Tass.

● A PARIS, Mme Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a été reçue par M. Mitterrand jeudi matin. Interrogée peu après par Europe 1, elle a salué comme *« tout à fait raisonnable et bienvenue »* la position du président français sur le problème des euromissiles.

De notre correspondant

Bruxelles. – Réunis pendant deux jours au sein du comité des plans de défense de l'OTAN, les ministres de la défense du commandement intégré de l'alliance atlantique ont salué les résolutions de Williamsburg, en se réjouissant que les Japonais soient plus ou moins directement associés aujourd'hui à une *« défense globale »*. Encore ont-ils précisé qu'il ne saurait être question d'étendre le *territoire couvert par l'OTAN*, même si chacun des membres est invité à soutenir, en cas de besoin, les forces d'intervention des États-Unis susceptibles d'entrer en action au-delà du périmètre atlantique. Ils ont regretté le récent vote du Parlement danois souhaitant que l'on ajourne la mise en place des nouvelles armes de l'OTAN. Le représentant danois a cependant fait savoir que son gouvernement reste fidèle aux engagements déjà pris. Quant au secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, il n'a craint de faire savoir qu'à son avis *« ce que peut dire le Parlement de Copenhague n'a pas beaucoup d'importance »*.

Comme un de ses collaborateurs, M. Perle, l'avait indiqué non officiellement à la presse, M. Weinberger, ministre américain de la défense, a confirmé que l'U.R.S.S. dispose de missiles nucléaires en Europe de l'Est depuis bien longtemps déjà. Il y a, dit-il, des Frogs, des Scuds, des SS-21, sans parler des avions porteurs d'armes nucléaires, et tout cela serait *« très largement connu »* aux Etats-Unis. Rappelant les récentes déclarations du Kremlin faisant savoir que, si les Occidentaux déployaient leurs Pershing-2 et leurs missiles de croisière, l'U.R.S.S. se verrait contrainte d'installer des armes analogues en Europe orientale, M. Weinberger a affirmé que les Soviétiques menaceraient donc de *« faire ce qu'ils ont déjà fait »*.

Le ministre américain a été toutefois évasif sur le nombre de ces fusées soviétiques en Europe orientale ou sur leurs emplacements. Selon lui, le terme de *« stationnement »* serait tout à fait inapproprié. Les fusées en question ont, en effet, l'avantage d'être mobiles. Elles pourraient, en quelques heures, *« entrer et sortir »* d'un pays de l'Est. Aussi serait-il impossible de les *« localiser »* d'une façon permanente.

Le ministre de la défense a fait preuve d'un peu plus d'embarras encore à propos des négociations de Genève. Il avait cru bon de dire que, si on négocie un accord avec les Soviétiques limitant, par exemple, les fusées d'une portée de 5 000 kilomètres, le Kremlin s'empresserait alors de produire des engins d'une portée de 4 990 kilomètres. Aussi la question lui a-t-elle été posée de savoir quelle portée limite a été fixée pour les engins dont il est question à Genève. Toutes les armes différentes des SS-20, mais d'une efficacité assez proche, sont-elles, désormais, incluses dans les négociations américano-soviétiques ?

La réponse de M. Weinberger a été pour le moins déroutante : il ne sait pas si une limite précise touchant la portée des euromissiles a été fixée.

JEAN WETZ.

M. Marchais rectifie et récidive

M. Marchais, dans un communiqué de son secrétariat publié ce vendredi 3 juin dans *l'Humanité*, tout en admettant implicitement qu'il nous avait attribué à tort des propos tenus par le président de la République, n'en réitère pas moins une contrevérité. Le secrétaire général du P.C.F., qui, sur ce point précis, nous avait traité de *« faussaire »* au cours d'une réunion mercredi, à Ivry, a d'ailleurs répété cette contrevérité, jeudi, sur TF1. De son côté, le sénateur de Paris, M. Boucheny, a déclaré au cours du débat de politique étrangère de jeudi : *« Les attaques anticommunistes du président Lecanuet s'inspirent (...) d'un article publié hier dans* le Monde *par M. Delarue, que Georges Marchais a pu qualifier de faussaire. »*

Selon M. Marchais, à Ivry, nous avions dit que la déclaration de Williamsburg *« épouse très exactement »* ce qu'avait dit en janvier M. Mitterrand devant le Bundestag. Or ces paroles sont de M. Mitterrand lui-même dans sa conférence de presse de lundi. Le secrétariat de *l'Humanité* le reconnaît ce vendredi, *en citant* un passage de notre mise au point (*le Monde* daté du 3 juin), mais n'en réaffirme pas moins mensongèrement que *selon nous* la déclaration de Williamsburg est le *« reflet exact »* du discours du Bundestag.

A quoi rime cette polémique ? M. Marchais prétend qu'entre le discours du Bundestag et la déclaration de Williamsburg, M. Mitterrand a changé d'avis. Mais ne voulant pas, du moins au début, car il a depuis précisé son attaque, s'en prendre directement au président de la République, c'est *le Monde* qu'il a qualifié de *« faussaire »* pour ses citations de M. Mitterrand.

Cette polémique est révélatrice des procédés de M. Marchais, mais, sur le fond, la référence au discours du Bundestag n'est pas l'essentiel (1). L'essentiel c'est que, à Williamsburg, M. Mitterrand, Reagan et quelques autres ont estimé qu'il fallait se mettre d'accord avec les Soviétiques sur un certain nombre d'euromissiles américains et soviétiques. C'est un objectif auquel M. Mitterrand *« tient essentiellement »*, comme il l'a dit encore lundi à Williamsburg. C'est ce qu'a attaqué le P.C. dans son communiqué de mardi soir, soulignant sa préférence pour la solution de M. Andropov : pas *« de nouveaux missiles en Europe »*, en clair : pas de missiles américains.

Ce qui a piqué au vif M. Marchais, c'est que nous ayons souligné que le communiqué du P.C. de mardi visait personnellement le président de la République.

MAURICE DELARUE.

(1) Le 20 janvier devant le Bundestag, M. Mitterrand avait déclaré que *« ce que l'on appelle communément la double décision (...) prévoyait d'entamer une négociation (...) dont dépendra le niveau de déploiement des nouveaux missiles américains, à partir de décembre 1983 »*. Il avait ajouté plus loin : *« C'est pourquoi la détermination commune des membres de l'alliance atlantique et leur solidarité doivent être clairement confirmées pour que la négociation aboutisse – aboutisse, condition nécessaire à la non-installation des armes prévues par la double décision de décembre 1979. »*

M. SCHMIDT CHEZ M. MITTERRAND A LATCHE

Soustons (Landes). – M. Mitterrand et l'ex-chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, à titre privé, séjournent, depuis jeudi 2 juin, dans la résidence du président à Latche.

M. Schmidt, qui est accompagné de quelques collaborateurs, devrait, selon les premières indications, quitter Latche vendredi dans l'après-midi. Il avait déjà séjourné à titre privé à Latche voici un peu plus d'un an. L'ancien chancelier a rencontré récemment M. Giscard d'Estaing. Il a fait, par ailleurs, des commentaires assez incisifs sur le sommet de Williamsburg, contestant notamment la trop grande présence des médias dans ce type de rencontres entre chefs d'Etat pour lesquelles il suggère qu'elles aient lieu sur une île ou sur un bateau.

AU SÉNAT

L'opposition est satisfaite de la fermeté de l'Occident face aux menaces soviétiques

L'actualité a donné matière au débat qui a suivi *jeudi 2 juin au Sénat une déclaration du gouvernement* sur la politique étrangère. La plus grande partie des quelque huit heures qu'a duré la discussion a été consacrée à la rencontre de Williamsburg et à la préparation du prochain sommet européen de Stuttgart.

L'appréciation critique portée par le P.C.F. sur la déclaration finale des Sept, rappelée par M. Boucheny, a permis à M. Lecanuet d'illustrer une nouvelle fois sa théorie sur l'incompatibilité des thèses internationales des socialistes et des communistes. Cette faille dans l'union de la gauche affaiblit la France, estime le président de l'U.D.F., mais s'y ajoute la dégradation de notre situation économique, a-t-il constaté avec les autres orateurs de l'opposition. Le président du groupe R.P.R., M. Pasqua, s'est demandé comment une France faible pouvait prétendre jouer un rôle international.

Inquiets sur le devenir d'une Europe « en sommeil », les porte-parole de la majorité sénatoriale ont manifesté davantage de satisfaction après l'affirmation de la fermeté de l'Occident face aux menaces soviétiques. M. Cheysson n'a pas manqué, sur ce point, de souligner la mondialisation des problèmes d'armement et de défense. Cette dimension nouvelle, apparue à Williamsburg, correspond bien, aux yeux de l'opposition nationale, à la réalité qui exige qu'à une menace mondiale corresponde une riposte mondiale.

A. CH.

« Les SS-20 ne menacent pas que l'Europe », constate M. Cheysson, qui précise : *« Nous en avons entendu parler en Chine, les Japonais y pensent sans cesse. »* Il ajoute : *« où une globalisation et une complication du problème... »* Dans la suite du débat, en réponse à M. Lecanuet, il assure : *« Quant au niveau des forces auquel devraient aboutir les négociations de Genève, je l'ai déclaré au nom du gouvernement tout entier, il a été précisé qu'il pourrait être zéro ou plus. »*

Puis il rappelle le souhait de la France qu'une conférence sur le désarmement en Europe se tienne avant la fin de l'année – sans doute à Stockholm. Il souligne la fidélité de la France à l'« intuition » du général de Gaulle, jugeant inacceptable la division de l'Europe née de Yalta.

La politique étrangère de la France dégage une impression de *« flou »*, indique M. Lecanuet (Un. cent., Seine-Maritime). Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat *se demande pourquoi le gouvernement* a entretenu des illusions sur un nouvel ordre monétaire avant le sommet de Williamsburg. L'explication relève à ses yeux de *« manœuvres de politique intérieure »* : « Depuis sa constitution, le gouvernement est à la recherche des alibis de ses échecs », note-t-il, alors que la hausse du dollar découle de la faiblesse du franc, elle-même résultat de l'expérience socialiste. Pour le président de l'U.D.F., l'*« innovation »* de Williamsburg réside dans l'extension de la solidarité occidentale *« au-delà du monde atlantique jusqu'au Japon »* : *« Quand le péril est mondial, la riposte*, estime-t-il, *ne peut-être que mondiale. »* La réplique des Sept s'imposait, dit-il, après les menaces soviétiques, d'autant que cette fermeté *« a plus de chances d'ouvrir la négociation avec l'U.R.S.S. que n'en aurait eu une attitude de silence qui aurait été interprétée comme une faiblesse »*. Sceptique sur la possibilité d'aboutir à Genève à l'« option zéro », M. Lecanuet juge, en revanche, raisonnable *« d'envisager une réduction équilibrée du nombre des euromissiles américains et de celui des ogives soviétiques »*. Sur ce point, il souligne les critiques émanant du P.C. et en tire la conclusion qu'« il n'y a plus de majorité dans le domaine de la politique étrangère ». Les sénateurs communistes manifestant quelques sarcasmes devant la longueur des propos consacrés au P.C. par l'orateur, ce dernier indique : *« Je parle de vous parce que vous êtes importants, et vous êtes importants parce que vous êtes dangereux, et vous êtes dangereux parce que (...) vous soutenez sans relâche les thèses de l'U.R.S.S. et non celles de la France ! »*

Deux causes expliquent l'affaiblissement de la France, résume M. Lecanuet : la dégradation de sa situation économique, et donc de sa monnaie, et la discorde de la majorité.

Le P.C. et le désarmement

M. Boucheny (P.C., Paris) consacre son intervention au désarmement et constate l'émergence de la *« nouvelle donnée politique »* que constitue l'aspiration des peuples à la paix. Il dénonce *« la droite qui assimile action pour la paix et subversion antinationale alors que, le pacifisme et le progrès social sont aux sources mêmes de l'humanisme »*. Puis il explique en quoi la déclaration de Williamsburg est *« critiquable »* : « Elle *élargit*, juge-t-il, *l'alliance atlantique dans des conditions qui risquent de porter atteinte à l'indépendance de la France* [et] *elle fait état des seules propositions américaines et non des autres.* »

Après M. Chamant (R.P.R., Yonne), qui s'inquiète du *« sommeil »* de l'Europe, M. Bettencourt (R.I., Seine-Maritime) constate que la politique étrangère est le domaine où lui et ses amis *« se sentent les plus proches du président de la République »*. A l'interrogation qu'il formule sur l'éventualité d'un voyage de M. Fidel Castro en France, le ministre des relations extérieures indique qu'*« elle n'est pas prévue »* mais qu'*« elle n'est pas interdite »*, et que lui-même se rendra prochainement à La Havane. M. Bourgine (R.I., Paris) regrette, au contraire de M. Bettencourt, que la France n'ait pas quitté le S.M.E.

M. Nucci, ministre de la coopération, amené à répondre à M. Gaud (P.S., Drôme) sur la politique de la France en Afrique, et surtout M. Cheysson contestent l'analyse de M. Cantegrit (Gauche dém., Français de l'étranger) *qui estime que* l'image de la France sur ce continent s'altère en raison non seulement de la dégradation de la situation économique mais aussi du *« grignotage de l'influence française par les deux super-puissances »*.

Notant l'émergence d'une position européenne commune contre les excès de la politique monétaire américaine, M. Pontillon (P.S., Hauts-de-Seine) s'inquiète de l'échec de la négociation Nord-Sud et du *« silence »* observé sur cette question à Williamsburg. Pour Mme Perlican (P.C., Paris), la France, par *« son rayonnement international et l'espoir qu'a suscité dans le monde l'arrivée de la gauche au pouvoir, a des responsabilités particulières »* à l'égard des pays en voie de développement.

M. Pasqua (Hauts-de-Seine), président du groupe R.P.R., s'interroge : *« Jouissant de la confiance absolue du président de la République, débarrassé de vos collègues à problèmes – M. Cot, M. Jobert, – qu'est-ce qui vous manque pour faire une politique extérieure cohérente et non pas cahotique ? Elle manque d'efficacité, parce qu'elle fait le va-et-vient entre l'idéologie et le réalisme. Or notre pays est devenu fragile, en dépit des lignes Maginot construites à Poitiers ou ailleurs. La réduction des crédits militaires jette le doute sur notre volonté de défense. »*

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'O.I.T.

Les pays socialistes demandent une réforme des mécanismes de contrôle du Bureau international du travail

De notre correspondante

Genève. – La séance d'ouverture de la soixante-neuvième Conférence internationale du travail, qui s'est déroulée au Palais des nations, le 1er juin, a été peu différente de celle des précédentes sessions, en dépit de l'absence des délégations polonaises (*le Monde* du 2 juin).

M. Blanchard, directeur général du B.I.T., nous a déclaré regretter cette décision fondée, à son avis, sur *« une information qui ne correspond ni de près ni de loin à la réalité »*, selon laquelle *« des organisations syndicales de l'Ouest et des pays membres de l'OTAN auraient inspiré l'attitude suivie par l'O.I.T. dans l'affaire concernant la Pologne »*. Il rappelle à cet égard que *« les trois votes qui ont sanctionné, en novembre 1982, mars 1983 et mai 1983, les débats au sein du conseil d'administration du B.I.T. donnent la mesure des préoccupations qu'inspire à la très large majorité, sinon à la presque unanimité du conseil, la situation syndicale en Pologne »*. Le directeur général du B.I.T. estime enfin que *« le gouvernement polonais pourrait utilement faire son parti des conclusions d'une commission de cette nature »*.

La conférence, qui a désigné à sa présidence M. James Bolger, ministre du travail de la Nouvelle-Zélande, se tiendra jusqu'au 22 juin et devra se prononcer sur le budget de 1984-1985, dont le montant proposé s'élève à 261 millions de dollars. Elle recevra, le 8 juin, le président égyptien, M. Moubarak, puis les premiers ministres d'Australie et du Zimbabwe.

Son ordre du jour comprend notamment l'examen de nouvelles normes de *« politique de l'emploi »*, pour tenter de trouver une solution au drame des sans-travail, des sous-employés, des marginaux... Le B.I.T. estime que, à cet effet, un milliard d'emplois devraient être créés d'ici à l'an 2000. Or, actuellement, la situation ne cesse de se détériorer : les documents de la conférence rappellent qu'il y a près d'un demi-milliard de chômeurs dans le monde ; que dans certains pays de l'hémisphère nord, pourtant privilégié, un dixième de la population active est sans emploi ; que, dans le tiers monde, 330 millions de personnes sont dans le même cas et végètent dans un état d'indigence, sinon de pauvreté absolue, et que l'avenir se présente sous un jour sombre puisque l'on estime que 680 millions de jeunes viendront grossir, avant la fin du siècle, le nombre des demandeurs d'emploi.

Liberté syndicale bafouée

Les problèmes propres à plus de vingt millions de travailleurs migrants seront examinés, de même que ceux que pose le travail de millions d'enfants dans le monde. M. Francis Blanchard a présenté à la conférence un nouveau rapport sur cette question (*le Monde* daté 22-23 mai).

La liberté syndicale, sans cesse bafouée par de trop nombreux gouvernements, est un thème faisant l'objet de débats année après année. Une étude d'ensemble, rédigée par une commission d'experts, dresse un bilan alarmant sur la difficulté de faire respecter les conventions internationales conclues en ce domaine. Les experts se déclarent *« très préoccupés »* par la dégradation générale de la situation à cet égard, et précisent que les cas soumis au comité de la liberté syndicale du B.I.T. *« ne concernent pas seulement des atteintes à certains des principes les plus fondamentaux énoncés dans les conventions, mais plus particulièrement la violation des droits fondamentaux de l'homme dont le respect est essentiel au libre exercice des droits syndicaux »*.

Une part importante du temps prévu pour la recherche de solutions à des problèmes concrets risque encore une fois de donner lieu à des débats politiques aussi stériles que rituels sur l'apartheid, d'une part, et sur une résolution tendant à condamner de nouveau Israël, d'autre part. Plus grave est l'offensive menée par les délégués de pays qui, ignorant chez eux la liberté du travail, sont intéressés à saper les efforts tendant à promouvoir et à protéger cette liberté. Les représentants des syndicats des pays démocratiques ne cachent pas leur inquiétude devant les *manœuvres déployées par des pays* ne reconnaissant pas la liberté syndicale, depuis quelques années, pour faire adopter des mesures ayant pour effet d'affaiblir les instances de contrôle du B.I.T. et de ses organes juridiques, en invoquant notamment le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

D'ores et déjà, dès la première séance, le 2 juin, de la commission d'application des normes de travail, M. Ingolf Noack, représentant gouvernemental de la R.D.A. et s'exprimant au nom des pays d'Europe de l'Est, de la Mongolie et de Cuba, a lu une longue déclaration attaquant violemment le mécanisme de contrôle des normes internationales du travail, instauré par le B.I.T., mécanisme qui, selon lui, sert des buts *« diamétralement opposés à ceux dont sa création devait assurer la réalisation »*. Aux termes de ce texte, *« les pays qui manifestent peu de volonté de coopérer sur le plan international dans le domaine social et le domaine du travail (...) se trouvent dans la situation la plus privilégiée. Ayant de larges possibilités pour critiquer les autres, ils restent pratiquement invulnérables à la critique dont ils peuvent être l'objet »*.

En conclusion, le texte propose qu'un groupe de travail spécial soit chargé de créer un mécanisme de contrôle inédit, *« en tenant compte du principe de la représentation équitable de toutes les parties, toutes les régions et tous les systèmes sociaux et politiques »*.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Turquie

Ankara annonce la fin des opérations contre les Kurdes en Irak

Ankara *(A.F.P.)*. — L'opération de ratissage lancée le 26 mai dernier en territoire irakien avec l'accord de Bagdad *« a pris fin après avoir été menée avec succès »*, et les troupes turques sont rentrées jeudi 2 juin en Turquie, a annoncé à Ankara un communiqué du ministère des affaires étrangères. Au cours de cette intervention de sept jours (effectuée selon des sources diplomatiques par quinze mille hommes appuyés par l'aviation turque), seuls deux combattants — un soldat turc et un maquisard kurde — auraient été tués, selon ce communiqué. Le ministère turc des affaires étrangères ne précise pas le nombre de Kurdes faits prisonniers par les troupes de choc durant l'opération menée, selon lui, *« dans le seul but d'assurer la sécurité de la région frontalière »*.

L'incursion avait commencé le 26 mai, avec l'entrée en territoire irakien de deux brigades des forces spéciales de la gendarmerie turque et des forces parachutistes, aidées, selon des sources diplomatiques irakiennes, de deux brigades de gardes-frontières, et bénéficiant de l'appui *« réduit »* de l'aviation turque et de quelques hélicoptères. On indique de même sourcequ'aucun soldat irakien ne participait au ratissage, mais que quelques officiers irakiens ont collaboré avec l'état-major d'Ankara à la coordination de l'action des troupes turques sur le terrain.

Le communiqué du ministère turc des affaires étrangères estime par ailleurs que la coopération qui s'est établie entre les deux pays pour lutter contre les rebelles kurdes *« se poursuivra dans l'avenir, afin d'assurer d'une façon permanente la paix et la sécurité dans cette région frontalière »*.

Grèce

A L'OCCASION DU DÉBAT SUR UN PROJET DE LOI GOUVERNEMENTAL

Les rapports entre socialistes et communistes enregistrent une nouvelle dégradation

Athènes *(A.F.P., A.P.)*. — Plus de cinquante mille personnes ont manifesté jeudi 2 juin devant le Parlement grec pour réclamer le retrait du projet de loi gouvernemental de « socialisation » des entreprises publiques, qui a notamment pour objectif de restreindre l'usage du droit de grève (*le Monde* du 2 juin). Au même moment, les députés en entreprenaient l'examen. Les manifestants scandaient des slogans tels que *« Ne touchez pas au droit de grève ! », « Le peuple exige le vrai changement ! »*.

Cette manifestation, à laquelle avaient appelé de nombreuses fédérations syndicales proches des communistes, marque une nouvelle dégradation des rapports internes à la *majorité de gauche*, après une trêve de plusieurs mois. A l'instigation des communistes, les arrêts de travail se multiplient depuis quelques jours, y compris dans le secteur privé. Dans les syndicats, la rupture entre dirigeants proches du PASOK (parti socialiste panhellénique de M. Papandréou) et du K.K.E. (parti communiste « de l'extérieur », prosoviétique) est désormais consommée. Le secrétaire général de cette dernière formation, M. Florakis, a réclamé, mercredi, au Parlement , l'organisation immédiate d'élections anticipées, sans attendre l'échéance normale de l'automne 1985.

Grande-Bretagne

LA CAMPAGNE POUR LE SCRUTIN DU 9 JUIN

Une polémique sur les Malouines donne aux travaillistes l'occasion d'un nouveau faux pas

De notre correspondant

Londres. — La question de la guerre des Malouines et des relations anglo-argentines a fait son apparition dans le débat électoral britannique, sous la forme de violentes diatribes travaillistes destinées à priver Mme Thatcher du bénéfice de l'« *effet Falkland* ». M. Denis Healey, leader adjoint du parti travailliste, a accusé le premier ministre de *« se draper dans l'Union Jack »*, de *« se glorifier du massacre »* et de faire preuve d'une *« hypocrisie stupéfiante »* dans son attitude vis-à-vis de l'Argentine. *« Voilà un premier ministre qui a tiré avantage de nos forces armées durant la guerre des Malouines, et qui, maintenant, prête des millions de livres à la dictature militaire de Buenos-Aires »*, a lancé M. Healey du haut d'une tribune, avec la passion froide qui le caractérise.

Mme Thatcher s'était expliquée à la Chambre des communes, voici quelque temps, sur la question des crédits britanniques à l'Argentine. Le premier ministre a reconnu que ces prêts pouvaient théoriquement être utilisés pour acheter des armes, *mais a insité dans le même temps* sur les risques que ferait courir au système bancaire international une Argentine en faillite, incapable de payer ses dettes.

Quelques heures avant l'intervention de M. Healey, un autre membre du cabinet fantôme avait ouvert le feu sur le thème des Malouines. Le porte-parole travailliste pour les affaires d'éducation, M. Neil Kinnock, a demandé l'ouverture d'une enquête sur le torpillage du destroyer argentin *General Belgrano* par un sous-marin de la Royal Navy, le 2 mai 1982. Cet épisode meurtrier est considéré comme un des tournants de la guerre de l'Atlantique sud. Certaines personnalités de l'opposition prétendent que le gouvernement Thatcher donna l'ordre de couler le *navire argentin, alors qu'il* s'éloignait de la flotte britannique et qu'il se trouvait en dehors de la zone d'exclusion maritime établie par la Navy autour de l'archipel des Malouines. Ce désastre argentin, qui coûta la vie à près de quatre cents marins, « torpilla » à son tour les négociations de paix qui s'engageaient à Lima sous l'égide des gouvernements péruvien et américain.

Si les Malouines avaient toujours *été* présentes de façon sous-jacente dans la campagne électorale britannique, la question n'avait pratiquement jamais été abordée de façon directe avant les interventions de MM. Healey et Kinnock. Les conservateurs craignaient d'être accusés d'exploiter le sacrifice des soldats britanniques à des fins électorales, tandis que les travaillistes voulaient éviter de s'aliéner les nombreux supporters de leur parti qui se sont enorgueillis de la performance *des troupes de la force d'intervention*. Dans ce contexte, l'offensive Healey-Kinnock ne pouvait que surprendre les tories.

Le Labour a sans doute jugé, dans un premier mouvement, et compte tenu de l'écart considérable qui le sépare du parti conservateur à une semaine du scrutin, qu'il n'avait plus grand-chose à perdre et qu'il était temps de tenter le tout pour le tout. Mais il a dû, une nouvelle fois, faire *précipitamment machine en arrière* devant le tollé soulevé par les propos de ses dirigeants, chez les conservateurs bien sûr, mais aussi dans l'opposition social-démocrate et libérale, voire chez certains cadres et militants travaillistes. Au cours d'un débat télévisé, jeudi soir, M. Healey a indiqué qu'il *« regrettait »* d'avoir dit que Mme Thatcher s'était *« glorifiée du massacre »* et n'aurait dû parler que de *« conflit »*. Certains dirigeants du Labour redoutent que ce nouveau faux pas ne parachève le triomphe des conservateurs. — *(Intérim.)*

● *Plus de cinq cents manifestants antinucléaires* au total ont *été* arrêtés, depuis le début de la semaine, en raison de leur tentative d'obstruction d'une base de bombardiers américains, à Upper-Heyford, a annoncé, jeudi 2 juin, la police britannique. Il s'agit des premières arrestations massives opérées contre des pacifistes en Angleterre depuis le début des années 60. — *(Reuter.)*

Pologne

Mgr Glemp appelle le pouvoir et la population à s'accorder un « pardon » réciproque

De notre correspondant

Varsovie. — A deux semaines de l'arrivée du pape en Pologne, le cardinal-primat, Mgr Glemp, a longuement appelé, jeudi 2 juin, les autorités et la population à s'accorder un « pardon » réciproque. Ce thème de l'oubli des torts et des griefs au profit de la recherche d'une véritable concorde nationale pourrait bien préfigurer le ton général des homélies que prononcera Jean-Paul II.

Cette approche permettrait au Saint-Père d'inscrire sa volonté de voir levées toutes les mesures répressives découlant de l'état de guerre dans la perspective d'une mobilisation de toutes les énergies en faveur de la reconstruction du pays et, par là même, de la paix civile. L'Eglise et *son chef pourraient ainsi* définir une ligne durable alliant le soutien aux aspirations populaires à une apparente concordance d'objectif avec un pouvoir se réclamant de la recherche d'une « entente » fondée sur l'intérêt national.

Ce serait évidemment là jouer sur les mots, dans la mesure où l'entente telle que la conçoivent les autorités exclut aussi bien la volonté de démocratie représentée par Solidarité que les hommes l'incarnant. Cette ambiguïté, qui n'a cessé depuis août 1980 de dominer la crise polonaise dans toutes ses étapes, est plus que jamais inévitable et indispensable, car elle seule permet d'espérer utiliser la tension politique vers un compromis et non pas vers un développement de la violence. Elle n'interdit, au demeurant, pas plus à l'Eglise qu'à l'opposition de ne pas mâcher ses mots. Définissant le pardon, et implicitement donc l'amnistie, comme *« l'élément fondamental d'un ordre social orienté vers l'avenir et porté aussi par la morale chrétienne »*, le primat a publiquement condamné *les brutalités policières en évoquant* la mort de Grzegorz Przemyk, le lycéen qui a succombé le 14 mai après un passage dans un commissariat.

« Nous ressentons, dit Mgr Glemp devant plusieurs milliers de fidèles réunis aux abords de la vieille ville de Varsovie pour la Fête-Dieu, *le besoin de normalisation de nos rapports sociaux. A côté de douloureux cas de violation de la dignité humaine, on ne peut ne pas remarquer des symptômes positifs. Parmi ces événements douloureux, il y a, avant tout, les actes de discrimination envers des hommes pour leur attachement à une conception des syndicats qui n'est pas approuvée* (officiellement). *Ce qui éveille une opposition particulière, c'est cette pédagogie de tabassage, surtout des jeunes gens* (applaudissements). *Nous avons pourtant des espoirs fondés que les événement, connus universellement, qui ont eu pour conséquence la mort du jeune Grzegorz n'auront plus jamais lieu* (applaudissements prolongés). »

« Le plus difficile est devant nous »

Peu après que cette homélie eut été prononcée et saluée par la foule, mains dressées dans le signe de la victoire, l'agence PAP a diffusé, avec trois jours de retard, le discours par lequel le général Jaruzelski avait clos, mardi 31 mai, le plénum du comité central.

« Le plus dramatique est derrière nous, le plus difficile devant nous », dit le général Jaruzelski, en ajoutant que, *« pour parvenir à une pleine normalisation, il faut encore beaucoup d'efforts et pas peu de temps »*. Ce qui a été fait en faveur de la « stabilisation » n'est que *« la première étape d'une route difficile et pénible »* et *« la question du temps qu'il faudra pour surmonter la crise et du prix à payer pour cela n'est pas encore résolue »*.

L'opposition *« veut se maintenir à la surface. (...) Nous n'avons pas encore assez fait pour dévoiler la nullité de* (son) *programme* (et) *trop peu pour démontrer l'isolement des extrémistes »*. Les « liens » avec les masses et la classe ouvrière sont à « reconstruire » et c'est une *« tâche fondamentale du parti »* que *« d'amener la majorité des travailleurs »* à se placer au côté des autorités — ce qui signifie que ce n'est pas le cas aujourd'hui.

« Une partie des membres » du POUP manifeste de la « passivité », et bon nombre de cellules de base *« n'ont pas été réactivées »*, dit encore le premier secrétaire. Pire : la *« période des désordres »* a laissé des traces dans le parti, sensibles aussi bien dans les *« élucubrations de droite »* que dans *« les lieux communs de l'hourra-gauchisme » (1)*. Autrement dit, le parti, après un an et demi de loi martiale, est si peu uni qu'il faut y mettre de l'ordre. La situation économique dont l'amélioration conditionne *« la position du parti et le renforcement de l'Etat »* est *« toujours difficile »* malgré *« un progrès »*. Bref, on ne voit pas plus dans ce discours du numéro un du régime que dans le déroulement de l'ensemble du plénum (*le Monde* du 3 juin) ce qui va bien pour le pouvoir.

Paradoxalement, la seule lumière *politique un tant soit peu crédible* montrée par le général Jaruzelski est qu'il *« ne doute pas »* que l'épiscopat et le Vatican soient aussi conscients que le parti et l'Etat de *« la difficulté de la période et du nombre de points d'interrogation »*. Néanmoins, une partie du clergé ne partage pas le *« réalisme »* de sa majorité, et il serait *« très mauvais »*, estime-t-il, que les premiers l'emportent sur la seconde.

Au passage, la France a été sérieusement égratignée pour sa participation à la *« croisade antisocialiste »* menée contre la Pologne par Washington. *« Combien pitoyable dans tout ce concert*, dit le général, *est, entre autres, la voix des autorités d'un certain pays occidental qui veulent voiler par leurs protestations les dangereux événements et les problèmes qu'elles traversent. »* Depuis trois semaine, il ne peut se produire une manifestation en France sans que la télévision et la presse officielle y consacrent commentaires et reportages apocalyptiques. Il paraît que, sans plus de raison, *la classe politique et les* journaux français en feraient tout autant à propos de la Pologne.

BERNARD GUETTA.

(1) Dans le vocabulaire officiel, droite désigne les réformateurs, puisqu'ils s'éloignent de l'orthodoxie communiste, tandis que gauche et extrême gauche qualifient les conservateurs et ultra-conservateurs, attachés, eux, à l'orthodoxie

AMÉRIQUES

El Salvador

La guérilla multiplie les actions de harcèlement

San José *(A.F.P.)*. — La situation militaire dans l'est du Salvador, où les guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale (F.M.L.N.) sont solidement implantés, s'est à nouveau détériorée cette semaine tandis que l'hypothèse d'un report des élections générales, prévues pour décembre prochain, prend corps dans les milieux politiques.

Après avoir annoncé *dimanche* une offensive de grande envergure dans toute la région orientale, la guérilla a réussi le lundi 30 mai à s'emparer d'une base de communications de l'armée installée sur le mont Cacahuatique, à environ 150 km à l'est de San Salvador (*le Monde* du 2 juin). Les guérilleros affirment avoir tué douze hommes de la garnison et fait quarante-neuf prisonniers dans la prise de la station, qui contrôle les communications dans toute la région orientale.

D'autres groupes de guérilleros ont, tout au long de la semaine, multiplié les opérations de harcèlement contre les forces armées régulières, non seulement dans l'est du Salvador, mais également dans le département de San Vicente, au centre du pays. Le dynamitage de plusieurs routes, au passage de convois transportant des renforts, aurait, selon des informations non confirmées, mis plusieurs dizaines de soldats hors de combat. Face à ces *diverses offensives, l'armée a multiplié* les patrouilles tout au long des principales routes du pays, notamment la Panaméricaine, qui traverse d'est en ouest, et celle du littoral, le long de la côte du Pacifique, où on tente de réparer les ponts détruits par le F.M.L.N. Néanmoins, dans le nord-est du Salvador, les transports collectifs ont *été* une nouvelle fois bloqués cette semaine à la suite de menaces des guérilleros de faire sauter tout véhicule qui se risquerait à circuler.

L'un des chefs du F.M.L.N., le commandant Joaquin Villalobos, a annoncé à Radio-Venceremos, la station du Front, que la guérilla entendait multiplier les actions dans l'est du Salvador, pour paralyser l'économie et porter un coup financier au gouvernement.

Depuis près de trois ans que les guérilleros se sont implantés dans les départements de *Morazan*, Usulutan, San-Miguel et La Union, soit près du tiers de la superficie du pays, l'économie de cette région s'est effondrée.

La récolte de coton, l'une de ses principales richesses, a chuté de 60 % l'an dernier. La production industrielle est arrêtée et la région isolée par les incessantes coupures des voies de communications. Enfin, les sabotages des installations électriques et de communications augmentent le chaos.

En outre, les élections générales, prévues pour le mois de décembre, risquent d'être reportées au mois de mars. On souligne dans les milieux politiques que le conseil central des élections, chargé de les préparer, est paralysé par le manque de crédits, alors qu'il doit élaborer un registre des électeurs digne de foi, dans un pays où une grande partie de la population vit en situation irrégulière, sans domicile fixe.

Durcissement à Washington

(Suite de la première page.)

D'autre part, on imagine mal que la Maison Blanche se désintéresse d'un dossier si important à ses yeux. C'est d'ailleurs un « reaganien » loyaliste, n'ayant pas été formé dans la carrière diplomatique, qui a été choisi pour remplacer M. Enders. Son expérience limitée lui interdira de jouer un jeu personnel, du moins dans un premier temps.

L'ambassadeur au Salvador, M. Deane Hinton, est relevé, lui aussi, de ses fonctions. Pour le libérer d'une *tâche harassante, comme* on l'affirme en haut lieu ? Ou parce qu'il a balancé un peu trop entre les thèses officielles et des considérations humanitaires ? Il sera remplacé par l'actuel ambassadeur au Nigéria, M. Thomas Pickering. Deux autres postes diplomatiques — au Costa-Rica et au Guatemala — changeraient également de titulaire.

Le principe de « symétrie »

Plusieurs initiatives ou projets récents illustrent l'accroissement de l'assistance militaire aux gouvernements « amis ». On a d'abord appris que des C-130 de reconnaissance de l'U.S. Air Force survolaient le Salvador pour *détecter les livraisons* d'armes à la guérilla. Puis que plusieurs dizaines d'instructeurs supplémentaires iraient au Honduras pour y entraîner des soldats salvadoriens. Enfin, qu'une équipe médicale de l'armée américaine, comprenant une vingtaine de membres, se rendrait pendant six mois au Salvador. Cette dernière mission n'aurait posé aucun problème en d'autres circonstances. Mais, désormais, la moindre initiative du gouvernement Reagan est examinée à la loupe par le Congrès.

Washington applique en Amérique centrale un nouveau principe, baptisé « symétrie », qui pourrait s'énoncer ainsi : faisons au gouvernement du Nicaragua ce qu'on lui reproche de faire au Salvador. Il s'agit d'appuyer techniquement la guérilla antisandiniste et, parallèlement, de favoriser sa légitimation démocratique par un opération de relations publiques. Ces rebelles, qui opèrent à partir du Honduras et du Costa-Rica, sont déjà près de sept mille.

Officiellement, la C.I.A. ne les soutient que pour décourager Managua d'envoyer des armes aux révolutionnaires salvadoriens. Certains membres du Congrès avaient compris autre chose en entendant à huis clos M. William Casey, le directeur de l'agence : Washington miserait sur le renversement du pouvoir sandiniste et croirait cet objectif réalisable avant la fin de l'année. Le démenti formel de M. Casey n'a convaincu qu'à moitié.

Le gouvernement Reagan s'aperçoit, en tout cas, qu'il lui est plus facile de « déstabiliser » le gouvernement du Nicaragua par des opérations clandestines limitées que de défendre au grand jour et à grands frais le gouvernement du Salvador. Dans ce dernier pays, le temps semble jouer en faveur de la guérilla. Ne sachant trop comment se sortir du bourbier salvadorien, M. Reagan vise apparemment à un marchandage global.

Le surcroît d'activité de Washington se double d'une campagne verbale. Un nouveau Livre blanc vient d'accuser l'U.R.S.S., Cuba et le Nicaragua d'introduire des quantités massives d'armes dans la région. Le régime castriste s'est fait traiter de *« nouveau colonialisme »* et de *« nouveau fascisme »* par M. Reagan. Le sénateur Goldwater est allé plus loin : selon lui, on aurait dû faire de Cuba le cinquante et unième Etat de l'Union, *c'est-à-dire l'envahir et l'annexer*.

Le cinquante et unième État ?

Le nouvel engagement américain provoque diverses questions inquiètes aux Etats-Unis. N'est-on pas en train d'amener les sandinistes à se militariser davantage et à durcir leur politique intérieure, obtenant l'inverse de ce qu'on cherchait ? En envoyant davantage de conseillers militaires au Honduras *et en faisant* de ce pays *la base de la guérilla* antisandiniste, ne risque-t-on pas de l'entraîner dans une guerre contre le Nicaragua ? Les Etats-Unis eux-mêmes ne vont-ils pas être impliqués de plus en plus dans la région — même si leur engagement actuel est sans commune mesure avec ce qu'il était au Vietnam — et, à la limite, pourront-ils faire l'économie d'une intervention militaire ?

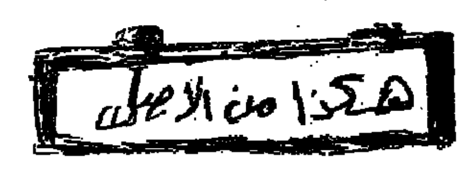
Le récent assassinat du sous-chef des conseillers américains au Salvador, le commandant Schaufelberger, a fait beaucoup de bruit. Personne n'a osé exploiter politiquement cette affaire au Congrès : ni les tenants de la négociation ni les partisans de la manière forte. Mais elle reste présente à tous les esprits.

Il serait difficile au président Reagan de se présenter à nouveau devant les électeurs si sa politique centre-américaine avait complètement échoué. Comme M. Carter, qui avait tenté de faire libérer les otages de Téhéran en pleine année électorale, il peut être tenté par un coup d'éclat.

Les dirigeants démocrates réagissent à tout cela avec prudence. Ils ne veulent pas être rendus responsables de la « perte » de l'Amérique centrale. M. Reagan ne les accuse-t-il pas déjà d'avoir empêché une assistance suffisante aux gouvernements « amis » en rognant sur les crédits demandés par la Maison Blanche ? La tendance actuelle des démocrates est plutôt de se « couvrir » derrière les républicains, en cherchant des votes de compromis au Congrès. L'opposition limite les ambitions de M. Reagan. Mais si elle essaie d'influencer sa politique, elle ne la condamne pas vraiment.

ROBERT SOLÉ.

● RECTIFICATIF. — Mme Fabienne Rousso-Lenoir, auteur de la Libre opinion « Les « disparus » en Argentine : l'horreur escamotée » (*le Monde* du 3 juin), nous signale que l'Argentine n'est pas signataire de la convention interaméricaine des droits de l'homme, comme il a été écrit par erreur.



LA DÉTENTION DU DOCTEUR AUGOYARD EN AFGHANISTAN

POINT DE VUE

La chasse aux médecins

par
BERNARD KOUCHNER (*)

LES *détournements* d'avion paraissent démodés et inefficaces. On vient de déclarer ouverte la chasse aux médecins. Deux morts au Nicaragua, un prisonnier à Kaboul, deux en Angola, des refus de visas pour la Pologne et le Liban ; derrière ces manifestations d'importance inégale et de caractère *différent, une même volonté* : celle d'éliminer les gêneurs, de se débarrasser de ces empêcheurs en blouse blanche de danser en rond autour du malheur des autres. En fondant Médecins sans frontières, en 1971, nous nous étions fixé deux buts : le *droit à soigner* et *le devoir d'intervention* auprès des populations souffrantes, au-delà de toutes les conventions politiques. En prenant les volontaires médicaux pour cible, les autorités politiques des pays *les* plus divers nous font savoir *aujourd'hui* que nous avons atteint nos objectifs.

Et pourtant, malgré *l'enchaînement* des périls, il nous faut continuer, et de nouveaux volontaires partent vers l'Afghanistan et le tiers-monde.

Avant qu'en Europe l'été ne vienne, rappelons les faits. Le 16 janvier *1983*, Philippe Augoyard, médecin français volontaire de l'AMI (1), *fut arrêté par les troupes soviétiques* en Afghanistan. Son crime ? Avoir donné des soins bénévolement aux populations civiles démunies, là où ne pouvait agir aucune organisation internationale assujettie aux conventions de Genève. La plupart des *conflits* actuels sont des guerres civiles et le droit international ne prévoit rien pour y faire face. Oui, Augoyard est rentré par effraction en Afghanistan, comme l'ont fait les troupes soviétiques ; l'un venait pour soigner, les autres pour asservir. Où est le droit futur ? En Afghanistan les troupes soviétiques cherchaient depuis longtemps, dit-on, à capturer un médecin français, pour l'exemple, pour supprimer les témoins. Le procès *du modèle* classique dans les pays de l'Est, sans avocat, sans témoin, avec des aveux extorqués et chantage à la mort, condamnait le docteur Augoyard à huit ans de prison, le 13 mars 1983.

∴

L'opinion française *s'émut*. On la pria de se calmer et d'attendre. On lui affirma qu'une agitation trop violente pouvait compromettre la libération de notre ami Augoyard. La diplomatie *socialiste était à la* besogne. Puis il y eut le film du procès, ces images insoutenables tournées par un journaliste occidental, et le P.C. offrit ses bons offices. Maxime Gremetz et *Georges Marchais intervinrent*. Augoyard, à les entendre, devait être libéré le 27 avril, jour de la fête nationale afghane. Cette date est maintenant dépassée et, malgré des promesses répétées, Augoyard tourne au fond de sa prison. Où en sommes-nous ?

Le concept des droits de l'homme est devenu un fourre-tout alimentant à peu de frais le *show* politique et télévisuel. Un comité des droits de l'homme communiste tente de faire libérer Augoyard ! Nous *nous* en réjouissons. Est-ce à dire que les communistes approuvent *l'action des* deux cent cinquante médecins français qui se sont succédé auprès des familles afghanes et qui continueront de le faire ? Et ailleurs ? Au Nicaragua, en Erythrée ? Doit-on prendre des garanties d'avance ? Existe-t-il maintenant *une assurance politique* de voyages pour les volontaires du *tiers-monde* ?

La désinformation a marqué des points. Avec notre complicité. Pour libérer plus vite Augoyard, nous n'avons pas mis en cause les Soviétiques. Nous avons eu tort, et le message de Moscou est passé : le gouvernement *de Kaboul apparaît* ainsi beaucoup plus crédible après l'arrestation d'Augoyard.

Notre gouvernement socialiste accueille sans doute plus favorablement *que son prédécesseur les* demandes d'aides humanitaires, mais il est non moins vrai que nos actuels dirigeants se montrent ombrageux et difficiles d'accès sur un terrain qu'ils estiment être le leur : celui des droits de l'homme. Des rapports d'anciens *militants, des attitudes de concurrence* et une jalousie obscurcissent trop souvent le débat.

Socialistes ou non, les moyens d'action d'une diplomatie demeurent les mêmes, liés au rapport de forces général et aux accords économiques passés et futurs. Un gouvernement de gauche n'a pas de poids sur l'*Union soviétique. Au contraire* !

L'opinion publique, en pays démocratique, reste l'arme ultime, la seule voix entendue fortement à l'extérieur et derrière les murs des prisons. N'avons-nous pas trop attendu pour que le peuple de France réclame la libération de Philippe Augoyard et que le président de la République se prononce enfin sur cette affaire ?

(*) Président de Médecins du monde.

(1) Aide médicale internationale.

(Publicité)

NON
à la baisse du pouvoir d'achat

Chaque jour, les Centres Edouard LECLERC se battent sur le front des prix :
D'origines sociales diverses, souvent modestes, près de 500 chefs d'entreprise se sont regroupés dans le but de faire évoluer la Distribution française pour répondre aux vrais besoins des consommateurs.

Fiers de leur indépendance, et frondeurs à l'égard de tous les pouvoirs, ils ont fait de leur mouvement le fer de lance de la lutte contre la hausse des prix.
Si personne ne conteste plus leur action, peu de gens imaginent avec quel attachement et enthousiasme ils se consacrent à cette œuvre.

La récession :

Les Centres Edouard LECLERC sont attristés par la troisième dévaluation qui frappent les Françaises et les Français de toutes conditions.

Tant d'efforts gâchés!

En deux ans, le pouvoir d'achat des salariés s'est anéanti! Il a régressé de 30%

La baisse du pouvoir d'achat, présentée aujourd'hui comme un objectif politique, est une catastrophe pour notre économie. Elle entraînera une modification du comportement des consommateurs.

A court terme, ce sont toutes les dépenses alimentaires qui seront comprimées, entraînant la faillite de notre secteur agro-alimentaire, pétrole vert de la France.

Quant à l'industrie textile, déjà moribonde, elle ne se remettra pas de la baisse générale des ventes.

Les responsables :

La responsabilité en incombe à tous ces professeurs dogmatiques qui prétendent aujourd'hui remplacer les chefs d'entreprise. Non contents d'exercer le pouvoir politique, la nouvelle classe dirigeante a en main tous les leviers de notre économie (nationalisation du crédit, fixation des prix et des salaires, suppression de la politique contractuelle).

La responsabilité en incombe aussi aux vieux routiers du corporatisme.
Opposés à toutes modernisations, protecteurs des situations acquises, les corporatistes ruinent la France.

Des fonctionnaires aux commerçants, aux agriculteurs, aux professions libérales, les voix de la contestation qui s'élèvent aujourd'hui ne sont pas encore celles qui mobilisent par leur espérance.

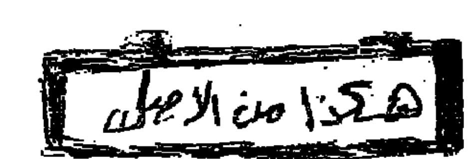
Le choix

Entre le dogmatisme militant et la renaissance poujadiste, les Centres Edouard LECLERC refusent de choisir :
Ils ne militent pour aucune chapelle et interpellent directement les consommateurs. A ceux qui sont déçus, nous voulons faire partager notre combat pour le retour à une économie de liberté et d'initiative.

Contre la baisse orchestrée du pouvoir d'achat, il faut se mobiliser.
A suivre...

Edouard LECLERC





PROCHE-ORIENT

M. Arens et le nouveau style de la diplomatie israélienne

M. Moshe Arens, le ministre israélien de la défense, est un homme aussi discret qu'efficace. A Paris depuis deux jours, il a été reçu, jeudi 2 juin, par son homologue, M. Hernu, et s'est aussi beaucoup intéressé au salon du Bourget. C'est *une vieille habitude* pour ce spécialiste de l'aéronautique, né en 1925 en Lituanie, mais formé aux Etats-Unis.

Contrairement à *son prédécesseur, le bouillant général Sharon*, qui a toujours eu une prédilection pour la provocation, M. Arens possède l'art de la nuance. Nous recevant mercredi *soir, il nous avait dit sa « déception »* devant le manque d'enthousiasme de la France face à l'accord israélo-libanais sur le retrait des troupes israéliennes. Le lendemain, M. Arens n'était plus déçu. C'est, en tout cas, ce qu'il a affirmé au cours d'une conférence *de presse, précisant qu'il* avait *« reçu confirmation »*, de M. Hernu, du soutien de la France à cet accord. Paris considère qu'il est *« important que l'accord soit mis en œuvre »*, a-t-il expliqué. M. Hernu, de son côté, a déclaré, selon l'A.F.P., que *« la France est d'accord avec l'accord, car elle pense que, pour sauvegarder l'indépendance du Liban et son autorité, il* [faut] *aller vers le départ de toutes les troupes étrangères ».*

Pour le reste, M. Arens s'inquiète de la nouvelle implantation soviétique en Syrie. Selon lui, on compterait déjà six mille *militaires russes dans ce pays* : trois mille cinq cents conseillers militaires et deux mille cinq cents combattants, chargés, notamment, de servir les fusées SAM-5 qui *seraient arrivées* à Damas, via le port de Lataké. Il s'agit là, selon le ministre israélien, d'une *« politique de tension au bord du gouffre »*. Mais Israël *« ne se laissera pas entraîner dans une guerre d'usure »* ; l'Etat juif, toujours selon M. Arens, *n'effectuera pourtant pas de « retrait unilatéral »*, même s'il existe des solutions de rechange à l'impasse actuelle. Lesquelles ? Jeudi, le ministre a confirmé que son gouvernement n'excluait pas un retrait du Chouf, mais seulement après des discussions avec les Américains et les Libanais, car il n'est pas question d'abandonner la place aux Syriens.

M. Arens ne minimise pas les *troubles qui agitent actuellement* l'O.L.P. *« Il est clair qu'il y a eu des affrontements et que cette agitation traduit des divisions face au plan Reagan »*, dit-il. *« Mais ces divisions, ajoute-t-il, traduisent aussi les différences d'analyses des différentes puissances. »* Cela dit, pour lui, M. Arafat n'est toujours pas un *interlocuteur possible* : le leader de l'O.L.P. a seulement voulu *« donner l'apparence d'une non-intransigeance absolue ».*

Sur le fond, on le voit, *M. Arens ne dit pas des choses* très différentes de M. Begin. Mais il évite les clichés, les agressions inutiles et les phrases choc. C'est un nouveau style pour la *diplomatie israélienne*, qui a été bien accueilli à Washington, où il était ambassadeur avant d'être appelé au ministère de la défense. M. Arens, *l'homme qui monte à Jérusalem*, le reconnaît bien volontiers. *« C'est vrai, dit-il, que j'ai établi de bonnes relations avec certains dirigeants américains. C'est plus facile pour moi de m'entendre avec M. Shultz, qui est un ami. Mais c'est une double communication qui s'établit : je peux mieux comprendre les Américains, mais je peux aussi leur faire comprendre des choses. »*

JACQUES AMALRIC.

Liban

La procédure de ratification de l'accord avec Israël pourrait être longue

Les autorités libanaises ont démenti, jeudi 2 juin, les affirmations israéliennes selon lesquelles Beyrouth retarderait volontairement la ratification de l'accord du 17 mai. *Un porte-parole du gouvernement a* souligné que le texte avait été envoyé mercredi à l'Assemblée nationale pour ratification, mais que *« la procédure pourrait être longue ».*

Aux termes de la Constitution libanaise, le chef de l'Etat est autorisé à conclure des traités et pactes secrets sans en référer à l'Assemblée. *Toutefois, rappelle-t-on* à *Beyrouth*, M. Gemayel entend s'assurer un très large soutien sur la question de la ratification et ne pas avoir recours à ce droit. De sources parlementaires, on indique *que les députés sont divisés* sur la tenue éventuelle d'un débat extraordinaire avant la ratification. On estime donc que compte tenu de ces divergences, il paraît probable que l'accord sera d'abord débattu en commissions, ce qui risque de prendre du temps.

Entre-temps, la radio et la presse libanaises s'élèvent contre les récentes arrestations effectuées par les autorités israéliennes à la suite de la recrudescence des attentats dirigés contre l'armée israélienne au Sud-Liban. Ces arrestations et gardes à vue à fin d'enquête ont touché, selon la presse, deux cent cinquante Libanais et Palestiniens depuis dix jours. Ces personnes appartiennent à *toutes les catégories professionnelles*, avec notamment des avocats, un ingénieur, un maître d'école, l'assistant du maire de Sarafand sur la route côtière entre Saïda et Tyr. Outre *les* quarante-huit personnes qui ont été internées dans le camp d'Al-Ansar, des dizaines de « suspects » seraient gardés dans plusieurs centres militaires, notamment au siège du gouverneur militaire de Saïda, situé *dans les bâtiments du sérail de la* ville.

Selon la radio officielle libanaise, les arrestations se sont étendues, jeudi, à la partie de la *plaine libanaise* de la Bekaa sous contrôle israélien, où huit personnes ont été arrêtées dans le village de Qaraoun et quatorze dans celui d'Aïn-Arab.

Ces arrestations, qui se font en général de nuit, ont créé une atmosphère de peur dans la ville de Saïda, paralysant l'activité économique et entraînant un exode des jeunes vers Beyrouth. D'autre part, les *journaux* signalent que près de cinquante femmes, en majorité palestiniennes, sont détenues dans une prison de femmes installée récemment dans la ville de Nabatiyeh, au Sud-Liban.

Une dizaine de notables, dont M. Nazih Berri, député chiite de Saïda, ont lancé, jeudi, un appel à l'*opinion* arabe et *internationale* pour intervenir afin de mettre un terme aux mesures israéliennes. De son côté, le secrétaire général de l'Organisation populaire nassérienne, M. Moustapha Saad, a stigmatisé *« la passivité des dirigeants libanais face aux mesures israéliennes »* et s'est demandé *« si l'attitude officielle libanaise est conforme à l'esprit de l'accord libano-israélien du 17 mai ».* – *(A.F.P., Reuter.)*

LA DISSIDENCE PALESTINIENNE

Le numéro deux du Fath reproche à M. Arafat « d'avoir fait preuve de négligence »

Les dirigeants du Fath ont contesté, jeudi 2 juin, la représentativité d'Abou Akram, membre du conseil révolutionnaire du Fath, qui s'était rallié mercredi aux dissidents du *mouvement* d'Abou Moussa en se présentant comme le responsable du Fath au Liban, disposant du soutien de plusieurs centaines de cadres et de combattants palestiniens. On indique à ce propos qu'Abou Akram *« ne représente que lui-même »* et n'a jamais eu d'emprise directe sur les combattants.

La position des dissidents a été *davantage* renforcée par les critiques adressées à M. Arafat par Abou Iyad, dans une déclaration faite au quotidien des Emirats arabes unis, *Al Khalij*, avant son départ pour Moscou. Le *numéro* deux du Fath reproche notamment au chef de l'O.L.P. *« d'avoir fait preuve de négligence et de ne pas avoir suffisamment consulté la direction collégiale du mouvement ».* Il souligne toutefois à la décharge de M. Arafat que *« quiconque prendrait sa place agirait probablement exactement comme lui, étant donné la complexité de la situation dans le monde arabe ».* Il ajoute que, malgré tout, le chef de l'O.L.P. continue de représenter le *« symbole »* de la révolution palestinienne. Abou Iyad critique également le comportement des dissidents. *« Je reconnais*, dit-il, *que leurs revendications sont légitimes, mais la manière dont ils ont agi, surtout en ce moment critique, ne peut qu'encourager les plans de nos ennemis. »*

Les deux principales composantes de l'O.L.P. après le Fath, le F.P.L.P de M. Georges Habache et le F.D.P.L.P. de M. Nayef Hawatmeh, ont abondé dans le sens des propos d'Abou Iyad, en déclarant dans un *communiqué commun* rendu public à Damas qu'une réforme démocratique *« sur la base de l'unité nationale »* était indispensable. Les deux fronts estiment que *« l'accélération de la réforme au sein des cadres, institutions et organismes de l'O.L.P., et dans les rangs des forces palestiniennes, implique la fin du rôle joué par les catégories bureaucratiques et embourgeoisées, militaires, administratives et diplomatiques ».* – *(A.F.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Quand le roi du Maroc « s'invite pour un café » à Alger

De notre correspondant

Alger. – Au cours d'un entretien avec la presse étrangère jeudi 2 juin, M. Benaïd Mohand Oussaïd, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a donné pour la première fois la version officielle algérienne de ce qui s'est passé pendant les quelques jours de la semaine dernière où il avait été question d'un sommet maghrébin à Alger en présence du roi du Maroc.

M. Oussaïd a dit : *« Dès que le roi du Maroc a su que le président Bourguiba viendrait en Algérie en visite officielle, il a exprimé le souhait, le désir, de venir à Alger rencontrer ses pairs et prendre un café. L'Algérie ne pouvait refuser d'accéder à ce désir, d'autant plus que cette demande était exprimée au lendemain de la rencontre du 26 février* [avec le président Chadli] *et s'inscrivait dans le cadre de la dynamique de paix. En acceptant cette proposition du roi du Maroc, qui s'est invité lui-même, nous avons jugé utile de saisir l'occasion pour avoir des consultations élargies à l'ensemble des pays maghrébins, ce qui à notre sens offrait la couverture maghrébine au règlement de la question sahraouie tel que proposé par l'Algérie lors de la rencontre du 26 février. Mais, pour nous le Maghreb contient six États, et le roi Hassan ayant exprimé le désir de n'assister qu'à un sommet à trois, les consultations élargies n'ont malheureusement pas eu lieu. »*

Après ces explications, les choses ne sont guère plus claires. Les six États du Maghreb évoqués par le porte-parole sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique. Même pour un « café », la compagnie des dirigeants du Polisario avait peu de chances d'être acceptée par le roi, devaient bien se douter les Algériens. De même le souverain pouvait deviner qu'il eût été fort délicat pour ses hôtes de réunir tout le Maghreb chez eux en tenant à l'écart les dirigeants d'un « État » qu'ils soutiennent dans ses efforts pour être reconnu sur la scène internationale.

Pourquoi donc cette rumeur de rencontre élargie quatre jours avant le début de la visite du président tunisien ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le Monde

politique

LES DIVERGENCES AU SEIN DE LA MAJORITÉ

A SAINT-BRIEUC

L'expérience justifie nos critiques contre le plan Delors

déclare M. Lajoinie

De notre envoyé spécial

Saint-Brieuc. — Des déplacements comme celui-ci — une journée dans une ville et ses environs, visite d'entreprises « en lutte », discussion avec le bureau de la fédération du P.C.F., rencontre avec des militants et sympathisants — les dirigeants communistes en font beaucoup. Cette fois, la presse était invitée, et c'est accompagné d'une petite suite de journalistes que M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., responsable du secteur agriculture, a visité, jeudi 2 juin, un institut d'élevage installé à Ploufragan, faubourg de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et, dans cette ville même, un établissement organisant des stages d'insertion et de qualification pour les chômeurs de seize à dix-huit ans, une usine de contreplaqué menacée de fermeture et une radio locale.

Dans une salle du GRETA (groupement d'établissements), placé sous la responsabilité du directeur de l'école normale d'instituteurs et qui assure les «stages Rigout» à Saint-Brieuc, les chaises sont sagement alignées devant le bureau professoral: les jeunes d'un côté, les adultes (élus et formateurs) de l'autre. M. Lajoinie écoute les explications du conseiller en formation continue, puis interroge les jeunes. A quoi leur stage d'insertion, de décembre à juin, leur a-t-il servi? « *A rien!* », lance une jeune fille. Mais encore? En insistant un peu, on s'aperçoit que ce n'est pas si simple. Victimes de l'échec scolaire et maudissant l'école qu'ils avaient quittée pour l'A.N.P.E., ces jeunes ont reçu, pendant six mois, la formation élémentaire faute de laquelle ils étaient complètement désarmés pour la recherche d'un emploi. Ils ont, aussi, travaillé dans des entreprises, reçu les conseils d'artisans et d'agriculteurs. Tout cela ne fait pas un emploi, d'où leur déception, mais les y prépare.

Pour M. Lajoinie, la mise en place de ces stages est l'un des aspects les plus positifs de l'action du gouvernement. « *La qualificaton ne garantit pas un emploi, mais elle aide* », a-t-il dit aux jeunes du GRETA, en soulignant qu'« *il vaut mieux faire cela que d'être chômeur* ».

Aux établissements Chalos, fabrique de contreplaqué dont les cent soixante employés entretiennent les machines depuis le dépôt du bilan, en janvier dernier, un élève de l'ENA, en stage au conseil général, a expliqué au président du groupe communiste de l'Assemblée nationale à quelles conditions l'usine, viable, pourrait redémarrer. M. Lajoinie, convaincu, a promis aux employés qu'il en parlerait au secrétaire d'Etat à la forêt. « *Il faut continuer à vous battre*, a-t-il dit, *et tirer toutes les sonnettes.* »

Interrogé sur Radio-Littoral, M. Lajoinie a rejeté toute réduction du programme électro-nucléaire français. « *L'énergie doit tirer la production*, a-t-il expliqué, *et non s'adapter à la conjoncture du moment.* » Il souhaite, en outre, que le gouvernement aille plus loin sur la voie du démantèlement des montants compensatoires agricoles et aide les éleveurs endettés.

Le soir, une assemblée-débat était organisée à la salle Robien. Devant quelque six cents personnes, M. Lajoinie a expliqué que « *l'expérience justifie les critiques* » que les communistes avaient émises contre le plan Delors, qui ne va pas dans le sens d'un développement de la production industrielle et de la création d'emplois. A propos de la hausse des salaires du premier trimestre de cette année, le député de l'Allier a déclaré : « *Nous nous félicitons qu'il y ait eu des succès dans certaines entreprises, mais nous savons bien que ce ne sont, le plus souvent, que des rattrapages après le blocage de 1982.* »

« *Nous voulons que les engagements* [pris en 1981] *soient tenus rapidement* », a souligné M. Lajoinie. Manifestement, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale estime que la politique jusque-là soutenue par son groupe ne va pas, à cet égard, dans la bonne direction.

P. J.

On ne m'avait pas parlé de l'éventualité d'un communiqué sur la sécurité

affirme M. Marchais

Interrogé au cours du journal de la mi-journée sur TF1, jeudi 2 juin, M. Georges Marchais a développé ses critiques contre la rencontre de Williamsburg. « *On tient un sommet qui devait avoir pour objet d'examiner les problèmes économiques et monétaires*, a déclaré le secrétaire général du P.C.F. *En définitive, ces questions ont été au second plan. On n'a pas véritablement discuté des problèmes qui préoccupent les peuples : du problème du chômage, des difficultés pour vivre, des problèmes si importants du tiers-monde.*

» *Ensuite, on dit : on a pris les décisions. Mais quelles décisions? Je constate que le dollar est à 7,66 F, c'est-à-dire qu'il continue de monter, que les taux d'intérêt ne bougent pas.* (...)

» *Nous allons donc continuer de financer le déficit du budget américain qui se chiffre à 200 milliards. Aux Etats-Unis, on réduit les impôts de 10%, mais c'est nous qui allons continuer de payer cette réduction, et cela, au détriment des investissements dans notre pays.*

» *Il y a, c'est vrai, une dernière décision : on a décidé une commission. Mais vous connaissez comme moi les propos célèbres de Clemenceau sur la question :* «Quand je » veux me débarrasser d'un pro» blème, je crée une commission.»

M. Marchais a indiqué qu'il avait exprimé au président de la République, le 25 mai, le soutien du P.C.F. à sa proposition de réunir une conférence du type de celle de Bretton-Woods. Mais, a-t-il ajouté, « *le dollar continue de monter, et, hélas! cette montée du dollar a pratiquement déjà « mangé » les économies que Jacques Delors croyait faire avec son plan de rigueur* ».

» *Je suis un peu surpris de la façon dont on présente maintenant les résultats de cette réunion au sommet*, a déclaré M. Marchais, *parce que j'avais cru comprendre, après le précédent sommet, qui s'est tenu à Versailles, que le président de la République tirait la conclusion que ce genre de rencontre n'était pas très efficace. Si on regarde les résultats de Williamsburg, c'est précisément le cas.* »

Au sujet de la déclaration de Williamsburg sur la sécurité, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré: « *Là aussi, je ne peux cacher ma surprise. Pour être tout à fait honnête, on ne m'avait pas parlé de l'éventualité d'adopter un communiqué sur les problèmes de sécurité. Ce n'était pas prévu. Le sommet devait porter sur les questions économiques et monétaires.*

» *Naturellement, on m'a dit que, probablement, pendant la conférence qui dure deux jours et demi, on serait amené à parler de cette question. C'est d'ailleurs ce qui m'a conduit à réaffirmer au président les positions qui sont les nôtres. Mais jamais on ne m'a parlé de l'adoption d'un communiqué. Or ce communiqué existe, maintenant, et il constitue — il n'y a qu'à examiner les textes — une modification dans l'attitude de la France par rapport à la négociation de Genève.* »

M. Marchais a souligné que la France est, maintenant, concernée par la négociation de Genève, à laquelle elle doit donc participer, comme l'ensemble des gouvernements européens, sans que sa force de dissuasion puisse être réduite.

Il a observé, à ce propos, que « *le nombre de pays capitalistes européens susceptibles de participer à la conférence* » sur la base de la proposition du P.C.F., « *est nettement supérieur aux pays socialistes. Par conséquent*, a-t-il dit, *nous ne favorisons pas le camp socialiste avec cette proposition* ».

***

Le secrétariat de M. Marchais a publié, d'autre part, un communiqué répondant aux commentaires du *Monde* sur le point suivant : le passage de la déclaration de Williamsburg, selon lequel la négociation de Genève doit fixer le niveau de déploiement des missiles nucléaires en Europe, est-il conforme, ou non, au discours de M. Mitterrand devant le Bundestag, le 20 janvier dernier ? « *Dans un cas* [la déclaration de Williamsburg] *on s'installe délibérément dans la perspective de l'installation de nouveaux missiles en Europe. Dans l'autre* [le discours au Bundestag], *on souhaite expressément que la négociation aboutisse à la non-installation de ces missiles* », affirme le secrétariat de M. Marchais.

M. JOBERT : « Une défaite économique est en cours »

M. Michel Jobert, ancien ministre d'Etat, écrit dans l'éditorial de sa Lettre mensuelle du mois de juin: « *Une défaite économique est en cours. Personne ne le dit. Disons-le. Les mesures et les attitudes prises sont médiocres, illusoires par rapport à l'événement. Le pays devine le danger sans bien le mesurer.*

» *Par un réflexe trop habituel, hélas, et déplorable, on craint davantage sa réaction qu'on ne recherche son concours. Aussi le rassure-t-on et se rassure-t-on d'un indice, d'un résultat, d'une prévision. La catastrophe grande, mais on annonce le beau temps pour après-demain. On se préoccupe même de « communication » pour persuader le public de la réalité de l'action publique! Mais cette action est-elle à la mesure de la situation affligeante où nous nous trouvons aujourd'hui et dont les prochaines semaines dévoileront immanquablement les effets?* »

Le premier ministre pourrait poser la question de confiance

Le cabinet du premier ministre a fait savoir à la presse, jeudi 2 juin, en fin d'après-midi, que M. Pierre Mauroy pourrait engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale s'il apparaissait que « *des doutes ou des ambiguïtés* » persistent au sein de la majorité parlementaire sur le soutien de celle-ci à la politique gouvernementale.

Réagissant à la fois aux déclarations de M. Marchais et aux divergences qui s'expriment à l'intérieur du P.S. avant le congrès de Bourg-en-Bresse, l'hôtel Matignon souligne : « *Il n'y a qu'une seule politique possible, celle qui a été définie par le gouvernement et qu'il continuera d'appliquer. Si par hypothèse un doute se créait sur l'existence de cette majorité, le premier ministre aurait les moyens de faire apparaître la réalité, c'est-à-dire de poser la question de confiance.* »

M. GALLO : à trop jouer avec les cactus, on risque de se piquer

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a répondu jeudi 2 juin, sans citer M. Marchais, aux critiques formulées par le secrétaire général du P.C.F. : « *A trop jouer avec les cactus, on risque de se piquer.* » « *Qu'il y ait débat ou expression publique de réserves à l'intérieur des composantes de la majorité, c'est un fait. C'est, sous la Ve République, l'habitude. Et les cactus ne poussent pas que d'aujourd'hui.* (...) *Malheureusement*, a-t-il ajouté, *certains paraissent avoir oublié que Jacques Delors ne prend pas seulement l'avion pour Williamsburg mais se rend aussi régulièrement dans sa mairie de Clichy, la banlieue populaire dont il est l'élu.* »

A propos de la négociation de Genève, M. Gallo a rappelé la position de la France : elle doit avoir lieu entre les deux grandes puissances, et il n'est pas question que la France y participe.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nombre des personnalités extérieures dans les conseils d'administration des universités est réduit

L'Assemblée nationale continue, jeudi 2 juin, la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur commencée le mardi 24 mai. Discutant de l'article 23, les députés abordent la section du texte concernant le fonctionnement des universités.

● *Composition :* les universités comprennent « *des unités de formation et de recherche, des écoles, des instituts et des services communs, des départements de formation, des laboratoires, des centres de recherche créés par délibération statutaire* ». L'U.D.F. et le R.P.R. s'efforcent — sans succès — de faire rétablir le terme de « faculté ». M. Santrot (P.S., Vienne) expliquant : « *Derrière le mot faculté se cachent des comportements que nous avons voulu gommer.* » La commission le refusant, M. Savary, ministre de l'éducation nationale, retire un amendement du gouvernement précisant que le contrôle des statuts des composantes de l'Université par le conseil d'administration de celle-ci n'est pas d'opportunité mais de conformité avec la réglementation en vigueur.

● *Les organes de direction* des universités prévus par l'article 24 sont : le président, le conseil d'administration, le conseil scientifique et, création de ce projet, le conseil des études et de la vie universitaires. L'opposition critique le trop grand nombre de conseils et demande sans succès la suppression du troisième. M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) craint lui aussi « *des risques de conflit de compétences* ».

● *Le président de l'université* est élu, prévoit le projet de loi, par l'ensemble des membres des trois conseils « *parmi les enseignants-chercheurs permanents de l'université de nationalité française* » Le R.P.R. et l'U.D.F. mènent une longue bataille pour obtenir que seuls des professeurs titulaires puissent être élus président. Ils font remarquer que ce texte va plus loin que la loi de 1968 : pour la majorité, ils veulent simplement revenir à la loi Sauvage qui, en 1980, avait modifié la loi de 1968 pour , dit M. Giovannelli (apparenté P.S., Morbihan), « *laisser les présidences d'université aux mandarins* », et qui avait été annulée dès novembre 1981. « *Depuis l'abrogation de la loi Sauvage, c'est l'intersyndicale SNE-Sup, UNEF, C.G.T. qui élit les présidents d'université* » réplique M. Gantier (U.D.F., Paris) : M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) refuse « *des présidents apparatchiks désignés par les syndicats*), et M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) évoque « *un goulag pour professeurs* ». M. Cassaing répond que, depuis 1968, il y a eu « *des blocages organisés de carrière et qu'il existe donc des maîtres-assistants* (...) *dont le rayonnement vaut bien celui des professeurs titulaires* ».

Tous les amendements déposés par le R.P.R. et l'U.D.F. sont repoussés, M. d'Aubert retirant celui qui rendait possible l'élection à la présidence d'un membre du personnel administratif. Le P.C. retire aussi son texte qui demandait que le président soit élu par le seul conseil d'administration et soit « *responsable devant lui* ».

En revanche, la commission fait préciser que le président est élu à la majorité absolue et qu'il doit être un enseignant-chercheur « *en exercice* ». Un amendement de M. Bourg-Broc (R.P.R., Marne) interdisant que le président détienne un mandat politique est aussi repoussé. Le P.C. retire le sien demandant qu'il y ait au moins un vice-président étudiant.

M. Bourg-Broc demande que la possibilité pour le président de déléguer sa signature au vice-président soit limitée. Il explique: « *Il sera possible, en effet, à un président de peu d'envergure (ce qui n'est pas exclu par le fait que le président pourra être un enseignant de rang subalterne) d'être rapidement transformé en président « potiche » par une délégation permanente de signature à un vice-président ou à un secrétaire général dont on peut imaginer par quel appareil il serait tenu en main.* (...). *C'est ainsi que sous couvert d'un président apparemment apolitique et souvent réellement incolore, inodore et sans saveur, certains appareils politiques, au moyen de vice-présidents dévoués, assument le véritable pouvoir au sein de l'université.* » Son amendement est repoussé.

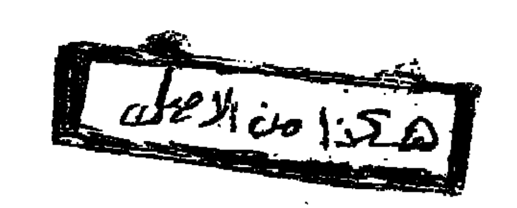
● *Les conseils d'administration* des universités ont une composition qui a souvent été critiquée. M. Madelin s'étonne « *que les professeurs soient minoritaires dans les conseils de leur propre établissement et qu'ils puissent même en être complètement exclus* » par le jeu du collège électoral unique pour tous les enseignants. Le R.P.R. avait déposé un amendement, mais il n'est pas débattu, demandant que les enseignants-chercheurs « *ayant rang de professeur* » aient au moins 30% des places dans ces conseils. M. Hage (P.C., Nord) plaide pour la place du personnel administratif, technique, ouvrier et de service (ATOS).

C'est surtout le nombre des personnalités extérieures qui est sujet à discussion, certains milieux universitaires trouvant la part faite à celles-ci trop importante. M. Savary répond au R.P.R., qui reprenait cet argument, que, dans les grandes écoles, souvent vantées par l'opposition, elles occupent, en général, 50% des places des conseils. Il fait aussi remarquer que si la loi de 1968 accordait de 16,6 % à 33 % des places du conseil d'université aux personnalités extérieures, elles en occupent actuellement en moyenne 22 %, les enseignants étant 38 %, les étudiants 31 % et les « ATOS » 9 %.

Le ministre de l'éducation dépose un amendement modifiant son projet initial : les « ATOS », qui n'avaient que 10 % des places dans le premier texte, peuvent en avoir dorénavant de 10 % à 15 % ; les étudiants passent de 15 % à une « fourchette » de 20 % à 25 % ; les enseignants et les chercheurs seront de 40 % à 45 % ; en revanche, les personnalités extérieures, qui pouvaient détenir de 30 % à 40 % des places, ne pourront plus en posséder que de 20 % à 30 %. La commission, elle aussi, avait diminué la part de ces personnalités extérieures pour augmenter celle des autres, mais de manière moins sensible que le gouvernement. Si les socialistes — et l'Assemblée — se rallient à la proposition de M. Savary, ils souhaitent donc qu'au cours de la deuxième lecture le « plancher » pour les personnalités extérieures soit relevé à 25 %. Le ministre accepte de revoir cette question au cours des « navettes ». Les statuts de chaque université détermineront la part de chacune des catégories dans les « fourchettes » ainsi décidées.

La séance est levée avant que ne soit commencée la discussion des pouvoirs des conseils d'administration des universités.

Th. B.



ET L'ATTITUDE DU P.C.F.

M. Marchais accentue ses critiques contre le chef de l'État

(Suite de la première page.)

Outre qu'ils s'inquiètent de la réduction de la base sociale qui soutenait jusqu'à présent la gauche, les communistes ne peuvent laisser au seul CERES le soin de dénoncer le risque de dérive que recèle une telle orientation.

Ils constatent, aussi, que le volet du sommet de Williamsburg ayant trait à la sécurité marque une limitation de la liberté d'action de la France en ce domaine. Bref, il n'y a, selon eux, rien de bon à espérer d'une politique extérieure trop complaisante vis-à-vis de l'actuelle administrtion américaine.

Cette critique met en cause le président de la République lui-même, les communistes ne s'en cachent pas. M. Marchais a exprimé son *« étonnement »* de ce qu'une déclaration sur la sécurité ait été adoptée à Williamsburg alors que M. Mitterrand lui avait dit, le 25 mai, que cela n'était nullement envisagé.

Les responsables du P.C.F. ont interprété les explications données par le président de la République lors du conseil des ministres du 1er juin et à travers l'exposé fait le même jour, à l'Assemblée nationale, par M. Claude Cheysson, comme signifiant que la délégation française à Williamsburg avait été « piégée ». Ils maintiennent que si cette déclaration *n'est pas conforme* au discours de M. Mitterrand devant le Bundestag le 20 janvier, c'est bien que le chef de l'État français s'est laissé entraîner hors de sa position initiale.

Celle-ci consistait, aux yeux des communistes, à agir pour éviter l'installation de nouveaux missiles américains en Europe. C'était, estiment-ils, conforme à la déclaration P.C.F.-P.S. du 23 juin 1981 et, plus encore, à la conception que M. Mitterrand semblait avoir du rôle de la France comme facteur d'apaisement de la confrontation soviéto-américaine. M. Marchais a rappelé implicitement le président de la République à cet engagement lorsqu'il a souligné jeudi que, lorsqu'on se *« réclame de Jaurès »*, on *« doit se conduire en véritable combattant de la paix »*.

Qu'en est-il en fait ? Il est exact que, avant de se rendre à Williamsburg, le chef de l'État était hostile au principe d'une déclaration sur la sécurité. Il avait donc mis un terme aux travaux préparatoires à un tel texte en faisant savoir à ses partenaires qu'une décision en ce domaine ne pouvait être que du seul ressort des sept personnalités présentes autour de la table de négociations.

Sur place, M. Mitterrand s'est trouvé confronté à une situation nouvelle : d'une part, la volonté de M. Reagan avait été sous-estimée (on raconte même, de source française, que le président américain a tapé du poing sur la table à trois reprises, agacé par les réticences du président français) ; d'autre part, et surtout le jour même de l'ouverture du sommet le 28 mai, M. Andropov a, *en quelque sorte, donné la main à* M. Reagan. La déclaration du dirigeant soviétique menaçant d'installer des fusées en Europe de l'Est a placé le chancelier allemand devant la nécessité de se rallier à la position américaine, alors qu'il soutenait initialement celle de M. Mitterrand.

A ce stade, le président de la République a décidé, plutôt que de mener un combat d'arrière-garde, de s'employer à infléchir le contenu d'une déclaration devenue inévitable. Si donc la délégation française a été « piégée », c'est au moins autant par l'initiative de M. Andropov que par l'insistance de M. Reagan. M. Mitterrand s'estime, pour sa part, satisfait d'avoir refusé des formulations proposées par les Américains telles qu'elles auraient pu faire apparaître la France comme membre du commandement intégré de l'OTAN. Lors du dîner du 9 juin prochain à Paris, réunissant les ministres des pays de l'OTAN, M. Mitterrand aura l'occasion de clarifier sa position sur ce point s'il en était besoin.

Le chef de l'Etat est aussi satisfait d'avoir obtenu que la déclaration de Williamsburg reprenne une phrase qu'il avait lui-même employée devant le Bundestag le 20 janvier dernier, et qui est non pas restrictive, comme le dit le P.C.F., mais, selon M. Mitterrand, ouverte et pragmatique, à savoir : *« C'est l'état de la négociation qui déterminera le niveau du déploiement. »*

Cette position correspond à l'état actuel de la négociation de Genève dont chacun constate le blocage. Elle constitue, aux yeux du gouvernement français, un appel à poursuivre cette négociation par la perspective d'un désarmement *« contrôlé et vérifiable »*, comme l'a dit M. Cheysson à l'Assemblée nationale. Le P.C.F., cherchant de son côté à mobiliser l'opinion publique sur le thème, beaucoup plus simple, de l'opposition à l'installation de toute nouvelle arme atomique, refuse d'entrer dans cette logique. Du moins peut-on s'attendre qu'il s'y refusera jusqu'au 19 juin prochain, date de la grande manifestation qu'il espère susciter à Paris contre la *« course aux armements »*.

PATRICK JARREAU.

Le R.P.R. et l'U.D.F. signent une « charte » commune

Au cours d'une deuxième réunion de concertation, jeudi 2 juin, les délégations du R.P.R. et de l'U.D.F. qui, le 19 mai, étaient convenues de la nécessité d'élaborer un « texte commun » de l'opposition ont adopté une « charte », qui, en quatre pages et en sept points, *« rappelle les principes essentiels sur lesquels doivent être fondés le redressement de la France et la réconciliation des Français »*.

Parce qu'elle manifeste leur *« volonté commune d'une autre politique »*, cette déclaration, signée avec quelque solennité à l'Assemblée nationale par les secrétaires généraux des deux formations, MM. Michel Pinton (U.D.F.) et Bernard Pons (R.P.R.), les présidents de groupe de l'Assemblée nationale et du Sénat, MM. Jean-Claude Gaudin et Adolphe Chauvin pour l'U.D.F. et MM. Claude Labbé et Charles Pasqua pour le R.P.R., devrait, de l'avis des signataires, répondre à *« l'inquiétude et au désarroi de la majorité des Français »*.

« Il est nécessaire, dans la situation actuelle, a souligné M. Pons, *de montrer que l'opposition est en mesure de répondre à tout moment à l'appel qui pourrait lui être fait par le suffrage universel si celui-ci devait s'exprimer. »* De son côté, M. Pinton a insisté sur l'aspect *« constructif »* d'une telle déclaration qui, jette les bases de ce que pourrait être l'action de l'opposition le jour où elle reprendra le pouvoir. Il insiste également sur la nécessité d'*« explorer »* maintenant *« en détail »* chacun des principes énoncés pour, le moment venu, proposer une *« alternative sérieuse et réfléchie »*.

Ce sera la tâche des commissions mixtes mises en place par le R.P.R. et l'U.D.F. dans le domaine des affaires étrangères et de la défense, de l'éducation et de l'économie. *« D'autres pourront être créées »*, ont précisé les responsables des deux formations.

Cette déclaration commune – la quatrième depuis le 10 mai 1981 – a été rédigée à partir d'un texte envoyé il y a quelques jours par M. Pinton au R.P.R. Ce texte reprenait pour l'essentiel les principes adoptés par l'U.D.F. dans son manifeste du congrès de Pontoise.

Il devait être ensuite amendé par le R.P.R., qui proposait un canevas en sept points.

Jeudi, les deux formations ont manifesté leur *« grande satisfaction »* d'être parvenues *« aussi rapidement »* à un tel accord.

Dans le préambule de leur déclaration le R.P.R. et l'U.D.F. affirment notamment : *« Pour sauvegarder l'unité nationale, notamment outre-mer, pour donner à la nation les moyens de faire face aux dangers qui la menacent, pour rompre avec des habitudes d'étatisme brutalement aggravées par le régime socialo-communiste, nous avons décidé d'adopter une charte de sept principes. Ils manifestent notre volonté commune d'une autre politique. Constatant que nos différences, qui témoignent seulement d'un pluralisme utile, ne nous séparent en rien sur l'essentiel, nous savons qu'au travers de ces principes (...) nous exprimons la voix d'une immense majorité de Françaises et de Français. »*

Le texte énumère ensuite sept principes, les *« sept piliers de la sagesse »*, selon l'expresion de M. Pasqua : *« Redresser l'économie pour mettre la France en situation de faire face aux défis internationaux ; ouvrir un véritable dialogue social fondé sur la nécessité du travail ; [définir] un budget social de la nation plus solidaire et garantissant l'avenir ; assurer la qualité et le pluralisme de l'enseignement ; améliorer le fonctionnement de la justice et garantir plus de sécurité ; libérer l'information ; donner à la France les moyens de son indépendance nationale. »*

Des principes généraux

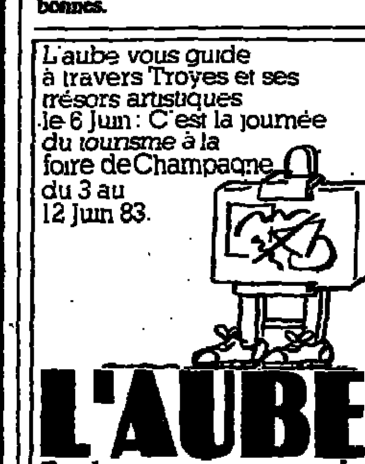
Pour ce qui est du redressement de l'économie, le texte précise notamment : *« Retrouver la maîtrise des équilibres économiques constitue la toute première des priorités (...). Seule une vraie politique de rigueur dans la gestion des finances publiques, dont l'objectif sera la diminution des prélèvements obligatoires, est de nature à répondre à cette exigence. Il est aussi nécessaire de stimuler la production (...) en levant les blocages de tous ordres qui paralysent l'initiative, en [supprimant] les tracasseries et règlements de toutes sortes qui entravent la marche des entreprises (...)*

» Cette politique doit s'accompagner d'une action de désétatisation des entreprises actuellement sous le contrôle de l'État (...). »

Le R.P.R. et l'U.D.F. affirment que, pour assurer le *« pluralisme »* de l'enseignement, *« l'État doit reconnaître et garantir, une fois pour toutes, par un acte de portée constitutionnelle la liberté de choix des parents, donc la liberté de l'enseignement »*.

Les deux formations de l'opposition insistent sur la nécessité de *« mettre fin au monopole de l'État »* sur la télévision. Elles affirment d'autre part que *« l'effort budgétaire en faveur des armées doit être accru et aucune composante de notre défense ne doit être négligée »*.

Si le R.P.R. et l'U.D.F. ont pu se mettre d'accord assez rapidement sur ce texte – dont la portée, à la lecture, reste limitée dans la mesure où il énumère une série des principes généraux, – il leur reste à approfondir leur réflexion. Un tel travail fera apparaître les divergences nombreuses qui existent entre les deux formations. Il pourrait permettre toutefois à l'opposition de retrouver une partie de la confiance de l'opinion publique, une confiance que celle-ci ne lui accorde encore que très peu. Selon un sondage de B.V.A., publié par l'hebdomadaire *Paris-Match* et réalisé du 13 au 15 mai auprès d'un échantillonnage de 978 personnes, 43 % des Français pensent que l'opposition, si elle était au pouvoir, ferait *« sensiblement pareil »* que l'actuelle majorité. Dans ce même sondage, la popularité de M. François Mitterrand enregistre plus de mauvaises opinions (48 %) que de bonnes (39 %), tandis que M. Mauroy recueille 52 % de mauvaises opinions contre 33 % de bonnes.



Le Monde

société

APRÈS LA MORT DE DEUX POLICIERS A PARIS

Plusieurs centaines de manifestants devant le ministère de lajustice

La mort des deux policiers tués le 31 mai à Paris par des malfaiteurs qui n'ont pas été retrouvés et l'agression dont a été victime, le lendemain, un autre policier — qui est dans un état critique — ont suscité de nombreuses réactions dans les milieux politiques et syndicaux.

La cérémonie officielle d'hommage aux deux policiers tués a eu lieu vendredi matin dans la cour d'honneur de la préfecture de police de Paris en présence de MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, Jacques Chirac, maire de Paris, et Jean Périer, préfet de police. M. Franceschi a prononcé un discours avant la levée des corps. A la sortie des personnalités, peu après 10 heures, MM. Defferre et Franceschi ont été *conspués par plusieurs centaines de* policiers en civil qui ont scandé *« Démission ! démission ! »* Au départ des ministres, quelques manifestants ont tenté de les suivre, mais en ont été empêchés par un cordon de gardiens de la paix en uniforme.

Ensuite, plusieurs centaines de manifestants sont partis en cortège *en direction du ministère de la justice*, où les dirigeants du Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) et du Syndicat général de la police (S.G.P.) avaient l'intention de déposer une motion.

Le long du parcours ils ont scandé *« Defferre c'est foutu la police est dans la rue »* et *« Policiers en colère, c'est la faute à Badinter »*. On aussi entendu des policiers crier *« Badinter en prison ! »* et *« Badinter assassin ! »*.

Un autre rassemblement était prévu en début d'après-midi avenue Trudaine, sur les lieux du drame. Il devait être suivi d'un défilé jusqu'au *ministère de la justice. Organisé par* la Fédération professionnelle et indépendante de la police nationale (F.P.I.P.), ce rassemblement a reçu le renfort du Front national de M. Jean-Marie Le Pen,

● *Dans les milieux politiques*, M. Jacques Chirac, interrogé par une radio libre de Versailles, Radio-C.V.S., a déclaré jeudi : *« Ce n'est pas la faute du gouvernement mais je dis que c'est le climat, le laisser-aller actuel qui favorise la délinquance. »*

Le garde des sceaux a répliqué le même jour, à *Antenne 2*, à ceux qui, à propos de ces drames, mettent en accusation la justice : *« Je ne laisserai pas*, a dit M. Badinter, *mettre le justice française en cause, et je n'accepterai pas une récupération politique de la douleur. »* M. Badinter a souligné qu'il avait adressé, dès avril 1982, une circulaire aux procureurs généraux pour leur recommander *« une répression sans faiblesse »* contre les auteurs de crimes contre les policiers, en évoquant la *« fréquence et la gravité de tels crimes »*.

« La fermeté est là, a-t-il poursuivi, *mais c'est vrai que cela ne résoud pas les choses. Les magistrats sont ulcérés quand on insinue qu'ils ne font pas leur devoir. Les prisons sont surpeuplées, la police française est forte et efficace, elle est l'une des plus fortes d'Europe, mais la justice française est pauvre, l'une des plus pauvres d'Europe. Le budget de la justice tout entier est équivalent aux quatre cinquièmes de celui de la gendarmerie. »*

● *Dans les syndicats de police*, plusieurs organisations ont dénoncé les risques de *« provocations »*. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont publié un communiqué commun mettant en garde *« l'ensemble des policiers contre la politisation outrancière et les provocations de toutes sortes qui risquent de dénaturer le recueillement que l'on doit aux familles des deux policies tués »*. Ces organisations *« en appellent au sens des responsabilités de l'ensemble des policiers pour déjouer tous les pièges qui nous sont tendus afin que l'hommage de nos collègues soit rendu dans la dignité, comme a toujours su l'exprimer le corps policier »*.

Les syndicats plus proches de l'opposition (U.S.C., C.G.C. et C.F.T.C.), qui avaient appelé leurs collègues à participer *« dans le silence et la dignité »* à la cérémonie de vendredi matin, ont toutefois déclaré qu'elles *« n'excluent pas d'exprimer de façon plus marquante leur colère »*. Ces trois syndicats estiment : *« Nul doute que l'effet Badinter soit le facteur le plus inquiétant dans la dégradation de la sécurité en France. Les policiers français refusent plus longtemps de payer un lourd tribut à une politique judiciaire qui oublie de mettre hors d'état de nuire les délinquants. En conséquence, les policiers exprimeront à M. Badinter leur indignation et leur colère. »*

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universités utopiques de M. Savary

Une école heureuse : la maternelle. Le monde entier nous l'a longtemps enviée avant de l'imiter avec plus ou moins de réussite. Une école heureuse, parce qu'elle plaît à tous et d'abord aux enfants. Mais aussi aux parents, aux maîtresses et aux maîtres (1) qui ont choisi cette école, parce qu'ils étaient peut-être doués pour le bonheur et séduits par des enfants heureux dans une école heureuse.

A l'autre extrémité du système éducatif : les grandes écoles, pleines de certitudes. Elles sont intouchables : elles forment les élites et, s'il est difficile d'y entrer, les portes de sorties donnent sur des voies toutes *tracées, souvent royales.*

Entre les deux, un corps malade. Toutes les réformes adoptées (combien ?), appliquées ou non, quelquefois même avortées, n'ont pas réussi à guérir ce corps de sa morosité, de son inquiétude, de son angoisse.

Les instituteurs, teigneux, efficaces, admirables, qui individuellement continuent à former les bons *élèves, ne peuvent pas, à eux seuls,* porter le système à bout de bras. Pas plus que ces professeurs agrégés ou non, qui disent si bien la poésie ou l'anatomie de la grenouille qu'ils font naître dans leurs classes des hommes de cœur, des hommes d'esprit, des *hommes de sciences*. Pas plus que ce superbe professeur de droit, d'histoire ou de médecine qu'on vient écouter pour se sentir un peu plus intelligent.

Et si, dans une sorte d'inspiration utopique, le ministre de l'éducation nationale avait formé ce grand projet de donner aux universités un peu du bonheur de la maternelle et un peu des certitudes des grandes écoles ?

Ni la maternelle ni les grandes écoles n'ont fait l'objet, depuis longtemps, de réformes fondamentales. C'est bien qu'elles détiennent, chacune à sa manière, une part de vérité.

La maternelle, c'est le contraire de la compétition et de la sélection (notamment sociale). On fait de tout à la maternelle : de la danse, de la musique, de la lecture, de l'écriture, de la gymnastique, du dessin, de la peinture, du chant, de la poésie, de la *cuisine... Et chacun y découvre*, peut-être sans le savoir, sa vie d'adulte. Pourquoi, après le bac, le petit de la maternelle, dix à douze ans plus tard, ne retrouverait-il pas, en arrivant à l'université, cette possibilité de toucher à tout pour chercher sa voie ? *Dans son projet tant critiqué*, le ministre de l'éducation nationale lui offre deux ans (le premier cycle) pour cette recherche.

De bons esprits estiment que ce sont deux années luxueuses. A ce compte, l'école maternelle est, elle *aussi, une école de luxe. Un* luxe désormais indispensable.

Deux ans pour choisir une carrière dans le labyrinthe universitaire, est-ce trop ? Trop coûteux ? S'il y a là utopie, elle n'est que d'ordre financier. Aucune difficulté de cet ordre ne *résiste à la volonté politique. Surtout* lorsqu'il s'agit d'un investissement sur l'avenir.

Ce qui fait les certitudes des grandes écoles, c'est la sélection. La sélection qui (à partir du deuxième cycle) rendra à l'Université et à ses étudiants les certitudes *qu'ils ont* perdues depuis longtemps. Y a-t-il ici utopie ? Répondre par l'affirmative à cette question consisterait à admettre que les grandes écoles sont, elles aussi, justiciables d'une réforme et que les enseignants de l'Université sont incapables de prendre en compte les mutations technologiques et sociales qui appellent une profonde adaptation de leurs activités.

A lui seul, le taux d'échecs — coûteux financièrement et socialement — enregistré actuellement pendant le premier cycle (60 % des étudiants abandonnent) pourrait justifier que l'on croie un peu plus aux universités utopiques de M. Savary.

PIERRE TREY.

(1) Quelques instituteurs, encore en petit nombre, commencent à apparaître dans les classes maternelles.

CORRESPONDANCE

Service public et gratuité de l'éducation

A la suite de l'article que nous avons publié dans le Monde *du 6 mai à propos d'un colloque du club de l'Horloge intitulé « Libérer l'éducation », M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, nous a adressé la lettre suivante :*

Quelques phrases isolées de leur contexte et certains « raccourcis » de mes propos aboutissent à des contresens fâcheux susceptibles de donner à vos lecteurs une vue erronée des idées que je défends en matière d'éducation et qui m'amènent à la mise au point suivante :

Depuis l'époque de Jules Ferry, la logique de l'éducation a changé. Il ne s'agit plus d'imposer d'en haut la scolarisation aux citoyens pour leur bien, pour leur inculquer les principes de la « morale universelle » ou pour lutter contre l'analphabétisme. *Il s'agit* de répondre à une demande d'éducation toujours plus grande et plus diversifiée. Dès lors, l'idéal du service public national et centralisé doit faire place à celui d'un véritable service *du* public au sein d'un système pluraliste favorisant la plus large autonomie.

C'est en ce sens que je parle de « dénationaliser » l'éducation.

S'agissant de la gratuité, afin de donner à chacun sa chance — ce qui est pour moi la première mission de l'éducation, — il y a deux façons d'assurer cette gratuité.

La première consiste à attacher l'aide de l'Etat aux établissements et à leur fonctionnement. Elle aboutit à un système centralisateur, tutélaire et figé, qui, de plus, entraîne — comme l'a notamment relevé le rapport Schwartz — de nombreux effets anti-démocratiques.

La seconde consisterait à redistribuer l'impôt sous la forme d'une allocation scolaire directement attachée à l'enfant. Je me suis employé à démontrer que cette voie aboutirait pour l'avenir à un système plus juste, plus souple, plus efficace.

JUSTICE

LA FIN DU PROCÈS DE L'ANCIEN LIEUTENANT SS

Heinz Barth : la honte d'un citoyen devenu « exemplaire »

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — *« Honoré tribunal, j'ai honte d'avoir participé à toutes ces opérations. Je n'espère aujourd'hui qu'une chose, c'est que des événements de ce genre ne puissent plus se reproduire et que les hommes d'Etat et de gouvernement y veillent. »* Ainsi a parlé, jeudi 2 juin, Heinz Barth, invité à faire une ultime déclaration, devant le tribunal qui le juge pour sa participation à quatre-vingt-douze exécutions après jugement sommaire en Tchécoslovaquie et, ensuite, le 10 juin 1944, au massacre d'Oradour-sur-Glane. Le tribunal rendra son jugement le 7 juin.

Auparavant, Barth avait écouté le réquisitoire de M. Horst Busse, qui avait demandé contre lui la prison à vie lui consentant ainsi, malgré tout et implicitement, des circonstances atténuantes, puisque la peine de mort existe encore en République démocratique allemande et que l'ancien lieutenant SS l'encourt effectivement.

Pour M. Busse, ce réquisitoire fut aussi l'occasion d'indiquer, au-delà du cas particulier de Barth, qui de 1932 à 1945 *« suivit la carrière du parfait nazi »*, que la R.D.A. n'a jamais varié dans sa volonté de punir les criminels de guerre alors qu'en République fédérale, des hommes comme l'ancien général Lammerding chef suprême de la division Das Reich ou de moins importants, comme le capitaine Otta Kahn, supérieur de Barth, *« avaient pu vivre en paix, protégés par des organismes officiels en contrepartie de services rendus à la C.I.A. ou au F.B.I. américains »*.

A ce réquisitoire, M[e] Dietrich Wolf a opposé une défense habile et qui fut réelle, dont il a dit qu'elle n'était pas *« contradictoire avec sa position d'avocat communiste et antifasciste »*. Laissant de côté les faits reprochés *« puisque l'accusé ne les conteste pas »*, il a surtout fait valoir qu'Heinz Barth n'était plus aujourd'hui, à soixante-deux ans, le SS qu'il avait été jusqu'à vingt-quatre ans. Lui aussi, en 1945, aurait pu rester en République fédérale d'Allemagne, comme tant d'autres. Il a choisi de revenir en République démocratique allemande où *« il a vécu en citoyen exemplaire en se dissimulant certes par des mensonges, mais en se montrant digne de cette patrie puisque avant d'être arrêté en 1981, il s'y comporta en travailleur tout à fait estimé »*.

Autrement dit, le jeune homme qui avait succombé à la tentation de l'idéologie nazie *« avec bien d'autres, juges, avocats, écrivains, hommes d'église, assurément mieux armés que lui intellectuellement, ne devrait pas être assurément considéré comme non coupable, mais il ne saurait être frappé plus durement que certains des accusés de Nuremberg qui, d'un autre rang et d'une autre trempe ne furent condamnés qu'à des peines temporaires »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'explosion de Marseille

NON-LIEU POUR M[mes] PANTALACCI ET PILLAERT

M[mes] Michèle Pantalacci, cogérante du bar « Le Kilt » et Annick Pillaert, serveuse dans ce même bar, inculpées de complicité et d'association de malfaiteurs après l'explosion qui s'était produite près la grande synagogue de Marseille, le 8 mars dernier, viennent de bénéficier d'un non-lieu, nous indique notre correspondant, et ont donc pu quitter la prison des Baumettes, où elles se trouvaient depuis le 12 mars.

RELIGION

Lu

Des Bibles pour tous les publics

La Bible est toujours un best-seller. On a beau imaginer que le marché finira *par être saturé : de nouvelles versions* sortent régulièrement et s'adressent, de plus en plus, à des publics bien déterminés. Ainsi en est-il des trois dernières-nées : la première pour le lecteur pressé, la deuxième pour le fidèle qui veut approfondir sa connaissance des Ecritures, la troisième pour le littéraire.

C'était à prévoir. La *Sélection du Reader's Digest*, dont la réussite est venue de l'idée toute simple que l'homme moderne n'a plus le temps ni le goût de lire des livres *dans leur intégralité*, devait un jour s'attaquer au livre des livres. Voilà qui est fait. La *Bible du Reader's Digest* vient de paraître, en anglais (1), sous forme condensée, avec l'Ancien Testament réduit de moitié et le Nouveau Testament d'un tiers. *Les* paroles du Christ lui-même ont été raccourcies d'un dixième, environ, pour *« éliminer les répétitions »*.

Plus sérieux et plus original est l'effort entrepris depuis une douzaine d'années par un moine bénédictin de la Pierre-qui-Vire, Dom Claude Jean-Nesmy, et une *moniale* de Sainte-Cécile de Solesmes, la Sœur Elisabeth de Solms, pour proposer une nouvelle et éclairante lecture de la Bible. Leur *Bible chrétienne* (2) se présente sous forme de synopse : c'est-à-dire que les *textes de l'Ancien Testament* (le premier volume est consacré au Pentateuque) sont assortis de textes en parallèle tirés d'autres livres de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament. Ensuite, les deux séries de textes, qui s'éclairent mutuellement, sont commentées dans un deuxième volume, consacré aux Pères de l'Église et à d'autres auteurs spirituels.

L'ensemble fournit une lecture synoptique des cinq premiers livres de la Bible, qui n'existait jusqu'à présent que pour les quatre Évangiles entre eux, et donne *aux chrétiens non spécialisés* un instrument pour approfondir leur compréhension et leur méditation de la parole de Dieu. Une réserve toutefois : les auteurs ne cachent pas leur méfiance devant l'exégèse historico-critique des dernières années et les présupposés du protestantisme libéral qu'elle recèle — sans parler d'approches encore plus modernes comme celle du structuralisme.

« Vivre c'est traduire »

La troisième Bible est d'une originalité plus grande encore ; puisqu'il s'agit d'une traduction qui colle au plus près aux langues sémitiques originelles. *« Lorsqu'on me demande comment faire pour traduire la Bible*, confiait André Chouraqui à Jacques Deschanel (3), *je dis qu'il faut simplement six petits encriers, un bon stylo et quelques kilos de papier. »*

Réponse simpliste pour une œuvre monumentale, dont l'auteur explique qu'elle a été *« nourrie par quarante ans de travail au désert et deux mille ans d'exil et de méditation de la Parole. »* Déjà publiée aux éditions Desclée de Brouwer (4), cette Bible est aujourd'hui proposée par les éditions Lidis (5) sous une forme luxueuse et enrichie de photographies.

On a envie d'écrire en évoquant la traduction d'André Chouraqui *qu'il existe la sienne* et toutes les autres. Né en pays musulman, élevé en milieu juif, cet ancien maire adjoint de Jérusalem n'a cessé de dialoguer avec des chrétiens.

Parlant l'hébreu comme le français, il a, dès le début, refusé *« l'image floue des traductions »* qui n'ont *« rien de commun avec l'âpreté du texte »*. Ne pouvant adopter le mot à mot, il dit lui-même avoir *« tenté de trouver le juste milieu »*. Cela donne une lecture d'un accès souvent difficile pour le non spécialiste.

Plus qu'un livre utilisable quotidiennement, il s'agit d'une œuvre de poète aux phrases rudes. André Chouraqui a voulu, au-delà des traditions gréco-latines, retrouver la voix des prophètes. Sa Bible provoque. En ce sens, elle est intéressante. Différente à tous points de vue, elle ne peut remplacer aucune autre traduction. — A.W. et J.-N. F.

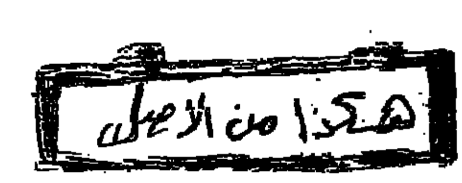
(1) *The Reader's Digest Bible, condensed from the Revised Standard Version Old and New Testaments*, 800 p., $ 15.99.

(2) *Bible chrétienne*, deux volumes : textes en parallèle, commentaires, par Dom Claude Jean-Nesmy et Sœur Elisabeth de Solms, O.S.B. Editions Anne Sigier, Québec, 392, et 432 p., 350 F.

(3) *Retour aux racines*. Edition du Centurion, 1981, 264 p.

(4) Vingt-six volumes format de poche. Desclée de Brouwer 1974-1977.

(5) *L'Univers de la Bible*. Editions Lidis. Vente en souscription. Dix volumes à raison d'un volume tous les quatre mois (24 × 31). 5 200 p., 3 200 illustrations. 5 491 F.



MÉDECINE

LE PROFESSEUR JEAN BERNARD REÇOIT LE PRIX BAILLET LATOUR

Le prix Artois-Baillet Latour de la santé, l'un des plus importants prix internationaux destinés à récompenser une œuvre médicale de portée mondiale, a été remis, vendredi 3 juin à Bruxelles, au professeur Jean Bernard, en présence de la reine Fabiola de Belgique.

Ce prix, d'un montant de 4 millions de francs belges (600 000 francs français), a couronné, selon le communiqué de son jury, *« une contribution exceptionnelle à la connaissance, aux causes, au diagnostic et au traitement des affections cancéreuses, du sang et du système lymphatique, tant chez l'enfant que chez l'adulte. »* Il est, pour la première fois, attribué à un savant français.

SCIENCES

AU SALON DU BOURGET

Les industriels français de l'espace à la recherche d'un programme militaire et d'une politique à long terme

Au 35e Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, qui touche à sa fin, peu de décisions fermes et d'annonces fracassantes dans le domaine de l'espace. Mais au cours de nombreuses rencontres entre sociétés actives dans ce domaine se sont dégagées des perspectives et des stratégies d'avenir.

A tout seigneur tout honneur. Pour la France, le seigneur, c'est Ariane. Le lanceur européen, à participation française majoritaire, est la clé de tous les programmes. Chacun est donc « suspendu » au prochain tir qui doit avoir lieu le 16 juin. Ce jour-là, Ariane doit mettre en orbite le satellite européen de communication ECS-1 de l'Agence spatiale européenne (ESA), ainsi qu'un satellite allemand Amsat-P 3 B destiné aux radios amateurs. Ce sera une nouvelle occasion de tester le système Sylda, cette coquille en fibres de carbone qui contient un des satellites et porte l'autre, permettant ainsi au lanceur de placer deux satellites en orbite sans qu'ils se gênent mutuellement.

Il est important, mais insuffisant, que le tir soit réussi ; Ariane a besoin d'une succession de réussites pour que sa crédibilité ne soit pas entamée.

D'après son président, M. Frédéric d'Allest, Arianespace ambitionnait de conquérir un tiers du marché des satellites géostationnaires. L'objectif est presque atteint ; vingt-six lanceurs au total ont été construits ou sont en construction, sept autres sont commandés, et la cadence de production devrait passer de six à huit en 1985. A cette date, l'existence du second pas de tir de Kourou facilitera les lancements, et la construction d'un troisième pas de tir, actuellement à l'étude, pourrait alors être engagée.

L'optimisme commercial qu'affiche Arianespace ne se retrouve guère chez les constructeurs de satellites. Directeur de la division des systèmes balistiques et spéciaux de l'Aérospatiale, M. Pierre Usunier a rappelé que *« la situation des industriels français, et plus généralement européens, est bien moins confortable que celle des industriels américains »*. Les séries sont plus longues aux États-Unis, la compétence est moins parcellisée entre les diverses industries et, surtout, il existe un marché militaire très porteur.

L'Aérospatiale essaie de valoriser les compétences en matériaux composites qu'elle a acquises en développant le programme spatial. Elle vient de signer un accord avec VETCO, une compagnie de forage offshore, qui devrait conduire à l'installation en France d'une usine de tubes de forage. Le remplacement de l'acier par des matériaux composites, beaucoup moins lourds, paraît, en effet, être une condition *sine qua non* pour réaliser sans difficulté majeure des forages sous-marins à grande profondeur.

Sur le fond, un parallélisme certain était perceptible entre les propos de M. Usunier et ceux de M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, bien que le ton de ce dernier soit souvent plus abrupt. Même volonté de rentabiliser la *« sophistication technologique »* du secteur spatial par des applications à d'autres domaines – à l'exemple du VAL, le métro de Lille, dont M. Lagardère a rappelé qu'il fut pour l'essentiel conçu et construit par des ingénieurs venus de la division spatiale.

Même diagnostic sur l'infériorité des firmes européennes, même regret de l'absence d'un programme militaire : M. Lagardère a précisé que, *« sans programme militaire, ni la France ni l'Europe ne peuvent espérer une place de premier rang »*. L'abandon du programme de satellites d'observation militaires français SAMRO a été durement ressenti par Matra, qui en aurait très probablement été le maître d'œuvre. Les satellites militaires – comme les satellites scientifiques – sont l'occasion d'études et de progrès technologiques qui profitent ensuite aux programmes civils soumis à rude concurrence.

Une structure privilégiée

L'industriel spatial le plus heureux pourrait être Thomson, qui ne construit pas de satellites, mais dont les équipements électroniques se retrouvent dans bien des charges utiles. Il est vrai que la fourniture à la firme américaine Hughes d'une bonne part de l'électronique des satellites Intelsat-6 (40 kilos d'électronique environ sur 300 kilos au total) assure un bon plan de charge. Seuls cinq satellites Intelsat-6 ont été commandés, mais, comme pour les générations précédentes, la série devrait être largement prolongée.

Thomson est partie prenante de presque tous les programmes spatiaux, ce qui lui assure une continuité qui manque aux constructeurs de satellites, obligés de faire un peu trop de « coup par coup ». Thomson est aussi très actif sur les « segments-sols » – stations de contrôle, d'émission-réception, de traitement des données... L'incertitude la plus gênante concerne la télévision directe. Le satellite T.D.F. et son jumeau allemand T.V.-FAT doivent avoir des successeurs qui assureront un service opérationnel. Mais ceux-ci n'existent encore que dans les discours officiels, et les contrats sont impatiemment attendus, moins d'ailleurs pour eux-mêmes que pour le marché des équipements de réception qu'ils créeront.

« Dans notre pays, où les relations de la recherche et de l'industrie sont souvent entravées par des pesanteurs diverses, il me semble que l'espace est une structure privilégiée. » Ces propos de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, lors de sa visite du pavillon du Centre national d'études spatiales (CNES), ont été appréciés, et plus encore son indication que *« l'effort budgétaire imortant [qui] a été accompli en 1983 pour accroître la recherche technologique de base (...) devra être poursuivi »*. Mais ces propos ne sauraient tenir lieu d'une politique spatiale claire dont le besoin se fait sentir.

Surtout, il faudrait lever l'hypothèque du regroupement Aérospatiale-Matra auquel Matra est violemment opposé et auquel l'Aérospatiale ne paraît guère favorable. Certes, deux constructeurs nationaux de satellites peuvent paraître un luxe excessif pour un pays de la taille de la France, mais leur concurrence est parfois fertile, et un industriel trop ouvertement « bleu blanc rouge » ne serait sans doute pas le mieux placé pour l'exportation. Les associations et consortiums entre firmes européennes, avec ou sans participation américaine, sont sans doute une meilleure formule. Mais ces associations, trop variables d'un programme à l'autre, manquent un peu de solidité. Sous cet angle, une politique nationale et une politique européenne mieux définie ne seraient pas inutiles. *« Le long terme ne doit jamais être négligé »*, a dit M. Fabius.

MAURICE ARVONNY.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Honneur aux dames, jeudi 2 juin, au dixième jour des Internationaux de Roland-Garros. Mima Jausovec, la Yougoslave de vingt-six ans, championne en 1977, et Chris Evert-Lloyd, l'Américaine de vingt-huit ans, championne en 1974, 1975, 1979 et 1980, se sont qualifiées pour la finale du samedi 4 juin. Honneur aussi aux paires Jarryd-Simonsson et Dyke-Prajoux qui disputeront la finale du double messieurs.

Les marronniers du tournoi

(Suite de la première page.)

Cela tient du Salon des arts ménagers et du port de Saint-Tropez en août. Même « look » même foule. Et mêmes parasites. Les pickpockets sont de plus en plus nombreux et causent bien des tracas aux organisateurs. Les resquilleurs font assaut d'imagination. D'un champion de judo connu qui se faufile sous le nez des contrôleurs à ce gamin qui escalade les grilles au risque de s'empaler — le SAMU est intervenu deux fois le 1er juin, — on use de toute la gamme des fraudes. *« Il y a ceux qui essaient de passer en force,* note M. Ortega, le patron des quarante-cinq contrôleurs qui opèrent aux différentes entrées. *J'ai deux garçons à l'hôpital, l'un avec le crâne fendu et l'autre avec trois côtes enfoncées ».*

Des pompiers, des gardiens de la paix, des journalistes non accrédités essaient aussi *« d'entrer à l'esbroufe ». « Les gens le prennent souvent de haut quand on les refoule. Ils affirment qu'ils connaissent Philippe — ils ne disent jamais M. Chatrier — et qu'on va entendre parler d'eux. Dans 99 % des cas la fédération nous donne raison. ».*

Les jeunes, en particulier, déploient des ruses de Sioux pour pénétrer dans le stade. Mercredi, on a conduit devant un adjoint du directeur du tournoi un garçon de douze ans qui prétendait être un « copain » de son fils... âgé de dix-huit mois. Pour accéder au central, certains tendent un billet de 100 francs au lieu d'un billet numéroté. *« On va mettre bon ordre à tout cela l'an prochain,* dit-on à la Fédération de tennis. *Des grilles plus difficiles à franchir et des contrôles en cascade pour accéder aux gradins.»*

La tribune présidentielle est la cible des resquilleurs de haut vol. *« L'an dernier, on a dû faire sortir une fausse Mme Chirac et un faux chef du cabinet de M. Barre. Cette année, on a eu plusieurs coups de fil annonçant la visite d'émissaires de l'Élysée. Après le sommet de Williamsburg, quelqu'un a même prétendu être le neveu du président Reagan auquel aurait été transmis une invitation du président Mitterrand »*, raconte Mme Régine Tourres, qui aide depuis sept ans le président Chartrier à répartir les hôtes de marque dans ces deux cent soixante places de choix. *« Pour les demi-finales tout est pris et pour la finale il a fallu prévoir des coussins sur les marches ».*

On comprend que la concurrence soit vive pour pénétrer dans cette enceinte si l'on jette un œil sur le buffet qui l'approvisionne : *« On sert environ soixante-dix bouteilles de champagne par jour, six ou sept de whisky, deux cents litres de jus d'orange et soixante litres d'eau minérale »* précise le maître d'hôtel.

Au « village » aussi, le champagne coule à flots. Quatorze sociétés ont payé 400 000 francs le droit de faire leurs relations publiques pendant quinze jours sous une toile de tente. Cela va du prix orange attribué par l'agence de publicité « L et A » à Bjorn Borg au déjeuner d'affaire du géant de la chimie britannique I.C.I.

Un banquier américain raconte un rien cynique : *« Pour rencontrer un P.-D. G., il faut en temps normal passer par son secrétariat et parfois attendre quatre semaines pour avoir un rendez-vous dans un restaurant où il va quasiment tous les jours. En l'invitant ici, il accourt et j'établis une qualité de relation exceptionnelle dans une ambiance extraordinaire. Les hommes d'affaires sont toujours très flattés de pouvoir bavarder avec les champions qui viennent nous voir. Cela alimente leurs conversations en ville,et c'est bon pour la suite de mes affaires. »*

Juste vision des choses cependant : *« Quand on a ouvert le village, on ne pensait pas qu'il aurait un tel succès »*, reconnaît M. Patrice Clerc, un adjoint du directeur du tournoi. *« Mais,* ajoute-t-il, *cela pose quelques problèmes car les gens qui louent des loges pour traiter leurs clients ou leurs relations ne les occupent pas en permanence. Or la télévision montre ces fauteuils vides, ce qui soulève des protestations. »*

Cadences infernales

Voir du tennis, finalement on en revient toujours là, est bien l'essentiel. Jean-Yves, un petit rouquin de onze ans, a trouvé la meilleure place qui soit : sur le court, ramasseur de balles. Comme cinq cents gamins, il avait posé sa candidature. Trois semaines avant le tournoi, il a passé un test et a été retenu avec cent cinquante autres camarades. Avant de pouvoir opérer, Yves a dû suivre encore un stage et faire trois fois du footing au Bois de Boulogne. Puis pour 18 francs de l'heure, de 8 heure à 19 heures, il a galopé après les balles. *« C'est dur ».* Mais il a eu deux grandes joies : *« Tim Mayotte m'a donné 20 francs pour garder son sac et après il m'a raconté ce qu'il faisait dans les tournois. »*

Françoise pensait qu'en devenant hôtesse elle pourrait aussi avoir une place de choix. Elle a dû déchanter : *« On travaille 12 heures par jour sans voir le soleil, et en trois ans je n'ai pas pu regarder un set. »*

Étrange dépendance engendrée par la passion de la petite balle. De la famille algérienne des Segueni, qui est logée à l'année sous la tribune B pour entretenir les courts, au gardien de la porte 13, qui revend les balles usagées, l'extraordinaire engouement pour le tennis soumet les quatre mille personnes travaillant dans le stade pendant le tournoi à des cadences infernales.

Les Internationaux finiront-ils par être victimes de leur succès ? *« L'événement est à la fois un succès populaire et unpôle d'attraction pour les leaders d'opinion,* remarque-t-on à la Fédération de tennis. *Il faudra veiller à garder cet équilibre. »* Mais résistera-il au tourbillon du chauvinisme qu'entraînera une finale disputée par un Français au terme d'un événement qui aura été retransmis pendant plus de soixante heures par la télévision ?

La versatilité du jeu de dames

La vraie finale du tournoi féminin a eu lieu, jeudi 2 juin, sur le coup de midi, entre Chris Evert-Lloyd et Andrea Jaeger : un match du Central où se serait écrasée la foule de Wimbledon et qui n'avait attiré qu'une demi chambrée à Roland-Garros. Pourtant, la première nommée a déjà remporté quatre fois les Internationaux (1974, 1975, 1979, 1980) et la seconde fut finaliste en 1982, après avoir précisément et aisément battu ladite Chris Evert.

La demi-finale fut la réplique inverse (6-3, 6-1) du match de l'an passé qu'Andrea Jaeger avait gagné sur le même score. Cette dernière, jeudi 2, n'en conçut pas la moindre rancœur apparente.

Dans le simple dames, la contestation n'est pas à craindre. Raison technique : il n'y a plus ici de services-canon ni de retours à 200 à l'heure faisant sauter dans leurs orbites les prunelles des juges de ligne. Raison affective : les antagonistes opposent à l'infortune la douceur de leur sexe. On les verrait mal au demeurant se tenir comme des harengères sur le terrain.

Pour Chris Evert-Lloyd, dont la présence dans la finale de demain ravit tout le monde, il n'y avait aucun danger. Pour Andrea Jaeger, l'enfant prodige passée pro à quatorze ans — en 1979, — connue pour son caractère irascible, c'était moins sûr. On n'a pas oublié les propos aigres-doux qu'elle échangea après sa finale de l'année dernière avec Martina Navratilova parce que celle-ci n'avait pas cessé de consulter du regard ses deux entraîneuses.

Née en Suisse, fille d'un maçon pugiliste amateur, elle a été formée comme une cheftaine avant d'émigrer aux États-Unis ; on l'imagine plutôt distribuant des bourrades à la ronde au départ d'une randonnée en pataugas.

Jausovec la petite boulotte

Les professionnelles de la raquette forment un collège féminin qui se déplace de tournoi en tournoi à longueur d'année. S'il n'y a pas entre ces dames d'éclats proprement violents, elles poursuivent cependant des « querelles de ménage », dont les ondes sentimentales se répercutent à l'œil nu sur le court, scandées par des scores continuellement syncopés. Cette tension, ces exaltations, ces chutes de confiance, ne s'observent jamais mieux que dans les semaines cruciales, où se disputent les tournois du « grand chelem », singulièrement les Internationaux de France, premiers en date.

De toutes les joueuses du circuit, la Yougoslave Mima Jausovec, gracieuse petite boulotte sans histoire, est la seule à conserver le sourire en toutes circonstances, ce qui ne l'empêche pas de défendre sa chance avec intelligence et énergie contre les plus fortes. Ancienne championne de France en 1977, la voici, de nouveau, en finale après avoir battu tour à tour Sylvia Hanika (numéro 7), Catherine Tanvier et Kathy Horvath, laquelle avait éliminé en personne Martina Navratilova (numéro 1).

Contre Mima Jausovec, la demi-finaliste Jo Durie, qui avait éliminé, de son côté, Pam Shriver, Kathy Rinaldi et Tracy Austin, prit un départ fracassant. Agréable de visage, dotée d'une jolie ligne et d'une allonge redoutable, elle trouva d'autant plus naturellement le chemin de la volée que la Yougoslave jouait court et dans les angles. Elle s'octroya donc avec brio le premier set par 6-3. Et déjà, on se remémorait les titres féminins remportés à Roland-Garros par les Anglaises : Angela Mortimer (1955), Shirley Bloomer (1957), Christine Truman (1959), Ann Haydon (1961), Anne Jones (1966), Sue Barker (1976) — sans pouvoir citer, hélas ! la toujours belle Virginia Wade, ancienne championne de Wimbledon, invariablement malheureuse ici malgré sa fidélité au tournoi (après sa défaite au premier tour — comble d'infortune — par sa compatriote Ann Hobbs).

Au deuxième set, cependant, Mima Jausovec commença à rectifier le tir : elle ne joua plus qu'en centrant des balles longues sur son adversaire. Longtemps Jo Durie livra un combat de la meilleure qualité, ne cédant le deuxième set que par 7-5 et, malgré la marque, faisant jeu égal avec son adversaire. Mais celle-ci débordait de confiance au troisième set et brusquement, sur la fin, selon la loi des transferts, Jo Durie perdait sa main heureuse...

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS DU JEUDI 2 JUIN

SIMPLE MESSIEURS

Quart de finale

J. Higueras (Esp.) b. G. Vilas (Arg.), 6-2, 6-7 (7-1), 6-1, 4-6, 6-1.

SIMPLE DAMES

Demi-finales

M. Jausovec (Youg.) b. J. Durie (G.-B.), 3-6, 7-5, 6-2 ; C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. A. Jaeger (E.-U.), 6-3, 6-1.

DOUBLE MESSIEURS

Quarts de finale

Dyke-Prajoux (Aust.-Chili) b. Gonzalez-Pecci (P.-R.-Par.), 6-4, 1-6, 6-3.

Demi-finales

Jarryd-H. Simonsson (Suède) b. Siozil-Smid (Tch.), 6-2, 6-4, 6-4 ; Edmondson-Stewart (Aust.-E.-U.) b. Dyke-Prajoux (Aust.-Chili), 6-4, 7-6, 6-3.

DOUBLE DAMES

Quarts de finale

Madruga-Tanvier (Arg.-Fr.) b. Casals-Turnbull (E.-U.-Aust.), 6-1, 6-1 ; K. Jordan-A. Smith (E.-U.) b. Mandlikova-Rusici (Tch.-Roum.), 6-3, 3-6, 6-2.

DOUBLE MIXTE

Quarts de finale

Turnbull-Lloyd (Aust.-G.-B.) b. Bonder-Brow (E.-U.), 6-4, 1-6, 6-3 ; P. Smith-Estep (E.-U.) b. Teegarden-Stolle (E.U.), 6-4, 6-2 ; K. Jordan-Teistcher (E.-U.) b. Garrison-Fillol (E.-U.-Chili), 7-6, 6-1 ; Allen-C. Strode (E.-U.) b. Basset-Arias (E.-U.), 5-7, 6-4, 1-3, abandon.

Demi-finale

Allen-C. Strode (E.-U.) b. P. Smith-Estep (E.-U.), 6-2, 6-3.

A LA TÉLÉVISION

VENDREDI 3 JUIN

TF 1

- En direct jusqu'à 18 h : demi-finales simple messieurs (Noah-Roger-Vasselin, suivi de Wilander-Higueras).
- Résumé à 23 h 10.

SAMEDI 4 JUIN

TF 1

- En direct de 14 h à 15 h 30 et de 16 h 30 à 16 h 55 : finale simple dames (Christ Evert-Lloyd - Mima Jausovec) ; finale double messieurs ; finale double mixte.

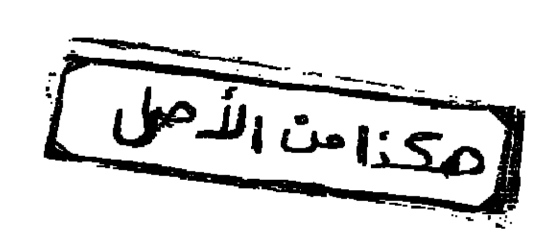
BASKET-BALL

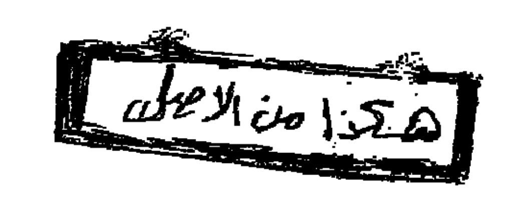
L'Italie et l'Espagne en finale du championnat d'Europe

L'Italie et l'Espagne joueront, samedi 4 juin à Nantes, la finale du championnat d'Europe de basket-ball.

Les Italiens ont battu (88-69) les Pays-Bas, jeudi 2 juin, au terme de la deuxième demi-finale. Les Espagnols avaient obtenu leur qualification en éliminant l'U.R.S.S. (95-94).

De son côté, l'équipe de France, qui a battu (90-82) celle de R.F.A., jouera contre Israël la cinquième place de ce championnat d'Europe.





POUR SON ANNIVERSAIRE



JUSQU'AU 27 JUIN INCLUS !!

LANCEMENT DE SON NOUVEAU PROGRAMME SUR LA CÔTE D'AZUR

Résidence La Croisette

LA CROISETTE. **Une résidence sur un emplacement unique, au milieu des mimosas et sous les palmiers. A deux pas de la plage, dans un cadre naturel et préservé, face à la mer.**

VOUS NE COMMENCEZ A PAYER QU'UN AN APRES*
*après acceptation du dossier et comptant légal.

Plan d'un 2 pièces loggia

Pour des vacances heureuses ou une retraite paisible, sur la Côte d'Azur, au milieu d'un parc extraordinaire, il ne faut pas attendre. Saisissez vite cette affaire signée Merlin.



2 PIECES loggia PARKING COMPRIS 229 000f

avec 5 000f SEULEMENT à la RESERVATION

•au prix du 31/5/83 2 pièces loggia à partir de.

dessin approximatif des immeubles et de l'environnement

Renseignez vous vite dans nos bureaux

POUR LA REGION RHONE ALPES

LYON 44,Pl.de la République (7)842.50.44	PARIS
LILLE 113,Rue Nationale (20)54.14.58	31,Rue de Rivoli
STRASBOURG 14,Rue de la Fonderie (88)22.43.22	(1)277.11.13

BON A RETOURNER A MERLIN
4, avenue de Paris. 94300 VINCENNES
sans engagement de ma part, envoyez moi votre documentation gratuite sur vos programmes pour un rendez vous à domicile tél.(1)374.12.24

NOM: ______
ADRESSE: ______
______
TEL: ______ TEL.BUR.: ______
LE MONDE CROISETTE 03.06.83

Black

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Les joyaux de la rue

Enchâssé dans la pierre, la brique ou le plâtre, l'émail des plaques publicitaires retient un instant le regard du passant. Il n'en fallut pas plus pour faire éclore sur les murs des villes, à la fin du *siècle dernier, ces inaltérables* polychromies, sources apéritives de prochaines consommations.

Parmi les résurgences qu'il provoque, l'art nouveau, après le bronze, le *verre* et l'affiche, multiplie les floraisons industrielles de l'émail, *héritage de traditions* millénaires. (Sait-on que les « barbares » Gaulois détenaient, bien avant les Romains, le secret des oxydes métalliques fondus *sur l'airain ardent* ?

De grands graphistes comme Cappiello, Léon Dupin, Jean d'Ylen, Charles Loupot, Henri Morvan et plus récemment Savignac, ont eu conscience de l'impact visuel des plaques émaillées, *autrement fort que* les vitres éclairées au néon des Abribus. Peu de collectionneurs ont eu l'idée de s'emparer de ces supports publicitaires, à l'inverse des *affiches rapidement* décollées dans leur fraîcheur. Avec le temps qui passe, *ronge et détruit*, ces joyaux de la rue sont souvent tombés dans l'oubli. Rares sont aujourd'hui les plaques intactes, soigneusement *déchaussées*, que se partagent quelques collectionneurs clairvoyants *avec la ferveur d'amateurs* d'estampes. C'est depuis moins de vingt ans que ces œuvres finalement périssables sont descendues des murs pour rejoindre *les bric-à-brac des brocanteurs*... à moins d'avoir trouvé un second emploi pour couvrir un poulailler.

Grandes signatures

Le Musée de l'affiche et de la publicité, dans une intelligente exposition au début de cette année (1), a montré la noblesse artistique de l'émail publicitaire-*exposition qui n'aurait pas été* possible sans l'apport de l'unique marchand spécialisé, Michel Wlassikoff, qui a prêté ses joyaux pour la circonstance : La vache qui rit, de Benjamin Rabier, Le bouillon Oxo, d'après Cap*piello, Saint-Raphaël, d'après* Loupot, la Potasse d'Alsace, de Hansi, Le Postillon, de Vila, etc. Les grandes signatures étaient au rendez-vous. On peut aujourd'hui *découvrir dans la bouti*que de Michel Wlassikoff *(65, rue du Montparnasse)* les plaques publicitaires patiemment collectées, de brocanteurs en ferrailleurs, ou à l'affût de boutiques en démolition, encore chamarrées d'émail.

Les prix vont de quelques centaines de francs pour un Bouillon Kub ou une Bière lorraine, à 2 000 francs pour un Chocolat *Pupier de Jean d'Ilen*, avec thermomètre incorporé.

La valeur des plaques dépend de *la rareté – qui n'est pas nécessairement liée à l'ancienneté*, – mais surtout de la qualité du graphisme, de la vigueur et du nombre des couleurs et de l'état *de conservation (les éclats et la* rouille sont les ennemis de *l'émail). Il faut aussi compter* avec la notoriété de l'artiste. Enfin les plaques bombées, et les œuvres originales qui ne sont pas seulement la transposition d'une *affiche, méritent une plus-value*.

Les plaques d'émail ont emergé à l'Hôtel Drouot le 4 mars dernier dans une vente arts déco. Les enchères sont restées *modérées : de 100 à* 500 francs pour les plus intéressantes (Buvez Malt Kneipp, Cacao Félix Potin). Une autre vente art nouveau, arts déco, avec *hors-d'œuvre en émail* (chocolat, bières, apéritifs, pneus, etc.) est annoncée *par l'étude Ader*-Picard-Tajan pour le 12 juin, avec estimations de 50 à 100 francs *par l'expert J.-P. Camard*.

Chasse aux trésors

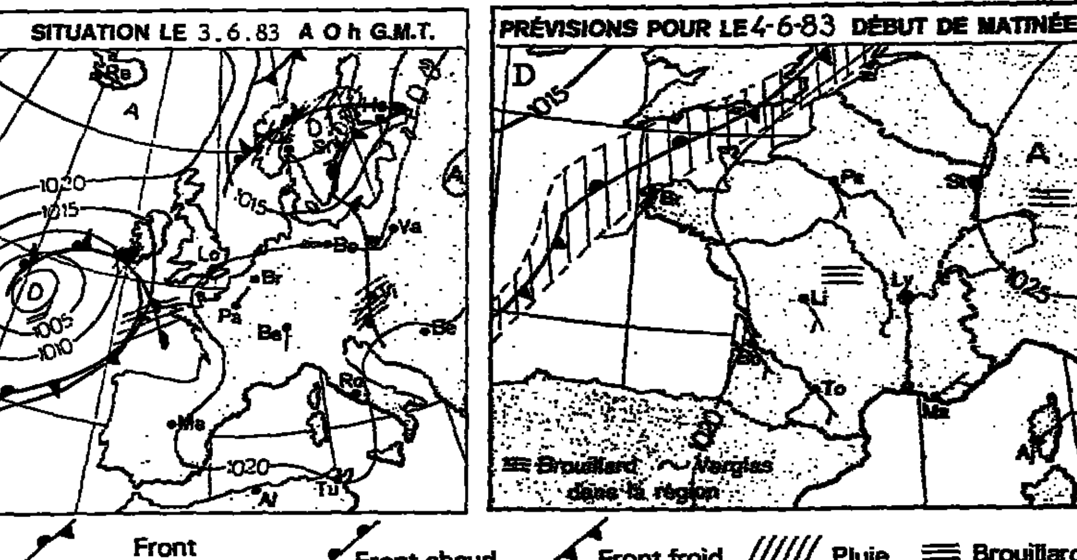
On peut encore trouver des plaques au hasard de la chine. Elles sont parfois recherchées *pour leur intérêt thématique*, par exemple par les collectionneurs d'accessoires automobiles, passionnés par les écussons Citroën, le pannonceaux Michelin, les en*seignes émaillées* de Peugeot, Delage ou Talbot, et de préférence à double face. La pression de la demande de quelques fanatiques fait alors monter les prix – *abusivement – jusqu'*à 3 000 ou 4 000 francs. Certains collectionneurs de Coca-Cola sous toutes ses formes d'expression poussent jusqu'à 1 000 F les *grandes plaques rouges* et blanches ornées d'une tête de gosse coiffée de la célèbre capsule. (Il en trouveront chez Diego, au stand 24 au marché Jules-Vallès à Saint-Ouen).

Mais les pionniers de la collection de plaques émaillées n'hésitent pas à diversifier leurs recherches, tant les morceaux de choix *sont difficiles à trouver*. Paradoxalement, dans l'immense production des Émailleries alsaciennes, de Japy ou des nombreuses petites émailleries de *province – production estimée* à près de cinquante mille plaques en un demi-siècle, – il faut une certaine chance pour faire une trouvaille. Le champ d'explora*tion est encore vaste, et l'inévi*table montée des prix pourrait bien faire sortir de l'oubli des plaques encore inconnues. La chasse aux trésors d'émail est *ouverte*.

F. GERSAINT.

(1) *Le Monde* du 18 janvier 1983.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 3 juin à 0 heure et le samedi 4 juin à minuit.

Les baromètres à la hausse sur la France, un vent du sud chaud, une *perturbation sur le proche Atlantique*, voilà réunis tous les ingrédients pour une *belle* journée de printemps, *orageux sur* les côtes de la Manche.

Samedi : il fera beau dès le matin sur une grande partie de la France, à peu près sur toutes les régions au sud de La Rochelle - Metz. Des températures estivales, 12 à 14 degrés dans l'ensemble, *17 degrés près* de la Méditerranée.

Au nord de la Loire, dans le Nord et le Nord-Est, ciel passagèrement nuageux et temps lourd. Sur les bords de la Manche, le ciel sera assez chargé et il pleuvra par places et par moments. Au cours de la journée, le temps sera lourd et orageux *sur* le Sud-Ouest et de la Charente à la Bretagne et à la Normandie. *Sur toutes les autres régions*, beau temps bien ensoleillé et chaud.

Il fera 20 à 22 degrés sur les plages de la Manche, 24 à 26 degrés dans le Nord-Est et le Centre, et plus de 28 degrés sur la moitié sud avec même près de 32 degrés en bordure de la Méditerranée.

La zone dépressionnaire qui persistera du golfe de Gascogne à l'ouest du Portugal continuera de diriger sur la France un flux de sud chaud, temporairement orageux, dans le Sud-Ouest et près de l'océan.

Dimanche, le *temps sera* beau et chaud dans le Midi méditerranéen, le *Centre*, l'Est, le *sud du Bassin parisien*. Les maximums atteignant 27 à 31 degrés.

Le temps sera également ensoleillé dans le Nord et le Nord-Est, avec des maximums moins élevés.

Des Pyrénées aux régions atlantiques et au *Val-de-Loire, le temps sera lourd* et des foyers orageux se développeront localement, en particulier au sud de la Garonne, où les maximums avoisineront 30 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 juin, à 8 heures, de *1 022,2 millibars*, soit 766,7 millimètres de mercure.

Ajaccio, 25 et 14 degrés ; *Biarritz*, 27 et 15 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bourges, 22 et 11 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble, 25 *et* 12 ; *Lille, 18 et 10* ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 20 *et 15* ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 24 et 12 ; Tours, 21 et 12 ; *Toulouse*, 26 et *15* ; Pointe-à-Pitre 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 14 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 30 et 19 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 21 et 8 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 21 et 11 ; Dakar, 27 et 24 ; Djerba, 32 et 19 ; Genève, 23 et 11 ; Jérusalem, 26 et 13 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 18 et 10 ; Luxembourg, 19 et 9 ; Madrid, 27 et 10 ; Moscou, 21 et 10 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 23 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 *et* 14 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 15 et 12 ; *Tozeur, 37 et 24 ; Tunis, 31 et 14.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent page 22.

LOTO

TIRAGE N°22

DU 1er JUIN 1983

9 – 10 – 14 – 18 – 21 – 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 45

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	13	993 205,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	102	63 292,50 F
5 BONS NUMEROS	3 392	5 709,70 F
4 BONS NUMEROS	184 788	104,80 F
3 BONS NUMEROS	3 211 196	8,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 JUIN 1983

VALIDATION JUSQU'AU 7 JUIN 1983 APRES-MIDI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 3 juin :

UNE LOI

• Donnant force de loi à la partie législative du code de la construc*tion et de* l'habitation et modifiant certaines dispositions de ce code.

DES DÉCRETS

• Relatif à la modernisation des exploitations agricoles ;

• Modifiant le décret du *20 novembre 1968 portant* délivrance du titre de bachelier technicien.

UN ARRÊTÉ

• Fixant les chômages des canaux et rivières canalisées pour l'année 1983 (à l'exception des voies navigables de l'Ouest).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 JUIN

« *Hôtel de Sully* », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« École militaire », 15 heures, métro École-Militaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard de La-Tour-Maubourg, M. Brunfeld : « La Tunisie inconnue » ; 16 h 30, « Israël » (Rencontre des peuples) (audiovisuels).

BREF

LOISIRS

STAGES POUR ANIMATEURS *DANS LES HAUTS-DE-SEINE*. – L'Institut de formation d'animateurs de collectivités des Hauts-de-Seine (IFAC) propose des postes de directeurs de centres de vacances ou de loisirs pour les périodes de juillet et août pour la mer, la montagne et la campagne.

Il faut être titulaire du B.A.F.D. (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs) ou en cours de for*mation*.

★ IFAC, 16, rue de l'Abbé-Derry, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 736-94-88.

STAGES

CONVERSATION EN BRETON. – L'Association des professeurs de langue bretonne (A.P.L.B.) organise un stage de conversation bretonne. Ce stage est destiné aux personnes ayant étudié la langue depuis deux ans et, plus généralement, à tous ceux ou celles qui souhaitent accéder à une pratique active du breton.

Le stage a lieu les 4 et 5 juin, 11 et 12 juin, 18 et 19 juin à Paris (lycée Buffon) ou Saint-Denis (université de Paris-VIII).

★ Iwan Gwegan, 24, avenue Saint-Marc, 91300 Massy. Tél. : 011-49-97.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (*deux semaines ou plus*) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une *semaine au moins* avant leur départ.

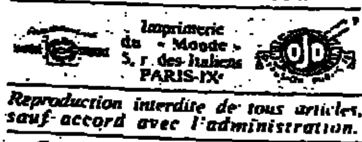
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

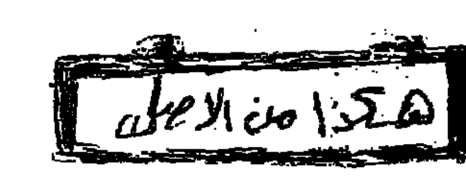
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

MUSCLES A L'EXERCICE

CASSE-GUEULE

Avec les fous des cataractes

« TU es prêt ?... On y va !... » Claude s'élance dans le torrent. A mon tour... Immédiatement, le courant m'entraîne. L'eau est froide. Elle s'infiltre progressivement sous la combinaison. J'agrippe fermement les poignées de mon hydrospeed et m'allonge dessus. Les berges qui bordent la Vézère défilent : pourvu que ce soit efficace ! Pourvu que le gros flotteur en polyester qui me supporte se révèle être un bouclier efficace contre les rochers qui parsèment le torrent.

A terre, cela semblait si évident, mais, une fois à l'eau, ce n'est pas sans une légère hésitation que je vois avancer vers moi les premiers blocs de pierre. Les conseils de Claude reviennent à ma mémoire : *« Pour éviter un obstacle sur ta droite, incline ton hydrospeed de 45° sur ta gauche et palme à fond. » « Pour passer une chute, rentre bien les coudes dans le carénage, tiens fermement ton flotteur, ne te laisse pas traîner et écarte les jambes pour augmenter ta stabilité. » « Prends ta respiration et ferme la bouche. »*

Le rocher est déjà là. C'est le moment. Je m'applique. Ça passe ! Les genoux raclent le fond du torrent, mais les genouillères amortissent le choc. A quelques mètres, entre deux crêtes de vague, j'aperçois Claude. Il m'indique le chemin à suivre et surveille attentivement mes évolutions : *« Ça va ? Ecarte plus les jambes ! »* Un slalom entre deux rochers et il disparaît...

Nous abordons le fameux saut du loup, ma première « vraie » chute. Le temps d'inspirer une bouffée d'air, un léger pincement au cœur et je bascule à mon tour vers l'écume blanche et bouillonnante qui m'engloutit. L'eau me glace le visage, et, déjà, mon flotteur me tire à la surface. J'émerge au milieu d'une superbe vague. L'hydrospeed cogne fortement à droite ; ma cuisse heurte le rocher, mais c'est supportable. Petit à petit, le courant s'apaise. Claude m'attend : *« On continue ? On continue !... C'est super ! »*

Une peur bleue

Ils ne sont qu'une centaine de passionnés à pratiquer régulièrement en France ce sport plutôt singulier, baptisé nage en eau vive, qui consiste à descendre des torrents à la nage. Si les origines de ce sport remontent au début des années 70 durant lesquelles quelques nageurs ont osé s'élancer dans des eaux tourmentées, son organisation et son évolution technique reviennent incontestablement au club de plongée du Laboratoire central des ponts et chaussées (C.P.L.C.P.C.).

C'est en 1974 que, las de pratiquer leurs entraînements d'hiver dans les eaux polluées de la Seine ou de la Marne, les membres du C.P.L.C.P.C., à l'initiative de leur responsable, Claude Puch, décident d'aller palmer dans les eaux plus saines du haut Doubs. Les quelque 450 kilomètres à parcourir avant d'y parvenir n'ont pas été un obstacle à leur volonté de pratiquer la nage dans un cadre plus accueillant.

Cependant, l'équipement classique – combinaison, masque, palmes et tuba – reste insuffisant puisque, en 1976, dans cette rivière de classe 2 (selon les normes de canoë-kayak), un nageur se fêle une côte. Il faut faire quelque chose.

Claude Puch met alors au point un premier système de protection : une chambre à air de camion ficelée en forme oblongue comportant des coquilles pour protéger les mains et les coudes. Apprenant à la même époque que des nageurs avaient réussi à passer la Haute-Cure, Claude Puch et Pierre Morin, un jeune ingénieur thésard, entreprennent la descente avec leur nouveau matériel. *« Nous avions minutieusement reconnu l'ensemble de notre parcours,* explique Claude Puch, *mais, au premier départ, j'avais néanmoins une peur bleue. »* L'appréhension vaincue, l'expérience réussie leur apprend que l'utilisation de genouillères et le port d'un casque s'avèrent indispensables.

Les deux amis se chargent d'encourager leurs compagnons à les suivre dans leurs évolutions. De leur côté, tous deux partent de temps en temps à la découverte de nouveaux cours d'eau à niveau de difficulté plus élevé. En 1977, ils attaquent le Chaland. Là, au passage de la chute du Haut-de-Courtibas, connue des kayakistes qui y ont laissé plus d'une embarcation, c'est l'accident. La chambre à air dévie sur le côté : Claude s'assomme en percutant une pierre située au centre de la chute. Tirant les enseignements de cette mésaventure, il se lance dans la conception d'un carénage en plastique P.V.C. qui maintient la chambre à air et permet une protection accrue des mains, des coudes et du bas ventre, et surtout une meilleure maniabilité.

Un an plus tard, l'engin est testé sur le même passage : il cogne mais résiste. Le premier hydrospeed est né. Une société civile est alors constituée pour pouvoir le breveter. Progressivement, les idées apportées par les membres du groupe viennent enrichir ses performances, et un premier moule est construit. L'hydrospeed se compose d'une coque catamaran, de deux poignées internes rigides, et de deux flotteurs latéraux qui enserrent et protègent le bassin du nageur. L'engin, en polyester armé de fibres de verre et injecté de mousse polyéthylène, mesure 95 cm de long sur 65 cm de large. Il assure une flottabilité de 70 litres et rappelle la luge.

A partir de cette création, les événements s'accélèrent : 1978, première sur la Vézère ; 1980, création du club de nage en eau vive du L.C.P.C. et médaille d'argent pour l'hydrospeed à la foire d'exposition de Genève ; 1981, médaille du ministère de la jeunesse et des sports à la Foire de Paris ; 1982, mise en place des statuts de l'Association française pour la nage et la navigation en eau vive (AFNEV) qui regroupe les différents clubs qui pratiquent la descente de torrents.

Une douzaine de torrents comme le Larand (Pyrénées), l'Ubaye (Haute-Provence) ou le Taurion (Creuse) sont régulièrement descendus par les adeptes de ce nouveau sport. *« Nous devons beaucoup aux conseils judicieux et éclairés des kayakistes et à ceux de la revue* Canoë-Kayak Magazine, spécifie Claude Puch, *leurs renseignements nous servent en quelque sorte de topoguide. »* Grâce aux relations étroites qu'elle entretient avec la Fédération française de canoë-kayak, l'AFNEV peut connaître les horaires des lâchers d'eau des barrages E.D.F. et ceux des compétitions, afin de ne pas perturber le déroulement de ces épreuves.

Entre + 1 °C et + 15 °C

Pour pratiquer la nage en eau vive, il convient de bien savoir nager et d'être en bonne condition physique. La température de l'eau varie entre + 1 °C et + 15 °C. Jusqu'à présent, la majorité des adeptes, dont 20 % de femmes, sont plongeurs sous-marins. L'équipement du nageur doit être au point et, même si aucun règlement n'impose aujourd'hui la moindre norme de sécurité, il doit au minimum se composer d'un casque, de gants, chaussons et combinaison de plongée, de genouillère, palmes et fixe-palmes. Ficelles, ceintures, palmes à tuyères ou tout autre accessoire pouvant s'accrocher à une branche sont à proscrire, de même que le masque qui risque de se briser sur les rochers.

Il est toujours possible de se lancer à l'eau sur une chambre à air de camion, mais ce serait braver bien trop de dangers et on ne saurait trop conseiller aux débutants de n'aborder ce type d'activité qu'après avoir contacté un club équipé d'engins de descente adaptés et bénéficiant d'un encadrement pédagogique qualifié. Enfin, le nageur doit être psychologiquement préparé, et vouloir absolument réussir sa descente, sinon, la peur au ventre, il appréhendera les passages difficiles et, inévitablement, se fera mal. Mieux vaut alors rester sur la berge !

Après quelques heures de pratique, *le (la) débutant (e) commence* à repérer les différents caprices du torrent : ici, les « pleureuses », ces rochers sur lesquels l'eau glisse finement et qu'il faut contourner ; là, un brusque coude à négocier en palmant longtemps à l'avance. Certes, on se fait, de temps à autres, quelques ecchymoses aux tibias, sur les cuisses ou sur les épaules, mais rien de grave qui puisse enlever le plaisir de dévaler la chute d'eau de la Pisciculture (2,50 mètres de haut, 45 % d'inclinaison), de passer sous le vieux pont gothique de Treignac ou de slalomer parmi les rochers de la Gougeonnière où les canoës-kayaks se « piègent ». Sur ce parcours de la Vézère, long de 15 kilomètres d'une dénivelée de 0,5 %, deux heures de nage et de contact étroit avec l'eau et la nature, au milieu des arbres, du lever des poules d'eau ou des canards sauvages, dans le roulement mélodieux du torrent.

La nage en eau vive est aussi un état d'esprit. Une cohésion particulièrement sympathique règne entre les « hydrospeedeurs » d'horizons et d'âges si différents. Ici, pas de vedette qui plastronne en racontant des exploits mirobolants, mais des sportifs qui mesurent à leur juste valeur les dangers qu'ils affrontent. Une ambiance qui rappelle, un peu, celle des débuts de la planche à voile ou du deltaplane.

MARC BEYNIÉ.

Sur un hydrospeed

DU 11 au 16 juillet 1983, l'AFNEV (Association française pour la navigation en eau vive) organise un stage d'initiation et de perfectionnement à la nage en eaux vives, dans l'Ubaye, entre Barcelonnette et le lac de Serre-Ponçon. Parcours classes 2 à 5, selon les normes canoë-kayak, sous la direction de moniteurs. Prix du stage : 660 F, avec prêt du matériel (hydrospeed, combinaison de plongée) ; 550 F, sans la location de la combinaison ; apporter ses palmes et ses gants. Ces tarifs comprennent les cours théoriques et pratiques. Le voyage, l'hébergement et les repas sont à la charge des stagiaires.

Quelques idées de prix :

● *Le baptême, 40 F. Il comprend le prêt du matériel de protection (genouillères, casque et hydrospeed) et une descente en compagnie d'un moniteur sur un parcours adapté : 50 F par demi-journée supplémentaire.*

Pour ceux qui veulent poursuivre cette expérience :

● *Location d'hydrospeed :*

	Caution	Journée	Week-end
Usagé	500 F	80 F	120 F
Neuf	800 F	100 F	150 F

● *Les genouillères (caution, 50 F) et le casque (caution, 150 F) sont prêtés sur place suivant les disponibilités.*

● *Location de combinaisons de plongée sous-marine :*

– Simame, 22, rue de la Roquette, 75011 Paris : la journée, 30 F ; le week-end, 50 F.

– Scuba Monge Spormer, 52, rue de la Clef, 75005 Paris : la journée, 50 F ; le week-end, 80 F.

Cautions de l'ordre de 1 400 F.

★ AFNEV, 21, rue des Garennes, 92160 Antony. Tél. : 532-31-79, poste 476, M. Maurice Theron (président) ; M. Pierre Simon (vice-président).

PÉPÈRE

Pédaler en famille

VOUS êtes, cet été, condamné à la France. Pas de doute possible. Le dollar qui file vers les 8 F, un carnet de change maigrichon de 2 000 F et votre participation fiscale et morale au redressement national : vous vous êtes décidé pour l'Hexagone. Toutefois, la perspective de disputer aux autres estivants quelques mètres carrés sur le sable des plages de Palavas ou de Perros-Guirec ne vous sourit guère. Le « bronze-cul » et l'entassement vous rebutent. Alors, choisissez l'aventure et partez en vélo et en famille à la découverte des provinces de France.

Mettons que, parisien, vous soyez attiré par le Sud-Ouest. Un petit millier de kilomètres.

Le plus dur, c'est de s'arracher aux tentacules de la banlieue. Du côté de Gometz-la-Ville (Essonne), celle-ci cède enfin la place à de charmants villages à tuilettes brunes nichés dans des vallons ombreux. Futaies et châteaux d'Ile-de-France entr'aperçus derrière leurs hautes grilles, riches plateaux du Hurepoix, cressonnières de Méreville enchantent. En revanche, quel ennui aux abords d'Orléans !

L'intérêt rebondit en Sologne, où les brumes traînent sur les étangs. Un faisan à droite, un lapin à gauche. Rebondit encore dans le Berry serein, où les vaches à la robe de plus en plus claire voient passer un tracteur par jour. A peine.

Et la Creuse, cette Marche bourrée de baies, de sapins et de murs mangés de lichen qui font oublier les stupides pavillons rencontrés dans la plaine... Et le Limousin, où les vallées encaissées donnent aux pédalades des allures d'étapes de montagne... Une mine d'or près de Saint-Yrieix-la-Perche.

L'hôtellerie de préfecture

Place à Sa Majesté le Périgord ! La pierre a roussi. La moindre ferme se donne des airs de gentilhommière. A La Madeleine, et aux Eyzies, nos ancêtres les troglodytes ont creusé les falaises. La Guyenne, elle, est opulente et ennuyeuse ; la sauve l'odeur de miel de ses séchoirs à pruneaux.

L'Entre-deux-Mers, c'est le jardin des vignes, tout comme les Graves, qui annoncent le plat des Landes. Pinèdes, en veux-tu, en voilà. C'est tout droit, mais entrecoupé de clairières, où quelques chênes rafraîchissent une maison trapue au toit immense.

La Chalosse, aussi, est bien riche avec ses gras maïs et son tabac. Tout comme le pays d'Orthe, elle dresse des collines et creuse ses vallons, car les Pyrénées arrivent et le Pays basque vert, vert, vert. Fin de la France. Le beau livre d'images ! Quatorze jours, quatorze pages.

Pas besoin d'être un as du guidon, ni même vraiment entraîné pour abattre ses 70 kilomètres quotidiens. Il suffit de disposer d'une bicyclette en bon état de marche, de préférence équipée d'un double plateau qui permet de venir à bout de presque toutes les côtes. Le secret consiste à ne pas forcer et à trouver son rythme.

Les enfants éprouvent plus de difficultés que les adultes pour y parvenir. Inconstants par nature, ils foncent, puis s'effondrent en vue d'une grimpette. A partir de dix ans, ils sont parfaitement capables de tenir en selle quatre ou cinq heures par jour, à condition d'être distraits de la monotonie routière. Tous les prétextes peuvent être bons. Le casse-croûte, une cueillette de mûres, piquer une tête dans une rivière, une réparation, le spectacle d'une fête de village, sont autant d'occasions de halte.

100 F par jour

On pourrait croire que les visites de châteaux et de musées enrichissent les jeunes têtes tout en reposant les jambes. Malheureusement, tel n'est pas le cas, en raison de l'indigence de l'animation des monuments français. Car on se fait mettre à la porte, à l'heure du déjeuner, du château de Chambord. On est affligé, dans celui de Valençay, par le discours du guide qui a mis au point – *si l'on peut dire* – un salmigondis verbal fait de pièces et de morceaux où la prothèse de Talleyrand voisine avec les lustres en cristal de Bohême et les amours du prince qui trahit ses maîtres. *Quant au musée de la préhistoire des Eyzies*, l'entassement des harpons, des aiguilles et des meules dans les vitrines et l'usage d'un jargon paléontologique dégoûtent *de comprendre la nuit des temps.*

Afin de laisser aux cyclotouristes le temps de flâner et de se divertir, la distance idéale à parcourir chaque jour tourne autour de la soixantaine de kilomètres. Les mères de famille apprécieront de n'avoir ni tente à monter ni cuisine à mijoter. Cela suppose de pique-niquer à midi et de s'arrêter vers 17 h-18 h dans un petit hôtel-restaurant.

La formule est d'ailleurs peu onéreuse. Le recours à l'hôtellerie « de préfecture » révèle des prix étonnants. On peut prévoir par personne de 40 à 50 F pour une nuit, avec douche et petit déjeuner, auquel s'ajoutent le pique-nique et le repas du soir (40 F). Le prix de la journée d'un cycliste n'excède pas de beaucoup les 100 F, auxquels il convient d'additionner les « extras » : le frein qu'il faut remplacer, la visite du château et la limonade pour la soif.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 17.)

NOUVEAUX « PIONNIERS »

Comment louer une autocaravane ?

LA location d'un camping-car (1) est plus rentable que l'achat, si vous ne l'utilisez pas au moins trois mois par an.

La majorité des loueurs sont regroupés dans l'agglomération parisienne : mais pratiquement toutes les régions de France possèdent un ou plusieurs points de départ. Apparemment identiques, leurs formules montrent des écarts de prix considérables, les plus alléchants n'étant par forcément les plus intéressants.

L'éventail des camping-cars proposés varie d'un loueur à l'autre. Chez Car-Away et Citer, les modèles bas de gamme sont des fourgons aménagés pour deux adultes et deux enfants : les hauts de gamme sont des motor-homes (châssis-cabine avec capucine : avancée au-dessus du poste de conduite équipée d'une couchette double) conçus pour quatre adultes et un ou deux enfants. Chez Loisirs Industrie et E.L.S., tous les modèles sont des fourgons à toit surélevé luxueusement réalisés pour trois-quatre ou cinq-six personnes. Chez Lut et Valem, les bas de gamme sont des pick-ups Peugeot 504 équipés d'une cellule à capucine pour deux + deux ; les hauts de gamme sont des motor-homes pour cinq-six personnes

Laissez ailleurs

Lut, Valem, Citer, les loueurs de voitures particulières qui ont diversifié leurs activités, annoncent un coût à la journée auquel il faut ajouter un prix *par kilomètre : 277,58* F par jour + 1,70 F par kilomètre pour un pick-up essence chez Lut à n'importe quelle époque ; 347 F par jour du 28 mai au 19 septembre (207 F le reste de l'année) + 1 F du kilomètre chez Valem, pour le même pick-up version diesel. Mais Valem propose également un forfait hebdomadaire avec 1 400 kilomètres gratuits pour 3 122 F, en haute saison ; ce qui représente une économie de 768 F par rapport au prix de Lut, si l'on tient compte des 10 % de réduction accordés à partir de cinq jours de location.

Autre comparaison entre ces deux loueurs implantés en région parisienne. Le modèle grand confort six places Mercedes 307 D vaut 418,20 F par jour + 2,24 F par kilomètre toute l'année chez Lut, dont l'unique point de départ camping-cars est à Montrouge ; et 768 F en haute saison (463 F en basse saison) + 1,60 F du kilomètre chez Valem, au départ de l'une de ses cinq bases de Paris et de la proche banlieue. Si vous devez parcourir 1 400 kilomètres en une semaine, le forfait Valem à 4 359 F en basse saison est avantageux ; par contre, en haute saison, il est plus économique de choisir la formule Lut, qui revient à 5 457,06 F après déduction de 10 % (6 493 F chez Valem).

Il apparaît donc que la période de location désirée constitue également un critère de choix. La haute saison *s'étend, à quelques jours près*, du 1er juillet au 1er septembre chez la majorité des loueurs. La moyenne saison court chez Loisirs Industrie *du 4 au 30 juin et du 27 août au* 7 octobre, alors qu'elle est inexistante chez Car-Away. Son tarif est le même que vous preniez un véhi*cule le 10 mars, le 10 juin ou le* 10 septembre.

Les spécialistes de location de camping-cars comme E.L.S., Loisirs Industrie ou Car-Away pratiquent essentiellement des forfaits hebdomadaires avec 500 ou 700 kilomètres gratuits et appliquent un tarif dégressif pour deux, trois ou quatre semaines. Seul Car-Away, l'un des grands loueurs implantés à Courbevoie, permet le choix entre le forfait 700 kilomètres gratuits ou celui en kilométrage illimité. Toutefois, ce dernier, comme Loisirs Industrie, indique également des tarifs pour quarante-huit heures avec 300 ou 500 kilomètres inclus – ce qui laisse peu de temps pour se forger une opinion sur les charmes des vacances en camping-car.

La ville de départ de la location peut varier en fonction de la destination choisie et du type de vacances envisagé. Il peut être en effet moins onéreux de prendre le véhicule non loin de son lieu de vacances plutôt qu'à proximité de son domicile, les loueurs assurant généralement le gardiennage des voitures. Loisirs Industrie, installé à Aix-en Provence, va même chercher ses clients à l'aéroport de Marignane. Ce loueur assure également des départs de Lyon et de Zurich. Citer, dont le siège est à Paris, dispose d'un réseau de correspondants à Arcachon, Toulouse, Chartres, Blois, Orléans, Bastia et Propriano. Le Choletais E.L.S. met à la disposition des amateurs des camping- cars au départ de Lille, Paris, Lyon, Rennes, Bordeaux et Nice, en plus de sa base de Cholet. A ce jour, il est le seul à pratiquer la formule *« louez ici, laissez ailleurs »*, courante chez les sociétés internationales de location de voitures particulières.

L'équipement du véhicule de base (moteur essence ou diesel), la taille du camping-car, son aménagement intérieur et la qualité de ses finitions expliquent les différences de prix. La plupart des modèles en location sont dotés d'un confort maximum. Mis à part les petits trois-quatre places et les pick-ups, tous les camping-cars disposent d'un coin-toilette avec douche chaude et W.C. chimique. Les hauts de gamme ont également un chauffage – qui fonctionne sur le gaz comme le réchaud, le réfrigérateur et le four – et parfois même une seconde batterie.

Certains loueurs, tels Car-Away et E.L.S., incluent le prêt de batterie de cuisine, vaisselle et literie dans le forfait ; d'autres, comme Citer ou Valem, préconisent la vaisselle en carton et demandent à leurs clients d'apporter leurs duvets.

Avant de vous décider, vous devez aussi prêter attention au problème de l'assurance. Citer prévoit par exemple une assurance au tiers illimitée ; Loisirs Industrie, E.L.S. ou Valem proposent une assurance tous risques, avec une franchise, variable selon les loueurs, entre 500 et 3 000 F ; ce qui incite de nombreux clients à la racheter moyennant 30 à 70 F de prime journalière. Méfiez-vous pourtant des assurances *dites* « tous risques » ; les dégâts pouvant survenir aux aménagements intérieurs comme aux toits ou aux capu*cines en sont souvent exclus. Lut* précise clairement que le locataire est entièrement responsable, même s'il a souscrit une assurance complémentaire, des dommages causés aux parties supérieures du véhicule. En revanche M. Gueugnier, directeur de Car-Away, indique que toutes les parties hautes sont couvertes sans restriction.

Beaucoup de loueurs demandent 30 % du montant total à la réservation et le solde trente jours avant le départ. Certains apportent des variantes ; par exemple Valem consent 10 % de réduction si l'intégralité de la facture est payée soixante jours avant le départ.

N'oubliez pas le paragraphe « annulation ». Les loueurs de camping-cars n'ont pas, comme les agents de voyages, d'assurance-annulation ; si bien que dans la majorité des cas, vous perdez votre acompte, lorsque vous annulez vos vacances de trente à dix jours avant le départ.

Sachez aussi que vous devez verser avant de partir une caution d'environ 3 000 F, remboursable au retour, sauf si le véhicule est abîmé, s'il est rendu avec retard ou si un nettoyage intérieur ou extérieur s'impose ; les sommes forfaitaires correspondant à ces pénalités doivent être inscrites clairement dans le contrat.

Levez le capot

Et si vous partez dans un pays hors C.E.E., le loueur déduit 18,60 % de T.V.A. au prorata des jours passés à l'étranger.

Avant de vous « lâcher » dans la nature, le loueur vous « livrera » le mode d'emploi des différents équipements et vous accompagnera peut-être sur quelques kilomètres pour *une mise en main. Et si* Car-Away, Loisirs Industrie et E.L.S. consacrent beaucoup de temps à vous expliquer le fonctionnement du *camping-car, en revanche* la grande majorité des loueurs réduisent, en période estivale, cette démonstration à sa plus simple expression. C'est *ainsi que* le *premier* soir beaucoup de camping-caristes débutants ne se souviennent plus comment se branche la batterie ou le réfrigérateur à *l'étape. Or*, les véhicules sont généralement dépourvus de notice d'utilisation. (Si c'est le cas, n'ayez pas honte de prendre quelques notes...)

De même, les *loueurs n'ont pas* toujours le temps en été d'effectuer les vérifications mécaniques nécessaires. N'hésitez pas à lever le capot *avant le départ. Pensez aussi* à inspecter l'état des pneus. Les frais divers (vidange, graissage, ...) occasionnés par l'entretien courant sont *en principe remboursés par le loueur* sur justificatif.

MIREILLE GIGNOUX.

(1) Rebaptisé « autocaravane » par arrêté ministériel.

TARIFS	CAR AWAY	CITER	E.L.S.	LOISIRS INDUSTRIE	LUT	VALEM
JOURNÉE						
Bas de gamme		300,06 F + 1,27/km			277,58 F + 1,70/km	347 F + 1 F/km
Haut de gamme		343,94 F + 1,46/km			418,20 F + 2,24/km	768 F + 1 F/km
WEEK-END						
Bas de gamme	900 F/500 km	489,82 F/300 km		1 350 F/300 km		
Haut de gamme	1 275 F/500 km	562,16 F/300 km		1 750 F/300 km		
SEMAINE						
Bas de gamme	1 930 F/700 km ou 2 900 F/km ill.		2 500 F/750 km	2 550 F/500 km	– 10 % + 5 jours	3 122 F/1 400 km
Haut de gamme	2 850 F/700 km ou 4 140 F/km ill.		4 360 F/750 km	3 400 F/500 km	– 10 % + 5 jours	6 493 F/1 400 km

Les six sociétés citées ci-dessus constituent un panel représentatif des loueurs de camping-cars français. *Les unes sont des loueurs de voitures particulières* ayant un département « camping-cars ». Les autres sont spécialisées dans ce type de véhicules. Certaines n'ont qu'un point de location. D'autres disposent de plusieurs antennes à travers la France.

Nous les avons classées par ordre alphabétique et pour chacune d'elles, nous avons choisi les modèles bas de gamme *et haut de gamme. Nous avons indiqué* les prix pratiqués en juin et en septembre (les dates des saisons variant considérablement d'un loueur à l'autre et les trois quarts des véhicules étant déjà loués en juillet et août).

Les tarifs journaliers comprennent la location du camping-car et le prix par kilomètre ; les tarifs week-ends et hebdomadaires incluent un forfait kilométrique. Au-delà, il faut ajouter de 1,02 à 1,50 F par kilomètre supplémentaire selon le loueur et la catégorie du véhicule. (Prix T.T.C. en vigueur au 30 mai 1983. Les loueurs pratiquant des tarifs journaliers prévoient une augmentation d'environ 3 % au 1er juillet 1983).

★ CAR-AWAY, 60, rue de Caen, 92400 Courbevoie. Tél. (1) 334-15-81.

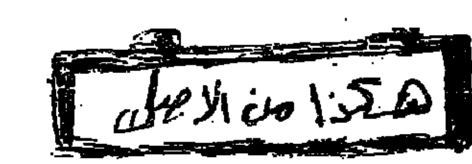
★ *CITER, 11, rue Erard, 75012 Paris. Tél. (1)* 341-45-45.

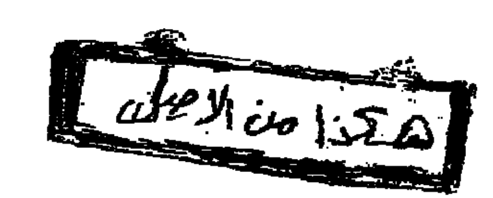
★ E.L.S. (Européenne de Location et de Services), 169, rue de Lorraine, 49300 Cholet. Tél. (41) 62-41-42.

★ LOISIRS INDUSTRIE, Chemin des Louves, 13540 Puyricard. Tél. (42) 92-04-15.

★ LUT, 49, avenue Aristide-Briand, 92120 Montrouge. *Tél. (1) 655-41-41.*

★ VALEM, 28-30, avenue Emile-Zola, 93120 La Courneuve. Tél. (1) 833-38-07.





Balade à la carte

Les Dombes aux mille étangs

« *VOUS n'y pensez pas ! Du cyclo-tourisme si près de Lyon ! Que peut-il y avoir à visiter là-bas ?* » Ceux qui pensent ainsi ne savent ce qu'ils perdent. Certes, l'agglomération, étendue sur au moins une vingtaine de *kilomètres*, a de quoi faire peur. Mais à l'ouest, la cité des Canuts, *dominée* par les monts du Lyonnais, premiers contreforts du Massif Central, offre de magnifiques panoramas depuis des sommets culminant à près de 900 mètres d'*altitude* : pas *grimpeurs* s'abstenir !

Au sud-est, le département de l'Isère, tout proche, présente une admirable succession de petites collines accessibles à tous les publics (cyclistes). Au nord, enfin, le *plateau des Dombes, véritable* « Sologne lyonnaise » (ou... bressanne), représente pour les *cyclo*touristes de l'Ain et du Rhône une véritable aubaine : 112 000 hectares presque entièrement plats, parsemés d'un millier d'étangs, qui font de cette *micro-région* le plus fort producteur français de poissons d'eau *douce* (carpes, tanches, brochets). Sans compter, au milieu des bois, autour de ces plans d'eau, nés au onzième siècle des efforts des hommes, des légions de canards, *hérons*, grèbes et autres oiseaux aquatiques. Les étangs les *plus réputés ont nom : le Grand Birieux*, Chapelier (à Versailleux), Bataillard (à Saint-Paul-de-Varax), Forêt (à Bouligneux), Chassagne (à Chalamont). Encore ne faut-il point oublier une ribambelle de petites rivières recherchées par les pêcheurs : la Chalaronne, le Vieux Jonc, la Marine, le Renon, la Veyle, le Toison. Que d'eau !

Du coup, les Dombes sont réputées, chez les naturalistes, être la providence de la gent ailée, compte tenu de sa situation privilégiée sur les grandes voies de migration entre *le nord de l'Europe et l'Afrique* du Nord. Chaque année, depuis des *lustres, des dizaines de milliers* d'oiseaux y font ponctuellement étape. Rien de surprenant qu'un remarquable parc ornithologique de 23 hectares rassemblant deux mille sujets appartenant *à quatre* cents espèces fasse à Villars-les-Dombes le *régal des petits et des grands*.

Une constellation d'églises

*Les Dombes apparaissent d'ail*leurs comme relativement protégées *par rapport aux autres régions* de l'Hexagone. Il y a une dizaine d'années, le projet d'implantation d'une seconde raffinerie lyonnaise de pétrole échoua net devant une coalition d'*écologistes*, de hobereaux, d'agriculteurs, de chasseurs, *pêcheurs et autres randonneurs*. Une affiche titrait : « *J'irais cracher sur vos Dombes !* » Auparavant, la « *raffinerie baladeuse* », comme on écrivait à l'époque, avait provoqué une levée de boucliers dans le Beaujolais voisin, où — sacrilège — *des aménageurs avaient pu croire*, un moment, l'installer...

Ce sinistre projet abandonné, les Dombes *grimpent plus haut encore* dans l'estime de nombreux Lyonnais. Aux chasseurs et aux pêcheurs s'ajoutèrent les mordu(e)s du vélo, attiré(e)s par son excellent réseau de routes départementales et de chemins vicinaux bien *entre*tenus. En l'absence de statistiques officielles, en tenant compte du pourcentage de la population de l'agglomération par rapport à la population nationale (3 %), le parc lyonnais s'élèverait à 570 000 vélos, et les ventes annuelles à 60 000 (1), chiffres crédibles quand on recense une centaine de marchands de cycles et une quinzaine de « grandes surfaces ».

Dans ces conditions, comment s'étonner que les secteurs de la Dombes les plus proches de Lyon se révèlent certains dimanches matins difficilement accessibles aux... *voitures ? Le circuit dit de* Mas-Rillier (village célèbre par sa statue géante de *la* Vierge dominant le Rhône), tracé par Les Echets et Tramoyes, avec sa quinzaine de kilomètres, est vite devenu le Montlhéry régional : entre les courses officielles et les parties de manivelles des cyclo-sportifs de la fin de se*maine, l'endroit apparaît plutôt en*combré.

Les vraies Dombes sont plus loin, au nord, constellées d'églises rurales de style roman, érigées avec les faibles ressources des habitants : à Saint-Marcel, Villars-*les-Dombes, Bouligneux ou Saint*-Nizier-le-Désert avec de lourds clochers ; à *Saint-Germain-Renon*, Saint-Olive, Lapeyrouse, Beaumont, Crans avec de petites chapelles ; à Saint-Paul-de-Varax avec une remarquable basilique ; à Versailleux avec un style entrecroisé ou à Monthieux, où prévaut un *contraste de briques roses et de* galets.

Enjeu militaire au cours des siècles, le plateau des Dombes compte aussi nombre de maisons *fortes, fermes fortifiées et petits* châteaux en briques roses : à Glareins, Lapeyrouse, Bouligneux, Monthieux, par exemple. Et Villars, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, entre autres, ont su garder leurs vestiges du passé.

« Dans l'Ain, on est bien », proclame un slogan publicitaire du comité départemental du tourisme. Il faut admettre, en effet, que les Bressans, au moins, offrent aux adeptes de la bicyclette des attrac*tions insoupçonnées*. Et *encore* n'insistons-nous pas sur les célèbres poulardes à la crème et aux morilles, les gratins de queues d'écrevisses à la Nantua, les *cuisses de grenouilles aux* fines herbes, les quenelles de brochet, les carpes farcies de la Dombes, les gâteaux de foie blond nappés d'un coulis d'écrevisses, les truites au *bleu, les crêpes vonnassiennes, la* galette pérougienne, autant de spécialités « offertes » à Mionnay, Saint-André-de-Corcy, Chalamont, Marlieux, ou à La Chapelle-du-Chatelard, *notamment*.

De quoi convaincre définitivement les hésitants qui ne verraient dans la région *lyonnaise qu'un* amas de béton sans intérêt (cyclo) *touristique...*

MICHEL DELORE.

(1) En France, les chiffres sont, respectivement, de 19 millions et 2 millions de vélos.

Bourg-en-Bresse, 10 km · St-André-le-Bouchoux · Romans · Châtillon-s-Chalaronne · St-Germain-s-Renon · St-Paul-de-Varax · Bourg-en-Bresse · N 83 · Sandrans · Marlieux · Abbaye de N.-D. des Dombes · St-Nizier-le-Désert · Châtenay · Bouligneux · Lyon · La Plantay · Villefranche-s-Saône, 20 km · D 904 · Villars-les-Dombes · Chalamont · Lapeyrouse · Ambérieu-en-Bugey, 13 km · Versailleux · Monthieux · Birieux · St-André-de-Corcy · 0 2 4 6 km · Lyon, 20 km par Tramoyes, Miribel, Rillieux · Montluel, 6 km Le Rhône

EN ROUE LIBRE...

● **HÉBERGEMENT :**
— *Office de tourisme, place Bellecour*, 69002 Lyon - Tél. : (7) 842-25-75.
— Comité départemental du tourisme de l'Ain, 2, rue Guichenon - B.P. 78, 01002 Bourg-en-Bresse. Tél. : (74) 23-66-66.
— Relais des gîtes ruraux de l'Ain, 1, place Clemenceau, 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. : (74) 23-61-96.

● **FORFAITS :** — Poterie à Pérouges, cité médiévale, onze jours entre le 1er juillet et le 15 septembre, 950 F (hébergement, enseignement, matériel et cuisson compris).
— Tissage, poterie, à Romanèche-la-Montagne, en juillet-août, dix jours, 1 000 F (hébergement et *enseignement compris*).

Renseignements auprès du *comité départemental du tourisme* de l'Ain.

● LOCATION DE VELOS :
— Gare S.N.C.F. de Villars-les-Dombes.
— Lyon deux roues, 139, avenue de Saxe, 69003 *Lyon — Tél.* : (7) 860-46-40.

● CARTE : I.G.N. verte au 1/100 000, no 44 (Lyon-Genève).

● A LIRE : Guide *le Gîte et la table dans l'Ain, à réclamer au* Comité départemental du tourisme de l'Ain.

● NATURE : Informations sur la nature dans la Dombes auprès de la Frapna (Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature), *université de Lyon-I, 43, bd du* 11-Novembre, 69621 Villeurbanne-la-Doua.

● UN CIRCUIT : « Eglises romanes et châteaux de la *Dombes* », *416 km, trois itinéraires* permanents reconnus par des cyclotouristes chevronnés. Jacques Chanel, 101, av. de Saxe, 69003 Lyon.

● A VOIR :
— Parc des Oiseaux, 01330 Villars-les-Dombes - Tél. : (74) 98-05-54. Ouvert toute l'année.
— Musée français de l'automobile, château de *Rochetaillée-sur-Saône* (Rhône), sur la RN 433, rive gauche *de la Saône, à 11 km au nord de* Lyon (de nombreux cycles anciens sont exposés).

● ACCÈS :
— Gares S.N.C.F. à Bourg-en-Bresse et Villars-les-Dombes. Des trains emmènent les vélos en bagages à main depuis Lyon-Brotteaux.
— *Autoroute du soleil et RN 6* : sortir à Villefranche-sur-Saône.

Pédaler en famille

(Suite de la page 15.)

Deux précautions doivent être prises par ceux qui optent pour le combiné vélo-hôtel. Tout d'abord, il est prudent de retenir sa chambre la veille, surtout dans les zones touristiques et au mois d'août, car il n'est pas drôle, au terme d'une journée de route, de se cogner au panonceau « complet » et de rallonger l'étape de 10 kilomètres. L'annuaire du téléphone est un excellent outil pour choisir son établissement. Sélectionnez de préférence les hôtels dont les noms fleurent bon la province : hôtels du Parc, du Lion d'or, du Champ de foire, de la Poste, du Château, de la Gare... Demandez les prix et des détails sur l'équipement sanitaire.

Deuxième avertissement : ne vous *offusquez pas des anomalies que* vous relèverez dans le comportement de vos hôtes. L'accueil chaleureux rachète une literie aux ressorts vigoureux. Les prix « donnés » font oublier qu'on vous compte, sans sourciller, le service sur la chambre, le petit déjeuner et le repas du soir. Un jour, vous tombez sur un amour d'hôtelière. Le lendemain, sur un cerbère qui vous en veut de lui donner du travail. Un condensé instruc*tif de l'hôtellerie française*.

Le cycliste a faim

Au fil des kilomètres, on découvre mille sensations, trucs et réflexes.

On commence par comprendre que le vélo permet de goûter plus vite que la marche les paysages, les *villages tranquilles*, les odeurs de ferme. On perçoit la plaine qui se mue en coteaux, les saules qui cèdent le pas aux sapins et les changements de pente des toitures.

La pluie n'est pas l'ennemie que l'on croit. C'est au contraire le soleil qui brûle et enfièvre le cycliste. Ce ne sont pas les mollets, mais les épaules et les fesses qui paient les *efforts des kilomètres*.

Les cartes routières classiques ne sont pas adaptées à la randonnée. Elles ne mentionnent pas le relief essentiel dans la peine du cycliste et oublient les merveilleux petits chemins ruraux où l'herbe pousse au milieu du goudron. Vive la carte I.G.N., autrefois dite « d'état-major » !

Le vélo aiguise les désirs. Celui de se laver, d'abord, tant il sollicite la transpiration. Toute eau donne l'impression d'être un bain de jouvence. La faim ensuite : que ceux qui attendent d'une randonnée à vélo un amaigrissement de leurs formes déchantent. On y dévore et sans vergogne.

En selle donc ! Vers l'Alsace ou la Provence. Au départ de Lille ou de Bordeaux. *Droit devant*, avec retour par le train, ou la boucle qui ramène au point de départ. En famille ou les copains d'abord. Chacun trouvera pédale à son pied et une France pour *son plaisir*.

ALAIN FAUJAS.









PROTÉGEZ LA NATURE !

CHASSE

« Il faut que la France rejoigne par étapes la législation internationale »

nous déclare Mme Bouchardeau

Durant deux jours, les 18 et 19 juin, la pêche et la chasse seront à la fête à Chantilly pour leurs « Journées nationales ». L'an dernier, trente mille visiteurs étaient à Chambord au rendez-vous. Cette année, la manifestation, placée sous le patronage du ministère de l'environnement, devrait accueillir, estiment les organisateurs, près de cent mille visiteurs. Loisirs populaires, la pêche et la chasse n'ont pas fait jusqu'ici l'objet de déclarations officielles de la part de Mme Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, qui a succédé à M. Crépeau le 24 mars dernier. Elle répond ci-dessous brièvement à quelques-unes de nos questions sur des activités qui peuvent parfois donner lieu à controverses.

C. L.

« IL y a en France un million huit cent cinquante mille porteurs de permis de chasser. Quelle est votre position de ministre à l'égard de la chasse telle qu'elle existe dans notre pays et quel est votre sentiment personnel à l'égard d'un loisir qui peut souvent être une passion ?

— Je ne suis ni chasseuse ni chasseresse. Je veux dire que, pour ma part, j'avais peu de positions personnelles sur la chasse. En arrivant dans ce ministère, je me suis rendu compte de l'importance que ce « loisir-passion » avait pour beaucoup. Je me suis surtout aperçue de la très grande diversité des formes de chasse.

— Toutes les formes de chasse, à courre, à tir, sélective ou en battue, vous inspirent-elles les mêmes réflexions ?

— Ce que j'ai cru comprendre dans ce dossier « chasse », c'est qu'il y a de très grandes différences : dans certaines régions, la chasse est un loisir populaire qui offre une activité de week-end aux gens qui vivent à la campagne. Si on se place du côté des protecteurs de la nature, il n'y a rien à voir entre la chasse aux oiseaux qui se pratique dans le Midi et la chasse telle qu'on la connaît dans le nord de la France, en région parisienne ou en Sologne par exemple.

» Cela ne veut pas dire que, si on se place du côté des protecteurs de la nature, on va pouvoir faire l'équivalent entre un loisir populaire qui serait « gentil », pas cruel, et une grande chasse qui mettrait à mort de pauvres bêtes comme dans la chasse à courre. Il peut y avoir de petites chasses très traditionnelles et très cruelles, qu'il faut interdire parce qu'elles s'en prennent à des animaux en voie de disparition. En revanche, il peut y avoir des chasses pratiquées par des gens assez riches pour se payer d'autres loisirs et qui se font cependant suivant les bonnes règles cynégétiques et en respectant la nature. A mon avis, il y a deux butoirs : d'une part, le butoir de ce que j'appellerai la « préservation des espèces » ; d'autre part, la suppression d'un loisir traditionnel qui pourrait apparaître comme une brimade.

» Après ma nomination, le 24 mars, j'ai décidé que les règles qui avaient été établies pour le printemps par mon prédécesseur seraient maintenues. Mais je pense que la France ne peut pas rester en arrière des autres pays européens en ce domaine. Ainsi, en ce qui concerne par exemple les oiseaux migrateurs, nous sommes très en retard par rapport à la législation internationale. J'ai demandé qu'on prenne l'avis des chasseurs, d'une part, et des protecteurs de la nature, d'autre part, pour que dès l'automne prochain on mette sur pied un ensemble de règlements concernant la chasse, afin de rejoindre par étapes la législation internationale. Il faut aussi éviter de donner l'impression aux chasseurs qu'on va les grignoter petit à petit, année après année. On doit leur dire où le gouvernement veut aller et dans quels délais. Mes sentiments personnels, en la matière, ont peu d'importance. Je n'ai pas d'affinités particulières pour cette pratique, surtout lorsqu'on se conduit à la manière des anciens seigneurs en bloquant les chemins d'un bois, en interdisant aux promeneurs l'accès à une forêt à cause d'une battue. Toute attitude de prise de possession outrancière de la nature sous prétexte que l'on a acheté des droits sur elle, y compris le côté un peu « machiste » de la chose, tout cela ne me plaît pas beaucoup. Mais je ne veux pas me laisser conduire, à mon tour, par des sentiments irrationnels. On va essayer de mettre les choses à plat. Si, à la fin de septembre, c'est l'impasse, je le dirai, mais j'espère qu'on y arrivera, et cela compte plus que ma sensibilité personnelle.

— A propos du projet de loi sur la « pêche » qui est étudié par le Parlement, certains s'inquiètent d'une éventuelle atteinte au droit de propriété. Qu'en est-il selon vous ?

— Rien ne change à l'égard du droit de propriété. Le droit de propriété des riverains s'accompagne du devoir de gérer l'espace qu'ils possèdent, berges de rivières ou étangs. On leur laisse la possibilité ou de le gérer eux-mêmes et de garder leur droit de pêche ou de vendre ce droit à une association qui va se charger de la gestion. On a fait cette loi pour que les droits de pêche soient assortis de devoirs, tant pour l'entretien des berges que pour la qualité de l'eau et la vie des poissons. Les droits de passage peuvent s'entendre sans ennui aucun pour les propriétaires et les gens qui font de l'élevage. Par exemple, on peut très bien laisser une clôture en bord de rivière et y installer un « tabouret », comme cela se fait en Ecosse, afin de permettre aux pêcheurs de la franchir. Jusqu'à présent, les vaches n'ont pas encore appris à monter sur un tabouret !

Les Journées de Chantilly

Les Journées nationales de la chasse et de la pêche se dérouleront dans le parc du château de Chantilly les 18 et 19 juin prochain. Il ne s'agira pas seulement d'un Salon commercial destiné aux passionnés, la manifestation donnant lieu aussi, outre les concours de tir et de pêche, à des expositions-ventes d'objets d'art et de produits régionaux.

En outre, plus de mille chiens de chasse y rivaliseront en travail et en beauté. Enfin, chacun sait que Chantilly est l'un des hauts lieux français du cheval, et les représentants de l'espèce équine seront de la fête.

PARTIR

Nemrods d'outre-mer

Au mois de juillet, commence la saison la plus favorable pour la pêche et la chasse en Guyane. L'aventure au bout de la piste : remontées des fleuves en pirogue, pêche au caïman au lasso, chasse dans la forêt amazonienne et... un hamac pour dormir (dix jours, à partir de 12 600 F). Les amateurs de trophées seront plutôt tentés par la grande chasse en République Centrafricaine, dans une région vierge de tourisme cynégétique (douze jours, pour le prix de 26 080 F). Deux séjours en zone franc.

★ Jet Tours chasse et pêche, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 550-20-75.

La Crète à pied et à vélo

La Crète à pied, à vélo ou en autocar. Trois circuits que propose Nouvelles Frontières. Pour les amateurs de randonnées, les montagnes couvertes de châtaigniers (deux semaines, 2 990 F + nourriture) ; pour ceux qui ont choisi la bicyclette : falaises et criques (deux semaines, 2 890 F + nourriture) ; enfin, pour celui qui veut « tout » voir : autocar, avec guide grec (deux semaines, 4 690 F).

★ Nouvelles Frontières, 37, rue Violet, 75015 Paris. Tél. : (1) 578-65-40.

MONTAGNE

Ascenseur pour Gavarnie ?

UNE controverse est en train de se développer autour des projets d'équipement et d'urbanisation du village de Gavarnie (Hautes-Pyrénées). Celui-ci est le centre principal d'intérêt des excursions que proposent les agences de voyages de Lourdes aux pèlerins français et étrangers pendant la journée de détente suivant classiquement le déroulement des cérémonies religieuses. On estime à près de un million les pèlerins qui se rendent ainsi chaque saison avec plus de deux cents autocars lourdais dans ce que l'on a appelé le Zermatt des Pyrénées.

Regroupés au sein d'un syndicat, les loueurs de montures de Gavarnie (plus de trois cents chevaux et mulets spécialement dressés) ne manquent donc jamais de clientèle pendant la haute saison touristique (juillet, août et jusqu'au 10 ou 15 septembre). Sur plus de 4 kilomètres de sentiers de montagne, où ne circule tôt le matin ou tard le soir que le véhicule de ravitaillement de l'auberge d'une famille de guides, les caravanes des excursionnistes s'étirent tout le long du jour. Chevaux et mulets, au demeurant placides, sont surveillés par de jeunes accompagnateurs.

Devant le conseil général des Hautes-Pyrénées on a très récemment évoqué « *le vieillissement de ces loueurs de montures et l'échec de la station de sports d'hiver de Gavarnie-Les Especières* ». Cet échec est contesté formellement par l'ancienne municipalité de Gavarnie, qu'animait le guide Georges Adagas. Sous son impulsion, avant 1977, des remontées mécaniques, volontairement limitées pour ne pas attenter à l'environnement, avaient permis à Gavarnie de s'ouvrir à une nouvelle vocation, sans heurter la sensibilité des fervents de la montagne. L'actuelle municipalité, qui a entamé en mars dernier un deuxième mandat avec comme maire un ancien champion de fond des Pyrénées, Germain Bordes, a reconsidéré le dossier.

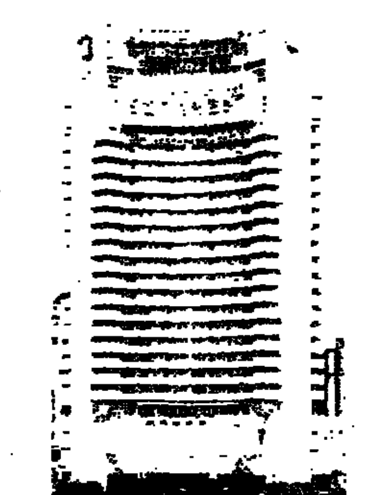
On avait parlé un temps, et c'était sérieux, d'investissements immobiliers, de pétrodollars pour le compte d'émirs arabes. Mais les conseillers français de ceux-ci, qui avaient pris les contacts avec la municipalité de Gavarnie, furent découragés, fort heureusement, dans leurs approches. Aujourd'hui, le projet est ainsi charpenté : création de 2 500 lits dans la ZAC dite de Baretge, 250 lits de réhabilitation s'ajoutant aux 675 que possède jusqu'à présent la station, 500 lits supplémentaires prévus dans le camping actuellement en service, 1 400 lits répartis dans le bas de la station, assez loin de la plus belle perspective sur le Cirque. Le total dépassant 4 000 lits inquiète les associations de défense de la montagne. Celles-ci font surtout bloc contre la construction d'un téléphérique dont le départ serait installé au centre du village. Cette remontée transporterait 900 passagers à l'heure jusqu'à l'épaule du sommet du Mourgat, à 1 950 mètres d'altitude.

Le conseil général des Hautes-Pyrénées a, au cours de sa dernière session, accordé sa garantie d'emprunt à la municipalité de Gavarnie pour une somme de 16 millions de francs, car les projets comportent des équipements collectifs d'accueil, devant, selon la municipalité, créer cent emplois dans la station comptant 170 habitants permanents.

Cinq mille lits pour un village

Une association de défense du patrimoine, animée par le guide Georges Adagas, a trouvé des alliés de poids dans son combat contre ce projet de quelque 50 millions de francs d'investissements. Les délégués des Hautes-Pyrénées du COPRAE (Conseil permanent régional des associations d'environnement) viennent de prendre position publiquement en pubiant une protestation qui déclare notamment : « *Le conseil permanent du COPRAE, présidé par M. Montferrand, délégué régional de l'architecture et de l'environnement, s'élève vigoureusement contre le projet d'extension démentielle de la station touristique de Gavarnie. Le plan pluriannuel de développement touristique a déjà reçu les plus vives critiques des associations et fédérations suivantes : commission pyrénéenne de la montagne, SEPANSO Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques, Club alpin français, Comité d'action montagne, les Verts Midi-Pyrénées et le mouvement Écologie Bigorre. La montagne est toujours l'objet de convoitise et le site de Gavarnie est menacé par une extension des remontées mécaniques (un téléphérique et une dizaine de téléskis) ainsi que par un programme d'urbanisation de 5 000 lits autour du village. Notre espace pyrénéen ne peut pas être le jouet de l'économie et du tourisme excessif. Ce patrimoine inestimable doit être conservé. Nous indiquons d'ailleurs que la commission des unités touristiques nouvelles a décidé, lors de sa réunion à Paris le 3 mai dernier, de donner un avis défavorable au projet d'installation des téléskis et du téléphérique gros porteur. Les associations et fédérations ci-dessus désignées insisteront maintenant pour que les projets d'urbanisation restent raisonnables.* »

GILBERT DUPONT.



APRÈS LES G.I.'S, LES G.M...

La Thaïlande double la dose

LE fumet thaïlandais dont l'odeur passablement épicée avait tant chatouillé les narines des voyageurs occidentaux est-il en train de s'éventer ? Malgré le *tintamare publicitaire* qui a accompagné en 1982 la célébration du bicentenaire de la fondation de Bangkok, les touristes européens ont boudé le royaume des éléphants. Selon les statistiques officielles leur nombre a diminué de 5,7 % par rapport à l'année précédente. Aucun des pays de départ n'a échappé à cette déflation, mais ce sont les Français qui ont semblé les plus réticents. Les touristes tricolores s'envolant vers Bangkok n'ont été que 64 000 soit 8 % de moins qu'en 1981. Les restrictions de change vont encore amenuiser ce chiffre cette année. La compagnie aérienne Thai Airways a déjà perdu 50 % de sa clientèle française en avril en mai.

Les difficultés intérieures de la Thaïlande n'ont pourtant pas été plus aiguës que naguère. Les frictions frontalières avec le Laos et le Cambodge ont suivi leur cours saisonnier. Les guérilleros communistes qui rôdent encore dans les collines ont subi les ratissages de routine. Dans le Triangle d'or, les bandes armées de trafiquants de drogue ont continué à jouer aux gendarmes et aux voleurs avec la police. La violence quotidienne connaît son niveau coutumier et le pays détient toujours l'un des records mondiaux pour le taux de prisonniers de droit commun par millier d'habitants. Quant aux célèbres masseuses, elles pointent un peu plus tôt qu'autrefois pour respecter l'obligation de clore leurs cabines à minuit sonné.

Non, il semble bien que tout cet exotisme ait cessé d'exciter les Européens. Après tout, on peut éprouver dans la même région, en Birmanie, en Malaisie et ailleurs, des sensations plus authentiques.

Un folklore de pacotille

Les Thaïlandais eux-mêmes, et peut-être sans s'en rendre compte clairement, en sont probablement responsables. Voilà un peuple qui depuis des siècles résiste à toutes les tentatives de conquêtes. Ce réflexe collectif, il l'a eu à l'égard de l'envahissement touristique. La Thaïlande apparaît aujourd'hui comme protégée par une carapace dorée. Entre le pays réel et le pays vendu aux clients des tours-opérateurs s'interpose une sorte de ligne Maginot. Les « go-go girls » en sont les avant-postes les plus séduisants, mais il y a bien d'autres défenses en profondeur.

A Bangkok même, les lieux léchés par le flot touristique se réduisent à une douzaine : temples indéfiniment revisités, maisons traditionnelles reconstituées, parc d'attraction où en deux heures tout le folklore thaï vous est livré, marché flottant de pacotille, ferme d'élevage de crocodiles à 30 francs l'entrée, etc. En province, les cheminements sont balisés, tarifés, organisés : le « trekking » chez les cultivateurs d'opium comme la visite dans les villages de tribus à « demi-sauvages » où les maisons sont placardées de panneaux explicatifs.

Derrière les échoppes d'artisans soi-disant traditionnels ronronnent les ateliers où les gosses travaillent dix heures par jour sur des machines japonaises. Les nobles et légendaires éléphants eux-mêmes, dressés par le syndicat d'initiative, font les clowns dès que les cars arrivent. Inutile de rêver aux plages jadis désertes. Celles qui ont été sacrifiées au tourisme rassemblent chaque jour davantage à notre Côte d'Azur. Quant au pont de la rivière Kwaï, de cinématographique mémoire, il est devenu un « must » pour les amateurs de frisson rétrospectif.

Mais ces agréables attrape-nigauds sont autant d'abcès de fixation qui épargnent au reste du pays, aussi vaste et presque aussi peuplé que la France, de subir les outrages du voyeurisme. Les buffles peuvent dormir tranquilles dans la boue des rizières et les bonzes venir s'allonger dans leurs temples pour y mourir en souriant sous l'œil bienveillant de Bouddha.

Si les fausses fenêtres agacent à présent les Européens, elles fascinent encore les autres peuples du monde. Le courant venu d'Amérique, d'Australie, du Japon continue à s'enfler. Celui qui prend sa source chez les voisins immédiats de la Thaïlande connaît un véritable boom. Les touristes issus de Malaisie et de Singapour représentent le tiers des visiteurs et leur nombre a augmenté de près de 27 % en un an.

Grâce à ces renforts qui ont compensé et au-delà le déficit européen, la Thaïlande a reçu en 1982 un nombre record de touristes : plus de 2,2 millions. Ils ont laissé 20 milliards de bahts, soit l'équivalent de 7,6 milliards de francs. Après l'exportation du riz, le tourisme est la deuxième ressource du royaume. Elle sera probablement la première avant longtemps puisqu'on table sur près de trois millions de visiteurs et leurs 35 milliards de bahts pour 1986.

On fait ce qu'il faut pour les recevoir. D'abord redorer l'image de marque du pays. Le gouvernement s'y applique en insistant sur la sécurité. Les propositions d'arrangement avec le Vietnam pour apaiser les incidents de la frontière cambodgienne vont dans ce sens, comme l'annonce d'opérations réussies contre les trafiquants de drogue et les maquis communistes. Le corps de police qui avait été créé pour assurer tout spécialement la protection des touristes n'avait jusqu'ici que des effectifs symboliques. Ils viennent d'être doublés.

Au-delà de la rivière Kwaï

Autre orientation assez originale : le nouveau gouvernement affirme qu'il veut promouvoir un tourisme rural s'appuyant sur la découverte du vrai folklore, des fêtes locales, de la nature, des trésors archéologiques. La Thaïlande possède, dans ce domaine, des titres qui en valent bien d'autres. La découverte de certains d'entre eux sont la retombée indirecte de l'épopée douloureuse du pont de la rivière Kwaï. L'un des prisonniers de guerre néerlandais travaillant à la fameuse voie ferrée était préhistorien dans le civil. Il repérera un jour dans le ballast qu'il était en train de poser des silex taillés. Quinze ans plus tard il revint sur les lieux et fouilla les grottes du secteur. Elles recelaient des peintures rupestres et de nombreux outils de plusieurs époques fort reculées. La Thaïlande n'a pas qu'une brillante histoire ; elle a aussi une préhistoire.

En vérité, les observateurs ne croient guère à l'exploitation touristique du pays profond. D'abord parce qu'il n'est pas équipé pour recevoir des étrangers dans des conditions normales d'hygiène, de sécurité et de confort. Ensuite et surtout parce que l'argent s'investit encore et plus que jamais dans des super-palaces évidemment plantés à Bangkok et dans les stations touristiques les plus courues : Pattaya, Chiangmaï, Phuket, etc.

La capitale, notamment, paraît saisie d'une fièvre hôtelière sans précédent. Les établissements de première classe poussent comme des champignons. Leurs dimensions et leur luxe sont pharaoniques. Le dernier en date, le Plaza, financé par un chinois richissime, aura 650 chambres. Trois cascades rafraîchissent jour et nuit son gigantesque hall revêtu de marbre. Ses ascenseurs ornés de marbre, d'acier guilloché et de teck sont si lourds qu'ils ne peuvent enlever, malgré leur taille, qu'un modeste contingent de clients. La salle des banquets est prévue pour 1 500 convives.

Selon la presse locale la capacité hôtelière de Bangkok serait cette année de 16 000 chambres de classe supérieure et, compte tenu des projets en cours, atteindrait les 20 000 en 1986. L'offre ne va-t-elle pas dépasser la demande ? Inquiet, le lobby hôtelier a obtenu du gouvernement un allégement de la taxe sur les chambres qui est de 16,5 %. Il réclame une baisse des tarifs électriques, car l'air conditionné qui transforme ces palaces en glacières coûte une fortune chaque jour.

On le voit, il faut, coûte que coûte, que les visiteurs continuent d'affluer en Thaïlande. Tout le monde s'emploie à les attirer. La Thai, la compagnie aérienne nationale, qui se considère comme le premier promoteur touristique du pays, multiplie les opérations de promotion, y compris en direction des hommes d'affaires. Il y a quelques mois, l'Office national du tourisme a signé une convention avec Gilbert Trigano. Si tout va bien, le Club Méditerranée ouvrirait trois villages à Bangkok, au centre, à Chiangmaï, au nord, et à Phuket, au sud, pouvant recevoir 30 000 « G.M. » par an.

La navigation de plaisance est-elle pratiquement impossible dans le golfe de Siam en raison de la piraterie qui y sévit ? Une compagnie privée a acquis, au Japon, un gros navire pour organiser quand même des croisières, ce qui ne s'était jamais fait. Dans les îles du Sud, cocotier, coraux et plages de rêve, l'équipement hôtelier était jusqu'ici plus que sommaire : des cahutes en planches plantées sur le sable et pompeusement baptisées « *cottages* ». A Samui, une Thaïlandaise, architecte de métier et qui a longtemps roulé sa bosse à l'étranger, vient d'ouvrir un hôtel de charme. Au milieu des pelouses apportées mètre par mètre du continent, des bungalows style colonial – des vrais ceux-là – attendent une clientèle plus huppée que les hippies qui hantent l'île. Les réservations sont déjà complètes pour toute la saison prochaine.

La Thaïlande ne s'endort pas sur ses lauriers un peu défraîchis. C'est un luxe qu'elle ne peut plus s'offrir. Le tourisme est aujourd'hui sa drogue : il faut sans cesse forcer la dose, sinon...

MARC AMBROISE-RENDU.

PORTRAIT D'UN TOURISTE

Un képi sur l'Amazone

QU'EST-CE qui trotte dans la tête d'un flic qui, à 3 heures du matin, emmitouflé dans son uniforme de gardien de la paix et les mains enfoncées dans les poches pour se protéger du froid, tape le bitume au pied du mur de la Santé ? L'Amazonie.

« *Enfin, ça y est*, raconte Jacques Bock (1), *le tintement de la cloche de Saint-Joseph de Cluny marque 6 h 30. C'est le moment de la relève. Je m'engouffre une dernière fois dans la bouche de métro à Denfert-Rochereau, monte quatre à quatre les deux étages de mon petit immeuble de la rue Chardon-Lagache et me retrouve chez moi dans un capharnaüm invraisemblable. Au milieu de neuf cantines métalliques et de six grands sacs à dos bourrés jusqu'à la gueule...* » Et en route pour le Pérou.

Hier gardien de la paix dans le quatorzième, aujourd'hui affecté à la brigade de nuit du seizième arrondissement, Jacques Bock passe ses vacances et ses congés sans solde à voyager. D'autres achètent un appartement, une voiture. Lui, il saute dans un avion. Une longue histoire avec, en toile de fond, la passion du voyage, mais pas une fuite face à un métier difficile. « *Chez nous, à la police...* » commence en effet le gardien Bock quand il évoque son métier.

Son aventure à lui, c'est le voyage. Pas ethnologue ni anthropologue. Encore moins historien. Surtout pas routard. Découvrir, voir et apprendre. Etude approfondie de l'itinéraire et préparation sérieuse du matériel. Une revanche sur le passé. Né à Toulouse il y a trente-trois ans, enfance difficile dans le Lot, où il court les bois et les collines tout en se régalant, parfois, de poules chapardées par un compagnon, et cuites sur un feu de bois, Jacques Bock commence sa vie professionnelle à quatorze ans.

Apprenti boulanger, cordonnier, tout ce que l'on peut faire avec ses dix doigts passe entre ses mains. « *C'était dur, mais je ne regrette rien.* » Souvent, il jette des regards d'envie sur les cartes de géographie. Et puis, comme tout bon provincial, il « monte » à Paris. Mais lui, avec une mappemonde dans la tête. Et il entre à la préfecture de police. Le voici gardien de la paix.

En 1979, il réussit à concrétiser son rêve. Il réalise le premier de ces cinq séjours en Amazonie. L'argent ? Il en trouvera. Le sien, certes, mais aussi celui provenant d'une importante agence de voyages. A l'occasion de sa dernière expédition, il écrit un livre pour raconter ses aventures. Il en écrira d'autres après avoir vu la misère des enfants abandonnés d'Iquitos (Pérou).

Et puis c'est le départ vers la forêt et les villages du rio Galvez. « *Mon regard posé sur les gens n'est que celui de l'homme que je suis, rien de plus, avec ses émotions, ses envies de hurler et ses erreurs aussi* », assure-t-il.

La grande idée de Jacques Bock, c'est d'organiser, en 1984, une expédition de deux mois (juillet et août) en Amazonie avec cinq ou six jeunes de seize ans. « *J'ai déjà défini le cadre de ce voyage*, dit-il, *et j'ai discuté avec beaucoup de jeunes. Ils n'ont pas la curiosité malsaine de certains touristes, ils ne vont pas voir des Indiens pour découvrir des sauvages. Mais pour les connaître. C'est tout différent.* »

Oui, il y a beaucoup de passion sous le képi de ce gardien de la paix qui, chaque nuit, tient une permanence dans un commissariat parisien. Du rêve aussi.

JEAN PERRIN.

(1) *Voyage dans la nuit verte*, de Jacques Bock. Flammarion. Prix : 75 francs.

Hippisme

La petite panoplie de Piggott

DÉBUT du grand mois hippique de l'année avec le prix Dollar, le Derby d'Epsom et le prix du Jockey-Club. Pour n'ignorer aucun de ces événements, la chronique se fait journal.

29 MAI, LONGCHAMP. — Une première — symptomatique de l'orientation commerciale qu'ont prise les courses de haut niveau — dans la vie hippique française : un cheval américain débute en France, précédé d'une page de publicité dans *Paris-Turf*. Dans cette page, les propriétaires expliquent que *Lemhi Gold* (c'est le nom du cheval) a gagné *1 116 445 dollars* aux États-Unis, qu'il vient en France pour essayer de remporter, à l'automne, l'Arc de Triomphe, et que, en tout état de cause, il sera étalon, l'an prochain, à *Gainesway Farm, où «fonctionnent»* déjà *Lyphard, Empery, Irish River, Riverman, Vaguely Noble, Youth*, etc. Clin d'œil évident vers les grands éleveurs : regardez bien *Lemhi Gold* et réservez dès maintenant une de ses «cartes» 1984. La démarche en soi est flatteuse : elle tendrait à prouver que les grands propriétaires américains, après avoir acheté, depuis dix ans, la crème des juments françaises, considèrent que celles qui restent sont encore dignes d'un étalon sur qui on va engager une mise de fonds publicitaire considérable. Mais combien d'éleveurs de statut fiscal français sont en mesure de répondre à cet appel du pied ?

Donc, voici *Lemhi Gold*. Beau cheval (très *Vaguely Noble*, son père, *dans le modèle*) ; belle action. Pourtant, il termine avant-dernier du prix Dollar (dont le nom ne glorifie pas le dollar à 7,60 F et quelques, mais un célèbre «chef de race» du début du siècle). *Ne condamnons pas : il paraît* que le cheval n'était pas au mieux et que, même, ses propriétaires avaient voulu, la veille de la course — trop tard, — annuler leur ordre de publicité.

La victoire revient à *Welsh Term*, qu'il faut finir par prendre au sérieux (c'est sa troisième victoire de l'année). *Cependant, le moins qu'on* puisse dire est que le second, l'allemand *Orofino*, n'a pas été aidé par son jockey, également Allemand. Longchamp, cela s'apprend...

1er JUIN, EPSOM. — Un seul concurrent français au départ du Derby : *Pluralisme*. La réserve manifestée par les écuries de Chantilly confirme l'impression générale ressentie ce printemps : le millésime français 1983 est médiocre, et même les entraîneurs qui croient détenir les meilleurs crus ont renoncé à les inscrire au banquet hippique anglais.

C'est un banquet à l'eau. Il est tombé des trombes toute la nuit. Le Derby va se courir dans le terrain le plus lourd qui lui ait été offert depuis 1924.

On savait déjà que le «vieux» Lester Piggott (quarante-sept ans) avait un ordinateur dans la tête pour *déclencher le bon réflexe au bon* dixième de seconde ; un chronomètre dans les yeux pour apprécier le rythme exact de chaque course ; un moteur dans les épaules pour les *derniers coups de cravache; et encore* un petit quelque chose d'indéfinissable, qui est peut-être magnétique et qui fait de lui un des cinq ou six hommes au monde sous la monte desquels les chevaux ont envie de courir au-delà de leurs limites. On doit aujourd'hui compléter la panoplie : il a aussi, dans la tête, à côté de l'ordinateur, une station météo. Comme presque tous les ans, plusieurs propriétaires lui avaient proposé de monter leur cheval. Il a choisi, la *semaine* passée, celui qui *s'accommode* le *mieux du terrain* lourd : *Teenoso*.

Le tandem ne fait qu'une bouchée du peloton des vingt-deux autres concurrents. A l'arrivée, trois longueurs séparent *Teenoso* du second, l'irlandais *Carlingford Castle*, fils d'un étalon français qui n'avait été, chez nous, qu'un cheval de course de second plan : *Le Bavard*.

C'est le neuvième Derby de Piggott. Le record sera difficile à battre : il avait déjà fallu attendre un siècle et demi (le Derby a été créé en 1780) *pour qu'un précédent jockey, Steve* Donoghue, accroche six victoires.

Pluralisme termine septième. Il s'est mêlé un instant aux chevaux de tête vers Tattenham Corner, puis il a faibli. C'est probablement un cheval de 2 100 mètres plutôt que de 2 400 mètres.

4 JUIN, EPSOM. — C'est arrivé... tout à l'heure. *Ce samedi après-midi* se disputent, en effet, les Oaks, l'équivalent anglais du prix de Diane. Une seule écurie française encore, représentée par *Alexandrie*. Mais, cette fois, ce n'est pas une qualité d'ensemble qui est en cause : on peut même considérer que, gagnantes à la fois des Guinées anglaises *(Ma Biche)*, de notre Poule d'Essai *(L'Attrayante)*, et premières et secondes des Guinées irlandaises. *(L'Attrayante et Maximova)*, les pouliches de Chantilly dominent, cette année, *la gent hippique féminine européenne* ; simplement, toutes ces championnes hésitent encore à se hasarder sur les distances de plus de 1 600 mètres; elles reportent à l'au*tomne les tâches de longue haleine.*

Alexandrie, elle, est une pouliche de plus de 2 000 mètres. En outre, elle a déjà gagné deux fois corde à gauche (à Saint-Cloud), le sens en usage à Epsom. Elle est seconde favorite.

6 JUIN, CHANTILLY. — C'est arrivé... demain. Du côté des proprié*taires, le prix du Jockey-Club fait* penser à un affrontement des nouveaux contre les anciens. D'un côté : Stavros Niarchos, le plus récent des grands propriétaires internationaux, des pétroliers sur toutes les mers, couleurs portées par *L'Emigrant*. En face : Guy de Rothschild, détenteur d'une des plus anciennes et plus prestigieuses casaques françaises, *«gréviste»* (écrit-il) pour cause de nationalisations mais auteur d'un spectaculaire retour au premier plan avec un excellent livre devenu un *best-seller en quelques jours : Contre bonne fortune* ; représentants : *Jeu de paille* et *Galant vert*.

Au plan technique, opposition de deux types de chevaux tout à fait différents. *L'Emigrant* est brillant, capable de l'accélération qui fait la différence dans les derniers mètres, mais il a la fragilité d'une œuvre raffinée; *Jeu de Paille et Galant vert sont deux* rocs.

Nous inclinons plutôt vers les «Rothschild». Mais il y aura aussi un excellent *Esprit du Nord*, et *Dom Pasquini*, auteur d'un fracassant début de saison (il avait gagné le prix Greffulhe, à Longchamp, trois jours après une victoire à Saint-Cloud), en*suite mis un peu en sommeil*.

Comme *Teenoso*, le vainqueur du Derby d'Epsom, ce *Dom Pasquini* est un spécialiste du terrain lourd. Il ne serait pas étonnant que nous ayons un week-end pluvieux. Car, autre rapprochement, *Dom Pasquini* a été choisi par Saint-Martin, qui ne doit pas être loin, comme Piggott, d'avoir *une station météo dans la tête*.

LOUIS DÉNIEL.

N. B. — Quatre lignes sont restées au poteau de départ de notre dernière chronique. Nous y rapportions une explication de l'entraîneur Porzier selon laquelle, si *Margouzed* n'avait pas très bien couru dans le prix Lupin, c'est qu'il avait tourné dans son box toute la nuit précédente, énervé par les flonflons d'une noce dans une propriété voisine. Ce qui établit un rapport, au moins indirect, entre la *gloire hippique et le mariage des voisins*, rapport affirmé par le titre de l'article.

Plaisirs de la table

Patios d'hôtels

AVEC les beaux jours, le patio du *Régence Plaza* (25, avenue Montaigne (8e), tél. 723-78-33) comme celui des *Princes* (restaurant du *George V*, 31, avenue George-V (8e), tél. 723-54-00) seront logiquement très appréciés. Au *Régence Plaza*, les connaisseurs apprécieront les cinq savouries du Régence (variations marines en cinq cassolettes d'argent reliées entre elles, pour ne pas dire entrelacées, *bijou d'orfèvrerie* que les dames voudraient emporter). Aux *Princes*, en attendant les transformations annoncées pour la rentrée, le vol au vent de homard au whisky. Deux plats de fête en ces parterres de fleurs et d'arbustes que sont les jardins de ces palaces.

Mais voilà que *l'Hôtel de la Trémoille* (14, rue de la Trémoille (8e), tél. 723-34-20) équidistant de ces deux pôles et, comme eux, « chose » du Trust House Forte, outre des brunches (à vos souhaits !) propose une restauration simple et certainement de qualité (sinon d'originalité, en effet, les viandes, est-il indiqué, sont servies avec des pommes vapeur ou des pommes allumettes — comme s'il n'y avait pas vingt légumes passionnants à traiter ?).

∴

Nouvelle carte pour *La Louisiane* (le restaurant du *Hilton Orly* — tél. 687-33-88). Et surtout carte intelligente qui inaugure bien de la nouvelle direction de M. Manfred Pieper. En effet, y sont séparés les spécialités créoles et les plats traditionnels. Et la gourmandise hésite entre les huîtres chaudes Rockefeller (sur épinards) et les escargots à la lyonnaise, le jambalaya et la sole meunière bien de chez nous, le poulet créole à l'ail et jus de citron vert et le filet béarnaise. Le chef Claude Lecoq passe de l'un à l'autre avec aisance, mais il faut jouer le jeu, tout au moins en terminant le repas par un café brûlot.

Comme, d'autre part, on refait tout le lobby et que les salons équipés pour conférences et séminaires sont bien conçus, on juge si le *snack du Hilton et sa Louisiane ont* des amateurs.

∴

On dit grand bien aussi du *Relais de Sèvres* (8-12, rue Louis-Armand, dans le 15e — le long du périphérique — tél. 554-95-00), de la chaîne Sofitel. Malheureusement bien mal accessible aux non-initiés. Les viandes, ici, sont toujours accompagnées de légumes de saison. Un grand bon point !

Ce *Relais de Sèvres* était classé au challenge de l'Académie des chroniqueurs de la table, dont le « number one » fut *le Bristol* (112, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), *tél. 266-91-45*). *Ce restaurant* est ouvert sur les jardins. Et comme le bar a été déplacé et nous attire, désormais, entre la salle d'hiver et le restaurant d'été, situation stratégique, on y peut attendre patiemment la cuisine exceptionnelle de Tabourdiau.

∴

A ce challenge, le restaurant *Le Mazagran* (*Hôtel Roblin*, 6, rue Chauveau-Lagarde, Paris (8e), tél. 265-57-00) fut, lui aussi, bien classé.

La cuisine classique, inspirée de Nignon souvent, est assez remarquable et mérite ses amateurs (la beuchelle, par exemple). Mais, en passant par le bar, vous pourrez aussi apprécier le *Petit Gril*, où, rapidement, l'on peut déjeuner ou dîner avant spectacle d'une entrée et d'un plat (*frisée au lard et pavé au roquefort par exemple*) pour 48 F plus le service. Et comme on ne vous dira rien si vous ne buvez que de l'eau de la carafe et vous privez de dessert, ce *Petit Gril* devient, du coup, un des coins les moins chers de Paris.

LA REYNIÈRE.

En couleurs

D'ARCIMBOLDO aux natures mortes de Chardin, du *Bœuf écorché* de Rembrandt aux modernes, les peintres ont souvent fait bon ménage avec la table. N'est-ce point Carême qui disait : « Les Beaux-Arts comprennent l'architecture, qui a pour branche principale la pâtisserie » ?

Pour présenter les toiles de Jérôme Tisserand dans ses « Salons », Carline Arnaud a eu l'idée de demander des plats « picturaux » aux grands cuisiniers parisiens. Michel le Régent (barman du *Bristol*) a créé un long drink colonné, Lionel Poilâne, une palette de pains de couleurs variés, et les restaurants *Beauvilliers, Jamin* (Joël Robuchon), *la Ferme Saint-Simon* (Francis Vandehende), le *Trou Gascon* (Dutournier), *Le Petit Bedon* (Ch. Ignace), *Cagna, le Pavillon des princes* (François Clerc), Bédier *(Chiberta)*, ainsi que Guy Legay *(Ritz)* et Christian Constant, ont travaillé dans la couleur autant que dans la saveur pour les invités des trois jours de vernissage (les 7, 8 et 9 juin). — L.R.

VINS SOUS BONNE GARDE

Touchons du bois

« PLUS que jamais, la tonnellerie doit faire entendre sa voix, car la question du conditionnement des alcools est un élément fondamental du combat pour une meilleure qualité de la vie... » Celui qui parle ainsi, c'est Robert Treuil, porte-parole de la très ancienne corporation de la tonnellerie française. C'est précisément afin d'être entendus que les tonneliers, à l'appel de la région Charentes, vont organiser les 9 et 10 juin prochains à Epernay leur premier congrès international.

Ces maîtres d'œuvre, compagnons du bois au métier bi-millénaire, ont deux objectifs qu'ils ont placés en exergue de ces journées de juin : d'abord, faire connaître la tonnellerie française, ensuite défendre le conditionnement par le bois. La tonnellerie, qui, en 1945, regroupait trente-cinq mille personnes, ne comprend aujourd'hui qu'une centaine d'ateliers pour tout l'Hexagone et trente-cinq fois moins de compagnons tonneliers. Ce métier a été victime des conteneurs en matière plastique et de l'emballage éphémère. Mais le défi peut être relevé.

A Epernay, où ils vont donc prochainement se retrouver, les tonneliers français, encouragés par leurs confrères venus du monde entier, vont tabler sur une grande idée : *« Seul le bois peut garantir un vin naturel. Il faut obtenir que tous les vins délimités de qualité supérieure (V.D.Q.S.) et les appellations d'origine contrôlées (A.O.C.) vieillissent dans du bois neuf. »*

La profession, qui veut obtenir le label de qualité *« vieilli dans le bois »*, avait été sensible en août 1981 à une déclaration de M. Pierre Mauroy annonçant que le gouvernement proposerait, dans le cadre de la loi de finances, des crédits pour l'amélioration de la qualité du vin afin d'offrir aux consommateurs un produit naturel. Elle espère donc en savoir plus encore lors du congrès d'Epernay.

Quant à sa réputation, la tonnellerie française ne se fait pas de souci. On ne songe pas pour l'heure à importer du Japon le moindre fût. D'ailleurs, la France exporte dans le monde entier, vers l'Allemagne, l'Italie, les pays de l'Est, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Grèce, l'Amérique du Sud et le Canada. Aux Etats-Unis, la tonnellerie française est surtout recherchée pour les vins de Californie, et l'on affirme à son propos qu'elle est la meilleure car c'est elle qui, de tous les pays, emploie les meilleurs bois.

ALAIN GALAN.

MIETTES

● *Seul des trois grands guides,* le *Bottin gourmand* honore, à Nantes, cette *Esquinade* (7, rue Saint-Denis – tél. 48.17.22) au nom provençal mais à la cuisine éclectique (sandre beurre blanc, bœuf moëlle au bourgogne, confit d'oie sarladaise) avec son menu à 88 francs qui enchante un lecteur (ami des livres et de la bonne cuisine) de La Roche-sur-Yon. Le patron cuisinier, M. Garbay, est à féliciter tout autant qu'Annick Garbay pour son accueil.

● J'ai souvent signalé *L'Abricotier* (à Charrat, en Suisse), où François Doyen, élève du cher Guillot, fait des merveilles. Marthe Trenkwalder a travaillé et appris avec Doyen. La voici, au fin fond du Valais, installée à Blatten. Et déjà les gourmands du coin en font l'éloge.

Un accueil de prix

La chaîne « Relais et châteaux » vient de décerner son prix de l'accueil, baptisé prix Henry-Georges-Montboisses, au restaurant Faugeron, de Paris, et à la Mutardière, de Millau.

Par ce prix, la chaîne souhaite valoriser l'une des caractéristiques qu'elle veut mettre en exergue : le savoir-recevoir de ses membres. Ce sont les clients qui, par leurs appréciations, sélectionnent les lauréats. Le cru 82 était particulièrement riche puisqu'il n'a pas été possible de départager Mme Faugeron et Mme Grangé.

Chaleur, efficacité et amabilité ex æquo.

★ RELAIS ET CHATEAUX, 10, place de la Concorde, 75008 Paris, tél. (1) 743-90-20.

Philatélie

N° 1794

FRANCE : Concarneau.

Un des chefs-lieux de canton du Finistère du Sud, Concarneau, station balnéaire et port de pêche, à la grande satisfaction des Concarnois, illustrera le deuxième timbre de la série « Touristique » de l'année. Vente générale le 13 juin (35/83).

3,00 F, brun, bleu-vert.

Format 36×22 mm. Dessin et gravure par Claude Haley. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– **Les 11 et 12 juin**, de 9 h. à 18 h., par le *bureau de poste temporaire* ouvert au Centre des Arts et de la Culture, bd Bougainville, à Concarneau (Finistère). – Oblitération « P.J. ».

– **Le 11 juin**, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Concarneau. – Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● **RETRAIT** de quatre timbres, le 10 juin, émis en 1982 : **1,60 F**, hydravion Laté 300, Croix du Sud (6-12) ; **2,00 F**, Aix en Provence (21-6) ; série « Europa », **1,60 F**, traité de Rome et **2,30 F**, traité de Verdun (26-4).

Oblitérations « 1er jour » par correspondances

Le service philatélique des P.T.T., 18 rue François Bonvin, Paris XVe – **n'est pas compétent en matière d'oblitérations** – les demandes d'oblitérations « P.J. » (France et Andorre) doivent *continuer à être adressées au* **Receveur des Bureaux temporaires, 61-63 rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09**, dans les conditions rappelées ci-après :

– envoi sous enveloppe ou paquet affranchi au tarif « lettres » ou « paquets poste urgents » ;

– enveloppes et cartes postales exclusivement, dix par expéditeur au maximum, revêtues d'un ou plusieurs exemplaires du timbre faisant l'objet du « P.J. » ;

– envoi expédié **au plus tard le soir du troisième jour de mise en vente générale du timbre** ;

– pour le retour des objets à l'expéditeur, joindre un emballage, affranchi convenablement.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **34500 Béziers** (théâtre municipal), **le 11 juin**. – Centenaire de la création du corps de sapeurs-pompiers.

⊙ **31079 Toulouse** (gare), **le 11 juin**. – Inauguration de la gare de Toulouse-Matabiau.

⊙ **63510 Aulnat** (base aérienne), **le 11 juin**. – Journée « Portes ouvertes » et baptême de la base 745.

⊙ **56000 Vannes** (bd de la Résistance), **les 11 et 12 juin**. – 24 Heures cyclistes A.S.P.T.T.

⊙ **59140 Dunkerque** (Musée, place du Général-de-Gaulle), **les 11 et 18 juin**. – Appel du 18 juin 1940.

⊙ **59400 Cambrai** (base aérienne 103), **le 12 juin**. – Hommage au commandant René Mouchotte.

⊙ **68270 Wittenheim** (salle des fêtes, rue de Pfastatt), **le 18 juin**. – Congrès nat. de l'Off. centr. des activités philat.

⊙ **14600 Honfleur** (grenier à sel), **les 18 et 19 juin**. – Cinquantenaire du Club philatélique.

⊙ **03380 Huriel** (maison du temps libre), **les 18 et 19 juin**. – Centen. de la soc. music. « les Enfants de la Toque ».

⊙ **72100 Le Mans, les 18 et 19 juin**. – Cinquante et unièmes « 24 Heures ».

◆ **VIENT DE PARAITRE.** – La deuxième édition du catalogue fédéral « Marianne » est une pyramide en couleurs, un monument de connaissances en texte, ses deux qualités et sa vocation de catalogue lui confèrent le titre « le premier guide à 100 % » au service des collectionneurs. Une feuille gommée, *reproduisant*, dans quatre teintes différentes, l'effigie de la « Marianne » de Gandon est offerte gracieusement par les éditeurs. 624 pages, sous couverture de carton toilé, prix 74 F. En vente chez certains négociants et libraires, ainsi qu'à la Fédération des S.P.F., 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

Date limite 10 juin

« TRANSPORT PAR BALLON DU 26 JUIN 1983 »

Les P.T.T. ont passé un contrat de transport exceptionnel, **exclusivement** d'aérogrammes du « Bicentenaire de l'air et de l'espace » – dans le cadre des manifestations commémoratives, – avec le Club aérostatique de France.

Le ballon « Megève », 1 360 mètres cubes, gonflé à l'hélium, s'envolera le **26 juin** de la place de la Concorde, à Paris.

Deux aérogrammes au maximum admis par expéditeur (3,10 F l'un), en vente dans les « points philatélie » et les bureaux de poste.

Chaque aérogramme devra être complété par **le nom du destinataire, l'expéditeur** et la mention **« Transport par ballon du 26 juin 1983 »**. Expédier sous enveloppe – **au plus tard le 10 juin** – à M. le receveur des bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Il est recommandé de ne rien inclure dans les plis, sous peine de les voir *refoulés*.

Au départ, les aérogrammes seront revêtus d'une griffe commémorative spéciale et, au lieu de l'atterrissage, d'un cachet à date de la localité concernée. Ensuite, l'acheminement vers les destinataires sera assuré par les moyens habituels aux P.T.T.

Vous n'avez pas de temps à perdre si vous voulez vous assurer ce mini-maximum de deux aérogrammes voyagés par ballon.

En bref...

● **CANADA** : objets de patrimoine, *entre les XVIIIe et XIXe siècles*, 37 c., charrue de bois ; 48 c., berceau ; 64 c., poêle à bois.

● **LUXEMBOURG** : « Année mondiale des Télécommunications », 8 F, messager à cheval ; 8 F, relais spatial.

● **NORFOLK** (île de) : série de « champignons », quatre valeurs, 27, 40, 55 et 65 cents. Les noms latins, dans l'ordre : Panaeolus papilionaceus ; Coprinus domesticus ; Marasmius niveus et Cymatoderma elegans var. lamellatum.

● **OMAN** : « Journée nationale de la police », 50 baisa.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : 80e anniversaire de la mort de Paul Gauguin (P.A.), 600 F, *« l'Homme à la hache*, Tahiti 1891 ». Gravé par Jean Pheulpin, d'après document. Taille-douce, Périgueux.



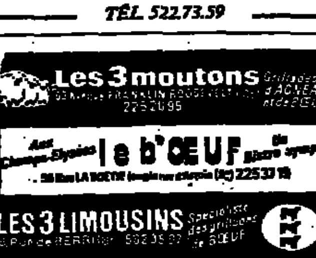
● **WALLIS-ET-FUTUNA** : 200e anniversaire de l'invention de la Montgolfière, (P.A.), 205 F. Dessin de Jacques Combet. Offset, Edila.

● **SRI-LANKA** : « Journée internationale de la femme », 50 c. et 5,00 R... – La faune marine, 50 c., 2.00, et 10.00 RS.

● **TANZANIA** : cinquième anniversaire de la Poste et Télécommunications, 50 c., 1, 5 et 10 shillings.

◆ **LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE**, à l'occasion de l'émission des deux timbres, les 26 et 27 novembre prochain, organise à Enghien-les-Bains (salle des fêtes), avec la participation des clubs philatéliques du Val-d'Oise, une double exposition philatélique. Rens. : section « Exposants », Croix-Rouge française, conseil départemental du Val-d'Oise, B.P. 20, 95580 Andilly.

ADALBERT VITALYOS.









Jeux

échecs N° 1023

UN ÉCRASEMENT

(Championnat de l'U.R.S.S. avril 1983, Moscou)

Blancs : GELLER
Noirs : YOUSSOUPOV

Partie russe

1. é4	é5	14. Cxç4!! (j)	Fxh2+ (k)
2. Cf3	Cf6	15. Rh1	Cd7
3. d4	Cxé4	16. Cé3! (l)	Fé6
4. Fd3	d5	17. Cxd5	Dç6
5. Cxé5	Fd6 (a)	18. ç4	Rh8 (m)
6. Cç3 (b)	Cxç3	19. Té3	Cf8 (n)
7. bxç3	0-0 (c)	20. Ta-é1	b5
8. 0-0	ç5 (d)	21. çxb5! (o)	Dxç2
9. Dh5! (é)	f5 (f)	22. Cé7! (p)	Fxé7 (q)
10. Fg5! (g)	Dç7	23. Fxé7	Fxa2 (r)
11. Dh3!	Fé6 (h)	24. Fd3!	Da4
12. Tf-é1	ç4	25. Fg5! (s)	Txé3
13. Ff1	Té8 (i)	26. Txé3	abandon (t).

NOTES

a) 5..., Fé7 est préféré au coup du texte par de nombreux théoriciens, dont Keres, et est joué le plus souvent.

b) Ou 6. 0-0, 0-0 (si 6..., Cç6: 7. Cxç6, bxç6; 8. ç4 et si 6..., Dh4; 7. Cç3); 7. Cd2, Cf6; 8. Cd-f3, h6; 9. ç4, ç6; 10. Db3, Fé7; 11. Té1, Cb-d7; 12. Fd2, Té8; 13. Ta-d1, Cf8; 14. ç5, Cé6; 15. Da3, Tf8; 16. b4, Cç7; 17. h3 avec avantage aux Blancs (Richardson-Marsh, Espagne, 1969) ou 6. 0-0, 0-0; 7. Té1, Fxé5; 8. dxé5, Cç6; 9. Ff4, Cç5; 10. Fb5 ou 7. Cç3, Cxç3; 8. bxç3, Cd7; 9. f4, ç5; 10. dxç5, Fxç5+ (si 10..., Cxç5; 11. Fé3, Cxd3; 12. Dxd3, Dç7; 13. Ta-é1); 11. Rh1, Cf6 avec égalité. A noter que 6. ç4 ne donne rien après 6..., Fxé5 (et non 6..., Fb4+; 7. Rf1, ç6; 8. çxd5); 7. dxé5, Cç6. De même, si 6. Dé2, Fxé5; 7. dxé5, Cç5; 8. Cç3, 0-0; 9. 0-0 (Mieses-Grob, 1934). *La suite de la partie* Hort-Toth (San-Bernardino, 1982) est surprenante: 6. Cd2, Fxé5; 7. dxé5, Cç5; 8. Cf3, Cxd3+; 9. Dxd3, Cç6; 10. Fg5, Cxé5!; 11. Dé3+, f6; 12. Cxé5, Dé7!; 13. 0-0-0, Dxé5; 14. Dxé5, fxé5; 15. Txd5, Rf7! et les Noirs trouvèrent la nullité *vingt coups plus tard*.

c) Si 7..., Dh4; 8. 0-0, 0-0; 9. Té1! (Smyslov-Lilenthal, 1941).

d) L'échange 8..., Fxç5; 9. dxé5, Cd7; 10. f4 semble donner l'avantage aux Blancs.

é) Cette sortie de la D blanche qui transgresse un principe général force les Noirs à affaiblir leur roque.

f) Sur 9..., h6 le sacrifice 10. Fxh6! est satisfaisant. Après 9..., g6 les Blancs n'entrent pas dans la combinaison de démolition du roque en sacrifiant deux pièces sur g6 qui ne conduit qu'à l'échec perpétuel, mais préparent une forte attaque par 9. Dh6!

g) Avantage de développement et de position aux Blancs.

h) Si 11..., Fxé5; 12. Dxd5+.

i) Si 13..., Cç6 (d7) ; 14. Cxç4.

j) Surprise des Noirs qui croyaient avoir défendu leur Fé6.

k) Si 14..., dxç4; 15. Txé6, Txé6; 16. Dd5! suivi de 17. Fxç4.

l) Menaçant le pion d5 et 17. g3 enfermant le Fh2.

m) Afin de jouer b5 sans crainte Cf6+ qui perdrait la D noire.

n) Si 19..., b5; 20. Ta-é1.

o) Mais maintenant les Blancs peuvent se permettre simplement cette prise: si 21..., Dxd5; 22. Dxd5, Fxd5; 23. Txé8. Et si 21..., Fxd5; 22. bxç6, Fxf3; 23. Txé8.

p) Menace 23. Txé6.

q) Si 22..., Fxa2; 23. Cg6+ et 24. Txé8.

r) Si 23..., Txé7; 24. Dxa8. les Noirs récupèrent leur pion mais l'égalité de matériel ne suffit pas à faire oublier que leur position est perdante.

s) Menace la Té8 et le pion f5.

t) Si 26..., Td8; 27. Dxf5 (menaçant 28. Fxf8), Cg6; 28. Th3, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1022
(V. Tiavlovsky. 1960)
(Blancs: Ra7, Cç5, Pç7, g5, g4.
Noirs: Rh2, Fç8, Pd5, g7, g6.)

Une histoire paradoxale. Le R blanc doit se rendre en d8, via ç6-d6-é7-é8, mais le premier pas 1. Rb6 n'aboutit qu'à la nulle. Par exemple, 1. Rb6 ?, Rg3 ; 2. Rç6, Rxg4 ; 3. Rd6, Rxg5 ; 4. Ré7, d4 !! nulle puisque si 5. Cé6+, Rh4 ; 6. Cxd4, g5 ; 7. Rd8, Fa6 ! (et non 7..., Fh3 ; 8. Cf3+ !, Rh5 ; 9. Cé5 et 10. Cd7) ; 8. Cb3g4 ; 9. Cç5, g3 ; 10. Cxa6, g2 ou encore 5. Rd8, Ff5 ! ; 6. Cd7 !, d3 ; 7. Cé5, d2 ; 8. Cf3+, Rf4 ; 9. Cxd2, g5 ; 10. Cç4, g4 ; 11. Cd6, Fé6 ! ; 12. Ré7, Ré5 ; 13. Cç4+, Rf5 ! ; 14. Cé3+, Ré5. Enfin, notons que 3. Rxd5 (au lieu de 3. Rd6) ne change rien : 3..., Rxg5 ; 4. Ré5, Rh4 ; 5. Rd6, g5 ; 6. Ré7, g4 ; 7. Rd8, g3, nulle.

1. Rb8!!, Fxg4; 2. Rb7, d4; 3. Rç6, Rg3; 4. Rd6 (et non 4. Cd7?, d3; 5. ç8=D, d2; 6. Db8+, Rh3; 7. Dh8+, Fh5), Rh4; 5. Ré7, Fç8! (si 5..., Rh5?; 6. Cé6!, d3; 7. ç8=D, d2; 8. Dh8 mat); 6. Rd8 enfin, Fg4! (si 6..., Ff5?; 7. Cd7, d3; 8. Cé5!, d2; 9. Cf3+, Rg4; 10. Cxd2, Rxg5; 11. Cé4+ et 12. Cç5 et les Blancs gagnent); 7. Cd3, Ff5! (si 7..., Rxg5; 8. Cé5 et 9. Cf3+ et si 7..., Fé6; 8. Cé5!, Rh5; 9. Cd7, d3; 10. ç8=D, d2; 11. Dç2 et si enfin 7..., Fh3; encore 8. Cé5); 8. Cé5, Rh5; 9. Ré7, Fç8; 10. Ré8! Ff5 (si 10..., Rxg5; 11. Rd8! Fa6; 12. Cd3!, ou bien 11..., Ff5; 12. Cf3+!); 11. Rd8, Rxg5; 12. Cf3+, Rf4; 13. Cxd4, Fh3; 14. Cç6 suivi de 15. Cb8 et de 16. Cd7 avec gain des Blancs.

ÉTUDE

K. PERONAS
(1952)

BLANCS (5): Rç6, Té7, Fç1, Pa2, a5.
NOIRS (6): Rh8, Pa3, a7, é4, g6, h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1021

LE JOYAU DE RIO

Dans cette donne du championnat du monde de Rio, remporté par les Américains, la manche a été réussie aux deux tables de façon différente :

♠ A 10 7 4 3
♡ 10 9 6 2
◇ 6 5
♣ R D

♠ V 9 6
♡ D V 5 4
◇ V 9 7
♣ 10 7 5

N / O E / S

♠ D 2
♡ ---
◇ A D 8 4 3 2
♣ V 9 8 6 4

♠ R 8 5
♡ A R 8 7 3
◇ R 10
♣ A 3 2

Ann : O. don. Pers. vuln.

A la première table, les annonces avaient été les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soloway	Rickman	Goldman	Riener
Passe	passe	4 ♦	4 ♥

A la deuxième table, le contrat a été *le même, mais Ouest avait* ouvert de 3 Carreaux.

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau, Est prit de l'as et continua Carreau. Sud fit le Roi de Carreau, puis il tira l'as de Cœur sur lequel Est défaussa un Carreau.

Quelles sont les deux façons de gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

A la deuxième table le déclarant (Eisenberg) a fait un jeu d'élimination pour ne perdre aucun Pique. Il a réalisé le Roi de Trèfle, puis il a pris la Dame de Trèfle avec l'As pour *couper le troisième Trèfle !* Enfin il a joué le 10 de Cœur qu'il a laissé courir. Pour ne pas rejouer Cœur (dans la fourchette) ou Carreau (dans coupe et défausse) Ouest a contre-attaqué le 9 de Pique pour le 10, la Dame de Pique et le Roi. Eisenberg rejoua le 8 de Pique et fit l'impasse au Valet de Pique qui réussit...

A l'autre table Reiner ne se préoccupa pas de la valeur des Piques adverses, mais de leur distribution. Après l'As de Cœur, il tira Roi et Dame de Trèfle, puis il pris la main grâce au Roi de Pique pour tirer l'As de Trèfle ; ensuite, il joua l'As de Pique et Pique. Ouest prit et, pour ne pas jouer atout, il contre-attaqua Carreau que *Sud s'empressa de couper avec sa main longue* pour se raccourcir et être à égalité d'atout avec Ouest :

♡ D V 5 — ♡ 10 9 6 / ♡ R 8 7

Sud joua le 7 de Cœur, puis il fit les deux derniers atouts.

MESURE D'URGENCE

Dans cette donne d'un match Hollande-Suède le fameux champion suédois Morath a oublié de prendre une précaution qui aurait permis de faire chuter le contrat.

♠ A R D 7 2
♡ 8 6
◇ 6
♣ A R 8 6 3

♠ V 10 8
♡ R 10 4
◇ V 8 2
♣ 10 9 5 2

N / O E / S

♠ 9 6 4 3
♡ A
◇ A R 9 7 4
♣ D V 4

♠ 5
♡ D V 9 7 5 3 2
◇ D 10 5 3
♣ 7

Ann : S. don. E.O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Van Oppen	Goethe	Mulder	Morath
2 ♦	passe	2SA	passe
3 ♥	passe	4 ♥	contre
passe	passe	surc.	passe...

Ouest ayant entamé le valet de Pique, le déclarant, qui avait deux singletons noirs, a réalisé as, roi et dame de Pique et as, roi de Trèfle sur lesquels il a défaussé le 3, le 5 et le 10 de Carreau ; ensuite il a joué le 6 de Cœur. *Comment Morath, en Est, aurait-il dû jouer* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de : « 2 Carreaux » promettait un 2 faible à Cœur, c'est-à-dire une ouverture de barrage de « 3 Cœurs » avec une levée de jeu de moins. Ph. BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

« Il y a plusieurs histoires de tricherie, mais existe-t-il un livre qui les raconte ? », demande M. F...

Dans l'encyclopédie intitulée *Bridge-Connaissance et technique* (*Ed. Denoël*), l'auteur, *José* Le Dentu, a consacré tout un chapitre aux grandes affaires de tricherie.

Réduction obligatoire (n° 1011). — « *Si, au lieu du 6 de Trèfle,* écrit André Cannot, *Sud joue le 10 de Trèfle, et si Ouest couvre avec la Dame, il réalisera aussi son contrat car il restera deux rentrées à Trèfle au mort (V 8) pour faire la réduction...* »

Oui, mais si Ouest ne couvre pas, il manquera une rentrée. Or il est plus facile de ne pas couvrir le 10 que de fournir cette Dame quand le déclarant, fort habilement, *joue le 6* (avec 10 9 6).

dames N° 199

DAME AU PAS DE COURSE

Championnat des Pays-Bas, 1982

Blancs : J. STEREL
Noirs : J.-H. STOKKEL

Ouverture : Barteling

1. 33-28	20-25 (a)	17. 44-39	35x44 (k)
2. 39-33	14-20	18. 28-22	17x37
3. 43-49 (b)	10-14	19. 38-32 (l)	37x28
4. 31-26	5-10	20. 33x4! (m)	44x33
5. 36-31	19-23 (c)	21. 4-27!	12-17
6. 28x19	14x23	22. 27-32! (n)	17-21!
7. 49-43	13-19	23. 26x17	11x22 (o)
8. 32-28 (d)	23x32	24. 31-27! (p)	22x31
9. 37x28	8-13	25. 36x27	8-13! (q)
10. 41-37 (e)	2-8	26. 32-41	13-18
11. 37-32	9-14	27. 42-37 (s)	7x12
12. 46-41	4-9 (f)	28. 47-42	14-19
13. 41-36! (g)	19-24 (h)	29. 50-44! (s)	10-14
14. 34-30!! (i)	25-34	30. 37-32 (t)	18-23 (u)
15. 39-19	13-24 (j)	31. 43-39 (v)	
16. 35-30	24x35		Abandon (w)

NOTES

a) Réplique très rare, à tous les niveaux, et inédite dans le cadre de ces chroniques.

b) 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44 (4-10) ; 5. 31-27 (20-24) ; 6. 37-31 (14-20) ; 7. 41-37 (17-21) ; 8. 47-41 (21-26) ; 9. 27-22 (18x27) ; 10. 31x22 (12-18) ; 11. 32-27 (7-12), les Blancs placent un coup de dame en 6 *temps* : 12. 28-23 ! (19x17) ; 13. 34-30 (25x34) ; 14. 39x19 (13x24) ; 15. 27-21 (16x27) ; 16. 37-31 (26x37) ; 17. 42x4 !, B + (Pernet-Frenay, mai 1916)

c) Attaque frontale face à une esquisse de stratégie d'enveloppement après 31-26 et 36-31.

d) Le combat pour le contrôle du centre.

e) Variante tactique, assez simple, intéressante par la rafle finale de 7 pions : 10. ... (2-8) ; 11. 38-32 (16-21) ; 12. 47-41 ? (25-30) ; 13. 34x5 (15-20) ; 14. 5x23 (18x49 !), une hécatombe.

f) Chaque camp prolonge le plus possible la temporisation.

g) Le damier peut brusquement offrir un feu d'artifice sur ce tenté de faute.

h) Livre un coup de dame en 7 temps. (20-24) semble être le coup juste, sans pour autant que soit fautive l'attaque au centre 13. ... (19-23) ; 14. 28x19 (14x23) ; et si 15. 33-28 (13-19), les Blancs dament 16. 28-22 (17x37) ; 17. 38-32 (37x28) ; 18. 26-21 m (16x27) ; 19. 31x4 (12-18) ; 20. 4x33 (20-24) ; 21. 33x20 (25x14), prend la dame, mais B + 1.

i) Une combinaison à variante.

j) Si 15. ... (14x23) ; 16. 28x19 (13x24) ; 17. 35-30 ! (24x35) ; 18. 44-39 (35x44) ; 19. 26-21 (17x28) ; 20. 33x4 (44x33) ; 21. 38x29, avantage aux Blancs qui doivent parvenir au gain.

k) Thème (imagé) de la trappe.

l) Thème (imagé) du revenez-y.

m) Jugé plus fort que 33x2.

n) Au pas de course, les Blancs portent, par étape, leur dame à l'abri.

o) Menace de (22-28) 32x11 (6x17), prise de la dame, les Blancs ne pouvant, au plus, que rétablir l'égalité numérique par l'attaque du pion à 33.

p) Fait disparaître ce danger.

q) Nouvelle menace.

r) La dame est définitivement à l'abri après cette course effrénée.

s) Montée de ce pion dans la perspective du gain du pion à 33.

t) Le pion à 33 va devenir une proie facile.

u) Où... ?

v) En toute tranquillité, après s'être assuré de la protection sans faille de la dame.

w) Dans cette position, la dame a valeur de trois pions. Avec un pion de plus, les Noirs se trouvent donc en infériorité numérique de deux pions, après la prise du pion à 33.

PROBLÈME

HAUDRICOURT
(1923)

Les Blancs jouent et gagnent.

● *SOLUTION (assez complexe) : 4-27 !* (46-5) [la meilleure défense pour les Noirs consiste à ne pas quitter la grande diagonale 46 à 5] 27-49 ! (5-46) 3-12! [la dame en est alors réduite à se porter soit à 5, soit à 46 en raison de la menace 12-40 (45x34) puis 50-39, etc., +] (46-5*) 12-18 ! [nécessité de perdre un temps] (5-46*) 18-34 !!, les Noirs sont mat puisque si :

- *a)* ...(46-14...) 34-40 (45-34) 50-39 (34x43) 49x10!..., +.
- *b)* ...(46-5) 15-10 (5x40) 49x35, +.

Dans les fins de partie complexes ou relativement complexes, la difficulté réside dans l'art de déceler le coup juste, de placer, à point nommé, telle ou telle pièce sur la bonne case, la seule case par laquelle passe la marche gagnante, *toujours unique* dans les problèmes choisis pour ces chroniques.

JEAN CHAZE.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels) et suivre le déroulement des parties et des solutions des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 252

Horizontalement

I. A Austerlitz ? A Waterloo ? Non, à Rivoli. — II. On a fait une réduction. Arbrisseau. — III. Ne figure pas dans le plan. Il ne va pas en troupeau. — IV. Crée un lien. Remise en état. — V. Bien lisse. Ne mènent pas obligatoirement au désastre. — VI. Service public. Le plus petit ensemble. Un des plus petits laids. — VII. A une extrémité. Une *monnaie capricieuse.* — VIII. Est-ce le contenu de mon Upc ? Dans la teinture. Pour une tête couronnée. — IX. Mettrais à sec. Coquin. — X. Elles peuvent décider de tout annuler, mais ce n'est pas très régulier.

Verticalement

1. La garçonne. — 2. Il a pris la pose. Voyelles. — 3. Magnifique en Belgique. Arme de dissuasion. — 4. En paix. Dans l'Aveyron. — 5. Serré de bas en haut. Mettre en rayons. — 6. Fait une sorte d'allergie. Note. — 7. Au Luxembourg.. — 8. On n'y coupe pas. On y est mieux que sur la paille. — 9. En règle. Donne de l'énergie. Ne manque ni *de cibles ni de collimateurs.* — 10. Dans l'Aveyron, elle aussi. — 11. Se serait volontiers passé de sa célébrité. Conjonction. — 12. Évoque pour le 1 de bien mauvais souvenirs. On peut demeurer à ses crochets. — 13. Prêtent à illusions.

SOLUTION DU N° 251

Horizontalement

I. Gouvernement. — II. Ossifié. Aboi. — III. Us. Effusions. — IV. Règne. Figues. — V. Miettes. Rr. — VI. Ans. St. Gérer. — VII. Nets: Avalera. — VIII. Utilité. Dn. — IX. Ibère. Détend. — X. Soliste. Tuée. — XI. Ensellements.

Verticalement

1. Gourmandise. — 2. Osséine. Bon. — 3. Us. Gestuels. — 4. Vient. Strié. — 5. Effets. Iesl. — 6. Rif. Etal. Tl. — 7. Neufs. Vidée. — 8. Si. Gâté. — 9. Maigrelette. — 10. Ebourré. Eun. — 11. None. Erdnet. — 12. Tisserandes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® N° 252

Horizontalement

1. BMORSUU. — 2. BNORSUU. — 3. ADEEINSS. — 4. EFGILOOU. — 5. AEIORTT (+ 2). — 6. EEISTUV. — 7. BEIIORT. — 8. GHILOSU. — 9. ACEEHNS (+ 1). — 10. EGGINNS. — 11. DEEIOS. — 12. ACIMOORR. — 13. AEFIILQU (+ 1). — 14. BEEELOSS. — 15. AORRSTY. — 16. AIISST (+ 2).

Verticalement

17. AADLSSU. — 18. ABEFLMR. — 19. EILNOUUV. — 20. NOORSSU. — 21. BEIOQTUU. — 22. CEGILRU. — 23. BEEILNS. — 24. EIRRSUU. — 25. ABEGINO. — (+ 1). — 26. CEIINTU. — 27. AEILNSU (+ 1). — 28. EGINOOS. — 29. DEFNTU. — 30. EEHMNRU. — 31. AAEERST. — 32. ABCEELSS.

SOLUTION DU N° 251

Horizontalement

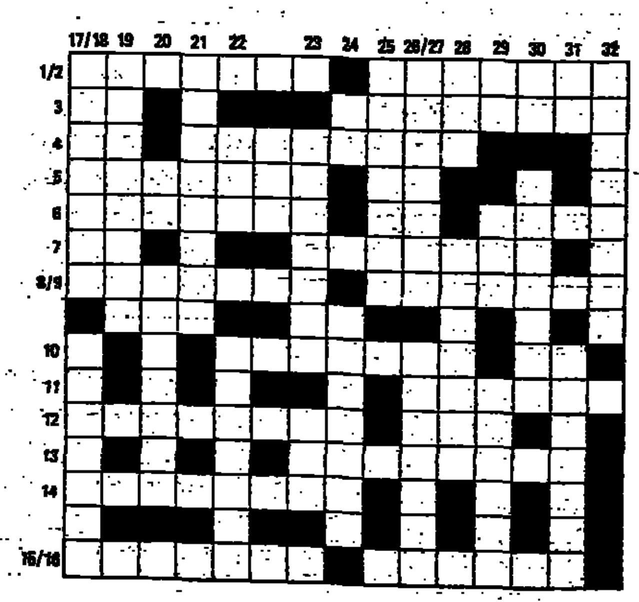
1. PRENOMS. — 2. SURNOMS. — 3. IONISÉE. — 4. LUISIT. — 5. CARTABLE. — 6. INDIRECT. — 7. PUISQUE. — 8. ESSENIEN (INSENSÉE). — 9. REASSES. — 10. PROPRETÉ. — 11. FATIGUE. — 12. APAISAT. — 13. SOTTIE, théâtre (OTITES). — 14. CRIBLAGE. — 15. MELENA, émission de sang. — 16. NAEVUS, lésion de la peau (AVENUS). — 17. ELLIPSE (PEILLES PILLÉES).

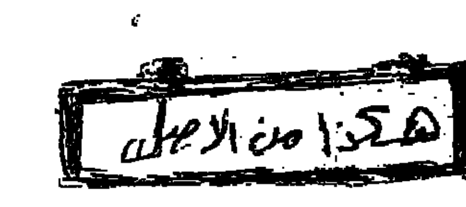
Verticalement

18. PIÉTINER. — 19. FARCIN, morve de cheval. — 20. ROTENONE, insecticide. — 21. ANTEFIXE. — 22. NIÇOISES. — 23. ROSSIGNOL. — 24. MERDEUSE (DÉMESURE DEMEURES). — 25. SÉTACÉES, adj. en forme de soie de porc. — 26. PICRATE (CREPAIT, CREPITA, PATRICE, PERCAIT). — 27. ULLUQUE, plante des Andes. — 28. OPTIMAL. — 29. INAPAISE. — 30. PIQURES. — 31. NUNATAK, pointe rocheuse. — 32. STRIGES, vampires de légendes (GRISETS). — 33. ÉTALAGE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

RECTIFICATIF. — La solution du problème 251 a été rendue — involontairement — plus ardue à cause d'une erreur de composition : les cinq cases en fer à cheval au nord-est de la grille devaient être descendues d'un cran.





Le Monde

culture

MM. Senghor et Soustelle élus à l'Académie française

L'Académie est au complet. Elle vient de combler les vides causés par la mort du duc de Lévis-Mirepoix et de Pierre Gaxotte en élisant coup sur coup au premier tour le président Léopold Sedar Senghor et M. Jacques Soustelle, qui ont au moins un point commun, celui d'avoir dans les années 30 été sous la tutelle du grand ethnologue Paul Rivet. Le premier fauteuil a finalement été *pourvu sans difficulté*.

C'est la quatrième fois qu'il était remis en compétition. Il est improbable qu'il y ait eu des tiraillements autour des délibérations préliminaires à ces élections : en tout cas, rien n'a transpiré.

Voici le détail de ce double scrutin. Au siège du duc de Lévis-Mirepoix, ont obtenu : M. Senghor : 20 voix, Mme la duchesse de la Rochefoucauld : 10 voix, M. Charles Trenet : 0 voix. Il y avait 4 bulletins blancs dont trois marqués d'une croix. Au siège de Pierre Gaxotte, M. Jacques Soustelle a été élu par 25 voix contre 2 à M. Florent Gaudin et 7 bulletins blancs. Le nombre des votants : 34 chaque fois.

J.-M. D.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

La négritude debout

Avec Léopold Sédar Senghor, ce n'est pas seulement le chantre de la *négritude*, le rassembleur et mainteneur de la culture de toute l'Afrique noire, le promoteur d'une communauté organique de la francophonie, l'homme politique et l'ancien chef d'Etat qui entre à l'Académie française. C'est la poésie à l'état pur, la voix de l'universel qui depuis trop d'années en était absente.

A la *mission catholique de Joal*, sur la « Petite Côte » du Sénégal, où il *naquit* en 1906, *en pays sérère, « à l'ombre verte des vérandas »*, puis à celle de Ngasobi, enfin au collège Libermann de Dakar, il avait été conquis par la pensée *occidentale*. Par un étonnant renversement des rôles, il a fallu que la métropole vienne lui restituer son identité. *« Véritablement, en me révélant les valeurs de ma civilisation ancestrale, Paris m'a obligé à les assumer et à les faire fructifier en moi. »*.

Ses condisciples d'hypokhâgne et de *khâgne à Louis-le-Grand* – entre autres Pham Duy Khiem, Jean Trichet, dont il préfacera les poèmes, Georges Pompidou, qui lui écrira, le 16 juin 1969 : *« Nous voici tous les deux chefs d'Etat. Quelle aventure ! »* – lui révèlent la vraie France, tandis qu'en Sorbonne – il sera le premier Africain agrégé de l'Université, en 1935 – il met au jour *ses racines*, au contact d'étudiants d'outre-mer. Aimé Césaire lance avec lui le mot de *« négritude »*, dont on connaît la fortune.

Professeur au lycée Descartes, à Tours, il trouve le temps de suivre des cours de linguistique négro-africaine. Il enseigne ensuite depuis un an au lycée Marcelin-Berthelot, à Saint-Maur, lorsque la guerre éclate. Mobilisé, fait *prisonnier* – il *écrit Hosties noires* en mémoire des *tirailleurs sénégalais sacrifiés*, – il organise dans le camp la résistance à *l'ennemi, ce qui lui vaut l'envoi dans* un commando de représailles. Il est réformé, retrouve son poste, participe à la Résistance avant d'occuper, en 1944, la chaire de langue et de civilisation négro-africaine à l'École nationale de la France d'outre-mer. Alors son parcours va bifurquer.

Sa carrière politique s'amorce dès 1945, l'année même où paraissent *Chants d'ombre*. Le général de Gaulle le nomme membre de la commission chargée d'étudier la représentation des colonies à la future Assemblée constituante, où, élu député socialiste du Sénégal – il sera constamment réélu, – il siègera quelques mois plus tard. Il fera même partie, en 1955, du cabinet d'Édgar Faure comme secrétaire d'État à la présidence du Conseil. Il sera également membre de *l'assemblée consultative* du Conseil de l'Europe et de l'assemblée de *l'Union de l'Europe* occidentale à Strasbourg, et à plusieurs *reprises délégué de la France à* la conférence de l'UNESCO et à *l'assemblée générale de l'ONU*

Les problèmes de la négritude et de ses rapports avec le monde blanc demeurent son souci majeur. Son nom figure dans le comité de patronage qui *préside* à la *création* de « Présence africaine ». Il multiplie les *articles, les manifestes*, les *rapports*, les essais, les discours, les adresses, car les *données sont complexes* et englobent la quasi-totalité des sciences dites humaines. Dès 1937, il avait proclamé la complémentarité des deux blocs ethniques, dissemblables, certes, mais à placer sur un pied d'égalité, insistant sur l'importance de *« ce que l'homme noir apporte »* au patrimoine commun de l'humanité : richesses des traditions africaines, révélation d'une sensibilité inconnue de notre *sécheresse rationaliste*. Thèses qu'il développe *notamment dans les deux congrès* des Écrivains et Artistes noirs, à *Paris en 1956, à Rome en 1959*.

Ces hautes conceptions, largement exposées, n'empêchent pas Léopold Sédar Senghor de mener de front une action politique qui va *devenir capitale*. Dès l'*indépendance*, proclamée en 1960, il est élu premier *président* de la *République* du *Sénégal*. Tenant la barre d'une main ferme *à travers les remous d'une situation* encore mouvante, il est constamment *réélu jusqu'à ce qu'il décide lui-même* de se retirer, en 1980.

Sa zone d'influence avait amplement dépassé les frontières sénégalaises. *On n'a pas oublié* le Festival mondial des arts nègres qu'il avait organisé en 1966 à Dakar, et où André Malraux avait déclaré : *« Pour la première fois un chef d'Etat prend entre ses mains périssables le destin spirituel d'un continent. »*

Elu associé étranger en remplacement de Konrad Adenauer à l'Académie *des sciences morales et politiques*, il a déjà revêtu l'habit vert sous *la Coupole le 16 décembre 1969*. En 1971, c'est l'Académie des sciences *d'outre-mer qui l'accueille*. Il est reçu, pris auparavant par ses fonctions, le 2 octobre 1981 par *M.* René Pleven, en présence de M. François Mitterrand – ce qui lui fournit l'occasion de commenter *« une certaine idée de la francophonie »*, un projet de *« Commonwealth à la française »* qui, outre les objectifs socio-économiques, propose le droit à la différence, la promotion des cultures du tiers monde, les échanges culturels...

Scandée par le tam-tam

Francophonie... Senghor la prône en parfait connaisseur de notre langue devenue la sienne, que, pour l'avoir disséquée, cet agrégé de grammaire possède mieux que la plupart des Français de vieille souche. C'est en français qu'il a fait œuvre de poète, sans dédaigner sa langue maternelle, loin de là. Bel exemple de « métissage culturel » : *il n'hésite pas à incorporer à ses versets* des vocables africains lorsque manque l'équivalence. Car c'est au verset claudélien qu'il a emprunté sa forme. Les *Cinq Grandes Odes* la lui ont enseignée – et, plus tard, *Exil*, de Saint-John Perse. Seulement, dans ces versets qu'on dirait soulevés par la houle marine, on entend battre le cœur de l'Afrique, les échos du tam-tam.

« Il existe une différence entre l'Afrique et tout le reste, disait Malraux *dans le discours déjà cité, c'est sa volonté de rythme et sa puissance pathétique. »* Et Senghor de préciser de son côté, à propos du peintre Emile Lahner, chez lequel il décèle des correspondances : *« Ce qui caractérise le rythme nègre, c'est qu'il est fait de parallélismes asymétriques, le retour du même élément étant décalé, comme une surprise dans l'attente de ce retour. »*

Oui, un rythme interne – *« rythme et sang du tam-tam, tam-tam sang et tam-tam... »* – scande ses poèmes ruisselants d'images, dont les recueils, *Chants d'ombre, Hosties noires, Chants pour Naëtt* (devenue *Signare* dans une nouvelle version), *Nocturnes*, enrichis de diverses *Élégies*, ont, pour finir, été réédités en un seul volume. La négritude, si durement bafouée et opprimée par les colonialistes, tout cet asservissement que le poète voudrait oublier – *« Je déchirerai les rires* Banania *sur tous les murs de France... »*, – il l'exalte d'un cœur véhément et pacifié. Mêlant la matière et l'esprit, il la rend palpable sous tous ses aspects, en mots charnels, sensuels, pulpeux, musicaux. Rien n'est trop beau pour chanter *« la négritude debout »*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

● *Pour M. Léopold S. Senghor, « Cette élection est une invitation aux pays francophones de participer au maintien et à la résurrection de la langue et de la civilisation françaises, tout en faisant entrer des mots d'origine francophone – du lexique sénégalais comme du lexique québécois – dans le dictionnaire »*. Cela rejoindra dans son esprit les efforts en faveur des langues classiques tout en faisant émerger les langues *nationales* locales dans l'enseignement.

Dans un télégramme adressé à M. Senghor, M. Jack Lang, ministre de la culture, a estimé que cette élection *« rend hommage à l'écrivain, au poète, au militant inlassable du dialogue entre les cultures et aussi à l'homme du contingent africain, au socialiste, au combattant de la justice et des droits de l'homme »*.

■ **Le vingt-huitième Tournoi national des voix d'or aura lieu à Forges-les-Eaux les 4, 5 et 6 novembre 1983. Des auditions, en vue des sélections, sont organisées, en juin, à : Strasbourg, Lyon, Avignon, Rouen, Paris, Bordeaux et Toulouse (rens. : 9, rue de Neufchâtel, 76440 Forges-les-Eaux).**

■ **Le chanteur américain Donald Gramm (basse-baryton) est mort, le 2 juin à New-York, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-quatre ans. Il avait fait ses débuts au Metropolitan Opera en 1964.**

JACQUES SOUSTELLE

Une carrière politique agitée

La destinée de M. Jacques Soustelle offre un étonnant dualisme. Parallèlement à sa brillante carrière d'ethnologue s'inscrit la courbe d'une existence mouvementée d'un *intellectuel, puis d'un homme politique* « engagé » dans le siècle à ses *moments les plus dramatiques*.

Sa vocation de chercheur s'était éveillée de bonne heure ; de 1932 à 1939, *en* intermède à *ses* autres fonctions, le jeune normalien, né le *3 février 1912 à Montpellier, avait* participé à des missions scientifiques en Amérique latine. *Bientôt* agrégé de philosophie, docteur ès lettres, diplômé d'ethnologie, il est, en 1937, sous-directeur du Musée de l'homme, à la réalisation duquel il contribue sous Paul Rivet – ce qui ne l'empêche pas de militer, puisqu'il est membre de la direction du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. De 1938 à 1939, il est chargé de cours au Collège de France et à l'Ecole coloniale.

Survient la guerre. Dès l'armistice, il prend parti et rallie les Forces françaises libres à Londres, qui, en 1942, le chargent de missions pour l'*Amérique latine*. *La même année*, il est commissaire national à l'information. L'Afrique du Nord passant dans le camp des Alliés, M. Jacques Soustelle est directeur général des services spéciaux à Alger de 1943 à 1944. La libération le retrouve commissaire de la République à Bordeaux. Le 30 mai 1945, il est nommé ministre de l'information, puis des colonies dans le gouvernement *provisoire*, *et est élu député* U.D.S.R. de la Mayenne (1945-*1946*). *En 1946, lorsque le général* de Gaulle quitte le pouvoir, M. Jacques Soustelle le suit au Rassemblement du peuple français, dont il sera le secrétaire général de 1947 à 1951. Le 17 Juin 1951, il *est élu député* R.P.F. du Rhône.

Cinq ans d'exil

La guerre d'Algérie – *déclenchée* le 1er novembre 1954 – va provo*quer un profond bouleversement* dans son comportement politique : *pendant* un an, de *janvier 1955* à janvier 1956, nommé par Pierre Mendès-France, *il* sera gouverneur général d'Algérie. Son mandat prend fin avec sa réélection de député du Rhône. En février 1958, il est président national pour le salut et le renouveau de l'Algérie française. Surveillé par la police, il gagne clandestinement Alger au lendemain du 13 mai 1958 et contribue au retour au pouvoir du général de Gaulle, qui le prend comme ministre de l'*information* (*du 7 juillet 1958* au 7 janvier 1959). En même temps, il est membre du comité central de l'U.N.R. et, sous cette étiquette, est *réélu député du Rhône.*

Début janvier 1959, alors que le général de Gaulle vient d'être élu président de la République, M. Soustelle est, jusqu'au 4 février 1960, ministre délégué auprès du premier ministre, M. Michel Debré, ce qui l'amène à renoncer à son mandat parlementaire. Il est, en outre, délégué général de l'Organisa*tion commune des régions sahariennes*. Sa position favorable à l'Algérie française l'éloigne du général de Gaulle. Il est « exclu » du gouvernement en février 1960, puis quitte l'U.N.R. Devenu l'un des chefs de file de l'opposition au pou*voir, il est nommé en 1961 professeur* de sociologie à l'Ecole des *hautes études*.

En décembre, *il quitte* la *France* pour la Suisse et l'Italie, tandis qu'il est *poursuivi pour atteinte* à l'autorité de l'Etat (22 septembre 1962) *et que, le 3 décembre, un mandat* d'arrêt est lancé contre lui : les accords d'Evian, dont *il était le* farouche adversaire, ont eu lieu, et l'indépendance de l'Algérie a été proclamée en juillet...

M. Jacques Soustelle restera en *exil près de cinq ans. Il* n'en posera pas moins sa candidature en 1967 au siège de député de *la* troisième circonscription du Rhône, mais ne sera pas élu. Il ne rentre en France que le 24 octobre 1968 et reprend ses fonctions dans l'enseignement. Deux ans plus tard, il fonde le mouvement national Progrès et Liberté. En mars 1971, il est réélu conseiller municipal de Lyon, puis élu député (non-inscrit, puis réformateur) du Rhône en mars 1973. En 1974, il s'inscrit au groupe des *réformateurs*, des centristes et des démocrates-sociaux. *En 1977, il est membre du comité* directeur de la Démocratie chrétienne française, et, en mars *1978*, il se représente aux élections législatives, mais se retire entre les deux tours.

M. Jacques Soustelle est directeur d'études en sciences sociales à l'Ecole des hautes études ; membre de la section « anthropologie, préhistoire, ethnologie » du C.N.R.S.

J.-M. D.

L'ethnologue des Aztèques et des Mayas

Jacques Soustelle, ethnologue, a *choisi pour spécialité l'un des plus* passionnants terrains qui soient au *monde* : *le Mexique*, où se mêlent civilisations européennes et indiennes, où l'ethnologie ne peut être séparée de l'histoire. Soustelle a travaillé sur les Aztèques et les Mayas, peuples historiques, sur les Nahuatl paysans et les Lacandons de la forêt, qui sont aujourd'hui leurs descendants. Cette double perspec*tive nourrit une pensée originale, très* consciente, bien sûr, de la fragilité *des civilisations et des problèmes* posés par les conflits culturels.

Élève de Marcel Mauss et de Paul Rivet, *amené à l'ethnologie par le* goût du voyage, le pur plaisir de *l'exotisme et de la découverte*, Soustelle est un sceptique plutôt qu'un théoricien. Il n'apparaît pas dans les *Quatre soleils* (1), merveilleux livre de souvenirs intellectuels, comme l'homme d'un modèle, d'une anthropologie savante et froide, qui cherche surtout à comprendre et *expliquer* plutôt qu'à sentir et sympathiser. De tempérament, il semble plus proche d'Alfred Métraux que de Claude Lévi-Strauss.

Lorsque Soustelle, esprit analytique et précis, parle des grands modèles, culturalistes, spengleriens ou marxistes, c'est pour les relativiser, *pour les détruire parfois*. Il ne croit pas à une classification élémentaire des civilisations, *même lorsque* le critère adopté paraît aussi simple *que le niveau technologique. Ainsi*, il se refuse à placer les Mayas au-dessous des *Gaulois simplement* parce que ces derniers relevaient de l'âge du fer et les premiers de l'âge de pierre. Au contraire des Mayas, les Gaulois ne découvrirent pas la rotation des nombres par positions des chiffres. Exemple unique et capital de développement d'une civilisation totalement indépendante, durant ses premiers millénaires, du gros de l'humanité, le cas de l'Amérique *indienne jette le doute sur* l'hypothèse *a priori* d'un développement intellectuel *logique*, ordonné, cohérent des sociétés et des cultures.

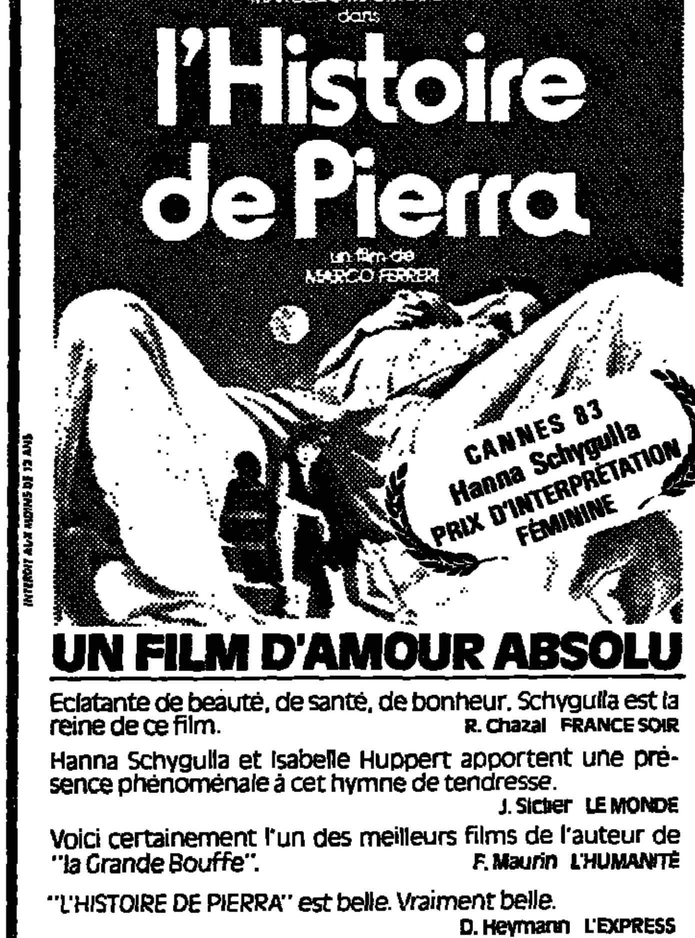
Soustelle ne cherche même pas à présenter une vision unifiée et simplifiée du monde précolombien : ses ouvrages mettent, au contraire, en valeur la diversité des civilisations mexicaines, depuis leur origine jusqu'à *l'arrivée* des conquérants espagnols. Ses recherches de terrain, *ethnologiques et linguistiques, l'amenèrent à étudier*, à l'intérieur même de l'ensemble *indien*, deux petits peuples *résiduels* et minoritaires : les Lacandons, vivant d'une agriculture itinérante et précaire sur le bord de lacs situés à la frontière du Mexique et du Guatemala ; les Otomis, paysans *du plateau central* parlant *une* langue totalement distincte du nahuatl, peuple déjà tourné en dérision par les Aztèques de la grande époque, mais dont la capacité de survie culturelle se révèle, avec le temps, prodigieuse.

L'ethnologie de Jacques Soustelle, centrée sur l'étude d'un monde simultanément complexe et barbare, constructeur de temples et praticien du sacrifice humain, ne peut mener qu'à une vision mesurée et nuancée des phénomènes culturels.

EMMANUEL TODD.

(1) Collection « Terre humaine ». Presses-Pocket.





SPECTACLES

CINÉMA

« L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS », de Peter Weir et « FURYO », de Nagisa Oshima

La tentation de l'Occident

Dans l'assaut généralisé du grand cinéma international de qualité, capable de s'imposer sous toutes les latitudes grâce à une parfaite maîtrise du *know how* hollywoodien et à l'emploi indispensable de la langue anglaise, deux œuvres semblent n'avoir pas obtenu toute l'attention qu'elles méritaient à Cannes : *l'Année de tous les dangers,* de l'Australien Peter Weir, produit et distribué par la M.G.M., et la coproduction anglo-nippone, *Furyo,* de Nagisa Oshima. L'une et l'autre traitent par le biais du spectacle, de la confrontation Est-Ouest, de la rencontre de l'Orient insondable et de l'Occident pris au piège.

L'Année de tous les dangers renoue avec un romanesque à la Somerset Maugham pour très vite le dépasser parce que l'enjeu est grave, trop grave : derrière les amourettes d'un correspondant australien à Djakarta se profile le coup d'État de l'armée indonésienne prenant le pouvoir le 30 septembre 1965 et éliminant dans un bain de sang son rival, le parti communiste indonésien, qui avait *lui-même tenté, illégalement,* de s'emparer d'un État faible dirigé par le président Sukarno, aux commandes du pays depuis l'indépendance.

Le titre du film, repris d'une déclaration du président qui avait pour habitude, à chaque anniversaire de l'indépendance, de trouver un titre-programme pour l'année en cours, préfigure ce moment pathétique où l'Occident reçoit une gifle en plein visage, se trouve réduit à l'impuissance. La réponse de Peter Weir, son originalité, ses limites, consistent à renouveler les clichés prévalant sur l'antagonisme Est-Ouest dans un style romanesque que n'aurait pas renié la M.G.M. d'antan, celle de Clark Gable et Jean Harlow. La politique n'acquiert une importance croissante, à travers le personnage du photographe eurasien Billy Kwan – un nain (rôle tenu par l'actrice américaine Linda Hunt), ami de Guy Hamilton, le reporter australien (Max Max en personne, le Clark Gable australien Mel Gibson) – comme à travers la menace de la révolution imminente, que pour être esquivée par le biais d'une histoire d'amour entre le séduisant journaliste et une beauté brune de l'ambassade britannique, Jill Bryant (l'Américaine Sigourney Weaver).

Le dernier plan, qui a tant choqué les puristes, où Guy rejoint *in fine* le dernier avion pour la liberté et tombe dans les bras de sa bien-aimée, s'inscrit rigoureusement dans la logique du récit conduit par Peter Weir. L'amour triomphe contre le mal, l'évasion reste reine, avec cette perversité occidentale qui rend la décadence plus séduisante.

Dans *Furyo* (titre japonais dérivé de l'anglais *Fury* ?), Nagisa Oshima donne le point de vue oriental sur cette déconfiture de l'Occident, rappelle ce moment où, pour la première fois dans l'histoire, la suprématie anglo-saxonne est directement remise en question par le Japon conquérant. L'entrée en guerre des armées du Mikado voit, en 1942, le pouvoir blanc, anglais et américain, refluer dans toute l'Asie du Sud-Est, battu en brèche et condamnée, selon toutes les apparences, à plus ou moins brève échéance. L'originalité de Nagisa Oshima consiste à regarder le phénomène *non* plus avec la mauvaise conscience molle d'un Britannique transplanté aux antipodes (comme Peter Weir), mais en affrontant avec toute la violence requise la rencontre des gentlemen de Sa Majesté et des samouraïs fanatisés.

L'action se passe dans un camp de prisonniers de l'Indonésie occupée et va se concentrer sur un rapport triangulaire entre le chef du camp, le capitaine Yonoï (Ryuichi Sakamoto, également auteur de la *space music,* qui « irréalise » curieusement le film à certains moments), l'officier d'élite anglais Jack Celliers (David Bowie) et un petit gradé nippon obtus, le sergent Hara (Takeshi) par qui le miracle arrivera, l'ouverture du Japon aux valeurs humanistes contemporaines, quatre ans plus tard.

L'audace d'Oshima est double, sinon triple : confronter deux cultures par le biais d'une passion ambiguë entre Yonoï et Hamilton, opposer la bonne brute de Hara à un quatrième larron, humaniste anglais gavé de culture japonaise, le colonel Lawrence (coup de chapeau lointain à un autre colonel Lawrence ?), enfin, suprême dérision, choisir comme interprètes de Celliers et de Yonoï deux figures de proue de la pop music anglaise et nippone, Bowie et Sakamoto.

Furyo devient l'endroit éblouissant, aveuglant, du *timide mais non* négligeable film de Peter Weir. Que le jury de Cannes ait ignoré ces deux versions modernes de *la Tentation de l'Occident,* qu'évoquait André Malraux dès 1926, témoigne d'un certain *manque* de flair.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Fin de la grève du nettoiement au Centre Georges-Pompidou

Les rats vont devoir quitter le vaisseau Beaubourg : le conflit du Centre avec les personnels de nettoiement, commencé le 27 mai, est réglé depuis jeudi soir. On l'a remarqué : les rongeurs se multiplient dans le sous-sol du bâtiment pendant les grèves, malgré le service minimum finalement mis en place par la Ville de Paris, et tendent à se replier avec le retour des règles élémentaires d'hygiène.

Conséquence de l'affluence (environ vingt mille visiteurs par jour), l'hygiène est une question préoccupante du Centre. Un seul jour sans nettoyage lui donne un air de terrain vague. Cette fois, la direction a dû décider de fermer, cinq jours avant échéance, l'exposition Yves Klein, dont l'art a, plus que tout autre, besoin de silence et de netteté de l'environnement. Et le danger des papiers accumulés fut jugé tel que les salles du musée furent bouclées deux jours avant que la maison tout entière ferme ses portes au public.

Le conflit des services de nettoiement n'est pas nouveau. En 1982, il avait provoqué trente-cinq jours de clôture totale et le retard dans l'inauguration de la rétrospective Pollock. Les ouvriers avaient alors repris leur travail, mais le différend n'était pas réglé pour autant. De plus, l'administration du Centre a cru bon de transformer son contrat de nettoiement avec la Prévoyance, *société en difficulté financière,* dont les agissements avaient motivé la première grève. Il a été fait appel à trois entreprises spécialisées (vitres, lavabos, poussière...) afin de diviser les risques. Mais avec l'obligation pour elles de reprendre, comme le veut la loi du travail, la suite du contrat avec les mêmes ouvriers et dans des conditions identiques. Signé par la C.F.D.T. (15 adhérents), ce contrat a d'abord été refusé par la C.G.T., majoritaire dans ce secteur de personnel non qualifié (60 sur 75), mais en revanche minoritaire dans l'ensemble du Centre, où sa position est passée de 20 à 17 %.

Mécontente de cette tentative de division des intérêts du personnel de *nettoiement par spécialisation,* qui le met à la merci d'entreprises utilisant des méthodes d'un autre âge (brutalités, caporalisme, sans compter les chèques non signés pour en retarder l'encaissement) la C.G.T. a réclamé l'intégration pure et simple des employés au personnel de Centre, ce qui leur octroierait le statut de salarié (alors qu'ils ne sont que mensualisés) en même temps que la garantie de l'emploi et des salaires.

La direction de Centre a pris sur elle de défendre la garantie de l'emploi et des salaires, mais s'est déclarée intraitable en ce qui concerne l'intégration. Le Centre compte en effet plusieurs autres sociétés de sous-traitance (la librairie Flammarion, le restaurant, les services de climatisation) rassemblant deux cent cinquante personnes. Une telle intégration créerait un précédent qui mettrait en cause la politique de sous-traitance pratiquée par l'administration dans d'autres établissements publics, nombreux à travers la France (à commencer par les hôpitaux). De plus, le Centre ne dispose pas de budget pour créer ces postes, ce qui a récemment été précisé par une circulaire du premier ministre, le 1er avril, précisant qu'il n'y aurait pas d'emplois nouveaux.

L'affaire est d'autant plus délicate que, devant le mécontentement général, on risquait de voir surgir des réactions xénophobes à l'égard des travailleurs immigrés, qui n'étant pas explicitement en grève, répétaient : « *Donnez-nous des outils pour travailler...* ». La société en liquidation avait retiré ses outils, et les nouvelles entreprises attendaient, pour remettre les leurs, que l'acord soit signé par la C.G.T.

Devant l'impasse où se trouvait le conflit, et devant son enjeu, faute d'accord, la direction du Centre se dirigeait vers l'épreuve de force. Cet accord s'est finalement réalisé sur un retour à l'ancienne formule : réunir les trois contrats en un, passé avec une seule entreprise, mais dans des conditions de travail honorables. Le directeur du Centre, M. Jean *Maheu, pousse un soupir de soulagement.* D'un côté, il ne saurait laisser fermer une institution culturelle telle que le Centre Georges-Pompidou et pénaliser le public pour un conflit qui, après tout, ne concerne que quelques-uns ; de l'autre, il s'efforce d'éviter tout recours à l'épreuve de force, dans une maison de verre où l'entrée doit en principe rester ouverte et libre.

JACQUES MICHEL.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OISEAUX - Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h.
LE MUSÉE NOIR - Plaisance (320-00-06), 20 h 30.
L'IVROGNE DANS LA BROUSSE - Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.
LA VOUTE - Théâtre 18 (226-47-47), 22 h.
TRIO - American Center (321-42-20), 21 h.
LE PRINCE TRAVESTI - Chaillot (727-81-15), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Soirée Balanchine.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants ; Thermes de Cluny, 21 h : le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc.
CHAILLOT (727-81-15), T.N.C.-Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : le Gagaku.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu.*
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.
BEAUBOURG (277-12-33). – Débats et rencontres-musées : 20 h 30 : Rencontre avec J. Svoboda; 16 h : Petit Pierre, le Théâtre du triangle, Châteaux de sable; Images, rue, images; En finir avec la faim; 18 h : Alain Fleischer : Paul Klossowski, portrait de l'artiste en souffleur.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : les Indes galantes.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ballet Rambert ; 18 h 30 : Compagnie/Centre national de danse contemporaine d'Angers Viola Farber.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), 21 h : Teshigahora Hiroshi.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Description d'un combat
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Tempête (328-36-36), 21 h : les Amis de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Léthé.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 3 juin

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 18 h 30 : les Gros.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (797-33-05), 19 h 45 : les Noces de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : Transat.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton ; Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Opéra-Louffe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 45 : Tapage nocturne.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures au plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Toul Avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande salle, 20 h 30 : Gagaku. - Petite salle, 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : le Cirque imaginaire.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.
CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 21 h : Ch. Camerlynck ; 18 h 30 : les Amants de Fougère.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : E. Mona.
FORUM (297-53-47), 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cl. Nougaro.
TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : M. Vonten, S. Kestler.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Intérieur rouge.
CENTRE MATHIS (241-50-80), 21 h : M. Hamel.
SUNSET STUDIOS, 21 h : P. Cunneen.
TH. PARIS 12 (343-19-01), 18 h 30 et 21 h 30 : Cie Dansite.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Cie Danse Consort.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet A.-Gades.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre français de jeunes musiciens, dir. Ch. Gouinguene (Mozart, Chopin).
LUCERNAIRE, 21 h : T. Marmor, G. Campeau (Mendelssohn, Strauss, Scarlatti...).
FIAP, 20 h 30 : O. Yagoubi (Yagoubi).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Ensemble F. Poulenc (Rimsky-Korsakov, Poulenc).
ESPACE CARDIN, 20 h 30 : Orchestre des Pays de Loire, dir. M. Soustrot (Clostre).
ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, 21 h : G. Laine, M. Tellier, P. Hamon, J. Berafeld, K. Vaatovaara (musique de la Renaissance).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : T. Pinnock (Bach, Rameau).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : M. Buhler ; à 23 h : A. More.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Swing Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pakatak.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09). Apartheid not.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : V. Lood.
MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : C. François, P. Jacquet, J. Querlier, B. Girard, B. Tocaine.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h : Slickaphonics.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Barbecues.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Richard, N. et S. Rahoerson, M. Hery.
PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26), 21 h : Zaka Percussions.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Liberté, de J. Kemm ; Festival de Cannes 83 : Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Rupture, de M. Chouikh ; 21 h, Les derniers jours de la victime, de A. Aristarain et J.-P. Feinmann.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Chevaux de bois, de E. von Stroheim ; 17 h, Festival de Cannes 83-Semaine de la critique : Carnaval de la nuit, de M. Yamamoto ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Un âne dans un village brahmanique, de J. Abraham.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).







SPECTACLES

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA BALANCE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS, film australien de Peter Weir, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BALLADE A BLANC, film français de Bertrand Gauthier : Paramount Marivaux, 7e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

C'EST FACILE ET ÇA PEUT RAPPORTER... 20 ANS, film français de Jean Luret : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FAITS DIVERS, film français de Raymond Depardon : Saint-André des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FURYO, film japonais de Nagisa Oshima, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA MAITRESSE DES SINGES, film américain de Larry Buchanan, v.f., Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GALLIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA MORT DE MARIO RICCI (franco-suisse) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 7e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

ROCK AND TORAH (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

SARAH (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Forum Cinémas, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

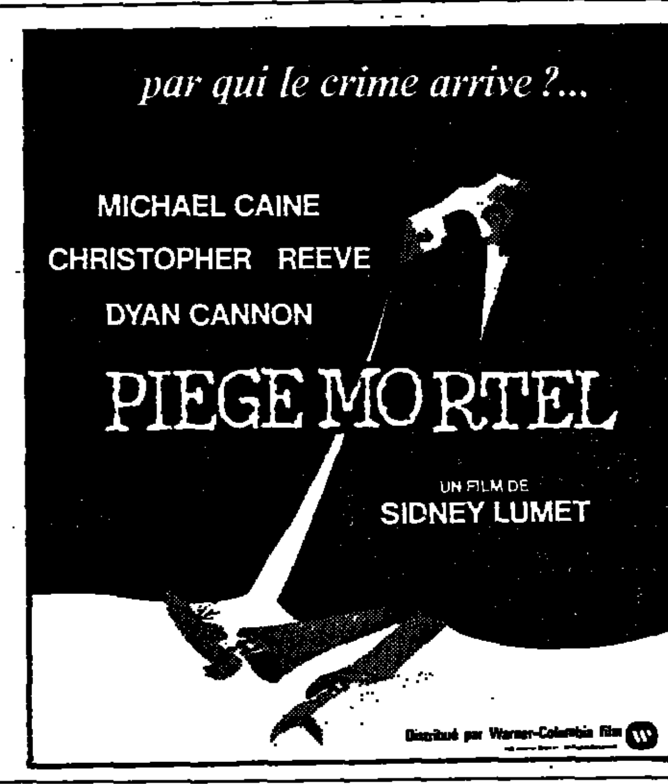
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).



COMMUNICATION

« Les affaires Hersant » et le statut de la presse

Les nouvelles avancées de M. Robert Hersant au *Soir* de Bruxelles, malgré les réserves sévères exprimées par la direction du quotidien *(le Monde* du 3 juin), et au *Dauphiné libéré* provoquent des réactions.

Au *Dauphiné libéré*, où un administrateur provisoire, M. Jean-Louis Cavar, a été désigné par le tribunal de commerce, dans l'attente de l'assemblée générale du 17 juin, les sections syndicales de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C.) ont assigné, jeudi 2 juin, M. Robert Hersant pour obtenir un droit de réponse dans *le Figaro*. En conclusion d'un article consacré, jeudi, à l'arrêt de la cour d'appel de Grénoble favorable aux intérêts de M. Hersant, on pouvait lire : *« Les syndicats de journalistes ont décidé de « ne pas faire grève dans l'immédiat ». Ce que Robert Hersant a considéré comme un mouvement d'enthousiasme pour saluer son arrivée. »*

Simultanément, l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.), constatant que l'arrêt de la cour de Grenoble *« ouvre la porte du* Dauphiné libéré *à Robert Hersant »* — alors que ce dernier est inculpé depuis 1978 d'infraction aux ordonnances de 1944 — *« réclame de l'appareil judiciaire la procédure d'urgence pour juger l'affaire Hersant ».*

L'U.N.S.J. fait état de la réponse, datée du 30 mai, que M. Pierre Mauroy lui a adressée au sujet d'un précédent communiqué de l'Union, relatif à la « prise de pouvoir » de M. Robert Hersant à *France-Soir*, sur les mêmes critères que ceux avancés pour sa prochaine arrivée au *Dauphiné libéré*. Refusant de *« s'immiscer dans une affaire (judiciaire) en cours »*, le premier ministre n'en précise pas moins, sur le fond, que *« le gouvernement ne saurait accepter que des dispositions à valeur législative continuent à être méconnues »* et qu' *« il entend (...) proposer, si nécessaire, les mesures économiques et juridiques nouvelles qui seraient de nature à améliorer la transparence financière des entreprises et développer le pluralisme de l'information ».*

L'Élysée et les réformes

(Suite de la première page.)

L'orientation définie par le premier ministre dans sa réponse à l'U.N.S.J. est claire, mais la nuance apportée dans le *« si nécessaire »* contient la réponse aux lenteurs de l'action gouvernementale. On le sait depuis de longues semaines : le président de la République a demandé à son premier ministre et à son secrétaire d'Etat de prendre patience. La réforme du régime économique et juridique de la presse, dit-on à l'Elysée, *« n'est pas une priorité »*.

Le temps presse, pourtant. *D'abord pour les aides de l'Etat aux* journaux. Le gouvernement a fait reconduire par le Parlement, deux années de suite, le régime antérieur. Cette fois-ci, on est bien d'accord pour que des modifications soient apportées dans la loi de finances de 1984. Il faut pour cela qu'elles soient mises au point — donc discutées avec les organisations patronales, — pour certaines, avant le 1er juillet (augmentation éventuelle de crédits), pour d'autres, avant le 1er août. Il semble que l'on soit sur ce point assez proche d'un déblocage.

Oh ! ce n'est pas une révolution ! Le régime particulier de la T.V.A. ? Trop compliqué pour être remanié, il resterait en l'état. Les tarifs postaux ? On paraît décidé à appliquer, avec des nuances, les « accords Laurent » de 1979. En fait, deux points surtout seraient modifiés. D'une part les aides à l'exportation, les pouvoirs publics voulant aider le rayonnement à l'étranger de la presse française. D'autre part le fameux *« 39 bis »*, cet article du code général des impôts qui exempte partiellement de *l'impôt sur les bénéfices les sociétés* de presse, à condition qu'elles investissent.

Doit-on le garder ou doit-on inventer un autre système, plus favorable aux petits journaux ou aux journaux en difficulté, alors que le « 39 *bis* » *profite surtout aux riches ? Si l'on* imaginait à la place une sorte de fonds d'aide à la création et à la survie des journaux, cela remettrait d'autre part en question les aides exceptionnelles aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, reconduites elles aussi pour 1982 et 1983. Au-*delà, la* question fondamentale posée par toutes les formes d'aides — doit-on introduire des critères plus sélectifs que ceux actuellement en vigueur et lesquels ? — ne serait pas encore posée.

Bref, des objectifs modestes, qui ne *devraient pas soulever* des difficultés insurmontables dans les discussions avec les milieux professionnels — les patrons eux-mêmes sont divisés sur le « 39 *bis* ». Mais le « lobby » de la presse est puissant. Et l'irritation est forte ces temps-ci contre la gauche, *notamment* parmi les quotidiens de province...

La proposition 95

Second volet du dossier de *presse :* la refonte de la législation. C'est là qu'on retrouve M. Robert Hersant, ses démêlés avec la justice, ses innombrables « coups de presse »... Le propos gouvernemental est donc simple : s'en tenir à l'esprit de l'ordonnance du 26 août 1944 et faire respecter la « transparence » de la propriété et de la gestion des entreprises de presse. Là encore, il s'agit *présentement* d'un programme minimum. Le gouvernement ne veut pas plus que ses prédécesseurs d'un véritable statut de la presse (terme honni par les organisa*tions patronales), prélude à une* définition des futures entreprises de communication.

Le secrétariat d'État a donc mis au point des textes permettant d'appliquer enfin la législation actuelle. On reprendrait la proposition faite en *1979 par le doyen Georges Vedel au* Conseil économique et social d'une « commission des opérations de presse » chargée de veiller sur la « transparence ». Eventuellement, *on reverrait* la question de la concentration de deux, trois ou plusieurs titres dans les mains d'une seule personne (physique ou morale) : c'est le chef d'inculpation, on le sait, de M. Hersant et de ses collaborateurs. La *nature* juridique de l'entreprise de presse, la participation des journalistes aux orientations des publications, ne paraissent plus à l'ordre du *jour...*

Et là, plus encore que pour le chapitre économique, l'Élysée bloque. La proposition 95 du candidat à la présidence François Mitterrand disait pourtant : *« Les ordonnances de 1944 sur la presse seront appliquées. Les dispositions assurant l'indépendance des journalistes et des journaux face aux pressions du pouvoir, des groupes privés et des annonceurs seront prises ».* On laisse maintenant entendre que la question n'est pas d'actualité et ne le sera pas avant 1985-1986. L'époque où le gouvernement sera contraint, par la loi du 29 juillet 1982 sur l'audiovisuel, de se pencher à nouveau sur le système de l'information.

Pourquoi ce retard ? Le gouvernement voudrait-il attendre le résultat du procès Hersant et ses éventuelles conséquences (en cas de condamnation, d'autres propriétaires pourraient être attaqués) pour mettre l'ouvrage sur le métier ? Peu vraisemblable. Il aurait alors fait intervenir — et depuis plusieurs mois — le parquet pour accélérer l'affaire. Au contraire, le dossier (clos) serait toujours entre les mains du juge d'instruction.

Plus probable est la crainte d'ouvrir avec cette réforme un nouveau front de conflit avec une catégorie sociale particulièrement sensible : ceux qui font l'information. La presse, ce quatrième pouvoir, est redoutée. Elle est globalement critique vis-à-vis de la gauche, quand elle n'est pas franchement hostile. Ce n'est pas le moment de s'en faire un adversaire irréductible et rancunier. Un raisonnement qu'ont toujours fait *les gouvernants et qui a conduit à la* désuétude des textes de la Libération.

D'autre part, ce pouvoir-là est mal à l'aise avec l'information. Il a lui-même des difficultés à communiquer avec les citoyens (la nomination de M. Max Gallo en est la conséquence). Surtout, héritier d'une tradition dirigiste en la matière (contrôler l'information si l'on veut avoir des chances de changer les hommes et la société...), il défend aujourd'hui une option plus libérale que celle de la droite : indépendance de l'information y compris à la radio-télévision publique. Et il a peur qu'on l'accuse, s'il entreprend de réformer la jungle de la presse, de revenir à ses vieux démons.

Il faut ajouter que le parti socialiste, pour ce qui le concerne, n'a jamais eu de position tès élaborée sur cette question. Le dossier était en friche avant 1981. Ce n'est qu'après avoir réglé le statut de l'audiovisuel que le secrétariat d'Etat et les services du premier ministre ont commencé à l'étudier avec sérieux. Le *parti ? Il semble en être toujours aux* débats théoriques et aux effets de tribune au moment des congrès.

Toutefois, la grogne augmente dans ses rangs. Les socialistes, dans leur ensemble, ne sont pas satisfaits non plus des journaux. Et que dire des *communistes ?* En *province*, beaucoup de titres mènent la vie dure aux élus de gauche, maires ou députés. Mais M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et du conseil général de l'Isère, n'a pas du tout pris son parti, dit-on, du dernier chapitre grenoblois du feuilleton Hersant. Contrairement à ce qu'on semble penser à l'Elysée, plus on se rapproche de l'échéance électorale de 1986, plus il sera difficile de prendre des décisions courageuses et donc à haut risque politique.

Avec cet inconvénient, en retour : *décevoir ceux, nombreux, qui avaient* souhaité et espéré que la gauche au pouvoir permettrait une certaine « moralisation » de la presse.

YVES AGNÈS

● Au *Nouvel Economiste*, le poste de président-directeur général — occupé actuellement par M. Dominique Ferry — a été confié par le conseil d'administration, réuni le 2 juin, à M. Guy Thomas, conseiller d'État, ancien P.-D.G. de FR 3.

M. Dominique Ferry, récemment nommé au *sein du groupe Europe 1-*communication, P.-D. G. de l'Affichage Giraudy, avait demandé a être relevé de ses fonctions au *Nouvel Economiste*.

PRÉAVIS DE GRÈVE GÉNÉRALE LE 9 JUIN A FR 3

« La confiance n'existe plus »

***Climat lourd à FR 3.* Après la réunion houleuse du comité central d'entreprise du 25 mai dernier (*le Monde* daté 29-30 mai), les syndicats des journalistes, des techniques et des administratifs, C.F.D.T., C.G.T., S.N.J., C.G.C., SCORT et F.O. de la troisième chaîne ont déposé un préavis de grève à partir du jeudi 9 juin. A *« durée indéterminée »*.**

Toutes catégories de personnel confondues, *tous syndicats unis : rien ne va plus !* Cela fait un moment pourtant que la tension monte dans les régions. Les représentants du personnel avaient claqué la porte le 25 mai après avoir critiqué très vivement le manque de cohérence de la direction dans la mise en place des structures régionales, la politique des investissements et la politique des programmes, le retard dans la publication du budget 83, l'insuffisance des débats au sein des instances représentatives, des moyens matériels et des personnels, bref à peu près tout. *« La confiance n'existe plus »*, déclarent les syndicats.

Répondant aux diverses accusations, le président de FR 3, M. André Holleaux, a fait savoir ces jours derniers que la politique de décentralisation de la chaîne ne pourrait se faire que par étapes. Conscient de la déception des syndicats devant l'insuffisance des moyens prévus pour la régionalisation, il a déclaré que celle-ci ne pourrait se faire que *« progressivement »* en raison d'une part de la situation économique et financière de la France, d'autre part parce qu'il faut que les téléspectateurs français s'habituent au changement.

M. André Holleaux a rappelé le travail important et difficile qui se fait depuis des mois, à Paris comme dans les régions, pour préparer les nouvelles grilles des programmes qui entreront en vigueur en septembre. Cette nouvelle grille régionale (c'est-à-dire la libre disposition des programmes de 17 h 30 à 20 heures par les régions) portera la durée des émissions régionales à au moins deux heures et demie, mais tout le monde n'est pas d'accord sur le contenu.

Faut-il privilégier l'information, proposer des programmes plus faciles (plus susceptibles aussi d'amener de la publicité) ? On a reproché au président de ne pas arbitrer entre les différents projets : ce n'est pas à lui, de Paris, de trancher, répond-il, et les comités d'établissement n'ont *aucune compétence pour mettre en* cause les grilles.

Le président de FR 3 a affirmé d'autre part sa volonté d'assurer *« un plein rendement »* aux outils de production des stations régionales, mais ces productions, a-t-il précisé, devront être cofinancées et circuler entre les régions afin de pouvoir être rentabilisées : *« Aucune région ne pourra — hormis les informations — se permettre de produire pour elles seules une émission dramatique, un feuilleton ou un magazine. »*

M. Holleaux a enfin rejeté sa responsabilité dans le retard apporté à la mise en place du cadre juridique des sociétés régionales. La décision de la grève a néanmoins été prise par les syndicats en raison de *« la gravité de la situation »* et de l'impossibilité de la direction *« de présenter depuis des mois un plan global »*. Un simple avertissement ou va-t-on vers un affrontement prolongé ?

CATHERINE HUMBLOT.

Vendredi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Hervé Vilard à l'Olympia. Réal. R. Pradines.
« Capri c'est fini », « Reviens », « Pedro »...



21 h 35 Feuilleton : la Route de la liberté.
De J. Kadar, avec M. Ali, K. Kristoffersson...
L'ascension politique d'un ancien esclave noir après la guerre de sécession. Bons sentiments à l'américaine.

22 h 35 Court métrage : l'Ascension du Chopicalqui.
De R. Demaison.

23 h 10 Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (résumé).

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Secret diplomatique.
De D. de La Patellière et A. Kantof. Avec B. Crommbe...
De Retaud enquête sur le kidnapping d'une de ses petites amies. Bon courage !

21 h 35 Apostrophes :
Magazine littéraire de B. Pivot.
« Faits divers ». Sont invités : M. Grisolia *(les Guetteurs)*, J.-E. Hallier *(l'Enlèvement)*, R. Le Taillanter *(Paris sur jeux)*, N. Ward-Jouve *(Un homme nommé Zapolski)*, et une interview de A. Spaggiari pour : *Journal d'une truffe.*

22 h 55 Journal.



23 h 5 Ciné-club (cycle les années 70) : Tout va bien.
Film français de Jean-Luc Godard et Jean-Pierre Gorin (1971) avec J. Fonda, Y. Montand, V. Caprioli, J. Pignol.
Une journaliste américaine vient faire un reportage dans une usine en grève, accompagnée d'un cinéaste français. Les ouvriers les séquestrent avec le patron. Le retour de Godard (associé à Gorin) après des films militants. Les problèmes et la vie professionnelle d'un couple confronté à une expérience politique et sociale. Un événement, à l'époque. Godard étonne toujours.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

20 h 35 Vendredi : Requiem pour le Vietnam.
Un reportage de Bill Couturié pour la chaîne américaine ABC.
Dépression, tentative de suicide, délinquance... pour les anciens combattants américains au Vietnam, la « sale guerre » n'est toujours pas finie. Ils ont honte, mais ils éprouvent un sentiment d'injustice. Revenus couverts de médaille, ils n'ont pas pu s'adapter. Aujourd'hui, ils sont en prison, des centaines de milliers, paraît-il. Ils racontent... Un document lourd, intense.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Egger.
Un photographe dévoile ses secrets ; le grand-père de Mick Micheyl, photographe attitré de Clemenceau ; Portrait de Chepco Leidmann ; L'équipement idéal pour les vacances.

22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
L'Album imaginaire de Sarah Moon.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Études symphoniques opus 13 » de R. Schumann, par J.-Y. Thibaudet, au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h La mémoire de la terre : tradition et production à Madagascar.
21 h 30 Black and blue : Jazz et littérature.
22 h 30 Nuits magnétiques : des femmes en Chine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (donné le 16 avril 1982 à Pleyel) : « Printemps », suite symphonique de Debussy, « Concerto pour violon et orchestre » de Britten, « Symphonie n° 4 en la majeur » de Mendelssohn par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, sol. J.-P. Wallez.
22 h 15, Fréquence de nuit : P. Valéry, iconoclaste, œuvres de Wagner, Gluck, Bach, Honegger, Boulez.

Samedi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Court métrage : le Bouton.
14 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (et à 16 h 30).
15 h 30 Salon aéronautique et de l'espace.
En direct du Bourget.
16 h 55 Série : Les Visiteurs.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Pépin câlin.
Les enfants ont toujours besoin d'exercices physiques.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
Distributeurs et étiquetage des produits.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
J.R. chagriné tente de renouer avec Sue Ellen.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Les cimetières de voitures... ou les voitures d'occasion.
22 h 50 Etoiles et toiles : Robert Bresson.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
15 h 10 Les jeux du stade.
Cyclisme : Dauphiné libéré ; basket : championnats d'Europe.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Les Montagnes et les rivières de Nouvelle-Guinée.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker. Avec Nicole Croisille.
21 h 50 Sport : Basket-ball.
Finale du championnat d'Europe.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Bucky et Pépito.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
● **Papier, rêve et montgolfières.**
Diffus. Rhône-Alpes, Auvergne.
Pour le bicentenaire du premier vol d'un ballon dirigeable à Annonay.
● **Danse et musique à Lille.**
Diffusé dans les autres régions.
Extraits des « Maîtres chanteurs » de R. Wagner, d'« Eugène Oneguine » de Tchaïkowski, du ballet « Daphnis et Chloé » de Ravel, et de « Célébration » de Haendel, par le Ballet du Nord et l'Orchestre de l'Opéra du Nord.
21 h 40 Cycle Charlie Chaplin : le Machiniste.
Court métrage de 30 minutes (1916) : Charlot, de l'autre côté de la caméra fait la satire des comédiens.
22 h 10 Journal.
22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Sarah Moon.
22 h 30 Musi-Club.
Concert à l'Opéra de Bayreuth à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Wagner : « Siegfried Idyll » de Wagner et « Du berceau jusqu'à la tombe » de Liszt, dir. Pierre Boulez.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France Culture : « Le jeu de l'oie », par F. Piolot.
18 h, Trois républiques : crises, mutations et réformes de l'État depuis 1870 (la République sans illusions : 1946-1958).
19 h 25, jazz à l'ancienne.
19 h 30, La Radio belge présente : les Surdoués, quand la poésie mène à la physique.
20 h, « Les passagers de la maison brune », de Marc Agi. Avec J. Topart, C. Rich, P. Vaneck, A. Falcon...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE MUSIQUE

JOURNÉE RICHARD STRAUSS

13 h, Importation : magazine de J.-M. Damian.
14 h, La vie et l'œuvre de R. Strauss.
17 h, Enregistrements historiques : Strauss.
19 h 20, L'opéra dans l'opéra : extraits de « Ariane à Naxos ».
20 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Capriccio » de R. Strauss par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, chef de chant, M. Paubon, 1er violon, J. Prat, sol. C. Casapietra, P. Gottlieb, T. Moser, H. Cuenod...
23 h, Le club des archives : R. Strauss, chef d'orchestre, et les chefs d'orchestre straussiens ; œuvres de Mozart.

TRIBUNES ET DÉBATS

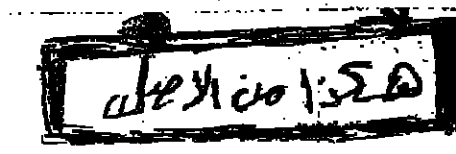
SAMEDI 4 JUIN

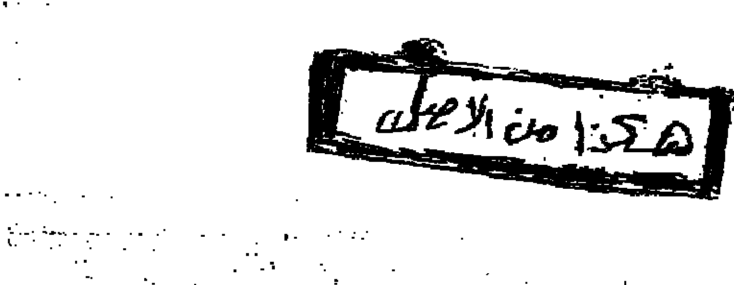
— *MM. René Monory*, ancien ministre et vice-président du C.D.S, et *Christian Leblanc*, responsable du Mouvement des radicaux de gauche, sont reçus au journal de 12 heures, sur Radio-Be-Bop, 88,7 MHz, Joinville, Val-de-Marne.

DIMANCHE 5 JUIN

— *M. Michel Jobert*, ancien ministre du commerce extérieur, est invité à l'émission « Le grand-jury-R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *Mme Edith Cresson*, ministre du commerce extérieur, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/hg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Groupe IFG
• DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER Réf. VM 13618 K

UGC Porte Maillot
• CHEF COMPTABLE Réf. VM 3858 A

Rhône-Alpes
• 5 INGENIEURS

CHIMISTE FORMULATION Réf. VM 5428 B
CHIMISTE POLYMERES Réf. VM 5428 C
RECHERCHE PROCEDES Réf. VM 15428 D
DEVELOPPEMENT PROCEDES Réf. VM 15428 E
ELECTRICIEN/ELECTRONICIEN Réf. VM 15428 F

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS cherche pour le DEPARTEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

EDITEUR

Il(elle) devra :

- avoir une formation scientifique universitaire
- avoir une expérience des métiers de l'édition pour assurer, sous le contrôle du "Responsable d'Edition" :
  - l'examen des manuscrits
  - les relations avec auteurs et conseillers
  - la mise en fabrication, les bons à tirer, les rééditions, etc.
  - la définition et l'évaluation du marché
  - la définition en collaboration avec le service de promotion des actions *promotionnelles*.

Ce poste pourra évoluer rapidement vers le poste de "Responsable d'Edition".

Adresser CV et prétentions au Service du Personnel, 11, rue Gosselin 92543 MONTROUGE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE LUXE recherche

ASSISTANT(E) JURIDIQUE

RATTACHE (E) AU DIRECTEUR GENERAL
Niveau : maitrise - DEA

Expérience 5 ans minimum en firmes privées.

Spécialiste Droit des Affaires : concurrence, franchising, licence de marques, droit des sociétés et communautaire, etc.

Anglais très courant.

Envoyer C.V. et photo sous no 71745 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra. 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

S.A.R.L., Sp. INVENTAIRES ts comm. ch. vacataires av. réf. p. relever stocks chez ses clients. Écrire : INVEN–TECHNIC, 72, rue Pelleport, 75020 PARIS.

Pour développer son service coial, organisme important rech. H. ou F. excellente présentation, gains importants, formation permanente, promotion rapide. Tél. pr r. vs 500-24-03

secrétaires

S.O.S. 99-99
Recherche
UN SECRÉTAIRE
sténodactylo
Tél. M. Botson 707-99-99.

ENTREPRISE DU GROUPE G.T.M.
rech. pour NANTERRE (RER)
SECRÉTAIRE DIRECTION
AVEC STENODACTYLO
- 5 ans d'expérience ;
- BAC + B.T.S. minimum ;
- Langues non souhaitées.

Env. C.V. + prét. à R.P.-réf. 100. 56, rue Fontaine-au-Roi. Paris 11e, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE PUBLICITAIRE D.P.E. - 30 ans - 4 ans exp. agence, gestionnaire, sens de la *créativité* - disponibilité - anglais

RECHERCHE : situation similaire dans tte Sté (presse, édition, R.P.) désirant développer rapidement son image de marque et faire progresser son C.A. par une gestion rigoureuse des moyens publicitaires – Paris – R.P. (Section B.C.O./J.C.B. 363).

CADRE ADMINISTRATIF EXPORT - 30 ans - Université Américaine - Bachelor of Arts - École de commerce international - Anglais courant - Bonnes notions espagnol - 5 ans exp. prof. bancaire et commerciale dans importantes multinationales - Stages administratifs export (banque et Sté de négoce international agro-alimentaire).

RECHERCHE : poste évolutif à responsabilités dans toute entreprise à forte volonté exportatrice Paris-Province (Section B.C.O./J.C.B 364).

H. ATTACHÉ DE DIRECTION - 40 ans - Formation universitaire - Quadrilingue - Expérience française et allemande - 11 ans R.F.A., commerciale, contentieux, informatique, bancaire - Introduit milieux financiers et socio-culturels - Relations publiques internationales haut niveau - *Promotion produits culturels import-export* - Grande disponibilité.

RECHERCHE : Situation similaire toutes entreprises désireuses développer activités sur la R.F.A. (Section B.C.O./J.C.B. 365).

J.F. 27 ans - Formation Sciences humaines (D.E.A. psychologie-sociologie) - Anglais courant - Stages et job. divers en entreprise (France) - 6 mois exp. organisme de presse à Hongkong (vente d'espace publicitaire) - Prospection de clientèle... - Grande disponibilité.

RECHERCHE : situation dans ttes entreprises désirant renforcer réseau commercial - Paris-R.P. - (déplacements acceptés étranger). (Section B.C.O./J.C.B. 366).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

CHEF DE FABRICATION ÉDITION (550 pts). 49 ans, libre rapidement suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise au point manuscrit, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 265-43-89 après 19 h, ou écr. à R. KASTNER, 8, r. des Portes-Blanches, Paris 75018.

---

34 ans, grande liberté, actuellement directeur Export dans petite Société étudie toute proposition France, étranger. Écrire Nº 29023 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

H. 43 ans, *prof. linguistique* Français parlant Anglais, NL., all., thèse langue Bantoue étud. ttes prop. Écrire M. Le Roux 122, av. *Pt Juvenal, 34 Montpellier*.

Jeune Allemande, 25 ans, actuellement employée dans un bur., ch. emploi pour période limitée afin de perfectionner ses connaissances de français. Beate Kapell, Hittastr. 1, *4050 M. Gladzach 1*.

J.F. 29 ans, D.E.A. sc. hum. + C.A.F.B., ch. empl. doc. ou biblio., juin à octobre. *Téléphone : 563-60-25.*

F.41 ans, CADRE COMPTABLE libre cause licenciement éco. cherche POSTE RESPONSABILITÉS P.M.E. SUR PARIS à partir du 1er septembre. *Ecr. s/nº 6507 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL HEC
29 ans, expérience grand public et produits industriels actuellement chef de *produits, cherche* poste de Direction Commerciale ou marketing (– de 150.000 F par an s'abstenir).
Ecrire sous le nº T 40.577 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INTERNATIONAL MANAGER
36 a., personnalité chaleureuse et efficace, parfait angl., all., fr., it.. Not. esp., néerlandais, succès dans différ. domaines, bon. référ., ch. poste stimulant à longue durée.
Ecrire sous le nº 40720 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. cultivée, multilingue, juriste, ch. poste, vocation. Téléphone : 554-04-11.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ CHAMAR
NOVOTEL, PARIS BAGNOLET
Tél. : 360-02-10
EXPOSE 7, 8, 9 JUIN 83
NOUVEAUX JEUX MÉCANIQUES
Pour bar-hôtel, salle jeux recherche investisseur ou *exploitant pour exclusivité départementale et régionale.*

Recherche 200.000 F. (minimum 100.000 F.) pour caution relais 2 mois déposés à Caisse des Dépôts. Intérêt important. Téléphone : 225-50-35.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte Postale 40209 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A14). Boîte Postale 2909 PARIS.

emplois régionaux

Importante entreprise spécialisée dans la fabrication des produits tensio-actifs et détergents rech. pour son usine du sud de la France :

UN JEUNE INGÉNIEUR DE RECH. (H. ou F.)

Placé sous l'autorité de l'ingénieur chef de produit (groupe détergents), il prendra en charge la conception et la formulation de produits nouveaux. Le poste concerne un ingénieur de formation chimie (ENSI, doctorat 3e cycle ou équivalent) possédant une expérience de *la recherche en laboratoire où il aura démontré sa créativité et son esprit d'initiative : possibilités réelles d'évolution de carrière*, recrutement urgent. Adresser C.V. + lettre manuscrite + prétentions, Eurosud Nº 1357, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

Recherche pour animation O.P.A.H. ville moyenne P.D.D.
CHARGÉ (E) D'OPÉRATION
Ayant connaissances technique financière-juridique matière de réhabilitation de l'habitat Capacité d'Animation.
Ecr. C.V. + photo + prétent.
ARIM AUVERGNE
33, place de Jaude, 63000 CLERMONT-FERRAND.

L'A.D.A.P.E.I. des Deux-Sèvres
recherche pour assurer le poste de Directeur Adjoint de C.A.T., responsable du centre d'Aide par le travail de THOUARS (Pompois).

UN CADRE

justifiant :
- d'une expérience d'encadrement ;
- De compétence en matière de gestion et d'organisation du travail ;
- De possibilité contact privilégié en milieu handicapé mental ;
- Age minimum 30 ans.

Convention collective de 1966. Enfance inadaptée.
Poste à pourvoir rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions à :
AGENCE HAVAS Nº 2164.
B.P 304.79009 NIORT CEDEX.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

BEAUBOURG
Superbe rénovation, charme, sur rue piétonne, tout cft, belle réception, 2 chambres, cuisine, bains + salle d'eau, soleil. PRIX TRÈS EXCEPTIONNEL. 8, rue des Lombards. Sam., dim., lun., 14-17 h.

5e arrdt

24, RUE DU FER-A-MOULIN. **ADORABLE** STUD. s/squ. Raff. 295.000. S. pl. samedi de 13 h à 17 h.

CENSIER, bel imm. pierre de t.. beau 3 pces refait 1er ét. rue et cour. 440.000 F. 347-57-07.

6e arrdt

5, RUE CHEVREUSE angle bd Montparnasse. Imm. en cours réhabilitation. Pptaire vd stud. 2 et 3 p. S/pl. vendr. samedi, 14/18 h. 842-57-00.

SAINT-MICHEL
Rue piétonne pptaire vend studios et 2 pièces à restaurer. Téléphonez au (6) 020-30-06.

8e arrdt

VESINET 5 mn RER
Confortable duplex avec gar. et jard., séj. + 3 chbres, 115 m². 1.270.000 F. Tél. 976-06-00.

11e arrdt

HOTEL DE MORTAGNE
(classé M.H.)
Construit par Mansart 17e siècle
RÉHABILITATION COMPLÈTE
APPARTEMENTS 2 à 6 P.
Jamais habités, frais réduits. Finitions à la demande. Depuis 12.000 F le m².

Renseign. : CIP 720-49-70. Visite sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche), tél. : 357-09-97. 51/53, rue de Charonne.

FAIDHERBE, de bel immeuble ancien, gd 3 pces refait nf, dble expos. 450.000 F. 347-57-07.

12e arrdt

Me BÉRAULT, près bois dans imm. caractère, 2/3 p., tt cft, balc., ch. ind. gaz. 289.000 F crédit 100 % poss. 347-57-07.

MÉTRO DAUMESNIL
Immeuble récent, tout confort, 7e étage, living double, 3 chambres, *entrée, cuisine*, bains + cabinet toilette, box. Surf. 113 m² + balcon, PRIX INTÉRESSANT, 123, rue de Reuilly, samedi, dimanche 15-18 h.

13e arrdt

EXCEPTIONNEL
MAISON JARDIN
clair, calme, double living, *3 chbres, parfait état*, 8.800 F le m². Possibilité prêt conventionné 14 %. Sur place samedi 4 juin de 11 h à 14 h, 35, r. Moulin-de-la-Pointe.

14e arrdt

Métro MOUTON-DUVERNET. Bel immeuble pierre de taille, living double, 2 chbres, cuis., bains, chbre service. Prix intéressant, 6, rue Buller, balcon (angle 37, avenue René-Coty), samedi, dimanche, 15-18 h.

15e arrdt

CONVENTION, TRANQUILLE, 2e étage. BEAU LIV. + CH. *60 m² environ*. Prix 498.000 F. 577-96-85 et 588-75-61 sam.

16e arrdt

BD SUCHET 165 m², 5 pièces, grand stdg. 4e ét., plein soleil, 2 chambres service, poss. prof. libérale, box. Tél. : 525-63-44.

JASMIN STUDIO
38 m², 6e, soleil, asc., entrée, s. de bns, cuis., w.-c., tt cft. 420.000. 222-09-54 8/14 h.

17e arrdt

67, place Docteur-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles. Programme neuf de qualité.
STUDIOS, 2 et 3 pces.
Livrais. 10/84. S/pl. jdi, vendr., sam., dim. 15/19 h. 226-26-60.

BOUL. BESSIÈRES
A SAISIR D'URGENCE
Ds imm. récent, 4 P. 76 m², tout conf., ét. élevé asc. Balc. 560.000 F. Tél. : 322-61-35.

19e arrdt

MÉTRO BOLIVAR
Dans immeuble brique, grand studio refait neuf tt cft vue dégagée plein sud avec petit balconnet, grande cuisine équipée. 130.000 F. URGENT SIMRA 355-08-40.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
Part. vd pav. tt cft Paris-20e, calme, 6 p., 2 s. bns, 1 cabinet toil., ch. ctl, jdin. 1.550.000. Visite sur place samedi/dim. Tél. : 383-90-74/280-40-15.

GAMBETTA, s/square, à saisir de très bel *immeuble, 3 pces*. 339.000 F crédit. 347-57-07.

78-Yvelines

POISSY
dans belle résidence lisière forêt *St-Germain, parc, tennis*, 7 pièces, 3 salles de bains. Prix 750.000 F. 979-34-17.

Particulier vend APPT. St-Germain-en-Laye, 70 m² + loggia, 14 m², park., s/ter.. expo. sud, vue, dernier ét., petit imm., bus pour R.E.R. *SELVE 2, rue César-Frank*. 973-64-30. PRIX : 370.000 F.

PARC MONCEAU, PRÈS
Et. élevé, soleil, 8 pièces tout confort. 3.200.000 F. Vis. le
4 juin, de 14 h à 18 h.
8 bis, boulevard de Courcelles.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS, Anatole-France, STUD., cft. 108.000 F. Soleil. 6e ét. URGENT. 577-96-85.

PUTEAUX
LA DÉFENSE
habitable immédiatement, 4 pièces, 91 m² + loggia 12 m², 5e étage, 764.000 F + parking. Prêt conventionné *possible. Sur place du jeudi au* lundi, 94, AV. DU PRÉSIDENT-WILSON. Téléph. : 778-98-30 ou SINVIM 500-72-00.

BOULOGNE, 2 P., sur jardin gd stand., très clair, jolie vue, park. Téléphone : 525-63-44.

BOULOGNE BOIS
Beau studio, gde cuis., bains. Refait neuf, immeuble pierres. 300.000 F. *SAMEDI, 14/18 h.* 5, RUE MOLLIEN.

93 Seine-Saint-Denis

Appartement F 4 + cave et parking, cuisine, salle de bains, *cave aménagée*. Prix : 285 000 F
Calme résidence et fleurie. Tél. au bureau 855-92-92 93 Noisy-le-Grand.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, s/VOIE PRIVÉE 2 p., cft, cuis. spacieuse, salle bains LUXE, dressing, 58 m². 399.000 F. Samedi, dimanche. 11 à 19 h. : 73, bd de la Marne 4e, asc., face droite. 883-86-84.

5' PORTE D'IVRY
appt 3/4 p. 82 m² + 25 m² terrasse, 11e et dernier étage, *récent*, soleil, stand. 540.000 *Urgent N.J.H. 535-05-09*

appartements achats

Couple 1 enfant ch. 3-4 p., 70 m², prox. gare Est, calme, asc., soleil. Tél. : 551-73-76.

LIBANAIS recherche APPT. HOTEL PART. Quartier *résidentiel*. Tél. : 260-10-24.

locations non meublées offres

Région parisienne

F4/5, Palaiseau résidence avec grand. Parc *vue sur Parc*, vallée, bois,... grand balcon Ecoles – CES – RER – Tél : 014-10-10

VALLÉE DE CHEVREUSE
CHEVRY II GIF-sur-Yvette
Villa 4 P. gd liv. 3 ch. 2 s.d.b. *cuis. équip. cheminée*, gar. jard ; part. à part. libre août 83 222-97-46 ap. 19 h ou samedi.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal rech. appt 3/4 p., 3.000/3.500 F, c. c. Arrdts 1-2-3-4-9-10-11-16. Tél. soir 20 h 30 271-95-35 ou de 10 h 30 à 19 h 296-89-32.

DIRECTEMENT A PARTICULIER
Pour cadres supérieurs *et personnel mutés*
IMPORTANTE COMPAGNIE ASSURANCES FRANÇAISE. Recherche appts 2 à 8 pces. Même loyers élevés, ou villas. Tél. 504-90-00 heures bureau.

Couple cherche 2 PIÈCES VI-XIVe, ou XVe arrond. Loyer mens. maxi. 2.000 F. Tél. : M. Peters après 19 h. 321-54-27.

URGENT Collaboratrice journal *cherche à louer appartement* 2 pces à Paris. Tél. : 577-86-44 le soir. MAX. 2.500 F.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. *Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.*

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL *recherche pour sa direction* bx appartements de stand., 4 pièces et plus. 281-10-20.

INGÉNIEUR MUTÉ A PARIS recherche STUDIO ou 2 Pces. Tél. M. ROULAT : 256-30-57.

propriétés

DOMAINE DE LA GOUJONNE
77480 BRAY-S/-SEINE
DANS PARC CLOS 28 HA
CHALETS EN BORD ÉTANG DE 12 HA
BORD SEINE ET RIVIÈRE
PÊCHE, VOILE, TENNIS
TERRAINS DISPONIBLES bord étang, superficie au choix
PLUSIEURS TYPES DE
CHALETS, 1 à 3 ch., séj. + logg., cuis. équip., bns, w.-c., ch. él. Terr., appent.
A PARTIR DE 235.000
T.T.C. TERRAIN COMPRIS.
Visites et renseign. S/place ts les jours, même dim. tél.
067-13-97.

MOULIN DE RÊVE
+ 3 fermettes à aménager. 80 km de Paris. 705-61-91.

MOULIN A VENT RÉNOVÉ *plus habitation, belle prestation*, proche Ancenis, 10 km sortie autoroute (A-11). 500.000 F. Téléphonez au (40) 75-71-95.

FORÊT DE SENONCHES
(28) à 75' de PARIS
Ravissante MAISON ancienne de caractère, *200 m² habit.* entièr. restaur. Salon, salle à manger, 5 chbres, 2 bains. Tout confort, parc boisé *5.640 m² clos*. 850.000 F Téléphonez au 256-64-59 ou week-end (16-37) 37-82-31.

L'ISLE-ADAM, sur 2.300 m² avec cèdre bleu, maison *début XXe* à colombages. Living avec cheminée et boiseries, 2 terr., 4 ch. + serv. Ss-sol, garage. 950.000 F. *Tél.* : 577-96-85.

Part. à particulier vend VILLA plain-pied à ÉCULY (banlieue Ouest Lyon), surface 250 m², 6 chbres, séj. 60 m², plafond à la française, 2 s. bns, 2 salles d'eau, 3 w.-c., cuisine amén., gar. 2 voit. + ss/sol amén. *Terrain 2.300 m² très arboré*. Tél. (7) 833-21-30 de 11 h 30 à 14 h et de 19 h à 21 h. Intermédiaire s'abstenir.

LOGES-EN-JOSAS
« PARC DE MIDORI »
Exposée Sud, constr. pl.-pied 1967, sous-sol partiel, garage, réception 75 m², 5 chambres, 2 bains (250 m² habitables). JARDIN AMÉNAGÉ 4.000 m². *Prix* : 1.900.000 F.
LA JOSASSIENNE, 956-45-50.

DAMPIERRE
BIEN EXPOSÉ. BELLE VUE. Maison ancienne caractère sur caves, gar., rez-de-chaussée, entrée, cuisine, salon 35 m², salle à m., w.-c. 1er ét. : 3 ch., bains. Grenier. TOUT CONF. Terr. 2.000 F. Px 945.000 F. LA JOSASSIENNE 956-45-50.

Part. rech. ppté rurale ent. de murs sud de la Loire, J.U.C., 17 Zavel, B 1650h Belgique.

SEPTEUIL 35 KMS OUEST
JOLIE PROPTE NAPOLEON III av. CHAPELLE MEZZANINE 300 m² magnifiques cheminées *chff. cent. gaz*, gd cft 1.700 m² terrain, 1.450.000. 577-96-85

VILLE D'AVRAY
propriété 1.500 m², près gare liv. 70 m², 5 chbres, gd stand. px 2.950.000 F. Tél : 604-46-87

SUD-FINISTÈRE
25' mer, station verte, aérodrome superbe DEMEURE ancienne rénovée à neuf, pierres, 8 pces ppales, dépend. *parc 3000 m²* Px 850.000 F. H. R (97) 47-24-30

PRÈS HONFLEUR CHAUMIÈRE, bât. à restaurer sur 5 ha, très *belle vue s/vallée. 637-14-40* ou (31) 89-26-53

Pr. de Lyons-la-Forêt 100 Km. Paris maison Normande très bon état tt. cft. 100 m habit. 2.500 m. terrain 380.000 F. à débattre. Tél. (32) 49-08-75

A vendre
FLEURY S/ANDELLE (27)
(26 km Rouen)
Grande maison bourgeoise
10 pièces, habitable, parc 1 ha 3, 950.000 F crédit possible
toutes propositions seront examinées. Tél. (6) 015-18-13

VERNEUIL SUR AVRE
110 Km Paris Ouest
MAISON NORMANDE
restaurée beaucoup de charme terrain 2600 m² planté 550.000 A DÉBATTRE si paiement rapide
Serge KAYSER 329-60-60

TOURAINE, 210 KM Paris, site exceptionnel, VUE superbe, DEMEURE anc. cachet, 6 pces cft, gar., 2 ha 1/2 agrément ombragé. *Cabinet* CHATET 37150 - FRANCUEIL.

pavillons

VENDS de la Vallée de la Juine, à Fontaine-la-Rivière, 10 km d'Etampes, pav. constr. qualité *1976. Entrée, cuis. équ., séjour* 35 m², chem., 5 ch., 3 salles d'eau, w.-c., salles jx, garage, 3 combles sur 5.400 m² clos. 1.250.000 F. Tél. 836-37-18.

COYE-LE-FORÊT (60), 25' Paris-Nord direct SNCF, RER fin 83, ds résid. de qual., en lis. de forêt, part. vd pav. trad. 100 m², séjour en L avec cheminée, 3 chambres, s. bains et s. d'eau, garage 2 voitures, *combles aménageables, jardin* arb. 500 m². Prix 660.000 F. 624-55-36 en sem., le soir.

maisons de campagne

FERTÉ-GAUCHER 77320
URGENT. Cause départ, vends maison briarde restaurée, 96 m² sur 2 niveaux. Rez-de-chauss. : cuisine, séjour, chbre, salle de bains, w.-c. Étage : 2 *chbres* et grenier. Cave 20 m², garage 26 m². Terr. 1.500 m² clôturé. Prix : 380.000 F. Téléph. 581-56-75 ts les jours.

Particulier vend URGENT MAISON DE CAMPAGNE rénovée, 6 p., tt cft, cave dans le roc + garage + dépendance avec four à pain. Terrain boisé attenant, situation privilégiée. Proximité bord de Vienne. 40 km de Tours. Prix 280.000 F. Pour visiter sur rendez-vous. Téléph. : (16-49) 23-16-25.

LORRIS
Dans le Loiret à 120 kms de Paris Sud
JE VENDS
(CAUSE SÉPARATION)
Ancienne chartreuse tt aménagée, colombages apparents cachet rare, s/terrain 8000 m² clos, adossé à la forêt, Gd séj. rustique chem. *cuis. équipée*, 3 chbres, bains, WC + communs chf cent. Tél. SACRIFIÉ pour Prix total 525.000 F. *Long crédit* par caisse d'épargne.
Tél : 16 (38) 85-49-53 APRÈS 19 H.
Tél. 16 (38) 96-22-29

JOLI PIED-A-TERRE
Deux grandes pièces, salle d'eau. Téléphone. Chauff. central neuf (1980) Grand jardin, arbres fruitiers, fleurs. Caves et chai. Prix intéressant. Urgent.
Rens. : Tél. : (57) 42-85-24.

fermettes

25 KM DE BOURGES
Aux portes de la Sologne. Fermette tout confort, grande salle, cheminée, poutres, salle de bains, w.-c., Salle à manger, 1 chambre, cuisine. Combles aménageables, cave, dépendances sur 1400/m², terrain clos. 330.000 F. Tél. : (48) 21-08-42.

Prox. DREUX (Escortain) FERMETTE, tt. cft., 140 m², 4 chbres, poutres, cheminées, dépend. 950 m² terrain 440.000 F. Tél. 955.06-61

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 263.914 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

SOLOGNE
A vendre, 23 km sud Orléans, BEAU TERRAIN BOISÉ viabilisé et construct. 37.148 m² avec étangs. *Ecrire ss/le nº* 201.219 à AGENCE HAVAS B.P. 1.519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

Vallée de Chevreuse
Gometz Le Chatel
beau terrain à bâtir de 1500 m² plat, façade 26 m. Prix : 450.000 F. HT
Tél. *bureau 014-17-29*
Domicile 014-41-74

viagers

NOGENT Pav. 4 p. avec jard. 300 m² environ. 2 têtes. Pr *renseignements* 271-63-13.

fonds de commerce

Ventes

HOTEL ••• STANDING A VENDRE
(pour raisons familiales) dans grande ville du SUD-OUEST restaurant indépendant parc 1 ha, piscine, salles séminaires, grandes dépendances, *2 appartements 200 et 70 m²*. Possibilité d'extension, emplacement de premier ordre, *excellente rentabilité*. Murs et fonds 11 millions de F, possibilité de crédit. Formation pour acheteur non hôtelier assurée. (Curieux s'abstenir.) *Ecrire à M. BARBE*, 6, rue Marguerin, 75014 Paris.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

CARNET

Décès

– Les familles Aïssa,
Abdelkafi,
Tebbane,
ont le regret de faire part du décès de

Abdelhamid AÏSSA,

survenu brutalement le 31 mai 1983.
Les funérailles ont eu lieu le 2 juin 1983, à Tunis.
24, rue Alain-Savary, Tunis.

– Mme Jeannette Alberman, son épouse,
M. et Mme Alain Alberman,
Marc et Gilles,
M. et Mme Serge Borboum,
David et Lisa,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Nachman ALBERMAN,
le 2 juin 1983, dans sa soixante-dix-huitième année.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, le lundi 6 juin, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
43, rue Richer, 75009 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René ALLOMBERT-GOGET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
maire honoraire de Beaumont-sur-Oise,
ancien conseiller général
du Val-d'Oise,
conseiller d'administration
scolaire et universitaire honoraire,
administrateur national honoraire
de la M.G.E.N.,
survenu le 1er juin 1983, à Marseille.
L'inhumation aura lieu au Poizat (Ain), le samedi 4 juin, à 16 heures.
Le Poizat, 01130 Nantua.
22, rue Voltaire,
95260 Beaumont-sur-Oise.

– On nous prie d'annoncer le décès de
M. Christian CATABELLE,
chevalier de l'ordre du Mérite,
greffier en chef honoraire
du tribunal de grande instance
du Mans,
survenu le 31 mai 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de La Couture, le 4 juin 1983, à 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Daniel Cuche, son épouse,
Le docteur Jean-Louis Cuche et Mme,
Le docteur Henry Cuche et Mme,
M. Gilles Cuche et Mme,
Le docteur Yves Cuche et Mme,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Dumas et Mme,
et leurs enfants,
Le docteur Pierre Dumas et Mme,
et leurs enfants,
Mme Maurice Chabert
et ses enfants,
ses cousins et cousines,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Daniel CUCHE,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa soixante-douzième année.
L'inhumation aura lieu le samedi 4 juin, à 14 h 30, en l'église de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche).

– Le conseil d'administration,
Le directeur,
Les membres du personnel du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence *inadaptées de Basse-Normandie,*
ont le regret de faire part du décès de leur président,

le docteur Daniel CUCHE,

le 1er juin, dans sa soixante-douzième année, en son domicile, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

L'inhumation aura lieu en l'église paroissiale de Saint-Hilaire-du-Harcouët, le samedi 4 juin, à *14 h 30.*

C.R.E.A.I., 96-98, boulevard du Maréchal-Lyautey,
14300 Caen.

– Mme Maurice Gueutier,
M. et Mme Michel Gueutier
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Naeder
et leurs enfants,
M. Jean Damblat,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Gustaf Hasselhuhn,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul de Martres,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Roussel, Campagne et Serizier,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, beau-frère, belles-sœurs, neveux et parents,
Ainsi que ses amis,
Son fidèle personnel,
Et sa garde-malade,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice GUEUTIER,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président du holding
du groupe Roussel-Uclaf,

survenu, muni des sacrements de *l'Eglise, le 1er juin 1983, dans sa quatre*-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le samedi 4 juin, à *14 h 30, en l'église Saint-Pierre du* Houga (Gers).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Domaine de Laporte,
32460 Le Houga, Gers.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire et les collaborateurs de *Roussel-Uclaf,*
ont le regret de faire part du décès du

docteur Maurice GUEUTIER,
officier de la Légion d'honneur,

Il a été, au cours de sa longue et brillante carrière, directeur médical et membre du comité de direction de Roussel-Uclaf,
Président de différentes sociétés du groupe, et notamment de la compagnie financière Chimio, qui était la société-mère de Roussel-Uclaf.

Il fut, aux côtés du docteur Gaston Roussel, fondateur, puis de M. Jean-Claude Roussel, président de Roussel-Uclaf, l'un de ceux qui ont le plus *contribué à la création et au développe*ment du groupe Roussel tant en France que dans le monde.

Les obsèques seront célébrées le samedi 4 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre du Houga (Gers).

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice HOCHART,
née Marie Duron,

survenu le 28 mai 1983 dans sa quatre-vingt-dixième année.
De la part de
M. et Mme Jean Hochart,
leurs enfants et petits-enfants,
Général Xavier Hochart et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Veylon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Hochart,
leurs enfants et petits-enfants,
ses *enfants, petits-enfants* et arrière-petits-enfants,
Et des familles Duron, Arrighi, Chassang et Rival.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
60730 Saint-Geneviève,
06000 Nice.
75009 Paris.

– Dieu a rappelé à Lui, le 2 juin 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Mme Ernest LAGANDRÉ,
née Elisabeth Guerrin.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 4 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de *Chalon-sur-Saône.*
De la part de
M. et Mme François Lagandré,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et *Mme Jean Lagandré,*
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henry Lagandré,
leurs enfants et petit-fils.
22, boulevard de La Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.
54, rue de Picpus,
75012 Paris.
9, rue Edouard-Detaille,
75017 Paris.

– *M. et Mme François Lancelot,*
M. et Mme Daniel Lancelot,
M. et Mme Alain Lancelot,
M. et Mme Yves Lancelot,
M. et Mme Stuart R. Schram,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisée LANCELOT,
née Suzanne Perrin,

survenu le 1er juin 1983, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, *Paris-15e.*

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Rezé-lès-Nantes.

– Nous avons appris le décès de
M. Joseph MAIGROT,
survenu le 31 mai, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

[Ancien sprinter lui-même, M. Joseph Maigrot avait connu une grande réussite comme entraîneur des sprinters français dans les années 60. C'est sous sa direction que les relayeurs avaient obtenu deux médailles aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964 et de Mexico en 1968 et avaient détenu le record du monde du 4 × 100 mètres en 1967.]

– On nous prie de faire part du décès, à Antananarivo, le jeudi 2 juin 1983, de
Danielle F. RAZAFINTSALAMA,
née Rakotoarisoa.
De la part de
Son époux, Honoré S. Razafintsalama (Reuter-Antananarivo),
Ses fils, Gil et Hans Daniel Razafintsalama,
3, rue d'Or, 67000 Strasbourg.
Et de toute la famille.
A l'attention de tous les confrères journalistes et de tous les amis qui ont eu l'occasion d'être reçus chez son mari et elle, à Antananarivo, ces vingt dernières années.
Priez pour elle.
Boîte postale 1734,
Antananarivo, Madagascar.

– Auch. Mirande.

Le docteur René Rozes et Mme,
leurs *enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Jean Rozes,
leurs enfants et petits-enfants,
M. André Rozes,
les familles Rozes, Commenges,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Osmin ROZES,

maire honoraire de Cassaigne,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,

survenu le 1er juin 1983, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Paul à Auch, où l'on se réunira, le samedi 4 juin, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour, vers 11 h 15 au cimetière de Mirande.

22, avenue d'Alsace,
32000 Auch.
10, rue du Docteur-Charcot,
37000 Tours.

– M. et Mme M. Santulli
et *leurs enfants,*
M. et Mme Ph. Schuler
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 31 mai 1983, de

Mme Lucienne SCHULER,
née Roger.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans la stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Jacques Pinglé, ses enfants et petits-enfants et toute la famille, vivement touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues, remercient tous ceux qui se sont associés à leur profond chagrin.

Anniversaires

– 5 juin 1981.
Une pensée est demandée à la mémoire de
Jean PUCELLE-MAUBEC.

– Le 4 juin 1977,

Mathias TAHON

nous quittait.
Sa femme rappelle son souvenir à tous ses amis.

Services religieux

– A l'occasion de sa visite à Paris, Sa Béatitude Ignace IV Hazim, patriarche d'Antioche, de l'Eglise orthodoxe, présidera une messe à Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, le dimanche 5 juin 1983, à 11 heures.

A la sortie de la cérémonie, Sa Béatitude rencontrera la communauté libanaise et les amis français.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– *Université de Paris-V (René Descartes),* lundi 6 juin, à 14 heures, amphithéâtre E. Durkheim, Mme Fernande Krier : « La zone frontière du franco-provençal et de l'alémanique dans le Valais ».

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE
BAR style anglais en IF. 2.000 F. Tél. 046-28-72.

Animaux

A vendre caniche naine, 2 mois, couleur abricot, vaccinée. Prix 1.800 F. Téléphone : 304-48-97.

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Artisans

JULIE COUTURE
Travail sur mesure avec essayage et rajeunissements de vos vêtements. PARIS-20e. Tél. 366-46-48.

RÉNOVATION DÉCORATION
Plomberie, électricité, maçonnerie, peinture Camaïeu S.A.R.L. Tél. 281-65-89 ou 79.

Bijoux

FABOR. 280-41-55
Bijoutier, fabricant en étage, vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct. aux particuliers. rachat de tout vieil or, bijoux, BRILLANTS.
61, rue La Fayette. Mo Cadet.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.

- *EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.*
- *EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.*

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes)...
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5.990 F, en veau pleine fleur à 7.900 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est en direct.
CAP, 37, rue de Cîteaux 75012. 307-24-01.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours de musique

COURS DE PIANO INTENSIFS
pour adultes, juillet/août *et toujours*
Les cours par correspondance en vidéo cassette RCV
Tous renseignements :
Petite Académie de musique
47, rue de Boulainvilliers
75016 PARIS
524-63-93 (après-midi).

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F. Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e, ouvert le samedi, 222-44-44.

Enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-76-28.
ENGLISH FOR EVERY BODY
20 h de cours (2 h par jour) du lundi au vendredi
pendant deux semaines
RENOUVELABLES TOUTES LES DEUX SEMAINES

Apprenez l'allemand à Heidelberg
Cours payable en francs fr.
COLLEGIUM PALATINUM E., 6900 HEIDELBERG, RFA, Hoelderlinweg 8,
Tél. 1949.6221.46289.

Etudiants, hommes d'affaires : Profitez des meilleurs aspects de l'Angleterre en apprenant L'ANGLAIS dans l'ancienne ville de RYE, Sussex. *Enseignement qualifié ; petits groupes :* accueil dans familles soigneusement sélectionnées ; sports, loisirs, excursions. Ecrire : Rye School of English, Potmans Heath Cottage, *Wittersham, Kent TN30 7 PU,* Angleterre.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan facteur,
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

ACHAT VIOLONS VIOLONCELLES
62, AV. DE WAGRAM, 17e
622-09-93.

PIANOS NEUFS EN PROMOTION
19 modèles EUTERPE
Exemples :
Droit 1,09 noyer satiné. 23 970 au lieu de 26.900 F
Droit 1,14 m noyer vernis. 27.950 F au lieu de 31.280 F.
Garantie 10 ans. *Crédit et location bail jusqu'à 7 ans.*
Espace pianos, Daniel Magne, 17, avenue, R.-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 553-20-60. Mo Trocadéro.

Jeune fille au pair

J.F. Française, 17 ans, sérieuse (étude aide-puéricultrice) recherche travail au pair pour juillet.
Tél. : soir 849-23-09.

Famille anglaise vivant à la campagne ch. FILLE AU PAIR. Bon anglais. Ecrire à GREGORY, 115, Castleton, R.D. Hope - *Sheffield.* S. 30. 2. R.D., Grande-Bretagne.

Mode

MILO CAYATTE
LES GRIFFES DE LUXE
DIRECT USINES - PRIX RÉDUIT
5, av. de Villiers, 17e, Mo Villiers.

Peintures

évelyne petit
peintre sur tissus
PEINT
en harmonie avec votre intérieur
panneaux muraux, coussins, sur tous tissus
(soie, laine, coton...).
13, rue Camille-Pelletan, 93600 Aulnay-sous-Bois.
Tél. : 866-66-74.

Pêche

Etang 4 ha à louer
Courville/Eure, pêche, planche à voile. 10.000/an. (37) 23-21-70.

Perdu - trouvé

Couple Australiens ont perdu le 23 avril entre Austerlitz et Saint-Sulpice Flûte traversière *très grande impt. sentimentale.* Merci contacter : Thomas C ARSON, Communauté de l'Arche, la Borie Noble. 34260 LE BOUSQUET-D'ORB.

Photo

Pour tous vos travaux photos, développ., agrandissements, travail soigné, une nouvelle adresse à Vincennes :
OMBRE ET LUMIÈRE.
14, rue de France,
94300 VINCENNES.
Téléphone : 328-97-52.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE, U.S.A.
(10 à 21 ans) été, encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

Stages

STAGES D'ÉTÉ
Piano, guitare, saxo, chant, *théâtre, aux Mesnuls (78), à* l'Orangerie du Château. Téléphone : 887-18-22.

Troisième âge

OISE 4e Age - Valides, invalides et séniles surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. 16 (4) 426-75-26.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Cet été et toute l'année
STAGES MICRO-INFORMATIQUE + TENNIS
Apprenez à :
- *utiliser un micro-ordinateur ;*
- programmer ;
- utiliser des programmes.

Tout en perfectionnant votre tennis
(débutants admis)
MER, MONTAGNE, PARC DE VERDURE
pour ADULTES et JEUNES
I.D.S. International Data Systems
B.P. 46 94370 Sucy-en-Brie
Téléphone : (1) 590-62-95.

RESTAURANT
l'Escu de Rohan



REPAS D'AFFAIRES - BANQUETS
ROCHEFORT-EN-YVELINES

HAUTES-ALPES, Centre vacances dans maison associative *du parc du QUEYRAS*
● En 1/2 pension : 90 F/jour. (92). 45-70-82 ou (1) 339-37-45.

Mandelieu (06) appt superbe dans villa, vue et près mer, calme, août, septembre. Tél. (93) 49-90-38, ap. 17 h.

A LOUER, du 10 juillet au 1er sept. Appt ensoleillé, 4 pces. 280-56-65, de 19 à 21 h.

MONTE-CARLO
100 m du casino, 1 chbre avec bain, à louer par semaine ou *mois.* P.H. 7, av. de Grande-Bretagne, Monaco. Tél. soir : 16 (93) 89-07-61.

Ile-d'Elbe (Italie)
Villa 6 pers., appt 3 personnes *(1) 255-12-11, (soir).*

84 LUBERON
Villa 8 pers., tt cft, jard., juil. 5.500 F. Tél. CHAUMON. 996-17-88.

LAC LEMAN
JUILLET, SEPTEMBRE
Chalet dans grd jard. arborisé et clos, 50 m bord du lac, idéal couple 2 enfants, séj., chbre, cuis., s. de bns, grd dégag. (50) 37-49-32.

ÉTÉ 83 : stages-séjours sportifs et d'éveil : enfants, ados. (mixte). Equitation, tennis, atelier créatif.
Découverte des CÉVENNES, Le CLUB VERT, « La Pelouse » 91230 Montgeron, 903-50-80, le matin.

PYRÉNÉES rando. à pied, cheval. escal., CIMES (61) 66-40-10, 3, sq. Balagué, 09200 St-Girons.

Part. loue quinzaine ou mois 15 juin au 31 août, PAVILLON meublé, type IV, à 50 m du Vieux-Port. PORNIC (44), site calme et boisé. Pour tous renseign. Tél. 16 (49) 21-21-02.

Loue VAR, 28 km St-Raphaël, propriété, 3.500 m arborés, 110 m, confort, pour 4 pers., quinz. 4.000 F., mois. 7.000 F. SERVANT (16-94) 76-67-44.

Location juillet, villa 7 personnes, à Aix-en-Provence. Téléphone : (42) 57-71-80.

A louer juillet, proximité Uzès - Avignon, grande maison (10 lits, 2 salles de bains) en pleine nature. Piscine 17 × 6. Tél. (1) 227-90-60, le soir.

Loue appart. 4 pers. 500 m plage Mourillon Toulon Tél. : (94) 75-44-67 (le soir).

ESPAGNE. Bord mer, loue villas, apparts. Bourdin, 2, r. Delatssert. 77140 Nemours. (6) 428-41-82.

GORDES
L'AGENCE MATHIEU
vous propose
ses locations saisonnières
PROPRIÉTÉS, VILLAS, APPTS
Téléphone : (90) 72-01-76.

Part. propose pension complète pour personnes âgées, juil. ou août, de demeure mod., proche Versailles. 956-47-56, ap. 20 h.

Corse Sud, Porto-Vecchio, loue juillet, septembre, villa, tt cft, 4 chbres, vue imprenable, site classé, très calme. Tél. 624-37-44, après 20 h.

automobiles

NOUVEAU
ALFA ROMEO
Venez essayer l'ALFA 33
Journées portes ouvertes 3.4.5 Juin 1983.
GAP
PARIS 12e
concessionnaire
37, avenue Michel Bizot
340.80.47

NOUVEAU
ALFA ROMEO
Venez essayer l'ALFA 33
Journées portes ouvertes 3.4.5 Juin 1983.
GAP
REPUBLIQUE
concessionnaire
PARIS 11e
32, avenue de la REPUBLIQUE
355.59.01



NOUVEAU
ALFA ROMEO
Venez essayer l'ALFA 33
Journées portes ouvertes 3.4.5 Juin 1983.
GAP
Paris-est
concessionnaire
NOISY-LE-SEC 93130
122, Rue VAILLANT COUTURIER
843.93.39

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
R 5 TS 1978 - 83.000 km
Gris métallisé, intérieur simili noir
Première main – très bon état
PRIX 16 000 F
Tél. Bureau 240-27-28 - BOYER
Domicile : 373-12-74.

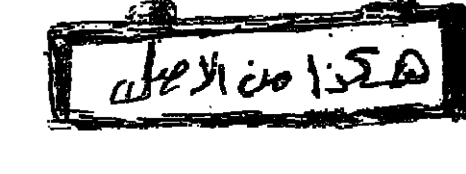
A VENDRE
R 5 TS
année 1981, parfait état toutes options + attache caravane vendue tout équipée 34 000 km
Téléphone : 934-09-40 (après 18 heures).
PRIX : 34 000 F.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE PEUGEOT 504 GL juillet 1975, couleur sable, 1re main, 128.000 km, 10.500 F. Tél. (3) 911-53-43 (7-8 h, 19-20 h).

deux-roues

A VENDRE
Moto Honda 1980, 550 CB noir et or, 38.000 km. Bon état. 4 en 1 Marving
Tête de fourche Hugon porte-bagages. 8.500 F
082-54-07 A.-M. et soir.



Le Monde

économie

LA RELANCE DE L'ÉPARGNE LOGEMENT

Une opération à double détente

Pour la seconde fois en deux ans et demi, les pouvoirs publics ont éprouvé le besoin de relancer l'épargne-logement. En novembre 1980, ils avaient porté de 7,50 % à 9 % le taux de la rémunération des dépôts dans les plans d'épargne-logement. Ils ajoutent un point à partir du 15 juin prochain pour le fixer à 10 %, niveau record. Le plafond des dépôts, passé de 100 000 F à 150 000 F en 1980, va, d'un seul coup, être doublé à 300 000 F. De même, celui des prêts, porté toujours en 1980 de 150 000 F à 200 000 F, est, lui aussi, doublé à 400 000 F.

En outre, une incitation, à caractère familial, est instituée avec une contribution supplémentaire de l'État de 1 000 F par personne.

Enfin, les modalités de « sortie » anticipée du plan, c'est-à-dire de remboursement des dépôts, sont améliorées, le délai de maintien minimal des dépôts étant ramené de quatre à trois ans. En contrepartie, le taux des prêts, déjà porté de 5,5 % à 7 % en novembre 1980, est majoré d'un point à 8 %.

Cette relance a un double objectif. Tout d'abord, le régime général de l'épargne-logement, essentiellement celui des plans (140 milliards de francs environ pour un peu plus de 200 milliards de francs pour l'ensemble de l'épargne logement), est de plus en plus déséquilibré, en raison de la baisse de la collecte de dépôts nouveaux et du gonflement des prêts obligatoirement délivrés par les organismes qui ouvrent les plans (banques, réseaux mutualistes, caisses d'épargne). La logique du système veut que, pour assurer son équilibre, les dépôts doivent croître plus vite que les prêts, la valeur globale de ces derniers ne devant pas dépasser 40 % des dépôts.

Or, depuis 1979, date à laquelle la rémunération des obligations a été fortement majorée, et en raison de l'augmentation des coûts de la construction, qui a découragé les emprunteurs éventuels, le rythme de la collecte des dépôts s'est dangereusement ralenti, sa croissance revenant de 30 % à 40 % annuels dans la période « glorieuse » d'expansion (1969-1979) à 7 % à 8 % à l'heure actuelle.

Il était donc urgent de relancer cette collecte, et il faut bien dire qu'au taux de 10 % sur cinq ans, avec exonération fiscale, cette forme de placement redevient « concurrentielle », aux dépens, très probablement, des obligations...

Les pouvoirs publics attendent de ce relèvement de taux un supplément de collecte d'au moins 5 milliards de francs.

Par ailleurs, le gouvernement espère que le relèvement du plafond des prêts stimulera la construction, actuellement dans un état critique, en faisant justement valoir qu'à 8 % sur quinze ans les conditions offertes sont les plus avantageuses du marché. Il n'en reste pas moins que le régime de l'épargne logement, très coûteux pour le budget (plus de 5 milliards de francs en 1982), appelle une réforme, mise à l'étude par la commission Bonin.

F. R.

L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

M. Michel Rocard annonce la mise en place d'une société d'épargne foncière agricole

Royan. – Un revenu trop faible qui nuit à l'investissement, des débouchés sur les marchés étrangers de plus en plus difficiles à atteindre, et un renouvellement des exploitants, mal assuré : l'avenir n'est pas rose pour les agriculteurs français. C'est à partir de ce constat que le Centre national des jeunes agriculteurs, qui tenait à Royan les 1er et 2 juin, ses journées d'études, propose de relever de nouveaux défis et de raisonner non plus seulement en nombre d'agriculteurs à installer (1), mais en fonction de la qualité de ces agriculteurs. Ce souci de l'organisation des jeunes du syndicalisme traditionnel croise les préoccupations de Michel Rocard, ministre de l'agriculture depuis deux mois. Il a fait à Royan la démonstration de son pragmatisme, plaidant pour la dérégulation, la souplesse à apporter dans la législation agricole actuelle afin de rendre plus efficaces les dispositions financières relatives à l'installation. Dans le même temps, il a annoncé la création immédiate d'une société d'épargne foncière agricole (2) et son intention de proposer, pour l'automne, une réforme de la législation foncière, afin de mieux contrôler le mouvement des terres, notamment les cumuls d'exploitations. Les demandes du président du C.N.J.A., M. Luc Guyau, et les réponses de M. Michel Rocard ne manquaient pas de parallélisme. Les connaisseurs de l'histoire agricole évoqueront sûrement, à ce propos, la connivence qui exista entre le syndicalisme jeune et M. Edgard Pisani dans les années 60.

De notre envoyé spécial

Le quantitatif a fait place au qualitatif à deux points de vue : celui des installations et celui des productions. Sur le premier point, on assiste et on assistera à une féminisation de la profession, à l'arrivée des jeunes qui ne viennent pas du milieu agricole, ce que le C.N.J.A. considère comme *« une source de dynamisme professionnel »*, et à un accroissement du niveau de formation moyen. Sur le second, il s'agira non plus de produire un maximum en volume, mais de rechercher le maximum de valeur ajoutée du travail sur l'exploitation. D'où l'exigence des niveaux de formation que le C.N.J.A. fixe au brevet technique agricole (B.T.A.) ou à son équivalent, avec aussi, car on n'a pas encore dans le milieu agricole la religion du diplôme, une période de travail en exploitation valant formation professionnelle. Le niveau de formation minimum et l'expérience professionnelle seraient des critères d'attribution des aides spécifiques à l'installation. M. Rocard est pour, mais souhaite que ces nouveaux seuils soient exigés progressivement.

Pour le C.N.J.A., l'intensification des revenus passe par ce qu'on pourrait appeler les revendications classiques : la maîtrise des coûts de production, le respect de la politique agricole commune, mais aussi par des propositions plus originales, tels la mise en place de circuits de commercialisation courts, le choix des nouvelles productions agricoles (sur mille cinq cents productions pratiquées en France, cinq assurent la moitié des livraisons et une trentaine les neuf dixièmes), l'encouragement par des mesures fiscales au développement des formes diverses d'agriculture de groupe, telle encore la création d'une ligne budgétaire pour le développement de l'informatique dans les exploitations agricoles.

Installer de nombreux jeunes ne suffit pas. Encore faut-il qu'ils aient les moyens de vivre sur une exploitation viable au bout de quelques années. Après l'exigence de formation initiale vient donc celle de l'installation progressive : les expériences en cours de préinstallation dans les Vosges ou le Massif Central, ou l'adaptation des contrats emploi-formation à l'agriculture, sont des pistes à explorer. Le C.N.J.A. est pour. M. Rocard aussi, mais il a relevé, par contre, les difficultés d'ordre législatif ou administratif que recèlent ces projets. L'installation progressive, c'est encore l'assouplissement des critères d'accès aux crédits liés aux plans de développement et aux aides pour la modernisation. Le C.N.J.A. le demandait. M. Rocard a annoncé que le premier ministre *venait de signer un décret en ce sens.*

L'intensification du revenu disponible, c'est encore, pour le C.N.J.A., l'accession au foncier, sans en supporter les charges d'acquisition. Cela passe par un double mouvement : l'un qui consiste à rassurer les propriétaires, l'autre à mobiliser l'épargne vers l'agriculture. Pour rassurer les premiers, le C.N.J.A. propose la création d'un fonds de caution mutuelle, alimenté par une cotisation des fermiers, qui paierait les échéances impayées aux bailleurs. Plusieurs départements ne sont pas favorables à cette idée. Pour attirer *l'épargne publique*, une Société d'épargne foncière agricole (SEFA) sera créée a donc annoncé M. Rocard, d'ici quelques jours. Dotée des crédits prévus à cet effet lors de la conférence annuelle de... 1981, soit 300 millions de francs pour amorcer la pompe, elle pourrait être alimentée par d'autres ressources.

Et notamment par un Fonds national de solidarité foncier (F.N.S.F.), dont le C.N.J.A. propose la création. Ce fonds serait lui-même alimenté par une taxe progressive sur les plus-values réalisées lors des cessions de terres pour des usages non agricoles. Mais aussi par les agriculteurs eux-mêmes : le C.N.J.A. a adopté, à une faible majorité il est vrai (95 pour, 79 contre et 8 abstentions), l'idée d'une cotisation (additionnelle à la taxe foncière sur le non-bâti) acquittée par tous les exploitants : à raison de 10 F l'hectare, 300 millions de francs seraient aussi injectés par les agriculteurs eux-mêmes dans le circuit de financement des terres. Ce F.N.S.F., outre le financement des SEFA, aiderait également les sociétés d'aménagement foncier (SAFER) à louer des terres aux jeunes.

M. Michel Rocard s'est montré très prudent sur ses propositions, qu'il juge *« ambitieuses, voire dérangeantes »*, et qu'il dit devoir étudier avant que de porter un jugement. Nul doute que l'idée du C.N.J.A. est courageuse puisqu'elle tend à manifester une solidarité professionnelle dans un domaine où l'individualisme prime. Il est donc certain qu'elle sera l'objet d'un large débat au sein du monde agricole. Il s'agit en fait d'imprimer un mouvement pour orienter l'épargne vers le foncier. M. Rocard a certes plaidé pour la mobilisation de l'épargne en faveur de l'agriculture, mais il sait bien qu'il s'agit là d'un choix de politique nationale qui ne correspond pas avec les orientations actuelles. Une fois le mouvement lancé, *« les apports attendus ne viendront pas de l'Etat »*, a-t-il clairement déclaré, *« mais bien pour l'essentiel des parties prenantes elles-mêmes, considérées au sens large »*. Le C.N.J.A. prend les devants en demandant aux agriculteurs d'être parties prenantes dans le financement solidaire du foncier.

JACQUES GRALL.

(1) Il y eut 10 700 installations annuelles de jeunes agriculteurs de moins de trente-cinq ans entre 1970 et 1975, 15 000 entre 1975 et 1978, l'objectif fixé par le C.N.J.A. pour la fin du IXe Plan étant de 20 000.

(2) Dont la création avait en fait été annoncée en conseil des ministres le 23 février 1983.

SOCIAL

Le Fonds social européen va consacrer 75 % de ses ressources à la lutte contre le chômage des jeunes

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — Le Fonds social européen (F.S.E.) consacrera à partir *de l'année prochaine* 75 % de ses ressources à la lutte contre le chômage des jeunes. Les ministrès des affaires sociales de la C.E.E. ont abouti le 2 juin, à Luxembourg, à cette décision au terme de discussions de près de dix heures.

Créé au début des années 60, le F.S.E. a été conçu pour contribuer à la formation professionnelle dans les régions défavorisées de la Communauté (à l'époque le Mezzogiorno et les départements français d'outre-mer). Cette tendance à la régionalisation du Fonds social s'est accentuée au fil des années avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la Grèce dans le Marché commun. *Les résultats pour 1982 sont significatifs* à cet égard. L'année dernière, les Italiens ont obtenu 30 % des fonds attribués par le budget communautaire, les Britanniques 25 % et les Français 17 %.

La crise économique et ses effets sur l'emploi ont amené la France à revendiquer depuis plusieurs années une conception du F.S.E. plus conforme aux objectifs qui devraient être normalement les siens.

Les Dix sont parvenus assez vite à s'entendre pour que les jeunes chômeurs (40 % des 11,7 millions de sans-emploi que compte la Communauté) puissent bénéficier des trois quarts des ressources communautaires, contre un tiers actuellement. Les actions envisagées (financées à 50 % par la C.E.E.) sont multiples, allant de la formation professionnelle à la prime à l'embauche des moins de vingt-cinq ans.

A l'inverse, M. Bérégovoy, le ministre français des affaires sociales, a dû patienter plusieurs heures avant que ses partenaires, notamment son homologue italien, se mettent d'accord sur la répartition régionale et acceptent de « plafonner » à 40 % les dépenses (toutes mesures confondues) destinées aux régions considérées comme traditionnellement pauvres de la C.E.E. Les 60 % restants devront obligatoirement être attribués aux secteurs en difficulté, et donc aux régions touchées par le déclin industriel.

Il en est allé de même en ce qui concerne le financement (5 % des ressources du F.S.E.) de projets expérimentaux pour lutter contre le chômage. *La délégation danoise a* longtemps bloqué la possibilité pour la Communauté de financer l'action visant à réduire la durée du travail hebdomadaire. Finalement, le Danemark a accepté, avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, également très réticents au début des discussions, les propositions de la Commission *européenne sur ce point.*

Les ressources du Fonds social se sont accrues de façon sensible au cours des dernières années, surtout *sous la pression du Parlement européen*, qui a le pouvoir de majorer les dépenses arrêtées par les Dix. En 1983, elles atteignent en crédits de paiement 1 350 millions d'ECU (9,3 milliards de francs), et, pour 1984, la Commission propose un montant de 1 550 millions d'ECU (10,6 milliards de francs).

MARCEL SCOTTO.

AFFAIRES

Renault prend le contrôle du groupe américain Mack

Renault a décidé de porter de 20 à 45 % sa participation dans la *société Mack, second constructeur américain de camions de gros* tonnage. Il s'est en outre assuré la possibilité (par les droits de souscription ou *warrants*) de prendre la majorité de Mack en cas de nécessité.

Dans une lettre d'intention signée le 2 juin à New-York, la firme française s'est engagée à racheter ces actions au groupe financier Signal, propriétaire de 80 % des titres, qui avait fait connaître en avril sa volonté de se dégager du poids lourd pour réorienter ses investissements vers des entreprises de haute technologie (*le Monde* du 28 avril). Signal offrira les *actions qui lui restent (55 %) sur le marché financier.*

Le coût global de l'opération s'élève pour Renault à 100 millions de dollars (750 millions de francs) versés de 1984 à 1986. Renault-Véhicule industriel devient ainsi le second constructeur mondial de poids lourds de gros tonnage, derrière Mercedes, et espère développer son plan d'exportation entre R.-V.I. et Mack pour atteindre 150 millions de dollars d'ici à 1986.

Cent mille Alliance vendues par A.M.C., filiale à 46,4 % de Renault ; 10 000 camions français de la gamme intermédiaire (midliner) écoulés par Mack/Truck, prochainement filiale à 45 % de Renault-Véhicules industriels (R.-V.I.) : l'implantation américaine de Renault est bien l'un des axes mejeurs de sa stratégie.

Mais, dans la branche poids lourds, *une autre politique était-elle* possible que cette fuite en avant ? Ne pas prendre cette participation de 45 % et s'assurer d'un verrou qui empêche quiconque de disposer de la *majorité (mais Renault affirme ne pas* vouloir s'en servir *« sauf circonstances exceptionnelles »*), c'était à peu près à coup sûr voir la concurrence (Iveco, Saab-Scania et Mitsubishi *étaient sur les rangs) prendre la* place. C'était donc, à terme, la remise en cause de l'écoulement par Mack des véhicules industriels de la gamme intermédiaire (de 11 à 15 tonnes) à moteur diesel fabriqués par R.-V.I. dans l'usine de Blainville (Normandie). Plus symboliquement, c'était l'aveu que Renault commençait à se désintéresser d'un secteur — les poids lourds — qui pèse sur son activité automobile, quisque R.-V.I. a encore perdu 746 millions de francs en 1982.

M. Hanon, le P.-D.G. de la Régie, a donc choisi de doubler la mise en s'associant plus étroitement avec son partenaire américain. Renault avait déboursé 115 millions de dollars *pour acquérir en 1979 puis en* 1982 20 % du capital de Mack. Il ne dépensera que 100 millions de dollars de plus pour s'attribuer les 25 % supplémentaires. Et encore ces *100 millions de dollars seront-ils* remis par Signal dans Mack avec l'espoir que les 55 % d'actions restant mises sur le marché financier s'en trouveront revalorisées (la *société serait estimée à 300 millions de* dollars).

Si Signal prend ainsi des risques financiers — ce qui est dans sa nature d'investisseur spéculatif — Renault fait, lui, un pari industriel. Le marché américain du poids lourd, avec la crise, s'est effondré. Dans la spécialité de Mack (les véhicules de plus de 15 tonnes), il est tombé de 164 000 unités en 1979 à 70 000 en 1982 et ne devrait plus être que de 63 000 en 1983. Mack, qui a conservé sa part de marché (19 %) dans cette catégorie, a été obligé de licencier 40 % de son personnel et a présenté des pertes de 18,2 millions de dollars en 1980, de 32,3 millions de dollars en 1982 et de 17 millions de dollars au seul premier trimestre de 1983. M. Séméréna, le patron de R.-V.I., n'envisage d'ailleurs pas de *retour* à l'équilibre *avant* la fin de 1984 pour cette entreprise dont Renault assurera désormais la responsabilité du management (mais les dirigeants actuels resteraient en place).

Renault fait donc un pari sur la reprise américaine. R.-V.I. fait aussi le pari que ses produits — les midliners déjà vendus outre-Atlantique (2 561 en 1982) mais aussi les autobus et les autocars français — pourront être attractifs sur le marché américain et renforcer ainsi le flux des exportations françaises vers Mack (avec pour objectif une exportation de 150 millions de dollars en 1986). Avant d'envisager la production en commun de certains organes et même d'un moteur.

Beaucoup de paris donc qui expliqueront sans doute les réticences de ceux qui jugeront que ces 750 millions de francs auraient été plus utiles à la consolidation de la position de R.-V.I. en Europe. *« Fuite en avant certes,* reconnaissait M. Séméréna, *mais fondée sur un jugement raisonnable et équilibré.* » On le lui souhaite.

BRUNO DETHOMAS.

● **Les ministres des affaires sociales de la C.E.E.** ont adopté, le 2 juin à Luxembourg, une directive sur la protection des travailleurs exposés aux émanations d'amiante. Le *texte, applicable par les Dix, prévoit* des taux limites de concentration dans l'air de ce produit au-delà desquels les entreprises sont tenues d'exercer des contrôles médicaux réguliers (0,25 fibre par centimètre cube) et de réduire la toxicité (1 fibre par centimètre cube pour l'amiante et 0,5 fibre par centimètre cube pour l'amiante bleue). — *(Corresp.)*

APRÈS LES RÉCENTES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES

Le président du groupe CETELEM-COFICA s'élève contre « l'atteinte au crédit à la consommation »

A l'occasion de son trentième anniversaire (le groupe CETELEM est né le 6 mai 1953), le numéro un du crédit aux particuliers avait prévu de faire le point sur ces trois décennies d'activité, en parallèle avec l'évolution de la consommation en France, mais l'actualité en avait décidé autrement après le récent renforcement du dispositif d'encadrement du crédit annoncé par le gouvernement *(le Monde* des 1er et 2 juin).

Les *normes* d'encadrement du crédit, qui prévoyaient pour les établissements de crédit du type Cetelem-Cofica (catégorie B) une croissance des prêts limitée à 5 % *pour la fin de l'année 1983, ont finalement* été ramenées à 3 % seulement alors que les pouvoirs publics avaient laissé entendre jusqu'à présent qu'il n'était pas prévu de *« tour de vis »* supplémentaire, a rappelé le président du groupe, M. Gérard de Chaunac Lanzac.

« Je m'élève contre cette atteinte au crédit à la consommation alors que ce secteur n'a représenté en 1982 que 60 milliards de francs sur les quelque 2460 milliards de crédits à l'économie recensés pendant cette période », a-t-il notamment déclaré jeudi 2 juin. *« Nous comprenons les impératifs du plan de rigueur, mais il ne faudrait pas que ces contraintes durent trop longtemps. Si, en 1984, nous ne bénéficions pas d'un ballon d'oxygène, la gravité de la situation qui nous affecte se répercuterait à l'ensemble de l'industrie étant donné que notre fonction est d'aider ce secteur économique par l'intermédiaire des crédits mis en place grâce aux distributeurs »*, a-t-il expliqué.

Abordant plus précisement les conséquences de ce nouveau dispositif d'encadrement du crédit sur l'activité du groupe Cetelem-Cofica, M. de Chaunac Lanzac a estimé que la masse des crédits distribués allait être réduite cette année de 3,5 % à 4 %, ce qui devrait ramener sa progression aux alentours de 9 % à 10 % (contre 13 % selon les prévisions initiales) *« soit un taux légèrement supérieur à celui de l'inflation que la France devrait connaître en 1983 ».*

Pour remédier à cette situation, le Groupe Cetelem va essayer de réduire la durée des crédits consentis (treize à quatorze mois en moyenne pour l'électroménager, par exemple) et d'accroître, si possible, le *montant* des versements au comptant (il est actuellement de 10 % environ du total du prêt accordé).

De ce fait, les résultats financiers du groupe *« devraient rester bons cette année ».*

S.M.

(1) *« De la 4 CV à la vidéo 1953-1983 : ces trente années qui ont changé notre vie. » Éditions Communica International.*

LE GROUPE RHONE-POULENC VA EMETTRE DES TITRES PARTICIPATIFS POUR UN MONTANT DE 600 MILLIONS DE FRANCS

Après Saint-Gobain, un deuxième groupe nationalisé, Rhône-Poulenc, va émettre des titres participatifs pour un montant de 600 millions de francs. Le produit de cette émission, a indiqué son président, M. Loïk Le Floch-Prigent, est destiné à renforcer les fonds propres du groupe afin de mener à bien un important programme d'investissement (3 milliards de francs en 1982).

Ces titres seront émis au prix unitaire de 1 000 francs.

Nominations

● **M. GEORGES BEISSON** a été nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture.

[Né le 10 février 1933, administrateur civil, sous-directeur au ministère de l'économie et des finances (1969-1972), directeur adjoint du FORMA, il suivait depuis 1982 le dossier productions végétales au cabinet de Mme Cresson.]

● **M. PIERRE CERVONI** a été nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des vins.

[Né le 26 mai 1926 à Bastia (Haute-Corse), ancien directeur général délégué de la SOPEXA, M. Cervoni avait été nommé directeur de l'Office des vins de table le 30 octobre 1982. Il conserve donc ses attributions avec la mise en place du nouvel office.]

● **M. ARMAND COLLOMB** est nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des plantes à parfums, aromatiques et médicinales.

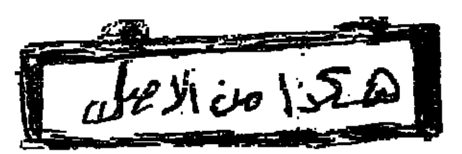
Il était précédemment directeur adjoint, puis directeur par intérim de l'Office des vins de table.

● **M. PIERRE MAZERAN** est nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture.

[Il s'agit ici aussi d'une confirmation, puisque M. Mazeran, né le 23 février 1926 à Lunas (Hérault), avait été nommé directeur de l'Office du bétail et des viandes (ONIBEV) en mars 1982. Le nouvel office prend la dénomination d'OFIVAL.]

● **M. FRANCIS RANC** est nommé directeur de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers.

[Né le 19 juillet 1942 à Paris, précédemment directeur du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) depuis le 10 février 1982.]



AFFAIRES

Framatome se diversifie dans la matière grise

Avec le ralentissement inévitable du programme nucléaire français, l'avenir à long terme de Framatome est loin d'être assuré. Même si, selon son directeur général, M. Leny, *« avec la commande de deux réacteurs par an sur une période raisonnable de trois à cinq ans »*, l'industrie peut se maintenir. Et cela malgré des difficultés à l'exportation : les travaux en Corée du Sud ont été gelés pendant huit mois et la Chine n'est qu'un espoir incertain.

Jamais les bénéfices (près de 500 millions de francs en 1982) et la trésorerie de Framatome ne seront aussi florissants que dans les deux années qui viennent. Il faut donc que l'entreprise se diversifie. Avec plus de 50 % de son personnel composé d'ingénieurs et de cadres, Framatome est d'abord une entreprise de matière grise. D'où sans doute cette première diversification dans l'intelligence artificielle par la création avec Teknowledge d'une filiale commune Framintec (*le Monde* du 1er juin).

Cette association inattendue a de quoi faire sourire. Framatome, c'est le constructeur français de plus de soixante réacteurs nucléaires, une société dont le chiffre d'affaires est de 3,9 milliards de francs en 1982. Teknowledge, c'est pour l'essentiel vingt chercheurs américains en intelligence artificielle qui ont *décidé en 1981 de fonder une société* pour proposer des « systèmes experts », c'est-à-dire de gros logiciels informatiques qui incorporent, sinon de l'intelligence, au moins de la connaissance humaine, et aident à la prise de décisions complexes. Or les centrales nucléaires n'ont rien de spécialement intelligent et la robotique avancée, où l'on pourrait voir un trait d'union entre les deux firmes, est justement un domaine de l'intelligence artificielle que Teknowledge n'aborde pas. Que signifie donc cette alliance entre un Goliath et un David qui ne combattent même pas sur le même terrain ?

Il faut oublier que Framatome s'occupe d'énergie nucléaire et observer simplement qu'une société aux bénéfices imposants, mais à l'avenir potentiellement sombre, cherche naturellement des axes de diversification. Il faut chercher la fronde derrière la petitesse de David et constater qu'au plus haut niveau de la recherche sur les systèmes experts on trouverait *difficilement* cent chercheurs dans le monde entier.

Que vingt d'entre eux, issus des meilleurs laboratoires américains (1), se réunissent, la société qu'ils constituent ne peut guère être *que la première au monde.*

Ce qu'on nomme intelligence artificielle – le terme est contesté, mais à tout prendre il s'agit bien de faire exécuter par des ordinateurs des raisonnements, de leur faire porter des jugements et prendre des décisions, l'*imagination seule restant provisoirement* hors d'atteinte – se divise en pratique en trois domaines distincts ; la robotique avancée, la communication en langage naturel, les systèmes experts. Ceux-ci sont des ensembles de programmes manipulant sous forme symbolique des connaissances stockées dans une vaste banque de données. Une des difficultés majeures est d'ailleurs la constitution de cette banque, car il faut *demander* à des *spécialistes* d'expliciter des modes de raisonnement et des connaissances plus ou moins instinctives qu'ils n'ont pas l'habitude de formuler. Il faut ensuite permettre à l'ordinateur d'utiliser ces connaissances, ce qui requiert des *techniques* informatiques très élaborées. Comme l'indique M. Lee Hecht, P.D.G. de Teknowledge, *« l'homme utilise beaucoup plus la connaissance symbolique que la connaissance numérique »*. A voir la quantité d'information numérique *que traitent* journellement les ordinateurs, il est clair que le traitement de la connaissance symbolique a un bel avenir. David a de quoi grandir.

C'est pourquoi Teknowledge a choisi ce créneau encore presque vierge des systèmes experts. La société a déjà obtenu quelques gros contrats, dont un de la part d'Elf-*Aquitaine* (2) *sur les difficultés rencontrées* au cours de forages. D'autres projets concernent la connexion des multiples composants d'un ordinateur – il y a des millions d'erreurs possibles parmi lesquelles il faut trouver celles qui se sont produites – ou encore l'audit comptable. Mais la société a aussi une grosse activité d'enseignement et de formation de spécialistes pour les sociétés qui souhaitent se doter d'équipes compétentes en expertise *automatique*. Ce *sont* ces *activités* que la filiale Framintec doit étendre à l'Europe occidentale. Une deuxième filiale, à Genève, doit prendre en charge les activités de recherche-développement. – M. A.

(1) L'université de Stanford, le Massachusetts Institute of Technology, la Rand Corporation. Teknowledge emploie maintenant cinquante personnes à plein temps et s'est assuré le service de vingt-cinq *consultants*. Framintec pourrait employer une vingtaine de personnes dès l'an prochain.

(2) Elf-Aquitaine et maintenant Framatome sont les deux seuls actionnaires étrangers de Teknowledge, à hauteur d'environ 10 % chacun.

● **Cinquième équipe pour le travail en continu dans la sidérurgie.** – Un accord, conclu le 2 juin entre le patronat et les syndicats, prévoit la mise en place d'une cinquième équipe pour le travail en continu, avant le 1er janvier 1984, dans la plupart des entreprises sidérurgiques, et au plus tard pour le 31 décembre 1984. Le temps de travail hebdomadaire sera de trente-trois heures trente-six minutes, le salaire de base sera maintenu intégralement – mais sans les primes dites d'« astreinte » – et des compensations de productivité devront être trouvées. La C.G.T., « avec réserve », et la C.F.D.T. vont signer cet accord. L'avis favorable de F.O. devrait être confirmé ce 3 juin.

En un an

101 % D'INFLATION AU PÉROU

Lima (A.F.P.). – *Le taux d'inflation au Pérou a dépassé, pour la première fois, la barre psychologique des trois chiffres, atteignant 101,4 % en mai 1983 par rapport à mai 1982. Pour le seul mois de mai, le coût de la vie a augmenté de 5,3 % par rapport à avril, ce qui correspond à une hausse de 44,8 % durant les cinq premiers mois de 1983.*

La dépréciation du sol par rapport au dollar a été de 8,5 % en mai, et de 47,5 % au cours des cinq premiers mois de 1983. Sur un an, de mai à mai, la monnaie péruvienne s'est dépréciée de 127,2 % par rapport au dollar.

● **Augmentation du prix du pétrole soviétique vendu à la Finlande.** – L'Union soviétique a augmenté le prix du brut importé par la Finlande de 0,50 dollar par baril, à 29 dollars. La Finlande doit importer jusqu'à *8 millions de tonnes* de pétrole brut soviétique cette année pour sa propre consommation. Chaque mois, l'Union soviétique révise le prix de son pétrole en tenant compte de l'évolution des cours sur les marchés libres. – *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,6400	7,6425	+ 180	+ 230	+ 380	+ 440	+ 990	+ 1120
$ can.			+ 130	+ 190	+ 280	+ 550	+ 760	+ 900
Yen (100)	3,2010	3,2040	+ 140	+ 180	+ 300	+ 350	+ 920	+ 1000
DM	3,0050	3,0070	+ 170	+ 200	+ 350	+ 390	+ 1030	+ 1100
Florin			+ 130	+ 160	+ 280	+ 310	+ 630	+ 800
F.B. (100)	15,0580	15,0700	+ 310	+ 430	+ 670	+ 830	+ 1670	+ 2040
F.S.	3,6320	3,6350	+ 210	+ 250	+ 450	+ 510	+ 1330	+ 1430
L. (1 000)	5,0675	5,0725	– 170	– 120	– 350	– 270	– 1230	– 1080
£	12,0725	12,0825	+ 170	+ 280	+ 440	+ 580	+ 1260	+ 1520

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
DM	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16
Florin	5 15/16	6 1/16	6	6 1/4	6 1/8	6 3/8	6 5/8	6 7/8
F.B. (100)			9 1/4	10	9 1/4	10	9 3/4	10 1/4
F.S.	3	3 1/2	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
L. (1 000)			15 3/4	16 3/4	15 3/4	16 3/4	17	17 3/4
£	10 1/4	10 3/8	10 5/16	10 7/16	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 7/8
F. franç.								

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

L'Italie risque de rater le rendez-vous de la reprise

déclare le gouverneur de la Banque centrale

De notre correspondant

Rome. – *Le gouverneur de la* Banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Ciampi, a lancé, le 31 mai, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Institut d'émission, un nouveau cri d'alarme contre les risques d'une inflation trop élevée qui *« tend au corps social et aux institutions un piège non moins grave que ceux que l'Italie a su courageusement déjouer au cours de ces dernières années »*.

La proximité des élections législatives obligeait le gouverneur de la Banque centrale à une certaine prudence de ton. Il n'en a pas moins appelé explicitement *« à ne pas laisser perdre l'esprit de l'accord sur le coût du travail signé en janvier dernier »*, prenant ainsi nettement parti contre les *positions* les *plus dures* d'une fraction du patronat qui, selon les accusations portées par les syndicats, ferait délibérément traîner les négociations pour le renouvellement des conventions collectives du textile, de la métallurgie et du bâtiment (*le Monde* du 1er juin).

Pour tenter de résorber une inflation de 16 % par an, M. Ciampi a insisté *sur* la *nécessité* de *contrôler* sérieusement le déficit budgétaire. Celui-ci avait atteint en 1982 le chiffre record de 79 600 milliards de lires, dépassant de 30 000 milliards de lires le maximum prévu au début de l'année. *« L'obligation de couvrir les dépenses, telle qu'elle est énoncée par la Constitution, est actuellement vidée de tout contenu »*, a affirmé M. Ciampi. Le gouverneur de la Banque centrale a reconnu que l'économie mondiale est en train de sortir peu à peu de la plus grave récession qu'elle ait connue depuis la guerre, mais a aussi exprimé ses *préoccupations* devant le fait que l'Italie risque de *« rater le rendez-vous »* à cause de son économie encore en récession et de la situation désastreuse de ses finances publiques. – M. S.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA PRÉPARATION DU IXe PLAN EN ILE-DE-FRANCE

La « priorité des priorités » doit être donnée aux investissements de transport

Par 111 voix (R.P.R., U.D.F. et modérés) contre 53 (communistes et socialistes), les conseillers de la région Ile-de-France ont adopté, le 31 mai, le projet de contrat qu'ils se proposent de signer avec l'Etat pour la durée du IXe Plan (1984-1988). Il s'agit d'une sorte de programme commun d'investissements d'une vingtaine de milliards de francs, dont la charge doit être répartie entre l'Etat et la région.

Ce document n'est qu'un des éléments d'un puzzle beaucoup plus vaste. Après des négociations qui s'annoncent difficiles et assorti des modifications qu'il ne manquera pas de subir, il s'ajoutera aux contrats similaires signés par les autres régions de France. Le tout devrait s'insérer dans le Plan national, neuvième du nom.

Avant d'en arriver là, chaque contrat régional suit un cheminement compliqué. Celui de l'Ile-de-France a d'abord été élaboré par les collaborateurs de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional. Puis il a été envoyé pour avis au comité économique et social de la région, étudié par plusieurs commissions du conseil et finalement soumis au vote des conseillers.

Bien entendu, il ne s'agit encore que d'une série de propositions. M. Giraud a été chargé de les faire accepter par M. Lucien Vochel, le commissaire de la République de l'Ile-de-France.

En juillet, un conseil interministériel d'aménagement du territoire fera la synthèse des projets de toutes les régions. Il tentera d'en dégager les lignes directrices du IXe Plan. Celui-ci sera présenté au Parlement lors de sa session d'automne. Enfin, au début de 1984, M. Giraud et M. Vochel devraient apposer leur signature sur le contrat définitif engageant la région et l'Etat pour cinq ans.

Une telle procédure paraît bien lourde, mais comment faire autrement dès lors que le gouvernement tient à mener de front la décentralisation et la planification ?

L'élaboration d'un contrat de plan est néanmoins un salutaire exercice pour les régions, et notamment pour l'Ile-de-France, la plus puissante d'entre elles. Il contraint les élus à voir plus loin que le bout de l'année, à réfléchir sur les options à moyen terme. Rien n'est plus éducatif que l'arithmétique budgétaire. L'Etat demande en effet à ses partenaires de choisir dans la multitude des actions possibles quelques thèmes prioritaires.

L'Ile-de-France en a choisi six : l'environnement, l'eau, l'habitat, les villes nouvelles, les transports et le développement économique. Estimant avec prudence que ses recettes auraient plutôt tendance à diminuer, M. Giraud a misé sur un rythme d'investissement annuel équivalent en francs courants à celui de ces dernières années. La région aura donc à dépenser une quinzaine de milliards en cinq ans. En gros 80 % de cette somme seront consacrés aux six actions prioritaires pour lesquelles la région demande à l'Etat un financement complémentaire.

En réalité, les thèmes retenus seront très inégalement traités. Les dépenses qui leur seront consacrées, le développement économique et l'environnement seront les parents pauvres. L'eau, c'est-à-dire l'opération « Seine propre », sera un peu mieux pourvue avec 6,7 % des investissements. L'habitat et les villes nouvelles ne bénéficieront guère que de 13,5 % des dépenses. Ce sont les transports qui se tailleront la part du lion (73,7 % des budgets).

Après vingt ans d'efforts sur le métro, le chemin de fer et les routes, l'amélioration de la circulation reste l'obsession des responsables de l'Ile-de-France. Ceux-ci estiment que la mobilité est pour les dix millions d'habitants de la conurbation parisienne la condition de toute vie sociale, économique et culturelle. Ils assurent que dans cinq ans la région sera enfin équipée des voies de communication qu'elle mérite et qu'on en restera là.

Mais ce choix implique bien des sacrifices. Le 31 mai, les conseillers socialistes et communistes ont vivement critiqué les lacunes du programme quinquennal proposé par M. Giraud. Ils lui reprochent d'oublier complètement la recherche, de négliger le développement économique et d'opter en matière d'habitat pour les villes nouvelles et les communes de la grande couronne, alors qu'il faudrait, selon eux, maintenir la population au centre de l'agglomération.

De son côté, M. Alain Griotteray (U.D.F.), vice-président chargé des finances, a lancé une mise en garde à ses amis. Les actions que la région se propose de financer avec l'aide de l'Etat représentent près de 80 % du budget régional. Et cela pour cinq ans.

« *Notre marge de liberté sera bien réduite* », a-t-il dit en substance. « *Nous multiplions les risques de voir l'exécution de notre budget paralysée par des décisions étatiques : blocage d'opérations ou reports de paiements.* » Bref, en demandant trop à l'Etat et donc en se liant les mains, la région va à rebours de sa volonté d'autonomie vis-à-vis du pouvoir central.

Ce qui « sauvera » l'Ile-de-France d'une dépendance totale, c'est que l'Etat refusera probablement une partie du programme qui lui est proposé. M. Lucien Vochel, le commissaire de la République, l'a laissé deviner d'emblée. Lui aussi a souligné les insuffisances du contrat dans le domaine de la recherche et de l'action économique.

Il a surtout indiqué que plusieurs actions n'avaient rien à faire dans le contrat : la station d'épuration de Valenton et le barrage Aube parce qu'ils sont déjà « cofinancés », l'environnement parce que ce n'est pas une priorité pour le gouvernement, le « desserrement » de l'habitat vers la périphérie alors qu'on néglige les centres. Quant aux programmes concernant les transports, il souhaite les discuter en même temps que le dossier de l'exposition universelle, tandis que les conseillers veulent très nettement dissocier les deux affaires.

Entre le président de la première région de France et le commissaire de la République, les négociations s'annoncent sévères. « *Discussions de marchands de tapis* », a prophétisé méchamment un conseiller socialiste. Ce serait dommage, car il s'agit de bien autre chose que de gros sous : c'est tout simplement l'avenir des hommes et des femmes de l'Ile-de-France qui est en cause et la conciliation entre les intérêts d'une région et ceux de l'ensemble de la nation.

MARC AMBROISE-RENDU.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIMINCO

L'Assemblée générale mixte, réunie le 31 mai 1983 sous la présidence de M. Samy de Chalon, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

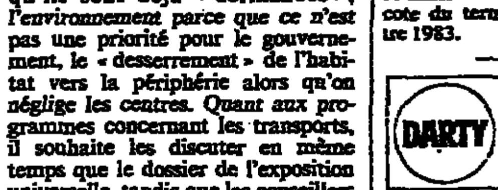
Les engagements bruts nouveaux se sont élevés à 128 174 000 F pour 19 opérations portant le volume des engagements bruts à 1 674 millions de francs pour 244 opérations dont 41 en propriété directe.

Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 99 231 673,09 F.

L'Assemblée a décidé la distribution à compter du 11 juillet 1983 d'un dividende unitaire de 37 F dont 0,10 F d'avoir fiscal, contre 32,95 F dont 0,70 F d'avoir fiscal pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,3 %.

L'Assemblée a, en outre, autorisé le Conseil d'administration à émettre des obligations pour un montant maximal de 300 millions de francs et à procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves.

Au cours de l'Assemblée, le Président a évoqué les perspectives favorables de l'exercice en cours, tant en ce qui concerne les engagements nouveaux que les résultats. Il a par ailleurs confirmé l'admission des titres de la Société à la cote du terme au cours du 4e trimestre 1983.



GROUPE DARTY

L'Assemblée générale extraordinaire du 1er juin 1983 a approuvé à l'unanimité les résolutions qui lui étaient présentées, en particulier l'autorisation conférée au conseil d'administration d'augmenter le capital social d'un montant maximum de 20 000 000 de francs nominal par émission d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Le conseil d'administration, dans sa séance du même jour, a décidé de porter très prochainement le capital social de 30 431 980 francs à 34 235 960 francs par émission à 450 francs de 190 199 actions à dividende prioritaire sans droit de vote. Les actions ainsi créées bénéficieraient d'un dividende prioritaire représentant 35 % de leur valeur nominale.

ENVIRONNEMENT

POINT DE VUE

A PROPOS DU CONTROLE DES PRODUITS TOXIQUES

La fin de la clandestinité

par ALAIN-LOUIS DANGEARD (*)

DEUX exemples récents, empruntés à l'actualité américaine et française, ont mis en valeur l'impact irrésistible de l'opinion en matière de protection de l'environnement.

Aux États-Unis, les pratiques employées traditionnellement pour se débarrasser des déchets industriels toxiques étaient pour le moins imprudentes : la plupart des quelque 50 à 60 millions de tonnes de déchets industriels toxiques produits annuellement par l'industrie étaient déposés dans le sol, un peu n'importe où, sans grande attention à la pollution, inévitable avec le temps, des nappes et de l'air environnants.

Des accidents devaient se produire : le plus célèbre, en 1978, près des chutes du Niagara, à Love Canal, a entraîné l'évacuation d'urgence d'une quarantaine de foyers, après des accidents de santé sérieux. Cette année, une ville entière a dû être évacuée et ses habitants indemnisés et relogés par l'Agence fédérale de l'environnement.

Sous la pression de l'opinion, le Congrès a adopté en 1980 une loi renforçant considérablement les dispositions antérieures de 1976 concernant la conservation et le recyclage des ressources naturelles et créant un fonds de 1,6 milliard de dollars pour l'élimination des dépôts dangereux (points noirs).

C'est au sujet de l'application des textes de 1980 qu'une nouvelle démonstration exemplaire du pouvoir de l'opinion a été faite en mars à Washington. Voulant alléger, dans ce domaine comme dans d'autres, les réglementations publiques, le président Reagan avait confié en 1981 à une nouvelle équipe nommée à l'Agence de protection de l'environnement (E.P.A.) le soin d'appliquer une politique d'environnement plus souple. Les budgets pour les déchets toxiques avaient été sévèrement réduits en 1982 et, en matière d'élimination des dépôts dangereux, la priorité avait été donnée à la recherche des responsabilités des industriels sur l'engagement immédiat des fonds publics.

Rien de ceci, cependant, ne semblait véritablement remettre en cause les politiques décidées antérieurement. Or, il a suffit d'incidents secondaires pour que cette équipe soit accusée de vouloir retarder l'action de résorption des « points noirs » au profit des industriels, et plus généralement d'être trop négligente dans la protection de l'environnement. Le président Reagan a dû céder en quelques semaines et a sacrifié l'équipe qu'il avait lui-même choisie, tant était forte la pression de l'opinion, relayée par le Congrès, en faveur d'un renforcement des contrôles et des actions d'élimination en matière de déchets toxiques. Il a fallu renommer à la tête de l'Agence de l'environnement un des anciens responsables du début des années 70, connu pour être un partisan d'une application énergique des responsabilités de l'État dans ce domaine.

En France, l'affaire des déchets de Seveso a également illustré de manière spectaculaire le poids de l'opinion, bien relayé par les médias. Chacun a pris conscience, du jour au lendemain, de l'insuffisance des mesures de contrôle : sur les 5 millions de tonnes de déchets industriels potentiellement toxiques, la part contrôlée et éliminée de manière satisfaisante n'est même pas exactement connue : 50 %, 70 % ?... L'imprécision n'est tout à coup plus acceptable.

Il serait regrettable, cependant, que l'opinion se mobilise sur des faux problèmes. Un certain nombre de déclarations, dont certaines sont quelque peu démagogiques, ont souligné les risques présentés par les opérations de destruction de la dioxine contenue dans les fûts. Or, les technologies d'élimination de la dioxine existent : elles ne présentent que des risques limités, qu'il faut assumer dès lors qu'il s'agit précisément de faire disparaître définitivement un produit dangereux pour l'environnement.

Sans le mouvement de l'opinion et les réactions des pouvoirs publics, ces fûts auraient sans doute été enterrés dans un lieu où leur présence aurait été rapidement oubliée. Le scénario aurait pu être celui d'une manipulation ultérieure des terrains contaminés par des personnes non averties. Aux Etats-Unis, le scénario de Love Canal avait été le suivant : saturation ou fissure du dépôt, circulation d'eaux contenant des teneurs anormales de produits toxiques, ou les entraînant au-delà du confinement d'origine ; contamination d'habitants ou d'animaux en contact avec ces produits... De tels processus peuvent être plus ou moins rapides. Mais leur caractère inexorable, dans un monde de plus en plus peuplé et industrialisé, rend les pratiques clandestines révélées à cette occasion tout à fait inacceptables.

La France a été longtemps en avance sur les Etats-Unis en matière de contrôle des déchets toxiques. Ces dernières années ont marqué un certain retard ; la destination des déchets produits n'était pas suffisamment connue ; des mesures de résorption des points noirs ont été prises, mais parfois trop hâtivement, sans prendre suffisamment en compte le long terme, c'est-à-dire les risques de déplacement ou fuites inévitables des produits mis en décharge, quelles que soient les précautions d'échantéité, dès lors que l'on raisonne en dizaines, voire en centaines d'années et que ces dépôts risquent d'être tout simplement « oubliés ».

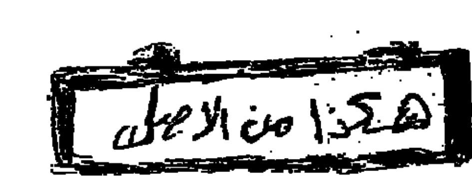
A la différence des déchets radioactifs, la nocivité des déchets industriels ne diminue pas avec le temps. Une détérioration des eaux souterraines de la France, déjà en cours, serait à craindre sans des pratiques beaucoup plus rigoureuses : or personne ne sait décontaminer une nappe souterraine devenue impropre à la consommation, et il y a peu à attendre des progrès technologiques dans ce domaine où la nature impose ses limites.

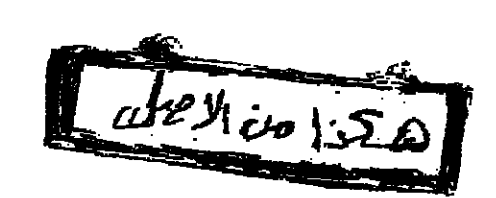
Il revient à l'Etat de redéfinir dans ce domaine non seulement les règles administratives, mais également les règles économiques collectives, c'est-à-dire le prix à payer pour une élimination acceptable pour l'environnement. En effet, une fraude à l'environnement est aussi une fraude économique : en cherchant à éviter le prix réel de l'élimination, la société commerciale ou industrielle qui recourt aux intermédiaires douteux est en infraction avec les règles de la concurrence. Elle est également source de gaspillage de matières premières, car, bien souvent, la prise en compte, dans les calculs, du coût réel de l'élimination conduirait les industriels à modifier leurs processus en vue du recyclage des produits qu'ils jetaient auparavant. Enfin, la dégradation des nappes souterraines est une menace coûteuse sur l'intégrité du patrimoine naturel, dont la comptabilité fait partie du bilan de la nation.

Dans nos vieux pays industrialisés, les négligences en matière d'environnement ont été longtemps tolérées par des élus, des administrations et des entreprises dont l'attention est absorbée par la crise, les déficits et l'emploi. Or, il n'est pas exact, le plus souvent, que le coût de pratiques correctes en matière d'environnement soit un handicap à la compétitivité des entreprises. Le contraire est constaté : les entreprises les plus performantes au plan international sont aussi celles qui adoptent généralement les mesures de recyclage et de protection de l'environnement les plus exhaustives. Une telle spécialisation de nos industries serait des plus utile, car les pays du tiers-monde surpeuplé, face à des ressources en sol et en eau de plus en plus rares, ne pourront tolérer de négligences dans leur propre industrialisation sans affronter des catastrophes écologiques majeures. Dans ce domaine, la France peut montrer la voie dans l'organisation et dans les technologies.

(*) Président de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 juin

Irrégulier

En assez forte baisse vingt-quatre heures plus tôt, la Bourse de Paris s'est révélée jeudi assez résistante. La tendance n'en a pas moins été marquée par une forte irrégularité.

D'une façon générale, le marché a donné l'impression d'avoir atteint le point d'équilibre. L'impression, en effet, car, l'ordinateur de la chambre syndicale étant tombé en panne, il était difficile, sans indicateur, d'apprécier exactement le niveau moyen des cours. A la dernière minute, l'appareil s'est remis en route pour annoncer un modeste glissement de 0,1 %.

Grossièrement, le marché a suivi les indications de Wall Street, un peu remis mercredi de son précédent malaise mais pas très en forme quand même.

Autour de la corbeille, le dollar, bien sûr, faisait l'objet de tous les commentaires, et certains estimaient qu'après sa folle course la devise américaine pourrait se replier brutalement. Opinion gratuite, que seul peut étayer, peut-être, le désir des autorités américaines d'éviter un gonflement excessif de l'endettement des pays en voie de développement.

En attendant, la fermeté du billet vert est profitable aux sociétés exportant dans la zone dollar ou travaillant sur place, d'où le raffermissement de certaines valeurs comme L'Air Liquide et B.S.N.

La devise-titre s'est affaiblie pour s'échanger entre 9,28 F et 9,36 F contre 9,37 F-9,45 F.

Derechef en vif repli mercredi soir à Londres (410 dollars l'once contre 416,25 dollars à midi le même jour), l'or est apparu un peu plus soutenu : 411,50 dollars. A Paris, le lingot est tout de même revenu à 102 050 F (après 102 000 F), perdant ainsi 450 F. Légère reprise du napoléon à 683 F (après 681 F) contre 681 F.

Le volume des transactions s'est fortement contracté : 14,80 millions de francs contre 27,33 millions.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Hésitant durant la majeure partie de la journée de jeudi, Wall Street s'est assez brutalement redressé à l'approche de la clôture. L'indice des industrielles, un moment revenu à 1 195,01, a repassé la barre des 1 200 pour atteindre la cote de 1 218,15, avant, finalement, de s'établir à 1 211,42, soit à 9,21 points au-dessus de son niveau de la veille. Le bilan général a donné une bien meilleure image de la performance accomplie. Sur 1 949 valeurs traitées, 1 026 ont monté, 536 ont baissé et 390 n'ont pas varié.

Reprise technique ? Beaucoup donnaient cette explication autour du « Big Board ». Mais il ne fait guère de doute que la légère détente observée sur le front des taux d'intérêt a quelque peu atténué les craintes d'un resserrement des conditions de crédit soulevées par le gonflement de la masse monétaire. Dans les travées, certains tablaient sur une contraction de ladite masse monétaire après deux augmentations successives. Mais ce n'était qu'un espoir fragile. Sur le marché, opérateurs et investisseurs attendent avec impatience la publication des dernières statistiques. D'aucuns affirmaient qu'en cas d'un nouvel accroissement Wall Street avait de bonnes chances de plonger.

L'activité a porté sur 89,75 millions de titres contre 84,86 millions.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 2 juin
Alcoa	37 1/8	38 1/4
A.T.T.	65 7/8	65 5/8
Boeing	41 1/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	57 7/8	58 3/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	48 1/2
Eastman Kodak	73 3/4	74 1/8
Exxon	33 3/4	33 1/2
Ford	48 3/4	50 1/4
General Electric	105	54 (1)
General Foods	43 1/8	43 1/2
General Motors	66 1/2	67
Goodyear	33	32 3/4
I.B.M.	111 1/2	113 1/4
I.T.T.	39 1/4	39
Mobil Oil	29 3/8	29 5/8
Pfizer	77 1/8	77 1/2
Schlumberger	47 5/8	48 1/8
Texaco	34	33 7/8
U.A.L. Inc.	33 1/2	34
Union Carbide	69 3/4	70
U.S. Steel	25 7/8	25 5/8
Westinghouse	48 1/2	49 1/4
Xerox Corp.	47 1/4	47 3/4

(1) Titre divisé par deux.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DAFSA. – L'action Dafsa, qui était introduite le 2 juin sur le second marché de la Bourse de Paris, a été cotée 214 F ce jour-là, soit 7 % de plus que le prix d'offre minimal (200 F). Au total, moins de 30 000 titres ont été servis, alors que la demande avoisinait 460 000 actions.

SUEZ-BEGHIN-SAY. – La Compagnie financière de Suez a informé la Chambre syndicale des agents de change que sa participation dans Beghin-Say avait franchi le seuil réglementaire des 10 % qui oblige à déclaration.

C.G.E. – La Compagnie générale d'électricité va introduire sa filiale à C.G.E.-Maroc à la Bourse de Casablanca le 17 juin. Cette société est détenue à 47 % par des actionnaires marocains, une participation qui devrait passer à 50 %.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. – Premier établissement français de crédit au logement, le C.F.F. a réalisé, en 1982, un bénéfice distribuable de 138 millions de francs contre 120 millions environ l'année précédente. Quant au dividende afférent à l'exercice 1982, le Crédit foncier de France prévoit de distribuer une somme de 31,40 F par action contre un dividende de 31,50 F l'année précédente, cette faible augmentation étant due à la limitation de la distribution de dividendes instaurée dans le cadre du plan gouvernemental de juin 1982. Une somme de 12,4 millions de francs sera toutefois reportée sur l'exercice 1983.

Par ailleurs, le C.F.F. va procéder à une augmentation de son capital pour le porter de 304 à 973 millions de francs sur la base d'une action nouvelle pour trois anciennes, dont le prix d'émission se situerait « entre 250 F et 300 F », selon le gouverneur, M. Georges Bonin. L'établissement procédera ultérieurement à une attribution d'actions gratuites à raison d'une nouvelle pour cinq anciennes et la valeur nominale de l'action C.F.F. sera portée de 100 F à 200 F dans le courant du quatrième trimestre 1982.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	1er juin
Valeurs françaises	124,8
Valeurs étrangères	130

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	1er juin	2 juin
Indice général	124,6	124,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 juin .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 juin	3 juin
1 dollar (en yens)	239,25	238,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

2/6	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

A.E.G.	270	....
Akzo	183	183
Alcan Alum.	318	315
Algemeine Bank	1130	1125
Am. Petrofina	450	....
Arbed	190	180
Asturienne Mines	85	....
Banco Central	105 50	101
Bco Pop Espanol	90 90	90

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2031	2068	2068	2055
3236	C.N.E. 3 %	3099 90	3080	3080	3080
680	Agence Havas	712	725	725	718
465	Air Liquide	460	467	467	460 10
300	Als. Superm.	320	320	320	320
645	Europe n° 1	715	750	755	736
690	Facom	668	665	669	677
890	Fichet-Bauche	882	889	898	871
68	Vallourec	77 20	78 05	78 50	78 05
1300	V. Clicquot-P.	1300	1320	1320	1301
	Viniprix	690	690	698	677
	Elf-Gabon	1000	1000	1000	1000
	Amax Inc.	285	270	268 50	267 50
	Amer. Express	675	667	667	666
	Amer. Teleph.	622	620	618	615
	Anglo Amer. C.	203 50	200	200	199
68	Imp. Chemical	72 70	70 90	71	70 90
140	Inco. Limited	141 50	141	141	140
1020	IBM	1059	1049	1059	1059
50	Ito-Yokado	47 60	47 40	47 40	47 40
386	ITT	372	374	374	366 50
59	Matsushita	59 50	58 90	59 30	59 95
800	Merck	815	798	795	784
1250	Deutsche Bank	1176	1167	1168	1167
184	Dome Mines	180	184 20	185	181
335	Driefontein Cbl	314	318 80	319 10	312 60
425	Du Pont-Nem.	469	455 50	455 50	449 80
700	Eastman Kodak	694	693	700	700
165	East Rand	162	167	169	167
555	Ericsson	537	545	547	542
310	Exxon Corp.	325 20	323	323	321 10
465	Ford Motors	450	453	456	445
475	Free State	437	451	453	450
250	Gencor	244	243 90	243 90	239
305	Gén. Belgique	310	290 50	297	289
970	Gén. Electr.	980	990	990	990
615	Gen. Motors	620	630	639	630
81	Goldfields	81 40	82	81 80	80 40
220	Harmony	207	211	212	208 80
31	Hitachi	31 25	31 10	31 10	31 25
546	Hoechst Akt.	522	516	516	508
1290	Quilmès	1205	1205	1225	1227
1610	Randfontein	1469	1473	1483	1444
380	Royal Dutch	393	390	390	385
86	Rio Tinto Zinc	86 80	83	83 50	83
420	St Helena Co	383	393 50	392 50	387 80
425	Schlumberger	450	441 10	442	440
73	Shell transp.	78	77	77	76 70
1290	Siemens A.G.	1182	1190	1183	1170
144	Sony	144	148	148 80	145
195	T.D.K.	206 10	201 50	204	201 50
650	Unilever	667	665	665	663
660	Unit. Techn.	653	650	650	650
1150	Vaal Reefs	1080	1070	1075	1060
595	West Deep	535	544	555	546
515	West Hold.	485	505	506	486
415	Xerox Corp.	449	448 50	448	448 50
3 30	Zambia Corp.	3 15	3 11	3 08	3 10
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 637	7 683	7 430	7 830
Allemagne (100 DM)	300 180	300 850	290	310
Belgique (100 F)	15 040	15 064	14 500	15 800
Pays Bas (100 fl.)	267	267 680	258	276
Danemark (100 krd)	83 780	83 970	80	88
Norvège (100 k)	106 220	106 630	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 172	12 172	11 750	12 550
Grèce (100 drachmes)	9 065	9 100	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 067	5 085	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	362 520	363 700	350	371
Suède (100 krs)	100 940	101	96	103
Autriche (100 sch)	42 655	42 700	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 417	5 427	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 540	7 585	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 212	6 228	6 050	6 350
Japon (100 yens)	3 185	3 211	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/6
Or fin (kilo en barre)	102150	102100
Or fin (en lingot)	102500	102050
Pièce française (20 fr)	681	683
Pièce française (10 fr)	420	401
Pièce suisse (20 fr)	670	675
Pièce latine (20 fr)	640	647
Souverain	810	815
Pièce de 20 dollars	3945	3925
Pièce de 10 dollars	1910	1870
Pièce de 5 dollars	1100	1210
Pièce de 50 pesos	4335	4330
Pièce de 10 florins	680	678

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

CULTURE

ÉCONOMIE

DANS LA SIDÉRURGIE ET LES TRANSPORTS

Les suppressions d'emplois sont à l'origine de plusieurs conflits

● *Journée de contestation le 2 juin chez les sidérurgistes et mineurs de fer lorrains...* Pour « *protester* » contre « *le démantèlement des installations et les suppressions d'emplois* », 300 ouvriers des mines de fer de SACILOR et des sidérurgistes ont occupé dans la matinée les hauts fourneaux d'Hayange (Moselle). Selon la C.G.T., 90 % des 1 725 ouvriers des mines SACILOR se sont mis en grève pour une journée, à l'appel des syndicats, sauf de la C.G.C.

Au même moment et pour des motifs analogues, quelque 80 mineurs de fer d'USINOR ont séquestré pendant plus de huit heures les dirigeants de leur société, Piennes Nord-Est, à Piennes (Meurthe-et-Moselle). Refusant eux aussi des suppressions d'emplois, 250 ouvriers des usines lorraines d'Usinor ont envahi la salle de réunion de la mine de Piennes, où se tenait dans l'après-midi le comité central d'entreprise. La C.G.T. a appelé à la grève pour le 3 juin.

● *Dans les transports*, les menaces de restriction d'effectifs alimentent la contestation. La C.F.D.T. de la R.A.T.P. a dénoncé le 2 juin les projets de la direction visant, selon la C.F.D.T., à supprimer *mille emplois chez les sous-traitants*, au nom des économies à réaliser. A la gare de Bischheim (Bas-Rhin), une grève se poursuit depuis le 30 mai pour des revendications touchant à l'aménagement du temps de travail.

● A Vichy, chez Valette et Garreau (machines à bois), les 47 ouvriers occupent, depuis le 1er juin, les locaux pour protester contre leur licenciement. Chez Jacquart, près de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), après le licenciement, à mi-avril, des 696 salariés, on s'achemine vers un plan permettant de sauver une partie des emplois (environ 150). A la verrerie Les Arts de Porcieux, à Porcieux (Vosges), en dépôt de bilan depuis le 1er juin, les ouvriers actionnaires préparent un plan de redressement.

Enfin, la direction de l'usine de Sandouville (Seine-Maritime) de Renault a annoncé, le 2 juin, une mise en chômage technique les 29, 30 juin et 1er juillet en raison de la mévente actuelle des automobiles haut de gamme.

LES INTERVENTIONS DES BANQUES CENTRALES ONT FAIT FLÉCHIR LE DOLLAR

Après la flambée qui avait fait monter vertigineusement ses cours mercredi 1er juin et surtout jeudi 2 juin en début de matinée, le dollar a légèrement fléchi à la veille du week-end. Vendredi 3 juin, il revenait, à Francfort, de 2,55 DM à un peu plus de 2,54 DM et, à Paris, de 7,67 F, record historique, à 7,64 F environ, c'est-à-dire les cours pratiqués mercredi dernier.

Sans le dire, les banques centrales sont intervenues pour freiner cette ascension, essentiellement la Banque fédérale d'Allemagne, qui a *« défendu »* le cours de 2,55 DM pour 1 dollar, la Banque d'Angleterre et celle du Japon, la Réserve fédérale des États-Unis s'étant abstenues de participer au mouvement, selon toutes les apparences.

Les opérateurs internationaux, alertés par ces interventions ou même par la simple rumeur qui pouvait courir à ce sujet, ont jugé bon de revendre du dollar. En outre, les taux d'intérêt américains ont interrompu leur ascension qui était à l'origine de la flambée du « billet vert », et ont même légèrement reflué, *l'euro-dollar à six mois* revenant, en deux jours, de 10 % à 9 3/4 %. Enfin, les autorités monétaires américaines ont fait des déclarations de nature à calmer un peu l'inquiétude du marché financier, assurant que leur politique demeurait *« prudente »*, s'efforçant de maintenir les taux à leur niveau actuel sans se laisser influencer par un gonflement de la masse monétaire difficile à interpréter.

Au reste, on s'attendait, à New-York, à une diminution de ladite masse vendredi soir.

L'U.R.S.S. LANCE UNE NOUVELLE SONDE VERS VÉNUS

L'Union soviétique a lancé, jeudi 2 juin, une nouvelle sonde automatique interplanétaire, Venera-15, qui doit atteindre Vénus au début du mois d'octobre, après un voyage de 300 millions de kilomètres.

Les systèmes de bord et l'équipement scientifique, mis au point en collaboration avec l'Allemagne de l'Est, fonctionnent normalement, indique l'agence Tass.

Venera-15 a pour mission de continuer l'investigation scientifique de la surface et de l'atmosphère de Vénus, programme qui a débuté en février 1961 avec le lancement de Vénéra-1. Depuis, les Soviétiques accumulent les « premières » : première descente en douceur dans l'atmosphère de la planète (Vénéra-4, octobre 1967), première descente sur le sol vénusien (Venera-7, janvier 1971), premières photographies (Venera-9, octobre 1975), premières photographies en couleur et analyse d'échantillons du sol (Venera-13, mars 1982).

LA CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA PALESTINE NE SE RÉUNIRA PAS A PARIS

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). – Le choix de Paris comme siège de la conférence internationale sur la Palestine, qui devait se réunir du 16 au 24 août au siège de l'UNESCO, a définitivement été écarté par le comité préparatoire de la conférence, a-t-on appris officiellement jeudi 2 juin à New-York.

Le comité n'a pas encore pris de décision sur le lieu où sera organisée cette conférence, dont le gouvernement français ne souhaitait pas qu'elle eût lieu sur son territoire. Il est probable qu'elle sera transférée à Genève, mais la Suisse a soulevé elle aussi des objections qui nécessitent encore des négociations avec le comité préparatoire.

A B C D E F G

« La loi Savary ne s'appliquera pas à l'architecture » *déclare M. Quillot, à Avignon*

De notre envoyée spéciale

Avignon. – M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a été vivement chahuté et contesté le 2 juin dans la soirée par les quatre cents architectes réunis au congrès d'Avignon à l'appel de l'Union nationale des syndicats français (U.N.S.F.A.), alors que les congressistes avaient bruyamment approuvé les propos de leur président, M. Michel Delaporte.

Les architectes sont doublement inquiets et « déprimés » : la chute de la construction (343 000 logements en 1982) compromet leurs conditions *de rémunération* ; la perspective d'une réforme de la loi de 1977, annoncée depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, menace leur statut social et une protection – en partie symbolique – à laquelle ils sont attachés.

Sauf à propos de l'*enseignement*, dont il a affirmé avec force qu'il ne serait en aucun cas rattaché à l'université ni concerné par la loi Savary en cours de discussion au Parlement, M. Quilliot n'a vraiment rassuré la profession sur aucun point. Il a *éludé la question de la suppression* de l'Ordre et n'a précisé aucune des orientations de la réforme envisagée, afin d'en réserver la primeur à ses collègues du gouvernement, qui doit entendre une communication sur ce sujet, en principe avant la fin du mois de juin.

Admettant que la situation économique *n'était pas favorable*, le ministre a même souligné que « *l'architecture n'était pas la voie royale que certains avaient imaginé* », que « *l'embouteillage de la profession est réel* » (plus de dix-neuf mille architectes, treize mille étudiants) et il s'est déclaré, pour la première fois, prêt à limiter les entrées dans les unités pédagogiques.

Devant une assemblée très échauffée, le président de l'U.N.S.F.A. a dressé l'inventaire des charges et des menaces qui pèsent sur la profession, donnant parfois à son discours un tour plus largement critique à l'égard de l'ensemble de la politique économique du gouvernement.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Logement

Les élections des locataires aux conseils d'administration des offices d'H.L.M. ont lieu du 4 au 11 juin

Du 4 au 11 juin vont être organisées *dans près de 280 offices publics* d'H.L.M., les élections des représentants des locataires (1 700 000 familles) aux conseils d'administration de ces organismes. Un décret du 22 mars 1983 (*Journal officiel* du 24 mars) a ramené de 20 à 15 le nombre des membres de ces conseils d'administration et a porté de 2 à 3 le nombre des représentants des locataires.

A côté de ceux-ci siégeront cinq représentants désignés par la collectivité locale ou l'établissement public dont dépend l'office, cinq membres désignés par le commissaire de la République (dont un représentant de l'union départementale des associations familiales), un représentant des caisses d'allocations familiales et un représen tant des organismes collecteurs du 1 % patronal sur le logement.

De nombreuses listes sont en présence dont la variété dans chaque office rend la recension difficile, des alliances s'étant de plus opérées localement entre des associations qui ne se sont pas regroupées au plan national.

La plus importante des associations de locataires, la Confédération nationale du logement, présente des listes dans 255 offices. La Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) a des candidats dans 120 offices, répartis dans 60 départements. L'Association Force ouvrière consommateurs (AFOC) est présente dans 50 offices (40 départements).

A Paris et à Suresnes, l'AFOC a regroupé ses candidats avec ceux de la Fédération de défense des intérêts des locataires (FEDIL) créée « *à l'initiative d'un groupe de personnes venues d'horizons différents* ». Trois autres listes importantes se présentent dans la capitale, la C.N.L., la C.S.C.V. et la Confédération générale du logement (C.G.L.), qui s'est alliée, ici, avec la Confédération syndicale des familles (C.S.F.).

M. Michel Jobert invité du « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* »

M. Michel Jobert, ancien ministre d'Etat, ancien ministre du commerce extérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », dimanche *5 juin de 18 h 15 à* 19 h 30.

Le président du Mouvement des démocrates, démissionnaire du gouvernement Mauroy en mars dernier, répondra aux questions d'Alain Rollat et de Maurice Delarue, du *Monde* et de Gilles Leclerc et de Jean-Yves Hollinger, de R.T.L., le débat étant dirigé par Henri Marque.

NOUVELLES BRÈVES

● *Au Monde*, l'Assemblée générale des porteurs de parts de la société *le Monde* – personnes physiques et représentants des sociétés de personnel – s'est réunie le jeudi 2 juin pour se prononcer sur le projet de lancement d'un supplément du vendredi baptisé *le Monde illustré*.

La question préalable, subordonnant la réalisation du projet, était la constitution de « Régie-Monde », société constituée à parts égales avec Régie-Presse, filiale de l'agence Publicis. A l'issue du vote des actionnaires, le projet a été abandonné, 81 % des parts se prononçant contre, 16 % pour et 1,5 % s'abstenant (un actionnaire absent, détenteur de 1,5 % des parts).

● *Un DC-9 de la compagnie aérienne Air Canada*, qui effectuait la liaison Dallas-Toronto, a pris feu en vol, le 2 juin, et vingt-trois de ses quarante et un passagers ont trouvé la mort dans ce sinistre.

L'incendie s'est déclaré, semble-t-il, dans l'une des toilettes de l'appareil. Le pilote a réalisé un atterrissage en catastrophe sur l'aéroport de Cincinnati où l'avion a brûlé pendant une heure. Dix-huit blessés ont été hospitalisés. – *(A.P., A.F.P.)*

● *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie, des finances et du budget,a notamment déclaré, jeudi 2 juin, au cours de sa réunion de presse hebdomadaire, en réponse aux déclarations faites par M. Marchais la veille au soir à Ivry : « *Il est facile de critiquer un ministre et de rester au gouvernement. Il arrivera un moment où il* [M. Marchais] *atteindra des limites à ne plus dépasser.* »

Archéologie

M. JACK LANG LANCE UNE CAMPAGNE « LAISSONS L'HISTOIRE EN PLACE ! »

M. Jack Lang a lancé le 2 juin une campagne d'été en faveur du patrimoine archéologique national. *50 000 affiches et 250 000 dépliants* sur le thème « Laissons l'histoire en place ! » vont tenter de réveiller l'intérêt et le sens des responsabilités du grand public envers notre vieille histoire, et de rappeler quelques grands principes. A commencer par l'obligation, qui n'est pas seulement morale, de déclarer toute découverte fortuite aux maires des communes concernées, ceux-ci étant chargés d'alerter les autorités compétentes.

Le lancement de cette campagne a été l'occasion de rappeler les dommages et pertes de sites archéologiques occasionnés par les travaux qui bouleversent le sol et le sous-sol, dans les ensembles urbains comme dans les campagnes, ainsi que nombre de récentes découvertes passionnantes. Par *exemple*, en *1982*, celle d'habitats du paléolithique supérieur, lors des travaux d'aménagement des tournants de la route nationale de Cahors à Figeac, ou celle (par des spéléologues), en 1981, d'un casque gaulois du quatrième siècle avant Jésus-Christ.

JEAN-CLAUDE DROUOT DIRIGERA LE CENTRE DRAMATIQUE DE REIMS

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, vient de désigner M. Jean-Claude Drouot à la tête du Centre dramatique national de Reims.

A compter du 1er octobre 1983 et pour une durée de trois ans, il remplace M. Jean-Pierre Miquel, appelé aux fonctions de directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

A Bagneux

M. LEROY INVITE LES COMMUNISTES A « SE MOBILISER A TOUS LES NIVEAUX ».

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, a participé, jeudi 2 juin, à une assemblée-débat organisée par la section communiste de Bagneux (Hauts-de-Seine). Devant quelque deux cent cinquante militants et sympathisants, le directeur de *l'Humanité* a expliqué que « *l'échange d'idées est indispensable, parce que la situation actuelle est compliquée et que les contradictions sont dans la réalité et dans la vie* ».

Plutôt imprécis sur les questions des militants touchant les points les *plus sensibles* (politique extérieure, euromissiles, présence des ministres communistes au gouvernement), M. Leroy a exhorté les communistes à « *renoncer à la délégation de pouvoir, pour participer pleinement au débat démocratique, en se mobilisant à tous les niveaux* ».

« *La loi donne aux travailleurs des droits nouveaux,* » a dit M. Leroy, *et nous n'utilisons pas assez ces droits. Il faut renforcer notre action, poursuivre nos interventions, distribuer des tracts, diffuser* l'Humanité *le plus largement possible.* »

Après avoir égratigné la télévision, « *qui ne soutient plus le gouvernement* » comme elle le faisait avant 1981, M. Leroy a exprimé son accord avec un militant qui avait dénoncé la « *fausse gauche* » et mis en cause, à ce titre, MM. Edmond Maire et Jacques Delors. Le directeur du quotidien communiste a répondu aussi à un militant qui lui reprochait de laisser M. Pierre Mauroy s'exprimer dans *l'Humanité*, alors que les communistes n'ont pas accès aux colonnes de *l'Unité*. « *Dans la mesure où cela nous a permis de confronter les positions de la gauche*, a-t-il dit, *je ne regrette pas d'avoir publié des interviews des responsables socialistes du gouvernement.* »

F. R.

LA POLITIQUE DE RIGUEUR PEUT SERVIR L'INTÉRÊT NATIONAL déclare M. Joxe

Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* daté du vendredi 3 juin, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, se déclare surpris par certaines réactions aux propos tenus samedi 28 mai par M. Jean-Pierre Chevènement devant la convention nationale du parti socialiste. « *Ces propos*, estime-t-il, *méritaient mieux que l'ironie ou l'anathème.* »

M. Joxe remarque que M. Chevènement a commis une « *erreur* » en évoquant, au moment de la réunion de Williamsburg, une éventuelle dévaluation du franc, mais que, sur le fond, il a prononcé « *un certain nombre d'évidences qui, c'est vrai, ne s'imposent pas à tout le monde* ». « *M. Chevènement*, dit-il, *pose sur plusieurs points les mêmes problèmes que beaucoup d'autres militants socialistes.* » M. Joxe cite notamment les nationalisations et le crédit.

D'autre part, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale estime que « *la politique de rigueur peut servir l'intérêt national, donc notre base sociale* ». M. Joxe déclare qu'il partage l'analyse de M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, selon laquelle des mesures d'accompagnement sont nécessaires afin que cette politique réussisse. « *Dans les prochaines années, il faudra bien que la lutte contre le chômage demeure prioritaire*, ajoute-t-il. *Cela suppose une nouvelle politique de relance, comme le dit la contribution* (au congrès du P.S.) *que nous avons signée avec Lionel Jospin.* » A propos du commerce extérieur, M. Joxe note que « *la France s'est trop longtemps laissé faire* ». « *Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *Édith Cresson est, me semble-t-il, sur la bonne voie.* »

A propos du P.S., M. Joxe déclare : « *Il me semble que la majorité de Metz demeure toujours une réalité.* » Au congrès de Metz, en 1979, une majorité composée du courant A (mitterrandiste) et du CERES s'était dégagée.

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1983 a été tiré à 497 528 exemplaires

